1C.b.

D 5 84.

CHETHAM'S LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

TOME DOUZIÈME

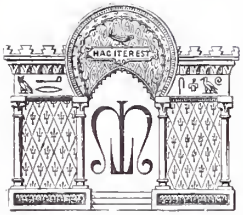

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE É. BERTRAND

CHETHAM'S LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME DOUZIÈME

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

TOME QUATRIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1905

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/oeuvresdiverses00chab_3

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

TOME QUATRIÈME

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

CHETHAM'S LIBRARY

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Professeur au Collège de France

TOME QUATRIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1905

LETTRE A M. LE Dr LEPSIUS

SUR

L'INSCRIPTION DE TAKELLOTHIS II[1]

Chalon-sur-Saône, 1er mai 1868.

Mon cher confrère et ami,

Le numéro de mars de votre journal est presque entièrement consacré à de nouvelles études du passage de l'inscription datée de Takellothis II, dans lequel on a cru reconnaître la mention d'une éclipse. Les deux auteurs de ces dissertations me mettent assez souvent en jeu pour que j'aie à mon tour quelque droit à mêler ma voix au débat. Du reste, je ne vois rien que d'utile à la science dans ces sortes de discussions, et je suis d'avis qu'on ne perd jamais rien à confesser une erreur, comme également on peut se refuser à accepter des vues nouvelles et persister sur son propre terrain, sans pour cela faire acte de mauvaise volonté.

Je suis, du reste, à peu près complètement d'accord avec mon savant ami M. Goodwin sur le côté philologique de la question qu'il traite. Il est bien certain que le texte donné

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1868, p. 49-52.

par les *Denkmäler* est fautif, et que, pour l'avoir suivi, j'ai été forcé de faire des hypothèses inutiles.

Toutefois, si le texte revu par M. Edwin Smith simplifie la phrase, il n'ajoute absolument rien à l'appui de l'idée qu'il peut y être question d'éclipse : on y lit aujourd'hui très sûrement : *Le ciel n'absorba pas la lune* (ou bien *le ciel et la lune n'absorbèrent pas*) ; *une grande calamité eut lieu dans ce pays*. En suivant le texte tel que vous le rétablissez, page 30, on pourrait continuer de la sorte : *comme au temps où les fils de la révolte jetèrent le trouble* (?) *dans le Midi et dans le Nord*. Mais cette traduction suppose le groupe , et ne serait pas tout à fait d'accord avec la copie du texte par M. Smith. Quoi qu'il en soit de ce détail, l'inscription n'en conserve pas moins l'intention générale que je lui ai attribuée dans mon article des *Mélanges ;* il ne s'agit nullement d'éclipse, mais d'un fléau, d'une calamité qui frappa l'Égypte, et qui est mentionnée dans les mêmes termes que la conquête et les fureurs de Cambyse sur les légendes de la statuette naophore.

Les *nešni aau*, les *grands fléaux*, sont assez souvent mentionnés par les textes ; c'est avec infiniment de raison que M. Goodwin donne à la valeur de , en adoptant ici un qualificatif habituel du mot. Peut-être n'est-il pas nécessaire de supposer une erreur, car on trouve une forme analogue dans la phrase , *venir aux grandes salles de la demeure d'Ammon* (Brugsch, *Recueil*, t. I, pl. 22, l. 9). Les *ousyou aau* sont également connus par d'autres textes. Y a-t-il lieu de faire ici l'application des vues de notre habile confrère M. le Page Renouf sur la double valeur phonétique de ? Je ne me prononce pas encore, mais si nous avons derechef affaire à une erreur, on voit au moins que la rectification proposée par M. Goodwin trouverait des analogues.

Je ne disconviens pas que *le ciel dévorant la lune* donne-

rait plausiblement l'idée d'une éclipse de lune, et dans ce cas, construite avec la négation, la phrase signifie forcément qu'*il n'y eut pas éclipse de lune.* Sans doute on arriverait à un tout autre résultat en rejetant cette négation embarrassante, exprimée par un signe indubitable et qu'ont vu tous les copistes, et en y substituant l'impulsif —⊸—. Mais le moyen de supposer une erreur aussi grossière dans un texte historique officiel exposé à la vue de tous sur le monument le plus considérable de Thèbes! M. Goodwin ne pouvait s'arrêter à cette idée et ne s'y est pas arrêté en effet; et il n'admet pas la mention d'une éclipse, même dans le cas où le groupe serait pris dans le sens d'*obscurité;* il traduirait alors : *sans aucune éclipse de lune une grande obscurité tomba sur la terre d'Égypte.* Mais, comme cette traduction n'est pas tenable, M. Goodwin y renonce et adopte l'idée *sécheresse, chaleur*, sur laquelle je n'ai pas à m'expliquer, puisqu'elle exclut celle d'*éclipse* et concourt au but que je me propose.

Dans un travail philologique spécial, je montrerai que, dans toutes les phrases où l'on a voulu introduire l'idée *obscurité, éclipse,* pour représenter le groupe , l'acception *fléaux, calamité, fureurs, catastrophe,* etc., explique convenablement le contexte. Ce mot doit être analysé, comme tous ceux de la langue égyptienne, en procédant du certain à l'incertain, et nullement en adoptant la marche contraire. Je montrerai aussi qu'il n'a aucun rapport d'origine avec .

Pour le moment, il me suffit de constater mon accord avec M. Goodwin sur les deux points essentiels du débat : 1° la phrase : *le ciel n'absorbant pas la lune,* n'indique pas une éclipse; tout au plus indiquerait-elle qu'*il n'y a pas eu d'éclipse;* 2° la phrase dans laquelle intervient le groupe se rapporte à une grande *calamité,* mais même en supposant (ce que je regarde comme inadmissible) qu'il

s'agisse d'une *grande obscurité*, le texte prouverait encore qu'il ne s'agit pas d'une éclipse.

Ces points constatés, il importe peu qu'il s'agisse d'un pharaon ou d'un autre; il n'y a pas d'éclipse, la date de l'événement dans la série royale de la XXIIe dynastie est controversée. Si, dans ces conditions, un astronome consent à s'occuper du problème, son travail sera sans utilité pratique, et la confiance des savants lui manquera certainement.

Un phénomène d'occurrence aussi peu rare qu'une éclipse de lune, et la courte durée du phénomène pendant la période d'occultation complète, ne permettent guère de faire intervenir dans l'appréciation de notre monument les idées de terreur et d'angoisse qu'ont parfois excitées les éclipses de soleil chez certains peuples de l'antiquité. Les Égyptiens, qui avaient étudié le cours des astres à une époque dont il nous est impossible de sonder l'extrême antiquité, ne concevaient certainement aucune épouvante pendant les éclipses de lune qui se sont produites aux temps relativement modernes de la XXIIe dynastie. Mais ce côté de la question peut être laissé en réserve pour le moment. Pour les calculs astronomiques, il faut non des hypothèses, non des vraisemblances, et surtout encore moins des invraisemblances, mais seulement et rigoureusement des notions nettes, des données précises. Or, rien de semblable ne se rencontre dans le cas controversé.

Du temps de Pline, on croyait que le soleil s'alimentait avec l'eau salée, et la lune avec l'eau douce; les phénomènes de la pluie et de la sécheresse étaient rapportés à l'influence du ciel et de la lune; les expressions *cœli mobilis humor, sicca luna, luna sitiente*, auraient sans doute embarrassé les Égyptiens, comme nous embarrasse la singulière phrase que je préférerais traduire : *Le ciel ni la lune ne s'absorbèrent, ne s'imbibèrent*. Cette traduction est tout aussi régulière que celle dont vous constatez avec raison la régularité : *Le*

ciel n'absorba pas la lune. Il est à noter que le groupe 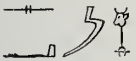 se dit fréquemment des liquides.

Dans cette nouvelle hypothèse, la formule étudiée se référerait au phénomène de l'évaporation qui produit la pluie, et l'on comprendrait que pendant la durée d'une sécheresse le fléau d'une insurrection éclata sur l'Égypte, à la date du 24 ou du 25 du mois de Mésori de l'an XV, sous un règne qu'il reste à déterminer.

Mais il se peut aussi que ni les unes ni les autres explications proposées ne rencontrent juste ; l'analogie peut nous conduire à l'erreur ; la langue égyptienne aime les images ; mais il est des métaphores exprimées par certains mots de cette langue, qui expriment des idées bien différentes de celles que représentent les mêmes mots dans d'autres langues. En ce qui touche l'explication que je suggère et que je crois la plus naturelle, je me garderais bien de la recommander comme définitive et pouvant servir de base à un calcul chronologique, si elle était de nature à se prêter à une combinaison de ce genre. A plus forte raison m'est-il impossible de ne pas mettre les savants en défiance lorsqu'on veut trouver une éclipse dans une phrase qui dirait plutôt qu'il n'y a pas eu d'éclipse.

Tel est le point nettement défini de la difficulté ; tel est l'esprit dans lequel je me suis élevé contre les calculs de M. Gumpach et de M. le Dr Hincks. L'attrait des solutions chronologiques est très vif ; M. Hincks ne sut pas y résister ; dans notre correspondance privée, qui s'est continuée jusqu'à sa mort sur le ton le plus amical, ce savant n'a jamais voulu abandonner l'idée d'une éclipse, bien qu'il n'eût pas d'autres motifs que ce fragment de traduction ... *le ciel, la lune luttante.* En considérant ce qu'est devenue aujourd'hui cette version fragmentaire, M. Hincks serait probablement ébranlé dans ses vues premières. Dans tous les cas, il a toujours compris que je pouvais avoir une opinion diamétralement opposée à la sienne, sans que cela portât

atteinte à mes sentiments amicaux à son égard, ni à la haute estime que j'avais pour son mérite éminent.

En examinant les différents textes sur lesquels on a cherché à fonder des évaluations astronomiques, j'avais reconnu la valeur exceptionnelle du tableau de la marche des étoiles, qui a été relevé dans les tombeaux des Ramsès à Biban-el-Molouk. J'admettais en conséquence que des calculs de quelque valeur avaient pu être tentés sur l'étude de ce monument. Je ne connais pas le travail de M. Biot, mais je vois, dans un mémoire spécial inséré par M. le Page Renouf (*The Chronicle*, January 25, 1868), que le savant astronome français s'est servi d'une appréciation complètement erronée de la signification du monument. Il serait fort à désirer que M. le Page Renouf autorisât la reproduction intégrale, dans la *Zeitschrift*, de ce mémoire, dans lequel la logique et la science de bon aloi marchent de pair. Je le cite ici pour montrer de quelles délicates précautions doivent être entourées les supputations astronomiques fondées sur l'interprétation des monuments égyptiens. Je m'étais montré difficile, j'en conviens, mais pas encore assez. C'est ce que vient de me prouver M. le Page Renouf, et je m'en félicite autant que je l'en félicite lui-même.

Je ne puis quitter ce sujet sans parler d'un nouvel élément d'appréciation chronologique suggéré par M. W. Pleyte; nous devons à cet égyptologue zélé une bonne publication des Papyrus Rollin, de la Bibliothèque impériale de Paris; il y a joint des explications sommaires fort intéressantes, et un traité sur les chiffres égyptiens extrêmement commode. Les documents de comptabilité présentent un intérêt qui n'a pas encore été suffisamment apprécié, et que des publications, telles que celles de notre habile collègue d'Utrecht, mettront facilement en relief. Je ne pense pas toutefois que le Papyrus 1889 (pl. XIX de la publication) soit intéressant, parce qu'il donnerait une date précise de la coupe du blé. A la première ligne de ce document (à laquelle

il paraît manquer un groupe ou deux), je lis seulement : *L'an II, le 7 de choiak, jour d'enlever les blés du grenier de Memphis pour faire.....* (sans doute de la farine ou du pain). La suite indique les quantités enlevées ce jour-là, ainsi que les 14, 21 Choiak, 4, 14, 24, 27 Tobi, etc. J'engage mon estimé confrère à revoir cette partie de sa dissertation.

Veuillez agréer, etc.

F. Chabas.

HORUS SUR LES CROCODILES[1]

§ 1.

Les petits monuments qui représentent Horus sur les crocodiles se rencontrent en assez grand nombre dans les musées publics et dans les collections particulières; ce sont des stèles de pierre, sur lesquelles la scène principale est sculptée, et accompagnée ou non de scènes accessoires et de légendes.

Les monuments de ce genre que possède le Musée de Leyde ont été livrés à l'étude dans le grand ouvrage de M. le Dr Leemans : *Ægyptische van het nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden*[2]. Aucun autre, que je sache, n'a été publié; mais j'ai pu consulter avec fruit des estampages et des copies des stèles du Musée Britannique, dont je suis redevable à l'obligeance de l'habile directeur de cet établissement, M. Samuel Birch; un estampage du Musée de Berlin et une photographie provenant du Musée de Florence m'ont été aussi d'un grand secours[3].

Généralement gravées avec une grande négligence, les légendes de ces petits monuments sont presque toujours très incorrectes; les leçons primitives y sont habituellement

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1868, p. 99-106.
2. Partie I A, pl. 12 et 13.
3. Des estampages qui m'ont été envoyés du Louvre n'ont pu me servir; il m'a été impossible d'y rien distinguer.

tronquées ou dénaturées par des abréviations, des suppressions ou des confusions de groupes, qui jettent l'investigateur dans de grandes perplexités. Pour arriver à des résultats certains, dans tous les passages difficiles, il est absolument indispensable de consulter un grand nombre de variantes. Telle est au surplus la règle à suivre pour l'interprétation de tous les textes mythologiques; mais il n'en est aucun qui exige ce travail comparatif, au même degré que les monuments dont je m'occupe. Les exemplaires que j'ai eus à ma disposition ne m'ont pas suffi pour élucider tous les points obscurs. Toutefois, je crois avoir saisi l'intention réelle de ces monuments, ainsi que le sens de leurs inscriptions. A l'aide d'autres exemplaires, mes collègues pourront, je l'espère, compléter mes traductions et les améliorer dans quelques détails. Ce serait dans tous les cas rendre service à la science que de publier les types les plus corrects de cette classe de stèles[1].

§ 2. *Description.*

La scène principale représente le jeune Horus, nu, debout sur deux ou sur un plus grand nombre de crocodiles; sur sa tête juvénile, ornée de la tresse caractéristique de l'enfance, est superposée une seconde tête, énorme, hideuse, avec de saillantes oreilles d'animal. Quelquefois, de la grande bouche entr'ouverte sort une langue pendante; quelquefois ce détail manque; le plus souvent la face est hérissée d'une barbe touffue et droite, mais parfois aussi la figure est imberbe; dans ce cas, elle est labourée de rides et de plis profonds. La tête, habituellement dépourvue de cheveux, est, ou découverte, ou coiffée d'une espèce de bonnet très aplati.

1. Un grand *desideratum* serait aussi la publication de la fameuse stèle Metternich, qui jusqu'à présent est restée le domaine exclusif d'un petit nombre de privilégiés.

Placée sur la tête enfantine, cette figure repoussante semble calculée tout exprès pour faire contraste. Le jeune dieu tient les bras étendus à droite et à gauche; de ses mains il saisit les différents types des animaux malfaisants : des serpents, indiquant tous les reptiles; des scorpions, pour les insectes; une espèce de gazelle, pour les animaux cornus; un lion, pour tous les carnassiers. Les crocodiles, les plus dangereux ennemis des Égyptiens parmi les animaux, sont placés sous les pieds du dieu. Cependant, cette espèce est parfois indiquée par un lézard ajouté aux animaux saisis par les mains d'Horus.

Ces animaux se débattent sous l'étreinte du jeune dieu : les serpents se dressent, le lion se retourne la gueule ouverte. Très souvent les crocodiles font le même mouvement et relèvent la tête d'un air menaçant.

A droite, sur une enseigne, se voit l'épervier d'Horus-Soleil, quelquefois remplacé par Horus ithyphallique à tête d'épervier disqué; à gauche, une autre enseigne représente une fleur de lotus surmontée de deux plumes.

Tels sont les traits habituels de la scène principale; souvent le monument ne contient pas autre chose; d'autres fois, le champ de la stèle est parsemé de figures représentant des divinités variées, qui, toutes, comme celles d'Horus, tiennent des serpents ou d'autres animaux malfaisants : on y distingue diverses formes d'Horus, Thoth, Neith, Khons, Isis, Ptah, Selk, Neb-hotep, Oer-Hakou, etc.

Enfin, le bas de la stèle, sa face postérieure et ses bords sont souvent couverts de légendes, qui nous en font connaître la destination.

§ 3. *Explication.*

La scène d'Horus sur les crocodiles n'a pas encore, à ma connaissance du moins, été expliquée clairement; on a voulu y chercher un symbolisme ayant trait aux plus hautes

conceptions de la mythologie égyptienne; je crois que le problème est beaucoup moins compliqué. Ces petits monuments sont tout simplement des talismans que les Égyptiens plaçaient dans leurs demeures, ou transportaient avec eux, pour être à l'abri des animaux malfaisants. Un grand nombre des petits monuments répandus dans les musées ont dû avoir un usage analogue.

L'emploi de ces sortes de talismans remonte fort avant dans le Nouvel-Empire; peut-être même est-il beaucoup plus ancien encore. Mais, en ce qui touche spécialement les stèles d'Horus sur les crocodiles, je ne crois pas qu'il en existe d'antérieures à la XXVIe dynastie; presque toutes sont des basses époques, ce qui explique la grande incorrection de leurs légendes.

La scène figurée sur ces monuments en montre bien la puissance magique : un enfant nu foule aux pieds les crocodiles et maîtrise sans effort les lions, les serpents, les scorpions et les animaux à cornes; par son attitude tranquille et sa figure souriante, il semble se jouer des efforts de ses redoutables captifs. C'est précisément cette sécurité que le talisman devait procurer à ceux qui le possédaient.

Cette puissance magique était l'effet des formules qui accompagnent la scène; on en trouvera la traduction plus loin. Pour le moment, je me borne à faire remarquer qu'elles suivent la marche que j'ai indiquée dans mon explication du Papyrus magique Harris. Elles se composent de trois parties distinctes:

1° Une invocation à la divinité dont on veut emprunter le pouvoir;

2° La mention de quelque fait mythologique dans lequel ce pouvoir s'était manifesté; ces mentions sont surtout puisées dans les événements de la guerre d'Horus et d'Osiris contre Set;

3° Enfin, une injonction indiquant l'effet magique à produire.

Dans les stèles d'Horus sur les crocodiles, le dieu invoqué est *le vieilli qui rajeunit à son heure, le vieillard qui redevient enfant.* On sait que c'est le dieu soleil qui est ainsi désigné par des textes nombreux. Dans l'une des inscriptions du temple d'Edfou, publiées avec tant de soin et de zèle par M. Dümichen, ce dieu est appelé : *vieillard le soir, enfant renouvelé le matin*[1].

Pour ce motif, la vie humaine a été comparée par les Égyptiens à la course diurne du soleil; chaque homme, après sa mort, était, comme cet astre, précipité dans les profondeurs de l'occident, et, comme le soleil aussi, il devait, s'il était *justifié*, se lever semblable au jour renaissant.

L'arrivée à l'occident, c'était la mort; les heures, que précédaient immédiatement l'occultation de l'astre, formaient la vieillesse du soleil, que l'on assimilait symboliquement à la vieillesse chez les humains.

C'est pour ce motif que *le dieu enfant le matin et vieillard le soir* est figuré, sur nos monuments, avec sa double face; cette tête énorme et grimaçante qui surmonte la scène, c'est celle qui remplace chaque soir la tête juvénile du dieu; il ne s'agit ici ni du dieu Bès, ni d'aucun autre dieu que d'Horus-Soleil lui-même, cet Horus qui n'est autre chose que le soleil pendant sa course diurne, et que les Grecs avaient assimilé à Apollon[2].

La vieillesse, même celle des dieux, est ordinairement représentée sous la forme d'un vieillard très courbé, appuyé sur un bâton qui soutient sa marche. Mais, dans les stèles d'Horus sur les crocodiles, le personnage du dieu n'est pas dédoublé; sa jeunesse seule est représentée sous la forme humaine complète, sa vieillesse n'est indiquée que par la tête du vieillard.

Pour bien faire sentir le contraste, les artistes égyptiens

1. Dümichen, *Alt. Temp. Inschr.*, t. I, pl. 34.
2. Hérodote, liv. II, chap. CLVI.

semblent avoir cherché à atteindre l'idéal du grossier et du laid, pour l'opposer à la grâce souriante et enfantine. L'examen de quelques-uns de nos monuments prouve qu'ils y ont souvent réussi[1].

Malgré leur respect pour les vieillards, les Égyptiens se représentaient l'âge caduc sous des couleurs bien tristes. Je rappellerai ici le sombre tableau qu'en trace le Papyrus Prisse :

« Voici le chef devenu vieux; l'infirmité est survenue; » la décrépitude a remplacé la fraîcheur; la faiblesse tient » (l'homme) étendu chaque jour; les yeux se rapetissent; » les oreilles deviennent sourdes; le courage est usé; plus » de calme au cœur; la bouche se tait, elle ne parle pas; le » cœur s'amortit, il ne se souvient plus, il manque de la » dilatation de la joie; ce qui est beau devient laid; tout » goût s'éloigne. Ce que fait la vieillesse de l'homme est » haïssable en toute chose; le nez s'en va, il ne respire plus, » d'épuisement. »

On voit que le vieux moraliste du temps des pyramides a chargé aussi fortement son pinceau que les auteurs de nos monuments relativement modernes; ce qui caractérise la vieillesse dans la description comme dans le symbole, c'est l'altération profonde des traits; *ce qui est beau devient laid;* c'est ainsi que la gracieuse figure du jeune Horus se transforme, pour représenter la vieillesse du dieu, en un masque hideux.

§ 4. *Légendes.*

Il existe deux formules différentes. L'une et l'autre s'adressent au même dieu, mais sous des désignations différentes, et elles sont destinées à produire les mêmes effets.

1. Voyez notamment le n° 1049 du Musée de Leyde; Leemans, *loc. laud.*, pl. 13, I A.

Je commencerai par celle qui se rapporte le plus directement à la scène symbolique :

« O vieillard qui se rajeunit à son heure !
» O vieillard qui se fait enfant[1] !
» Accorde qu'il vienne à moi !
» Que Thoth (vienne) à ma voix !
» Qu'il détourne de moi la gueule du crocodile Haou[2] !
» Osiris est sur les eaux ;
» L'Œil d'Horus est auprès de lui[3],
» Un grand scarabée aux ailes éployées[4] plane sur lui.
. . . . . .
» Ne t'approche d'aucune personne, d'aucun membre !
» Quiconque s'approche de celui qui est sur l'eau, s'approche de l'Œil d'Horus[5]...

1. La langue française manque de synonymes pour l'idée *vieillard*. Dans la première phrase, le mot égyptien est ; ce groupe est quelquefois représenté par le déterminatif seul . A la seconde invocation, le mot est , et quelquefois aussi il est exprimé par le seul signe , qui du reste assume ailleurs encore d'autres valeurs phonétiques.

2. , littéralement *le crocodile retourné ;* les crocodiles sont souvent représentés dans cette attitude impossible; les Égyptiens entendaient par là le crocodile qui revient par derrière et saisit sa victime sans qu'elle puisse l'apercevoir.

3. A Thoth et à l'Œil d'Horus était attribué un grand rôle dans le mythe d'Osiris, immolé par Set; l'Œil d'Horus avait veillé sur le dieu qu'emportait sur les eaux le coffre dans lequel son adversaire l'avait traîtreusement renfermé. Ce même épisode est rappelé au Papyrus magique Harris, dans une formule également destinée à conjurer les dangers provenant des habitants des eaux. (Voy. *Pap. mag. Harris*, p. 119.)

4. Un ; la stèle n° 958 du Musée Britannique donne ici l'*Api du Soleil* (avec le singulier déterminatif du serpent percé de glaives, qui rappelle seulement la valeur phonétique du groupe). Le disque ailé remplace quelquefois le scarabée à ailes éployées.

5. Ce passage est l'un des plus altérés dans les textes que j'ai étudiés.

» Arrière! ne levez pas vos têtes, vous qui êtes dans les » eaux, lorsque Osiris passe devant vous pour se placer » dans Tattou.

» Son Œil est plus fort que vous!

» Son fils est sur son trône!

» Que vos bouches soient murées!

» Vos gosiers[1] transpercés!

» Arrière, toi, l'ennemi!

» Ne lève pas ta tête contre celui qui est sur les eaux.

» C'est Osiris le jour où il monte sur sa bari pour voir les » dieux de Kher, les seigneurs du ciel inférieur.

» Arrête! pour être immolé;

» Ne viens pas, crocodile Haou, vers Osiris qui est sur » les eaux, ayant l'Œil d'Horus auprès de lui.

» Renversez vos têtes!

» Soyez placés sur vos dos!

» Que vos bouches soient scellées par le dieu Phra!

» Que vos gorges soient transpercées par la déesse » Sekhet[2]!

» Que vos langues soient coupées par Thoth!

» Que vos yeux soient aveuglés par Hakou[3]!

» Ces quatre grands dieux qui furent la sauvegarde » d'Osiris, de celui qui était sur les eaux[4]. »

1. Le groupe , variantes et , est quelquefois remplacé par , qui a la même valeur. L'un et l'autre désignent évidemment un des organes de la respiration ou de la manducation.

2. La lecture *Sekhet*, pour le nom de la déesse , est démontrée par les variantes de celui de la double coiffure royale . M. Brugsch a déjà signalé cette lecture d'après le démotique.

3. , variante .

4. Certains monuments étaient préparés tout exprès pour des parti-

La formule n'est point aussi développée sur tous les monuments; quelques-uns au contraire donnent un texte plus long de trois ou quatre lignes, dans lequel les mentions lisibles sont mêlées de tant de passages incertains, qu'il ne m'est pas possible d'en tirer une version un peu suivie. On y distingue encore des allusions mythologiques et des injonctions du même genre que celles dont je viens de donner la traduction.

Je passe maintenant à la deuxième formule :

« Salut à toi, dieu fils de dieu !

» Salut à toi, chair fils de chair[1] !

» Salut à toi, taureau fils de taureau, enfant d'une épouse » divine !

» Salut à toi, Horus, issu d'Osiris, enfanté par Isis la » divine !

» Je parle en ton nom !

» J'agis par ton pouvoir magique !

» Je parle par tes paroles !

» Je favorise par ta bonté[2] !

» Je repousse par ton repoussement !

» Toi qui as créé ton empire,

» Ce qui est dans ta bouche, ton père Seb a voulu que cela » te fût accordé[3] !

culiers. Dans ce cas, on trouve ici la formule spécialisée : *Qu'ils soient la sauvegarde d'un tel, fils d'un tel ou d'une telle.*

1. La signification radicale du groupe est *chair*, *viande*, ainsi qu'on le voit dans les légendes des tableaux d'offrandes. Ce mot indique la filiation probablement par l'identité de substance entre le père et le fils. Nos monuments donnent les variantes et , qui montrent bien la variabilité des voyelles.

2. C'est le groupe , que je traduis par *favoriser* et par *bonté*. Il s'agit ici d'une action *bienfaisante*, *protectrice*, par opposition à l'acte de *repoussement* mentionné immédiatement après.

3. Cette phrase est un peu embrouillée. Je crois qu'elle signifie que

» Ta mère a exercé pour toi l'action de repoussement;
» La sainteté du dieu de Sokhem a fait ta sauvegarde.
» Toi qui as eu soin de clore la bouche de tous les reptiles,
» qui sont dans le ciel,
» qui sont dans la terre,
» qui sont dans les eaux,
» afin de faire vivre les humains, de tranquilliser les
» dieux, et de faire triompher le soleil[1], par tes invocations;
» Viens à moi promptement, en ce jour!
» Comme tu fais dans la divine barque[2];
» Repousse de moi les lions venant de la terre;
» les crocodiles sortant du fleuve;
» la bouche de tous les reptiles sortant de leur trou!
» Rends-les pour moi comme de petites pierres sur la
» terre!
» Comme des débris de vases auprès des habitations[3]. »

toutes les choses voulues par le dieu, son père Seb ordonne qu'elles se réalisent.

1. Ceci se rapporte à des incidents de la guerre contre Set, qui avait pour alliés tous les animaux malfaisants. Horus sut les conjurer et les rendre inoffensifs. La formule demande que cette puissance du dieu s'exerce au profit du possesseur du talisman.

2. Horus est le pilote de la barque solaire; il en écarte le serpent qui chaque jour renouvelle sa lutte contre le dieu soleil.

3. Cette phrase varie sur tous les monuments que je connais; le texte le plus ancien est sans contredit celui du *Papyrus magique Harris* (voir page 66), dans lequel les deux comparaisons sont gouvernées par deux particules différentes et , les stèles d'Horus donnent dans les deux cas. On trouve ordinairement la forme bien connue , *vase*, *marmite*, au lieu du groupe que j'ai lu *hakeru*, *faim;* il faut sans doute y lire ; il ne saurait toutefois être question de la liqueur *haq*, mais du vase qui la renferme. Sous le groupe , qui signifie bien *briser*, *rompre*, les variantes sont , , , dont le sens ne peut être le même. La phrase

De même que pour la première formule, la fin de celle-ci est très obscure et très incomplète; mais je n'y distingue absolument rien de bien intéressant. Des textes plus corrects que ceux que j'ai eus à ma disposition permettront sans doute de tenter l'interprétation du petit nombre de phrases restées sans traduction.

Nous en savons assez maintenant pour bien connaître la nature et l'usage des petits monuments de cet ordre; ils étaient préparés et consacrés par des souvenirs mythologiques pour protéger ceux qui les possédaient, contre les attaques des animaux qui peuvent nuire. On pourra relire à ce sujet ce que j'ai dit des formules magiques en général[1]. Ce n'est point le cas de revenir ici sur le goût des Égyptiens pour le mystérieux; leur science abstruse et les caractères de leur écriture se prêtaient facilement à un emploi abusif. Des vases, des anneaux, des scarabées, etc., étaient couverts de vœux de bonheur ou de formules préservatrices, auxquels les hiéroglyphes donnaient une apparence mystérieuse[2]. La confection de ces sortes d'amulettes était du domaine des prêtres, ils y trouvaient à la fois puissance et profit. Du reste, aucune nation de l'antiquité n'a échappé à cette crédulité, qui est encore, de nos jours, le partage de tant de gens, même dans l'Europe civilisée.

S'il est vrai que les stèles d'Horus sur les crocodiles soient d'une date assez récente dans l'histoire égyptienne, il est certain toutefois que les formules qui couvrent ces monuments appartiennent à la science antique de l'Égypte. J'en ai signalé quelques-unes qui se rencontrent dans le Pa-

semble décidément indiquer soit la terre de fabrication des vases culinaires, soit des débris de ces vases entassés, comme les pierres du chemin, au voisinage des maisons habitées.

1. Dans mon ouvrage sur le *Papyrus magique Harris*.

2. Voir, dans le *Bulletin de l'Athénæum français*, juin 1856, une cornaline publiée par M. F. Lenormant; la légende qui y est gravée signifie : *Je porte bonheur à mon maître* (litt. : *à son maître*).

pyrus magique Harris, manuscrit de l'âge des Ramessides. Toutes les autres ont évidemment la même physionomie et appartiennent aux mêmes doctrines. Cependant leur arrangement, dans l'ordre où nous les rencontrons sur les stèles en question, peut bien ne pas remonter au delà de la XXVe dynastie.

§ 5. *Les animaux malfaisants.*

Les conjurations des formules que je viens de traduire s'adressent à tous les animaux de la terre et des eaux qui ont le pouvoir de nuire. Encore aujourd'hui on trouve en Égypte les serpents, les crocodiles et les scorpions, aussi bien que les animaux à cornes, contre lesquels les anciens Égyptiens éprouvaient le besoin de se prémunir. On a des motifs de croire qu'aux temps de l'Ancien-Empire l'hippopotame fréquentait les marais de la Basse-Égypte. Il n'est pas question de cet animal dans nos formules, mais il pouvait être compris dans celles qui parlent des habitants des eaux en général.

De nos jours, il n'existe pas de carnassiers en Égypte. Le lion est cependant spécialement indiqué comme l'un des animaux à repousser. La formule s'exprime ainsi :

Repousse pour moi :

tout lion de (from) Meru,

les crocodiles, du fleuve,

la bouche de tous les reptiles mordants, de leur trou.

Dans mon explication du Papyrus magique Harris[1], j'ai proposé de reconnaître dans le groupe *Meru* le nom de l'ancienne capitale de l'Éthiopie, la célèbre Méroé, aux environs de laquelle, au dire de Strabon, abondaient les éléphants, les lions et les léopards. Je crois aujourd'hui que la formule ne concernait pas des carnassiers vivant dans un pays aussi éloigné, et je suis assez disposé à admettre le témoignage de Diodore de Sicile. Cet historien affirme qu'aux temps reculés l'Égypte était infestée d'un grand nombre d'animaux sauvages; que même de son temps la haute région était en partie inhabitée à cause de la multitude des bêtes féroces[2]; il ajoute que les carnassiers abondaient aussi dans les déserts de Libye qui bornent l'Égypte du côté de l'occident[3].

Les pharaons de la XVIIIe dynastie faisaient de la chasse au lion un de leurs amusements habituels; c'est ce que nous apprenons, au moins en ce qui concerne Aménophis III, par les légendes de deux pierres gravées, qui ont été publiées dans le recueil de Young, *Hieroglyphics*[4]. On y lit : *Compte des lions rapportés par Sa Majesté et qu'il a percés de ses flèches lui-même, depuis l'an Ier jusqu'à l'an X : lions terribles 102*. Malheureusement, rien ne nous apprend la localité qui fut le théâtre de ces chasses. Les panthères étaient amenées du midi de l'Égypte. Dans les magnifiques textes publiés par M. Dümichen (*Hist. Inschr.*, t. II, pl. 3), on voit deux animaux de cette famille amenés comme échantillons des merveilles du règne animal en Arabie, et la légende explique qu'ils sont destinés à suivre le roi Ramsès II, comme l'Osymandias de Diodore se faisait accompagner par un lion, qui combattait auprès de son char.

Qu'il y eût ou non des lions indigènes en Égypte, les

1. Page 88.
2. Livre I, chap. XXIV.
3. Livre I, chap. XXX.
4. Planche XIII, n°s 3 et 4.

Égyptiens connaissaient bien ces redoutables animaux; il est tout naturel dès lors qu'ils les aient pris comme types des quadrupèdes contre lesquels ils avaient à se défendre.

Le groupe pourrait très bien, comme je l'avais d'abord pensé, nommer une localité spéciale; mais il a pour variantes, dans le passage étudié, les formes ; or, cette forme (aussi) remplace dans la suite de la phrase : *rends-les pour moi comme de petites pierres sur la terre.* Nul doute que nous n'ayons affaire à une expression pareille à celle qui se rencontre au Papyrus Sallier II, pl. 14, lig. 7 : .

J'en conclus que le groupe est l'une des valeurs phonétiques de , et qu'il représente *la terre ferme et habitée par les hommes*, par opposition avec , *le fleuve, la grande eau,* dans laquelle vivent les crocodiles et les poissons; conséquemment je vois aujourd'hui dans les *lions de Mérou,* non pas les lions de Méroé, mais les lions et généralement tous les carnassiers habitant la terre et menaçant la sécurité de l'homme.

Chalon-sur-Saône, 20 août 1868.

SUR

QUELQUES INSTRUMENTS ÉGYPTIENS

DE MESURAGE[1]

Dans mon mémoire intitulé : *Détermination métrique de deux mesures égyptiennes de capacité*[2], j'ai fait connaître la contenance :

1° Du *hin* ( ), qui est de 46 centilitres ;

2° Et d'une mesure que j'ai nommée *la tasse,* en hiéroglyphes , et qui contient le tiers du *hin,* c'est-à-dire environ 15 centilitres $\frac{1}{3}$.

Je rappelais aussi que mon savant ami, M. Dümichen, avait établi qu'une mesure , qu'il appelle *tena,* contient quatre fois la mesure , qu'il nomme *apet,* ce qui donnait pour le *tena* une valeur de 61 centilitres environ, d'après mes évaluations.

L'étude de quelques-uns des textes précieux, si abondamment mis à la disposition des égyptologues par le même savant, m'a fait reconnaître que cette dernière observation réclame quelques développements.

Il y a lieu tout d'abord de faire remarquer que la valeur

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1869, p. 57-62.
2. Reproduit au t. III, p. 77-93, de ces *Œuvres diverses.* — G. M.

de 15 centilitres $\frac{1}{3}$ pour la tasse est fournie par des textes de l'époque des Lagides; que, par conséquent, on ne peut pas, sans preuves nouvelles, appliquer cette valeur à une mesure similaire de la grande époque pharaonique.

Or, c'est le calendrier de Médinet-Abou qui a fourni à M. Dümichen la valeur : 4 = 1 , et ce monument date de l'ère des Ramessides; ainsi donc, lors même que l'on serait autorisé à assimiler le signe , qui représente un boisseau comble, au signe , qui figure une coupe ou une tasse à main, on ne serait pas encore en droit d'attribuer au premier de ces vases-mesures la valeur de 15 centilitres $\frac{1}{3}$, qui formait, à environ dix siècles d'intervalle, la contenance du deuxième.

L'existence d'une mesure de 61 centilitres, désignée par le signe , est donc au moins conjecturale en cet état de la question. Mais il y a encore à faire ici une observation essentielle, c'est que la mesure n'est pas la même que la mesure *tena;* et que la mesure n'est pas la même que la mesure .

Dans les énumérations données par le calendrier de Médinet-Abou, sont indiqués comme mesurés au *tena :* l'encens; le parfum précieux, *anti;* un autre parfum nommé *teket;* et diverses espèces de pâtes ou farines, dont on faisait des gâteaux ronds et coniques ou des pastilles.

La circonstance que le *tena* servait à mesurer l'encens et les plus précieux aromates de l'Arabie nous conduit naturellement à penser que cette mesure était de médiocre capacité; on ne saurait douter qu'il n'en soit ainsi, si l'on considère les mentions portées aux lignes 8, 9 et 10 du grand tableau qui indique l'emploi journalier des denrées au temple de Médinet-Abou, avec notation des quantités totales de chacune d'elles pour l'année entière[1].

1. Dümichen, *Kalender-Inschriften,* pl. II.

Ces lignes se rapportent à trois espèces de parfums[1], ainsi qu'on peut la voir en composant les autres tableaux, où ces sortes de substances sont constamment notées après le vin.

Des trois articles qui concernent les parfums dans ce passage, le premier était probablement noté en poids *outen* ou en mesures ; tous les chiffres en ont disparu. Du second, on distingue la quantité annuelle, qui est de 2190 *tena*, c'est-à-dire de 6 *tena* par jour; et le troisième donne un produit de 3650 *tena* par an, à raison de 10 *tena* par jour.

Additionnés ensemble, ces deux articles forment un total de 5840 *tena*, qu'il faut porter au moins à 6000 *tena*, pour tenir compte de l'encens mesuré en boîtes .

Je démontrerai tout à l'heure que la mesure *apet* était de la contenance de 18 litres 40 centilitres. Si le *tena* ( ) valait 4 *apet*, il serait donc égal à 73 litres 60 centilitres, et les 6000 *tena* de parfums ne représenteraient pas moins de 4300 hectolitres!!! La production du monde entier n'aurait pas suffi, à beaucoup près, à la consommation annuelle d'un seul des temples de l'Égypte.

Si l'on supposait que le *tena* est le quadruple, non de l'*apet*, mais de la tasse , et valût conséquemment 61 centilitres, la quantité totale serait réduite à 36 hectolitres environ, chiffre qui n'a plus rien de disproportionné. Il ne faut pas, en effet, juger de l'emploi de l'encens dans les cultes antiques, d'après ce qui se pratique dans les religions modernes, notamment dans le catholicisme; nos plus grandes cathédrales n'en consument pas plus de 3 kilogrammes (environ 3 ou 4 litres). Mais aujourd'hui libations, onctions et fumigations sont plutôt indiquées que réellement effectuées, tandis que l'encens et les autres parfums brûlaient en abondance dans les cérémonies antiques. Le culte que Salomon

1. Les hiéroglyphes sont oblitérés, sauf à la ligne 9, où la fin du groupe est encore distincte.

institua employait aussi beaucoup de parfums. Parmi les présents que ce monarque fastueux reçut de la reine de Saba, figuraient des aromates en quantité énorme : « *Jamais,* » dit le texte biblique, imitant ici le style égyptien, *jamais* » *il ne fut apporté plus d'aromates que n'en donna la reine* » *de Saba au roi Salomon*[1]. »

Mais s'il est vrai que la contenance de 61 centilitres pour le *tena* donne ici un résultat acceptable, cette contenance ne repose sur aucune preuve directe. Les documents que j'ai étudiés ne m'ont fourni l'indication d'aucun multiple, ni d'aucun sous-multiple de cette nature, que le texte de Médinet-Abou distingue avec soin de la mesure, ainsi qu'on peut l'observer dans les résumés de chaque jour; certaines substances y sont toujours nombrées en, d'autres en, mais les indications et sont presque uniquement employées pour deux espèces de céréales et, qui sont toujours totalisées ensemble sous la rubrique commune de, c'est-à-dire de *grains*[2].

Du reste, une preuve rigoureuse de la non-identité des mesures et se trouve à la planche XV du calendrier de Médinet-Abou. En A, trois espèces de pâtes ou pastilles sont comptées en; les trois forment ensemble 45 *tena*, et leur produit en gâteaux ou pastilles est additionné pour 260 dans le total de 355 pains sacrés donné par le résumé; or, le même résumé, réduisant en et

1. *Rois*, I, chap. x, v. 10. L'encens était aussi d'un usage fréquent dans les cultes syriens. Séduit par ses femmes étrangères, Salomon adora leurs dieux devant lesquels l'encens brûlait (*Rois*, I, chap. xi, v. 2). L'un des crimes d'Achaz fut d'avoir élevé des autels pour brûler l'encens (*Paralip.*, II, chap. xxviii, v. 25).

2. Plusieurs textes nous montrent que ce groupe représente les denrées dont les greniers étaient remplis.

toutes les céréales employées, ne donne que 30 pour le tout. En B de la même planche, 30 *tena*, ayant produit 200 pastilles, sont compris dans 375 pains sacrés, pour lesquels on a employé en tout seulement 11 de céréales.

La distinction que j'ai voulu faire ressortir entre les et est donc nettement établie; l'observation que j'ai empruntée à M. Dümichen doit, par suite, être rectifiée; il en est de même de celle qui m'est propre et qui est relative au groupe [1]. Ce groupe peut très bien désigner une espèce de céréale nommée *grain du Midi*, de même que semble désigner le *grain du Nord;* dans ce cas, il serait l'équivalent de .

Il résulte aussi de l'étude qui précède que la mesure était de petite capacité.

Examinons à présent la mesure *apet*.

Nous ferons d'abord remarquer, à l'appui de la distinction que nous venons de démontrer, que cette mesure est fréquemment exprimée en nombres considérables, plusieurs centaines par exemple, et toujours sans réduction en unités supérieures de mesure. Nous sommes donc suffisamment autorisés à penser que l'*apet* n'avait pas de multiples. Mais il avait pour sous-multiple le *hin*, l'une des mesures de capacité dont il m'a été possible de déterminer la contenance.

Je rappellerai, au sujet de cette détermination, qu'elle résulte de preuves concordantes, résultant de la connaissance du poids *outen*, de la pesanteur spécifique de denrées bien connues, et enfin de mesurages opérés sur des vases antiques calibrés[2].

Le tableau de Médinet-Abou, que j'ai précédemment

1. *Détermination métrique de deux mesures égyptiennes de capacité*, p. 17[; cf. p. 88 du t. III de ces *Œuvres diverses*].

2. On peut recourir à mon mémoire spécial pour le détail de ces démonstrations.

cité[1], contient trente-trois articles d'objets ou denrées employés journellement pour le service du temple; pour chaque article, le montant annuel est donné sous cette forme prise pour exemple :

2 par jour, fait par an et 5 jours. 730.

On voit que le texte indique avec précision qu'il s'agit bien de l'année de 365 jours, ce que le calcul démontre du reste surabondamment.

Ces supputations ne présentent pas un grand intérêt quand le produit est exprimé dans la même unité de mesure que le facteur; mais il en est tout autrement lorsque cette unité change. Tel est le cas pour les articles dont la quantité quotidienne est exprimée en *hin* et la quantité annuelle en *apet*. Trois articles étaient délivrés à raison de $\frac{1}{2}$ *hin* par jour, ce qui faisait par an 182 *hin* $\frac{1}{2}$; mais le produit est indiqué en , au nombre de 4 et une fraction; on voit sur-le-champ que le multiple est 40, car 182 $\frac{1}{2}$ divisés par 40 donnent 4 $\frac{9}{16}$; la fraction $\frac{9}{16}$ est exprimée par les signes .

Nous appliquerons cette proportion d'un *apet* pour 160 *hin* au compte du miel, qui comprend quatre articles et leur totalisation, aux lignes 26, 27, 28, 29 et 30; quelques restitutions de signes sont exigées par le contexte et les calculs :

26	Miel pour *shaï*...	$6\frac{2}{3}$	hin par jour,	fait pour	365	jours :	apet	$60\frac{5}{6}$	$\frac{80}{96}$
27	Miel, désignation effacée	$\frac{1}{2}$	—	—	365	—	—	$4\frac{9}{16}$	$\frac{54}{96}$
28	Miel, pour *ka*....	1	—	—	365	—	—	$9\frac{1}{8}$	$\frac{12}{96}$
29	Miel pour *hnaï*...	$\frac{1}{2}$	—	—	365	—	—	$4\frac{9}{16}$	$\frac{54}{96}$
30	Total du miel.	$8\frac{2}{3}$	—	—	365	—	—	$79\frac{1}{12}$	$\frac{200}{96}$

1. Dümichen. *Kalender*, pl. II.

Ces produits nous font connaître encore les fractions $\frac{5}{6}$, et $\frac{1}{8}$, . Celle de $\frac{1}{12}$, dans la somme totale, est incomplète par suite d'une lacune.

Une autre denrée forme deux articles totalisés, qui nous fourniront encore une application de la valeur que je viens de constater; il s'agit de l'huile ou graisse d'éclairage ([1]).

Les mentions du total sont seules intactes; on y lit :

Total, graisse fraîche 3 hin $\frac{5}{6}$ par jour, fait pour 365 jours..... apet $34\ \frac{47}{48}$

L'article qui précède étant de $\frac{1}{2}$ hin par jour, soit par an..... apet $4\ \frac{27}{48}$

Le deuxième article doit être forcément de hin $3\frac{1}{3}$ par jour, faisant par an..... apet $30\ \frac{20}{48}$

ou $30\ \frac{5}{12}$; l'expression fractionnaire pour $\frac{5}{12}$ est en partie oblitérée, mais nous avons celle qui représente $\frac{47}{48}$; c'est ; on ne peut, quant à présent, que noter les valeurs reconnues dans cette notation compliquée, dont le mécanisme n'est pas facile à distinguer.

Immédiatement après cet article de graisses à brûler, se rencontre (lig. 34) l'indication d'un autre ingrédient destiné au même usage; il en était consumé par année 547 *apet* $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire 1 *apet* $\frac{1}{2}$ par jour. Au lieu d'écrire 1 *apet* $\frac{1}{2}$, le lapicide a commencé le groupe *hin*, qu'il a laissé inachevé, sans doute parce qu'il se sera aperçu de son erreur, que toutefois il a dédaigné de corriger. Les erreurs ne sont pas rares dans ce texte.

En définitive, il ne me semble pas pouvoir exister le moindre doute sur l'équivalence 1 = 40 *hin*, qui résulte des constatations précédentes; nous acquérons ainsi la

1. Dümichen, *loc. laud.*, l. 31, 32 et 33.

connaissance d'une mesure importante de capacité égale à 40 fois 46 centilitres, c'est-à-dire à 18 litres 10 centilitres.

Une observation qu'il est utile de faire ici, c'est que les noms égyptiens des mesures de capacité sont empruntés à ceux de vases d'un usage habituel, et qui ne furent d'abord pas calibrés en mesures, c'est ainsi que le mot *hin* se dit quelquefois de toute espèce de vase en général; de même *apet* était aussi une désignation de certains vases sans relation avec la mesure de ce nom. Le calendrier de Médinet-Abou contient plusieurs fois la mention de vases de ce nom, avec quelques variations de forme dans le déterminatif. Dans les résumés, ces vases sont comptés par leur nombre avec d'autres vases, et avec les miches ou gâteaux de pains sacrés, comme on le voit à la planche XV, en *b*. Ailleurs les pains sont comptés à part, comme à la planche XXIV, dont les treize premières colonnes contiennent les nombres de miches ou gâteaux s'élevant ensemble à 1237; viennent ensuite (lig. 14 et 15) deux entrées de *shaï*, l'une de 20, l'autre de 30, que le résumé totalise en 50 , c'est-à-dire, non pas 50 mesures de 18 litres 40 centilitres, mais 50 vases remplis des pastilles allongées , nommées *shaï*. Dans cette acception, le mot égyptien *apet* a été rapproché, avec beaucoup de raison, du copte ⲁⲡⲟⲧ, *scyphus, calix*. On peut faire, à l'égard de certaines mesures modernes, une remarque analogue; par exemple, les mots *pot* et *coupe*, qui se disent de vases de diverses formes et de contenances variées, ont été les noms de deux instruments de mesurage. Dans l'explication des textes, il sera donc indispensable de distinguer avec soin ce double emploi du mot *apet*.

Passons maintenant aux mesures et .

Nous avons dit déjà qu'elles sont employées au calendrier de Médinet-Abou, pour le dénombrement des céréales mises en œuvre dans la préparation des pains sacrés du temple. Indépendamment de la totalisation en et , les ré-

sumés donnent la somme exacte des miches, gâteaux ou pastilles de chaque espèce, sous le titre de *pains divers des divines offrandes :* si l'on pouvait se former une idée du poids de chaque niche, on arriverait facilement à une évaluation approximative de la valeur des deux mesures étudiées; mais ce que je connais du poids des pains égyptiens démontre qu'il n'y a aucun fonds à faire sur une supputation de ce genre; il y avait sans doute des pastilles de quelques grammes et des pains de plusieurs kilogrammes; il faudra conséquemment chercher un autre élément d'appréciation. Comme nous connaissons la mesure *apet* et la mesure *tena,* nous devons conclure *a priori* que les mesures 𓆎 et 𓍿 ne portent pas les mêmes noms.

Mais que 1 𓆎 soit égal à 4 𓍿, c'est ce qui est au-dessus de toute discussion. Sauf pour les noms, les constatations de M. Dümichen sont parfaitement exactes[1]. Malheureusement je ne connais, quant à présent, aucun moyen d'évaluation pour arriver à découvrir la contenance de ces mesures, et je ne suis pas à même d'en signaler les expressions phonétiques. Les groupes qui ont pour déterminatif le signe 𓆎 sont assez nombreux; je ne vois pas de raison décisive pour guider mon choix. Provisoirement j'appellerai *boisseau* la mesure 𓍿, et *quadruple boisseau* la mesure 𓆎.

Au temps des Thothmès, ces deux mesures étaient déjà en usage avec les mêmes valeurs; les inscriptions de Karnak nous fournissent l'indication du *quadruple boisseau* dans le groupe très significatif 𓍿 𓆎, et cette unité de mesure sert à la supputation des grains enlevés par Thothmès III, dans la plaine cultivée de Mageddo, en Palestine; la quantité s'élève à plus de 208,000 quadruples boisseaux[2].

1. Voir les calculs reproduits par cet habile égyptologue, *Zeitschrift,* 1866, p. 13. On peut voir un autre calcul, donnant la même proportion, *Kalender-Inschriften,* XII, l. 10, A : 𓍿 $\frac{1}{5}$ + 𓆎 𓏺𓏺𓏺𓏺𓏺 = 𓆎 𓍿 𓏺𓏺 .

2. Lepsius, *Denkmäler,* III, pl. 32, l. 31.

Le boisseau, instrument ordinaire pour le mesurage des céréales et des graines ou tubercules de toute espèce, a été employé aussi pour le charbon à brûler; il en est de même de la mesure que j'appelle le boisseau égyptien. Dans plusieurs papyrus de comptes, on trouve le charbon mentionné à la suite du bois à brûler, . Le calendrier de Médinet-Abou le cite une seule fois, parmi les denrées qui se distribuaient mensuellement, non pour la consommation totale du temple, mais pour un service spécial dont l'indication a disparu. Voici cet article :

charbon, boisseaux 6 par mois; fait par an 72.

J'ai expliqué le mot dans ma traduction du Papyrus Anastasi I[1]; c'est le copte ϫⲱϥ, *combustio,* qui a formé ϫⲉⲙⲉⲥ, *carbo.* Cette substance commune n'a jamais dû être mesurée au moyen d'un instrument de très petite capacité. Le *modius* romain contenait un peu moins de 9 litres, notre ancien boisseau 13 litres; peut-être ne s'égarerait-on pas beaucoup en estimant à un décalitre approximativement la contenance du boisseau égyptien, si l'on tenait à se rendre compte des quantités de denrées exprimées dans cette sorte de mesure. Dans cette hypothèse, la quantité de blé rapportée par Thothmès III de Mageddo serait de plus de 83,000 hectolitres.

Deux autres instruments de mesures de capacité sont très fréquemment mentionnés par les textes, le *men* et le *a, caissette* ou *boîte.*

Le *men* servait au mesurage du vin, de l'encens, du miel, du bitume, etc. On trouve des quantités d'encens qui ne sont pas moindres de 800 *men;* le bitume ou résine est une

1. *Voyage d'un Égyptien.*

fois cité pour 1752 *men*, le vin pour 1405 *men*. A en juger par l'*encens*, il y a lieu de penser que cette mesure de capacité était encore de petite contenance. Pour ce motif, on devra prendre en considération une indication malheureusement incomplète que nous livre le calendrier de Médinet-Abou; une substance qui paraît être de la résine à brûler y est notée pour 2 unités d'une mesure, dont le premier signe seul est conservé; c'est [1], et l'on ne peut guère admettre qu'il s'agisse d'une autre mesure que le ; si l'on peut avoir confiance dans les traces du nombre 2, que le dessin de M. Dümichen laisse très visibles, on aurait pour l'année 730 *men*, équivalent à 24 *apet*; conséquemment, le *men* vaudrait environ 61 centilitres; ce résultat ne choque nullement les vraisemblances. Il pourra probablement être accrédité par d'autres exemples.

La seconde mesure dont je veux parler, la caissette , servait à mesurer le raisin sec, une espèce de pâte ou de farine , divers minéraux, le lait, la viande, des fruits et l'encens. De cette dernière substance, on trouve une fourniture à raison de 30 caissettes par mois, faisant annuellement 360 caissettes[2]. Encore ici, nous devons avoir affaire à une mesure de faible capacité. Le calendrier de Médinet-Abou nous donne une indication, au moyen de laquelle on en peut essayer l'évaluation. La substance *aâh* y est mentionnée deux fois, savoir, planche IV, ligne 21, comme mesurée en , et planche II, ligne 24, dans une unité de mesure qui n'est pas indiquée, mais dont 5 par jour fait par année 25 *apet* et une fraction; si l'on prend cette fraction, qui est en partie oblitérée, pour $\frac{1}{3}$, chaque vaudrait $\frac{1}{72}$ d'*apet*, soit environ 26 centilitres. Il y a lieu toutefois d'observer que la substance suivante est mesurée

1. *Kalender-Inschriften*, pl. II, l. 35.
2. *Kalender-Inschriften*, pl. VIII, l. 36.

en , à raison de 2 par jour, mais non totalisée en *apet*, comme c'est le cas du reste pour cinq autres articles du même compte. Mon évaluation de la contenance de la caissette réclame donc confirmation.

Résumons maintenant les résultats auxquels nous sommes parvenus :

I. Mesures de capacité connues : le *hin* , 46 centilitres; l'*apet* , 40 *hin*, ou 18 litres 40 centilitres ; la tasse , $\frac{1}{3}$ de *hin*, ou 15 centilitres $\frac{1}{3}$; quelquefois la tasse est figurée comme le boisseau .

Ces évaluations résultent des calculs auxquels je me suis livré, soit dans mon mémoire spécial, soit dans l'étude qui précède. On peut y ajouter, d'après une autre indication des textes publiés par M. Dümichen : le , qui est dit égal à $\frac{1}{4}$ de *hin*, soit 11 centilitres $\frac{1}{2}$[1]. Je crois que c'est la même mesure que ; il y avait aussi un grand *hibn* (), dont la contenance était certainement plus forte[2]. Le petit *hibn* servait à mesurer les aromates, l'encens, le miel, etc.

II. Évaluations réclamant de nouvelles preuves : le *men*, valant 61 centilitres; le *a*, valant 26 centilitres.

On pourrait aussi, d'après les documents publiés, se livrer à quelques calculs pour l'évaluation de la contenance de la mesure ; mais il ne faut pas perdre de vue que ces divers vases-mesures sont fréquemment mentionnés comme récipients dans lesquels on peut verser des quantités variables de liquides ou d'autres objets sans intention de dosage. Le *men*, notamment, était un petit baril dont on faisait usage pour le transport du vin et d'autres denrées; il ne doit point alors être confondu avec la mesure de ce

1. Dümichen, *Recueil*, t. IV, pl. 8, 47.
2. Lepsius, *Denkmäler*, III, 30, B.

nom; il y avait aussi des de capacités diverses, tels sont notamment les quatre d'or, dans lesquels il était prescrit de verser 2 *hin* $\frac{1}{2}$ de certain liquide. Mais ce côté de la question touche à l'interprétation des textes; les valeurs par moi déterminées ne seront évidemment applicables qu'autant qu'il s'agira de mesurages.

Chalon-sur-Saône, 1er janvier 1869.

SUR

QUELQUES DONNÉES DES PAPYRUS ROLLIN[1]

L'école égyptologique est redevable à M. W. Pleyte, d'Utrecht, d'une très utile publication[2]; je veux parler des papyrus hiératiques de la Bibliothèque impériale de Paris, aujourd'hui connus sous le nom de Papyrus Rollin. Sur les vingt planches dont se compose le volume de mon savant collègue, dix-huit contiennent des comptes de denrées diverses. Si l'on ne doit pas espérer y rencontrer l'indication de faits historiques importants, ces comptes ont au moins l'avantage de nous montrer les Égyptiens dans certains détails de leur vie ordinaire, et de nous reposer un peu de l'emphase et de l'exagération qui nous gâtent toujours l'histoire dans les inscriptions monumentales. Beaucoup de gens y apprendront, ce qui ne devrait de nos jours être ignoré par personne, à savoir que l'écriture hiéroglyphique se prêtait à tous les emplois des écritures ordinaires, et n'était nullement réservée pour l'usage hiératique; qu'elle ne constituait en aucune manière une écriture sacerdotale, inséparablement associée à la science sacrée, mais qu'elle servait aux petits commis des exploitations rurales, aux surveillants d'ouvriers, aux marchands et aux artisans pour la

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 85-92.
2. *Les Papyrus Rollin de la Bibliothèque impériale de Paris*, publiés et commentés par W. Pleyte. Leyde, E. Brill, 1868.

tenue de leurs notes de comptabilité, aussi bien qu'aux hiérogrammates pour la rédaction des hymnes religieux et des panégyriques des rois. Venue aux basses époques, l'écriture démotique n'est qu'une altération de l'hiératique, dont elle ne diffère que par la forme plus cursive des signes, mais dont elle conserve tous les autres caractères, puisqu'elle peut être transcrite en hiéroglyphes purs.

Les papyrus hiératiques de la Bibliothèque impériale contiennent des comptes de bois, de céréales, de farines et de pains fournis pour l'approvisionnement d'une des résidences de Séti Ier. Tout n'est pas facile à expliquer dans ces comptes, sur lesquels s'est exercée la sagacité de M. Pleyte, mais j'aime mieux avouer mon ignorance relativement à certaines mentions que de supposer que tous les calculs inintelligibles pour moi sont dus à des erreurs de scribes égyptiens.

Au point de vue philologique, les papyrus de comptes n'ont pas une grande importance; cependant, ils aident quelquefois à bien préciser la valeur de certains groupes. Nous trouvons dans les Papyrus Rollin des renseignements très circonstanciés en ce qui concerne les pains: j'y reviendrai plus loin. A l'égard des bois, nous sommes un peu moins bien guidés. Les quatre premières planches sont relatives à cette matière; il ne s'agit pas de bois de chauffage, mais de bois de service, soit en grume, soit débité; ce bois était livré sous diverses formes, notamment :

1° En ou , c'est-à-dire en solives, copte coı, longues de 14 à 17 coudées et larges de 3 à 4 palmes; ce groupe était connu par les papyrus du Musée Britannique[1]. J'en ai déjà signalé la valeur;

2° En ou

1. Voyez *Papyrus Anastasi IV*, pl. 8 : des *solives* de cèdre; des *solives* longues et épaisses.

samakôt, de 10 à 13 coudées de longueur. Ce mot a une physionomie sémitique très prononcée; je l'assimilerais volontiers à l'hébreu-chaldéen סמך, *appuyer, soutenir, branche,* סמכא, *base.* Les *samakôt* étaient des piliers ou étais;

3° En *sensen,* de dimensions variées, peut-être des montants assortis deux à deux;

4° En *aka,* de 7 coudées de longueur sur 3 palmes de largeur; j'ignore ce que ee peut être;

5° Une fois sous forme d'aviron ou gouvernail de barque, , copte ϩⲉⲙⲓ;

6° Et une fois sous forme de *tuira,* très probablement un pieu, une pièee de bois pointue à l'une de ses extrémités. L'orthographe exceptionnelle de ce groupe me laisse au surplus quelques doutes sur la régularité de sa transcription. D'autres dénominations sont eneore plus incertaines à la leeture. Je les laisse provisoirement de côté.

Le nom de chacun de ces objets est précédé du groupe , que je n'ai pas encore rencontré dans d'autres textes. Je ne crois pas qu'il serve à nommer une espèce d'arbre, ce qui nous obligerait à admettre que toutes les fournitures mentionnées dans nos quatre pages de comptes ne comprenaient qu'une seule essence. Je préfère supposer que ce groupe désigne le bois des arbres ayant atteint leur croissance; c'est-à-dire le bois ayant acquis les qualités et les dimensions qui le rendent propre à la menuiserie et à la charpenterie. Le mot anglais *timber* me paraît rendu exactement par le groupe .

Dans les comptes relatifs à la boulangerie, nous trouvons l'indication des denrées suivantes :

1° , le blé en général, les grains destinés à la boulangerie.

2° , en eopte ⲡⲟⲩⲧ, *farine.* Cette denrée est

citée tantôt sous son nom simple, tantôt avec l'addition ou . Ce dernier groupe rappelle naturellement les deux mots coptes ⲉⲓⲕⲉ, *moudre*, et ⲉⲥⲕ, *cribler, nettoyer au crible*. L'une et l'autre de ces acceptions conviennent pour expliquer le mot égyptien partout où il est associé au grain; ainsi signifierait *grain nettoyé, vanné, bluté;* de même aurait la même valeur, sauf la spécialisation du grain. Mais lorsque suit le mot *farine,* il ne peut que qualifier l'espèce de farine, par exemple, indiquer qu'elle provient de blé nettoyé. Dans un passage, il est question de farine ( ) destinée à faire pour les pains de la domesticité; entre la farine et le pain, il n'y a place que pour la pâte. Je n'admets pas toutefois ce dernier sens, et suppose que ⲡⲟⲩⲧ est le nom de la *farine* en général, tandis que est celui d'un genre particulier de farine. et sont le même mot enrichi de son déterminatif. Cette farine servait dans la préparation des médicaments; il en était livré au temple de Médinet-Abou.

3° Le *uti*, espèce de blé que les textes distinguent du ; ce n'est que par hypothèse que je propose d'y voir le blé barbu.

4° Le pain , en copte ⲁⲓⲕ, ⲟⲉⲓⲕ, ⲱⲓⲕ. Cette expression se disait de pains de diverses formes.

5° Le *keleshta*, le κολλάστις ou κολλήστις, cité par Hérodote[1]. Selon le rapport de cet historien, ce pain était fait avec de l'épeautre. S'il en était ainsi, désignerait la farine d'épeautre. Mais j'avoue que j'ai peu de foi en cet usage exclusif de l'épeautre.

1. Hérodote, liv. II, chap. LXXVII.

Dans le même passage, Hérodote raconte aussi que les Égyptiens, n'ayant pas de vignes dans leur pays, boivent de la bière, et qu'ils mangent le poisson cru, séché au soleil, etc. Il n'y a pas la moindre confiance à accorder à ces singuliers renseignements.

Les monuments originaux nous prouvent que l'art de la panification était fort avancé en Égypte, dès l'époque pharaonique. Des officiers, de rang hiérarchique assez élevé, étaient préposés aux grands services de la culture, de l'emmagasinage et de la conservation des produits des récoltes, de la fabrication du vin, des huiles, des pains et des conserves de toute espèce. C'est avec raison que la Bible fait du chef des panetiers de Pharaon un personnage assez important pour avoir pu être compromis dans une affaire politique, en même temps que le chef des échansons[1].

Le nombre considérable de mots qui, dans les hiéroglyphes, désignent des pains ou des pâtisseries, est un sujet de grand embarras pour les traducteurs. La série des mots français qu'on peut prendre pour analogues est bientôt épuisée; mais, comme il est presque impossible de se former une idée tant soit peu exacte des différences qui pouvaient exister entre ces divers produits de la panification des céréales, on peut toujours lever la difficulté en transcrivant les mots égyptiens eux-mêmes. Comme nous l'avons fait remarquer, le nom d'*oïk* était donné à des pains de différentes formes; aux Papyrus Rollin, ce mot se rapporte à la fois aux *keleshta* et à une autre sorte de pain nommé *akkou*, dont nous parlerons tout à l'heure.

Le *keleshta* est une des espèces dont il nous est possible de concevoir une idée un peu précise. D'après nos papyrus, le poids réglementaire de ce pain devait être de 3 *outen*,

1. *Genèse*, chap. XL. Le Papyrus judiciaire de Turin traite d'une intrigue du même genre, ourdie par les femmes employées à l'intérieur de la résidence royale de Ramsès III, mais il ne s'agit pas, à mon avis, des femmes du Harem.

c'est-à-dire d'un peu moins de 275 grammes; il s'en faisait aussi de 3 *outen* $\frac{1}{2}$ (environ 320 grammes) et de 4 *outen* (364 grammes). Mais ces poids réglementaires variaient au rendement, comme c'est encore le cas dans la panification moderne, telle qu'elle est le plus généralement pratiquée[1]. Il était tenu un compte détaillé de ces rendements, ainsi que des autres opérations relatives à la mouture et à la panification. La page x du Papyrus 1885 contient onze articles, qui, totalisés, donnent un ensemble de 39064 *keleshta*, pesant 132570 *outen*, c'est-à-dire en moyenne 3 *outen* $\frac{1}{3}$ par *keleshta;* le poids le plus faible est représenté par 3,086, et le plus fort par 3,88. A la planche XIII, d'autres comptes varient entre 3,03, limite inférieure, et 3,90, limite supérieure.

Après les comptes de détails, venaient les comptes d'ensemble; les Papyrus Rollin nous en offrent plusieurs exemples. Je donnerai la traduction de ceux que reproduit la planche XI de M. Pleyte :

PREMIER COMPTE

Farine, tas 1601 pesant *outen*		392525[2]
ayant produit :		
keleshta 107893, faisant *outen*	364371	
et l'équivalent de 6121 *keleshta*, en miches 1800 (*akkou*) faisant *outen* ..	21800	
Total	386171	386171
Déficit	*outen*	6354

1. Pour faire un pain en couronne d'un kilogramme, on pèse 1200 grammes de pâte, et, selon la cuisson, le rendement est de 800 grammes à 1 kilogramme de pain. La déperdition varie de $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{6}$; elle peut même donner un écart plus considérable encore.

2. La copie de M. Pleyte donne ici 392325; je crois qu'il faut lire au lieu de . M. Pleyte a lui-même suggéré la nécessité de cette rectification.

DEUXIÈME COMPTE

Montant des farines :		
tas 1601 faisant *keleshta*	112090	
faisant *outen*		392306
Venu au magasin :		
keleshta	114064	
faisant *outen*		385971
Déficit.....	*outen*	6335

faisant *keleshta* 1815.

Ce que ce dernier compte présente de remarquable, c'est que la quantité de pains entrée au magasin est plus forte de 1974 pains que celle qui avait été prévue, et que cependant il y a eu un déficit sur le poids. On voit d'ailleurs par le calcul que l'évaluation du scribe est basée sur le rendement d'un pain *keleshta* pour 3 *outen* $\frac{1}{2}$ de farine, tandis que les *keleshta* fournis ne pesaient que 3 *outen* 38 centièmes. La perte en poids a été de 6335 *outen,* ce que le scribe évalue, toujours en se servant de la même proportion, à 1815 pains *keleshta.* Nous pouvons tenir pour certain que le *keleshta*, qui était fourni par quantités aussi considérables, représentait la ration d'une personne pour un repas. Les pains de 4 *outen* formaient la part d'un homme, ceux de 3 *outen* celle d'une femme ou d'un jeune garçon.

6° Le pain *akkou* était en miches plus fortes. D'après la mention portée au Papyrus Rollin 1885, pl. XIII, l. 2, le type réglementaire de cette espèce devait être de 13 *outen* $\frac{1}{2}$, soit environ 1 kilogramme $\frac{1}{4}$ (1228 grammes). Mais on en trouve d'évalués à 13, 12 $\frac{1}{2}$ et même 11 *outen* (même papyrus, pl. XII). Le moindre poids est encore à peu près de 1 kilogramme, et il semble que l'*akkou* ait dû représenter le quadruple du *keleshta.*

Dans tous les cas, l'un et l'autre de ces pains étaient

fabriqués avec la même farine; ils étaient tous les deux distribués aux ouvriers et aux gens employés aux travaux de l'agriculture[1]. Il en était fait usage au temple de Médinet-Abou, avec plusieurs autres espèces, parmi lesquelles ne se rencontre pas le *keleshta*. Les inscriptions de ce temple donnent la forme [2]; on y trouve aussi [3]; ce doit être le même mot; il nous apprend que les miches de ce pain étaient quelquefois sous forme de calottes hémisphériques.

7° Le groupe , souvent abrégé en , joue dans les comptes de boulangerie un rôle assez compliqué; on l'y rencontre fonctionnant comme une indication de nombre ou de quantité, soit en nombres entiers, soit en nombres fractionnaires. Les quantités de sont totalisées dans les comptes, absolument comme le nombre des pains et les poids en *outen*. Cependant, l'inspection des calculs montre au premier coup d'œil que l'unité n'exprime pas une quantité fixe. C'est ce que démontrent incontestablement les mentions finales de la planche VIII de M. Pleyte, dont je donne ci-après la traduction :

Le boulanger Djadja,	farine nettoyée	2,	*keleshta*	400
Le boulanger Khar,	—	$1\frac{3}{4}$	—	250
Le boulanger Nou-Amen	—	$1\frac{3}{4}$	—	250
Le boulanger Onkhtou	—	$1\frac{3}{4}$	—	300
Total,	farine nettoyée	$7\frac{1}{4}$	*keleshta*	1200

A la ligne 15 de la même page, nous avons le boulanger Onkhtou, farine nettoyée $1\frac{1}{2}$, *keleshta* 300. Ainsi donc, $1\frac{3}{4}$ pouvaient produire soit 250 *keleshta*, soit 300; $1\frac{1}{2}$ pouvaient produire aussi 300, c'est-à-dire plus que $1\frac{3}{4}$, dans

1. *Papyrus Sallier I*, pl. 5, l. 1. Voir mes premiers *Mélanges égyptologiques*, deuxième dissertation.
2. Dümichen, *Kalender-Inschriften*, 33, 9, A et B.
3. Dümichen, *Kalender-Inschriften*, 20, 9.

certains cas. On remarque cependant que le produit en *keleshta* est souvent de 200 par [1].

Cette importance variable d'un élément de comptabilité paraît difficile à expliquer; mais, assurément, personne ne songera à en conclure que les comptes ne sont pas sérieux; autant vaudrait contester la réalité de ceux qui accompagnent le calendrier de Médinet-Abou, à cause de la difficulté d'expliquer les signes et , qui sont liés à un grand nombre d'articles, mais sans se plier à aucun calcul, et qu'on peut d'ailleurs éliminer des tableaux sans faire perdre aux comptes, en apparence du moins, aucun élément d'interprétation. Malgré nos progrès considérables, l'égyptologie nous offre encore bien des problèmes insolubles, et c'est là précisément ce qui fait son charme principal. C'est parce que nos études sont encore journellement couronnées de constatations nouvelles, que nous nous y adonnons avec courage et souvent avec passion; lorsqu'il ne restera plus qu'à glaner, la science n'offrira pas à beaucoup près le même attrait.

Je compare le groupe à , que j'ai expliqué dans mon travail sur le voyage du Mohar [2]; on en trouve la forme dans un très ancien manuscrit [3]. Ce mot signifie *chapitre, chef, article, item* d'un compte [4].

Pour se rendre compte de son emploi dans les Papyrus Rollin, il faut se rappeler qu'après la moisson, les épis étaient entassés dans certaines parties du champ et dépi-

1. On trouve plus de 20 fois $1\frac{3}{4} = 350$. Mais le compte général (pl. XI de M. Pleyte, voir p. 42 et 43 ci-devant) ne donne plus que 112090 *keleshta* pour 1601 , c'est-à-dire 70 *keleshta* par . Il est impossible que la variation porte sur le poids des *keleshta*.

2. *Voyage d'un Égyptien*, p. 172.

3. *Papyrus Prisse*, pl. V, 7.

4. Il a aussi d'autres emplois; notamment il remplace , *capital, de premier ordre, supérieur de forme* ou *de qualité*.

qués sous les pieds des animaux. Les Égyptiens n'abritaient que le blé en grains; ils n'avaient pas besoin d'aires en grange pour leur battage, que les intempéries ne contrariaient jamais. Les hiéroglyphes désignent l'emplacement du battage sous le nom de *khet*, que je crois signifier *terre dure*. C'était un emplacement dont le sol était battu et que la culture n'atteignait jamais. Selon l'importance des exploitations agricoles, il pourrait y avoir plusieurs *khets* dépendant du même domaine. Dans ce cas, chacun d'eux recevait un numéro d'ordre, comme on le voit dans les comptes écrits au revers du Papyrus Sallier IV[1]. Au moment du dépiquage, des scribes assistaient à l'opération et prenaient sur place des notes cursives du produit des grains recueillis. Les épis n'étaient pas comptés; on se bornait à noter les journées employées au foulage; mais, après le battage, les grains étaient soit amoncelés, soit transportés, et alors les scribes pointaient chaque mesure ou groupe de mesures; le procédé qu'ils employaient est encore le même aujourd'hui, à peu de chose près, pour ces sortes de comptages : il consistait à écrire des lignes verticales de points superposés jusqu'à 10; dix lignes de 10 points étaient ainsi assemblées et séparées en deux par un trait au-dessous de la cinquième: ce carré servait au pointage des 100 premiers articles; ensuite le scribe suivait sur le même carré et notait chaque centaine par un nouveau point à gauche de la dernière colonne d'unités; lorsqu'il restait moins d'une centaine, une barre était tirée sous la ligne des points des centaines, et les dizaines étaient à leur tour inscrites, toujours par des points, au-dessous de cette barre; le petit nombre d'unités, insuffisant pour former une nouvelle dizaine, était aisément retenu de mémoire : au besoin, il était pointé à son tour. C'est de cette manière qu'a été reconnu un total de 644 mesures au revers de la planche 14

1. Planches 16 et 17, revers.

du même document. Un autre pointage de 51 mesures est au revers de la planche 15.

Ces notes cursives n'étaient que des brouillons, que l'on reportait ensuite sur des rôles ou registres de comptabilité nommés [illegible][1]. Les scribes les inscrivaient sans ordre, sur des tablettes de matières peu dispendieuses (cailloux ou tessons de poterie), ou au revers de papyrus déjà utilisés. Il ne faut pas s'étonner conséquemment que, pendant la durée de leurs pointages, les jeunes commis aient parfois employé leur calame à tracer des figures de fantaisie ou des mots et des phrases sans connexion avec les comptes. Ces caprices graphiques peuvent être encore observés de nos jours dans des cas semblables; ils ne donneraient guère moins d'embarras à quiconque voudrait se donner la tâche d'en chercher une explication.

Rentrés aux différents magasins de dépôt (*Khenaou*, *Shennou*, *Oudja*, etc.), les grains étaient de nouveau comptés par tas; il était tenu note du nombre des tas et de celui des mesures contenues dans chaque tas. Je suppose que ces tas, qui pouvaient être aussi bien des sacs ou des caisses, étaient représentés dans les comptes par le groupe [illegible]; leur contenance ne pouvait être toujours absolument la même, on les livrait aux boulangers, soit entiers, soit par fractions de $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou $\frac{3}{4}$, mais, tout en tenant compte de leur nombre, on

1. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 22. Un de ces rôles est inscrit sur la planche XIV de M. Pleyte; il a pour titre : « *Aout* de la récep- » tion de farine, du grenier royal de Memphis, pour faire la farine » pour les pains de la maison de service, et donnée à la main du Ha » Neferhotepou de Memphis. Livreur : le préposé du grenier royal. » Ici les quantités de [illegible] et [illegible] sont notées en gros; il en était livré de 250 à 290 à la fois, tous les cinq jours, d'après la relation des deux premières dates, les seules conservées. Toutes les mentions nécessaires sont soigneusement inscrites. On voit que, pour les détails de comptage, on pouvait recourir soit à la comptabilité de Neferhotepou, partie prenante, soit à celle du *Mer* du grenier royal.

notait en même temps leur contenance totale en mesures, et c'est cette dernière supputation qui servait à évaluer le rendement.

Les planches XIX et XX de M. Pleyte donnent un compte de grains enlevés du grand grenier de Memphis pour faire..... Le texte s'arrête ici, mais il est certain qu'il s'agit de livraisons pour la mouture ou pour la panification. Chaque article se compose de 𓆑 𓏲 $2\frac{1}{2}$, une seule fois de $2\frac{3}{4}$. Après l'indication des quantités de 𓆑 𓏲, le scribe a écrit à l'encre rouge dix fois le chiffre 51 et treize fois le chiffre 50. Vis-à-vis la quantité $2\frac{3}{4}$ il a été écrit 56. Il y a de plus des croix × à la suite de chaque article de la planche XIX et du dernier article de la planche XX. Je crois que ce sont des marques de contrôle. A côté du nombre 56, se voit un point, qui semble mis pour distinguer cet article; et, en effet, le chiffre 56 est reproduit séparément dans la mention du total, en marge de la planche XX, à côté du nombre 1170; les autres articles additionnés montent à 1190. Y a-t-il erreur de 20 de la part du scribe? Ces totaux ne s'appliqueraient-ils pas aux chiffres de ces deux planches consécutives? J'incline à penser qu'il s'agit ici d'une erreur. Quoi qu'il en soit, j'ai voulu faire ressortir que le 𓆑 𓏲 ne représente pas une quantité ou contenance fixe, mais une masse admettant des valeurs variables, et déterminée seulement par son évaluation en autres mesures. Les transcriptions hiéroglyphiques varient entre 𓎆 et 𓏲 pour la même forme hiératique, mais 𓎆 est la mesure fixe de 4 boisseaux; on n'a pas encore signalé 𓆑 𓎆.

La première explication d'un document difficile ressemble souvent à un bloc à peine ébauché; mais souvent cette première ébauche est le point capital; c'est la première entaille, dans laquelle chacun pourra introduire ciseau et levier. Du bloc, le travail commun finira par faire sortir une statue régulière. M. Pleyte, dont je ne saurais trop recommander la belle publication, a commencé le travail; je continue son

œuvre; d'autres, je l'espère, viendront à leur tour y mettre la main.

Un certain nombre d'autres expressions employées par les Papyrus Rollin présentent de l'intérêt et mériteront une étude spéciale. On y trouve la confirmation du sens *boulanger*, qui a été donné au groupe , d'après les Papyrus du Musée Britannique[1]. Les Papyrus Rollin donnent à ce mot la forme , et montrent qu'il s'agit des ouvriers travaillant la farine pour faire le pain.

Pour ce qui concerne l'histoire proprement dite, nous ne rencontrons, dans ces manuscrits, que quelques indications relativement à la présence du roi Séti Ier dans certains lieux, à des dates déterminées. Voici le tableau de ces indications, qui pourront être de quelque utilité :

Pl. I. L'an 3, 18 de Pashons, le roi était à Héliopolis.
XII. L'an 2, 2 de Thoth, le roi était à Memphis.
XIII. L'année non notée, le 7 de Thoth. Le roi voyageait du côté du Nord ( ).
XVI. L'an 2, le 23 Mésori, le roi était à Memphis, dans le palais de Neferkara.
XVII. L'an 2, le 13 Choiak, le roi voyageait vers le Nord.

La planche XV concerne Aménophis II, et n'est du reste qu'une adresse de louanges hyperboliques.

Les comptes donnés par les Papyrus Rollin ne relatent aucune opération faite en dehors des magasins ou lieux de dépôt. On n'en peut rien conclure quant aux époques de la récolte et de l'inondation; par conséquent, ils ne fourniront pas d'éléments pour les calculs chronologiques basés sur le déplacement de l'année vague, par rapport à ces phéno-

1. *Papyrus Anastasi IV*, pl. 8, l. 3. On voit dans ce passage que le métier du *khen* est de mettre des pains au feu.

mènes. S'il est vrai que ces sortes de calculs doivent avoir une importance capitale, ce ne peut être qu'à la condition que les textes sur lesquels on les fondera soient parfaitement clairs. Une date précise du commencement de l'inondation serait particulièrement précieuse; mais il y a beaucoup moins à espérer des dates relatives à la coupe ou au foulage des blés. En Égypte on a fait deux récoltes par an, et l'on sème en même temps que l'on moissonne. On récolte l'orge en février, des blés en mars, avril et mai; quant au battage, il devait généralement être achevé avant la crue du Nil; mais le Nil croît pendant trois mois; certaines parties du territoire cultivé sont couvertes beaucoup plus tard que d'autres. Est-il d'ailleurs impossible que certains *khets* ou emplacements de battage n'aient pas été choisis de manière à être constamment au-dessus du niveau des eaux du Nil débordé? La rigueur qu'exigent impérieusement les calculs chronologiques ne permet pas de négliger les moindres circonstances pouvant influer sur la donnée des problèmes.

Chalon-sur-Saône, le 2 janvier 1869.

SUR LA

PRONONCIATION DU GROUPE [1]

J'ai insisté à différentes reprises sur le nom *outen*, que j'ai attribué au nom du poids égyptien ou . Ma lecture a été confirmée par la publication des formules pharmaceutiques du temple d'Edfou, à cela près que ce texte des basses époques donne la forme ou . Les Papyrus Rollin semblent autoriser aussi la lecture *ten* (ou), cependant il se pourrait qu'au lieu des lettres *t* et *n*, l'on ne dût voir, dans les signes employés par ce manuscrit, qu'une forme hiératique négligée de l'anneau ployé.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la suppression de la voyelle initiale ne serait pas une preuve que le mot n'ait pas été prononcé *outen*. La nécessité d'affecter de voyelles les mots , , , , etc., est manifeste; la même nécessité existe pour un grand nombre d'autres mots tels que , copte ⲉⲙⲥⲟϩ. Je ne veux pas insister sur ce point qui m'entraînerait à de trop longs développements. Il suffit de remarquer que le copte est dans le même cas pour plusieurs particules, telles que ⲛ, ⲣ, ϩⲙ, ⲛⲙ, et des

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 42-43.

mots connus ⲛⲕⲟⲧ, ⲛⲕⲁ, ϣⲥ, etc. Mais je puis ajouter quelques considérations à l'appui de la lecture *outen*.

D'abord, les textes publiés par M. Dümichen donnent plusieurs fois la forme , dont le premier signe est le déterminatif d'un mot bien connu, qui se lit *outen*.

D'un autre côté, je trouve une preuve positive que le signe ordinaire , qui est le plus souvent employé dans le nom du poids en question, avait la valeur . C'est encore M. Dümichen qui me fournit cet exemple; on le trouve dans la belle inscription reproduite à la planche 46 de ses *Kalender-Inschriften*. Je ne puis résister au plaisir de donner une traduction du discours mis dans la bouche du défunt :

« O vivants de la terre, vous tous qui passez devant ce » lieu saint et qui en connaissez l'entrée; vous les parfaits » qui embrassez la terre entière, vous tous, scribes, expli- » cateurs des choses[1], vous tous qui êtes entrés dans la » langue divine; arrêtez-vous; écoutez mes paroles; ce ne » seront point des charges lourdes pour vous, vous qui » savez combien excellente est la pratique de marcher sur » la voie de dieu. J'ai été tout[2] ce qu'a enchanté ma mère; » il n'y en a eu aucun autre que moi, qui ait chaque jour » pratiqué la vérité et détesté la fraude. Je fus le pain de » l'affamé, l'eau de l'altéré, le vêtement du nu, le remède » de celui qui était malade; ce que j'ai fait pour lui, le » grand dieu l'a fait pour moi; il n'anéantira pas ce que » j'ai fait[3]. Venu au monde unique, j'ai procréé plusieurs » (enfants), selon l'ordre sorti de sa bouche; il a rendu » stables mes demeures par la délicieuse nourriture. De- » meurez sur le siège de votre père, et que votre fils de-

1. Je crois qu'il s'agit des choses *difficiles, embrouillées*. C'est un point à débattre ailleurs.

2. Littéralement : *le compte*.

3. Peut-être y a-t-il erreur dans la copie, et faut-il lire *mon nom*.

» meure sur votre siège ; et dites : Que les souffles délicieux
» de la vie aillent aux narines du fonctionnaire Petahar-
» peχrot. »

Le fond de piété que révèle ce morceau remarquable se rapproche beaucoup du sentiment chrétien. — Voici la phrase sur laquelle je désire appeler l'attention :

Non charges lourdes pour vous.

J'ai déjà plusieurs fois expliqué le groupe dans l'acception de *lourd, pesant*[1]. Ce qu'il présente de remarquable, ici, c'est l'interposition, dans ses éléments phonétiques, du signe comme déterminatif du son *outen* des deux premières syllabes . Il serait difficile de trouver une preuve plus directe de cette valeur phonétique du signe en question, et par conséquent de celle du nom du poids ou .

Chalon-sur-Saône, le 25 janvier 1869.

1. Voyez notamment *Voyage d'un Égyptien*, p. 243, et *Mélanges égyptologiques*, série Ire, p. 60.

SUR LE GROUPE [1]

J'ai attribué au mot , dont je n'ose pas affirmer la valeur phonétique, le sens *divers*, *différents*, *variés*[2]. Tous les égyptologues ne paraissent pas avoir donné leur assentiment à mes vues.

Depuis que M. Dümichen nous a mis en mains une masse énorme de matériaux jusqu'alors inconnus, il a été facile de se convaincre que j'ai touché juste dans l'explication par moi proposée. Peut-être n'est-il même pas nécessaire d'insister aujourd'hui. Cependant tous les adeptes de notre science ne possèdent pas encore les ouvrages de M. Dümichen. Ma courte note pourra donc être utile à quelqu'un d'entre eux.

Dans les tableaux qui indiquent les allocations de denrées diverses faites au temple de Médinet-Abou, à l'occasion de certaines fêtes, figurent en premier ordre les pains. Chaque espèce y est nommée et la quantité inscrite à côté. Un résumé final donne les totaux de pains, de mets et de bière. Un seul exemple nous suffira; je le choisis parmi ceux dont

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 76.
2. *Voyage d'un Égyptien*, p. 71.

les chiffres sont conservés et dont nous pourrons conséquemment vérifier l'exactitude; il se réfère au 22 de paophi, 4e jour de la fête d'Ammon :

Pain *ba*	(à 20)	miches	5
Pain *ba*	(à 30)	—	15
Pain *ba*	(à 40)	—	30
Pain *posen*	(à 20)	—	70
Pain *ta-hat*, etc.		—	100
Pain *ta* , etc.		—	100
Pain *ta* , etc.		—	50
Shaïba		—	5
			375[1]
Total, pains *divers* des divines offrandes			375

Voici maintenant un compte de volaille :

Oie grasse	1[2]
Oie vivante	1
Oie *terp*	1
Oie *sar*	1
Oie *sat*	1
Pigeon (?)	1
Oie *tesher*	10
	16
Total, oies diverses	16

1. Dümichen, *Kalender-Inschriften*, pl. XVI, B.
2. Dümichen, *Kalender-Inschriften*, pl. VI, l. 22 et sqq.

Il en est de même pour le bétail :

Vaches	2[1]
Génisse	1
Bouvillon	1
Bœufs	10
	14
Total, bœufs divers	14

La conséquence à tirer de ces exemples, que je pourrais multiplier, est manifeste. Il n'y a pas lieu d'insister.

Chalon-sur-Saône, le 25 janvier 1869.

1. Dümichen, *Kalender-Inschriften*, pl. XX, l. 20 et sqq.

QUELQUES REMARQUES

SUR

LE RÔLE DES DÉTERMINATIFS[1]

Les déterminatifs, qui nous montrent si souvent l'image de la chose, juxtaposée à l'expression graphique du nom, ont remplacé pour nous, dans une certaine mesure, les vocabulaires perdus de la langue égyptienne. Lors même qu'ils ne sont pas figuratifs, et alors qu'ils ne nous donnent pas les valeurs précises, tout au moins ils nous indiquent la classe à laquelle appartiennent les mots nouveaux que nous rencontrons. De telle sorte qu'il a été possible, sans les comprendre exactement, de tirer des textes hiéroglyphiques des renseignements exacts, souvent d'une grande importance.

Aucune autre écriture n'offre le même avantage; aussi les erreurs possibles, sur les textes phéniciens par exemple, sont-elles beaucoup plus considérables que celles que peuvent commettre les égyptologues travaillant sur le terrain de leur spécialité. On ne prendra jamais un tableau égyptien des redevances dues à un temple pour un traité d'alliance

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 55-56.

entre deux villes. Si des divergences se manifestent entre des interprètes sérieux, elles porteront uniquement sur les détails. Pour ce motif, il arrive souvent qu'on est dans l'impossibilité d'analyser un texte de manière à en donner une traduction satisfaisante; mais, dans ce cas, le traducteur reconnaît son impuissance; s'il propose une version quand même, il n'ignore jamais qu'elle n'est pas certaine.

Parmi les difficultés de détail qui, fort heureusement pour les investigateurs curieux, nous arrêtent encore, il en est qui tiennent au système de l'écriture. Ce système n'imposait pas une régularité constante; les scribes pouvaient se laisser aller à leurs caprices et, par exemple, écrire ou ne pas écrire les déterminatifs, admettre des superfétations ou des abréviations dans l'expression phonétique des mots, déplacer les signes, employer les déterminatifs d'une manière abusive, c'est-à-dire appliquer le déterminatif d'une idée à une idée toute différente exprimée par le même mot, etc.

On conçoit que ces caprices sont une cause de sérieux embarras pour les traducteurs : toutefois, il n'est pas impossible de surmonter la difficulté, tant les ressources dont l'abondance des textes publiés nous a rendus maîtres sont grandes.

Mais il est un emploi régulier des déterminatifs sur lequel il me paraît utile de dire quelques mots. Je veux parler des cas dans lesquels les déterminatifs ne doivent pas être considérés comme attachés au mot qu'ils suivent, c'est ce qui arrive lorsqu'ils déterminent une idée exprimée par un groupe de mots. Par exemple, dans l'expression , *celui qui combat les crocodiles*, il est aisé de voir que le déterminatif , qui suit le mot *crocodiles*, n'a aucune relation spéciale avec ce mot, mais qu'il s'applique à l'idée exprimée par l'ensemble de la phrase. Ceci nous explique pourquoi le déterminatif est quelquefois

placé après des pronoms. En voici un exemple emprunté à la stèle d'Entef, au Louvre :

Ne distinguant pas celui qui ignore de celui qui sait.

Le même document nous fournit aussi l'expression 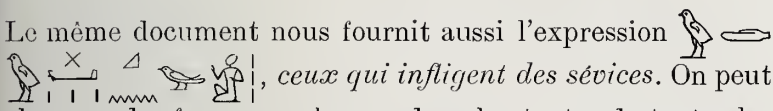 , *ceux qui infligent des sévices.* On peut observer des formes analogues dans les textes de toutes les époques; ceux du temps des Lagides qu'a publiés M. Dümichen en offrent quelques exemples.

Lorsqu'un mot est susceptible d'emplois divers, on conçoit qu'à chacun de ses emplois peut être appliqué un déterminatif particulier; il en est de même quand il s'agit des particules, qui, par leur nature, représentent les mots auxquels elles sont attachées. Tel est le cas du groupe , dont mon pénétrant ami M. Goodwin a bien déterminé la valeur dans ce journal[1]. Ce mot signifie, comme l'a établi mon confrère : *quel qu'il soit, quelconque, quiconque, n'importe lequel, tutti quanti.* Avec le déterminatif , il emporte bien l'idée de *n'importe quel maléficiateur*, mais cette spécialité d'idée disparait dans tous les autres cas, et alors le déterminatif varie. Il fallait un nombre suffisant de variantes pour mettre les investigateurs sur la voie du véritable emploi du mot.

Mais l'application de la règle nous permet, à elle seule, d'arriver à l'explication d'un autre groupe embarrassant employé dans les formules magiques des Papyrus de Leyde; c'est le groupe , en lettres coptes ⲛϥ-ⲧ. Voici quel-

1. *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1868, p. 89.

ques phrases dans lesquelles il intervient : « N'ouvrez pas vos bouches, ne recevez pas la bave dangereuse

de l'ennemi, celui-ci, mort, morte, quelconques.

« Vomissez ce que vous avez reçu de choses malfaisantes

de l'ennemi, celui-ci, mort, morte, quelconques.

O ennemi celui-ci, mort, morte, adversaire mâle,

adversaire femelle, etc.

Ces formules font partie de conjurations destinées à guérir magiquement les maux de tête. C'est à cette espèce de mal que le conjurateur s'adresse en l'appelant , *ennemi, celui-ci, cet ennemi que j'ai là devant moi.* Je reconnais ici le démonstratif , copte ⲛⲁⲓ, que le scribe a tenu à caractériser de la même manière que, dans certains cas, il a caractérisé l'expression *quelconques* en la déterminant aussi par le signe de la mort. Les Égyptiens croyaient à la possession par les esprits; ils attribuaient les maladies à des causes de cette nature; les

1. *Papyrus hiératique de Leyde*, 348, *revers*, pl. 152, VII, 3.
2. *Papyrus hiératique de Leyde*, 348, *revers*, pl. 152, VII, 6.
3. *Papyrus hiératique de Leyde*, 348, *revers*, pl. 151, IV, 3.

esprits ou revenants conservaient leur sexe; aussi la formule s'adresse à la fois aux *morts* et aux *mortes*, et par surcroît de précaution, à l'universalité des êtres qui ont pu causer le maléfice.

Ainsi donc, ni ni 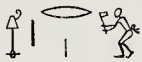 ne représentent des génies malfaisants, autrement que comme particules pronominales et en vertu de leur connexion avec des mots ayant cette signification.

Chalon-sur-Saône, le 25 janvier 1869.

CHETHAM'S LIBRARY

RAPPORT DE F. CHABAS

SUR LES

MONUMENTS ÉGYPTIENS

DE LA COLLECTION DE BOLOGNE[1]

AVVERTENZA

Il chiarissimo archeologo cav. Chabas, passando per Bologna nello scorso settembre, vi si soffermò parecchi giorni per esaminare la collezione dei Monumenti egizii, che el Municipio possiede nell' Archiginnasio, rimanendo ammirato della copia e importanza di essi, non che sorpreso del luogo e del modo ond' è tenuta si prezioza suppellettile scientifica. Partiva col desiderio di studiarla altra volta

1. Publié dans la *Rivista Bolognese*, 1870, 4e année, 1er fascicule. La *Rivista Bolognese* est devenue très rare, et le tirage à part que Chabas avait fait faire de cet article à petit nombre n'a jamais été mis dans le commerce. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Eugène Revillout, qui a bien voulu recopier sur l'exemplaire qu'il a en mains les trois pièces que nous publions ci-contre : 1° l'*Avvertenza* de l'éditeur italien; 2° la lettre d'envoi de Chabas au chevalier Luigi Frati, bibliothécaire de la municipalité de Bologne; 3° la Note du même sur les monuments du Musée. Le titre que nous donnons à cet ensemble est celui même que Chabas avait écrit de sa main sur la couverture de l'exemplaire de M. Revillout. — G. M.

con maggior agio di tempo, e con quelle comodità ch' erano a ripromettersi dalla conveniente collocazione e sistemazione di essa, a cui sperava si sarebbe provveduto nella circostanza del venturo Congresso preistórico, speranza che, per quanto ci consta, non manca di fundamento. Ciononostante ci piace di rendere di publica ragione il seguente Rapporto sull' importanza della Collezione suddetta, che l'illustre scienziato inviava non ha guari al bibliotecario municipale dott. Lodovico Frati, persuasi che l'autorevole voce di giudice cotanto competente non potrà che giovare all' adimpimento di un voto da lungo pezzo richiamato da quanti hanno en amore le scienze e le arti.

Chalon-sur-Saône, 20 décembre 1869.

« Monsieur le Chevalier,

» Malgré tout mon zèle et toute mon activité, je n'ai pu terminer plus tôt l'examen de mes notes de Bologne et rédiger le petit rapport que je vous avais promis. Je ne suppose pas que vous m'ayez taxé de négligence et d'oubli. Dans le fait, je n'ai pas cessé d'avoir présent à l'esprit l'accueil bienveillant que j'ai reçu de votre part; mais j'ai voulu que mes remerciements soient intimement liés à mes observations sur la collection bolonaise. Aujourd'hui je viens vous les exprimer, en vous adressant la note ci-jointe, dont les conclusions tendent à la réorganisation du Musée de votre ville. S'il existe à Bologne une Société scientifique, ou une Académie, vous jugerez peut-être utile d'intéresser ce corps savant au succès de la démarche. Dans ce cas, il conviendrait de faire traduire en italien ma notice, et d'en donner connaissance en séance publique; la Société, si elle le juge à propos, pourrait ensuite en voter la communication

à l'administration municipale, en la corroborant de son avis favorable.

» Dans une note de cette nature, je n'ai pu introduire que des considérations générales. J'ai passé sous silence tout ce qui tient à la technicité de la science égyptologique. Je me propose de publier avec détails les résultats de mes études sur vos monuments; vos deux papyrus auront la priorité[1]. Je voudrais publier le texte du deuxième, la lettre de 27 lignes, numérotée 44 sur le cadre de glace. Pour cela, il me faudrait une photographie du papyrus, en demi-grandeur de l'original à peu près. Seriez-vous assez bon pour me faire ce travail, à mes frais, bien entendu?

» Je voudrais deux épreuves, par précaution (sur papier). Je les fac-similerai ensuite en autographie pour ma publication, qui donnera la traduction complète du document. Cette publication fera connaître aux savants la collection bolonaise; elle amènera certainement quelques visiteurs lors du Congrès des sciences préhistoriques, qui doit se tenir en 1870 à Bologne. Combien il serait à désirer que la réorganisation que je conseille soit alors réalisée.

» S'il n'y a pas obstacle à ce que la photographie du papyrus me soit adressée, je vous demanderai encore un service; ce serait de me calquer la ligne écrite au verso du manuscrit; c'est l'adresse de cette missive, vieille de trente-trois siècles.

» Parlant à un homme dévoué à la science, je perds, vous le voyez, toute discrétion. Pour m'excuser de cette importunité, je ne puis que vous offrir mes services pour toutes les éventualités du classement de ces monuments, et notam-

1. Ils ont été publiés par Chabas dans la troisième série de ses *Mélanges égyptologiques*. L'un a paru sous le titre : « Une lettre missive du XIVe siècle avant notre ère », en septembre 1870, tome Ier, p. 226 et suiv. L'autre a paru en septembre 1873, dans le tome II, p. 140 et suiv., sous le titre : « Le grand Papyrus de Bologne ». — E. Revillout.

ment pour la rédaction d'un catalogue[1], quand il sera temps.

» A l'expression de ma gratitude envers vous, Monsieur le Chevalier, je dois ajouter celle de mes sentiments de reconnaissance envers Monsieur le Syndic de la ville. Soyez assez obligeant pour être auprès de lui mon interprète en cette circonstance.

» Veuillez agréer, Monsieur le Chevalier, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

» F. Chabas. »

NOTE SUR LA COLLECTION ÉGYPTIENNE DE BOLOGNE

Il existe dans le palais de l'*Università antica*, à Bologne, une importante collection d'antiquités égyptiennes, jusqu'à présent fort peu connue, ou, pour parler plus exactement, tout à fait inconnue, même du petit nombre de savants adonnés à l'égyptologie.

En septembre 1869, chargé par le Ministère de l'Instruction publique de France d'étudier les monuments égyptiens existant dans les musées d'Italie, j'eus l'occasion de visiter la collection de Bologne. Malheureusement, je ne m'étais

1. En publiant, dans le tome II de la 3e série de ses *Mélanges* (p. 140 et suiv.), « le grand Papyrus hiératique de Bologne », Chabas a dit lui-même que ce catalogue avait été « rédigé avec soin par M. F. Rossi, égyptologue attaché à la conservation du Musée égyptien de Turin » ; il ajoute en note : « Le travail de M. Rossi a été imprimé en 1871, à Bologne, dans *Cataloghi del Museo civico di Bologna*, petit in-folio, typographie royale ». — E. Revillout.

pas douté de la richesse des matériaux d'étude que j'allais rencontrer dans cette ville, et par suite je n'avais pas disposé mon itinéraire pour y séjourner longtemps. Si, dans le court espace de quatre jours, j'ai réussi à copier un certain nombre de monuments et à prendre une idée sommaire du reste, c'est grâce à l'extrême obligeance que j'ai rencontrée auprès de M. le chevalier Frati, à qui je suis heureux d'offrir ici l'expression de ma gratitude.

L'inspection de la collection de Bologne a excité en moi une double surprise : d'une part, j'avais à m'étonner de la richesse de ce musée ignoré, et, d'un autre côté, je n'étais pas moins impressionné de la défectueuse installation dans laquelle on le[1] laisse s'altérer. C'est ce double motif, le dernier surtout, qui m'a porté à devancer mon rapport au Ministère français et les publications pour lesquelles j'ai recueilli à Bologne des éléments importants, et à rédiger cette courte note, avec l'espoir qu'elle déterminera l'adoption de mesures conservatrices, qui sont, à mon avis, de la plus grande urgence.

Cette collection provient de la même origine que celle de la galerie de Florence; l'une et l'autre ont été recueillies, il y a environ quarante-cinq ans, par M. I. Nizzoli, chancelier du consulat général d'Autriche, en Égypte.

Mais la collection de Florence est connue des savants et des voyageurs; exposée dans un local commode et convenablement cataloguée par M. le professeur Migliarini, elle est aujourd'hui l'une des attractions de la nouvelle capitale de l'Italie. Il en est tout autrement de celle de Bologne, qui, cependant, l'emporte sur son aînée, en ce qu'elle possède des papyrus hiératiques de la meilleure époque.

Une partie des monuments égyptiens de Bologne est seule exposée à la vue du public. Ce sont les monuments de

1. *Le* est une correction de la main de Chabas. Le texte imprimé porte « les ». — E. R.

pierre de dimensions un peu considérables. Le local qui leur est affecté est un couloir servant de corridor et de vestibule à quelques-unes des salles de la Bibliothèque communale. Ce couloir n'est pas fermé du côté de la cour du palais; rien n'y abrite les monuments contre l'humidité et contre les transitions de température ; aussi certaines pierres, qui sont éternelles sous le ciel d'Égypte, commencent-elles à se dégrader et à s'effriter sous l'influence de l'air. Déjà l'un des monuments les plus importants a perdu la plus grande partie de sa légende. Dès qu'elle aura tout à fait disparu, ce qui ne peut tarder à se produire, il n'aura plus aucune valeur.

J'ai étudié dans ce local vingt-quatre stèles, avec scènes ou inscriptions, six statues ou groupes, un pilier quadrangulaire à légendes, et un coffre de pierre contenant une série de quatre vases.

L'une des stèles date de l'époque des pyramides (3000 ans avant notre ère) : elle contient des noms, des formules, et surtout une longue liste d'offrandes, présentant de l'intérêt; elle se composait de deux pierres superposées, qu'on a séparées et marquées d'un numéro différent, comme s'il s'agissait de deux stèles. J'ai laissé des notes pour les faire réunir.

Deux autres monuments sont datés par des cartouches royaux : ils ont par conséquent une valeur spéciale. Le premier, qui est du règne de Ramsès II (1400 ans avant notre ère), contient une prière funèbre en faveur de Pers-nefer, basilicogrammate de la table royale. Le monument donne encore à ce personnage les titres d'officier des pains (le *grand panetier* de la Bible), de gardien de l'aire royale et de premier lieutenant du roi. Ces titres montrent bien la haute importance qu'avaient en Égypte les fonctionnaires attachés à l'approvisionnement des cuisines pharaoniques.

L'autre monument est une statue assise, ayant par devant Osiris et les emblèmes d'Isis et de Nephthys. Il est dédié

à Khonefer, autre scribe de la table; sur ses genoux, deux cartouches montrent qu'il était au service de Ménephtah Ier, fils et successeur du grand Ramsès (XIIIe siècle avant notre ère).

Presque toutes les stèles ont de l'intérêt au point de vue épigraphique; quelques-unes se recommandent par le mérite des scènes qu'elles représentent, parmi lesquelles je citerai : le mesurage des grains, de belles scènes d'agriculture, un tableau représentant un Égyptien à cheval, ce qui est fort rare sur les monuments de bonne époque. L'usage était d'aller en char.

Une belle statue calcaire offre les traits d'un fonctionnaire de l'ordre sacerdotal, nommé Amenmès. C'est la légende de ce monument que j'ai signalée comme détruite en partie, par suite de l'altération de la pierre. Des hiéroglyphes qui entouraient la base, il ne reste plus que le nom curieux Resep (sans doute le père ou l'aïeul d'Amenmès). Ce nom est celui d'un dieu emprunté par l'Égypte au panthéon antique de l'Arabie, sa voisine. M. de Vogüé l'a rencontré aussi dans diverses inscriptions syriennes. Il est fort rarement employé comme nom d'homme en Égypte.

J'aurai l'occasion de réunir dans une publication spéciale les données que j'ai recueillies dans l'étude de cette partie de la collection; j'ai hâte de passer à la portion, selon moi, la plus précieuse, comprenant les stèles de petites dimensions, les statuettes funéraires, la série des dieux, les amulettes, les scarabées, les papyrus, etc. Ces précieux monuments sont entassés dans un grenier, sans air et sans lumière. Aussi, l'œuvre de destruction s'y accomplit-elle avec plus de rapidité que dans le couloir du premier étage. Déjà certaines traces de piqûre sont visibles sur les papyrus; les bois et les cartonnages s'écaillent, les stèles et les statuettes de pierre se fendillent. J'en ai remarqué une surtout dont la pierre s'est clivée dans le sens de sa stratification et par minces couches ; c'est un monument définitivement perdu.

L'étude, même sommaire, des antiques qui garnissent ce grenier est rigoureusement impraticable; il faut, pour voir un objet quelconque un peu distinctement, le sortir sur le palier, puis, si l'on veut le dessiner ou y prendre des notes, le descendre au premier étage, dans une des salles de la Bibliothèque. Une manœuvre aussi compliquée exige beaucoup de temps et impose un grand embarras à Messieurs les officiers de la Bibliothèque. Après avoir constaté la richesse du dépôt et reconnu la nécessité d'attendre, pour l'étudier, des circonstances plus favorables, j'ai concentré mon attention sur deux pièces qui m'ont paru tout à fait capitales, bien qu'elles ne soient pas les seules d'un grand intérêt.

Ce sont deux manuscrits de superbe écriture hiératique, datant de cette florissante époque de l'histoire d'Égypte, qu'on nomme le temps des Ramessides, à cause d'un grand nombre de Ramsès, qui occupèrent le trône depuis le siècle qui a précédé Moïse jusqu'à celui de Shishak (Sésac de la Bible). Ces deux papyrus sont heureusement très bien garantis dans des cadres de glace.

Le premier, qui n'est pas complet, comprend encore onze pages d'écriture au recto et au verso. C'est une collection de lettres échangées entre des fonctionnaires de divers ordres, et aussi entre d'autres personnages. Toutes ces missives sont excessivement brèves : ce sont, de la part des supérieurs, des ordres et des instructions sur des sujets variés, et, de la part des inférieurs, des comptes rendus de leur conduite et des protestations de zèle. On y trouve une foule de particularités intéressantes, en ce qu'elles se rattachent à l'histoire, et y apportent un contingent de renseignements précieux. On y voit notamment que l'Égypte avait alors d'intimes relations avec la Syrie, la Palestine et la Phénicie, et y envoyait des employés d'administration. Introduits dans le Panthéon égyptien par le chef de la XIXe dynastie, Séti Ier, le dieu Set et sa forme énergique Sutekh avaient conservé leur place à côté d'Ammon et de

Phra; les lettres du Papyrus de Bologne donnent des preuves multipliées de ce fait, qui se rattache aux relations de l'Égypte avec l'Asie antérieure.

Enfin, parmi les points les plus intéressants, je mentionnerai encore l'envoi d'un officier supérieur de remonte (un *katjen* de cavalerie) à Paari, ville de l'occident de la Basse-Égypte, qui nous est connue, ayant été le théâtre d'un fait considérable. C'est par cette ville que l'Égypte fut envahie par la coalition des Libyens et des peuples de la Méditerranée, sous le règne de Ménephtah Ier Hotep-hi-ma. On voit à cette occasion apparaître, pour la première fois, sur le théâtre de l'histoire, les Sardiniens, les Sicules, les Étrusques et les Achéens ou Grecs.

Or, le Papyrus de Bologne date précisément du 9 Athyr de l'an 8 du même Pharaon; c'est donc maintenant un document contemporain de ces remarquables événements. Il est assez curieux d'observer que les Sardes, les Sicules et les Toscans, aujourd'hui réunis sous le sceptre de S. M. le roi d'Italie, sont les corps de nation dont les noms ont aujourd'hui la date la plus ancienne parmi les peuples de l'Europe.

A défaut de la date écrite, il n'existerait aucun doute pour les égyptologues sur l'âge de ce papyrus; mais cette date, nettement exprimée au verso du rouleau, et certainement lorsque le papyrus a été achevé et placé dans la bibliothèque de son propriétaire, est une preuve que même[1] les personnes étrangères à la science ne sauraient contredire. Sous ce rapport, le grand Papyrus de Bologne ne fait que confirmer des vues universellement acceptées, à propos des documents du même ordre qui existent à Londres, à Leyde et ailleurs, mais dont aucun n'est aussi clairement daté.

Si ce grand papyrus n'est qu'une copie de correspondance,

1. *Même* est une addition de la main de Chabas. — E. R.

celui dont il me reste à parler, quoique beaucoup plus court, est au contraire une lettre missive en original. Il consiste en une page d'écriture superbe, ayant vingt-sept lignes; le papyrus était roulé sur lui-même et formait vingt-cinq plis, que des éraillures[1] de la substance ligneuse rendent encore visibles; l'ayant roulé, on l'avait ployé en deux, ce qui a occasionné une éraillure[1] longitudinale un peu plus forte. L'adresse était écrite sur le pli extérieur, de manière à être lue facilement. Sous cette forme, il avait été lié et scellé, puis expédié soit par occasion, soit par le service des *porte-lettres,* qu'on trouve mentionnés dans divers documents égyptiens.

La lettre est écrite par le scribe de la table Bakenammon à son père le prophète Ramessu, d'Hermopolis. Bakenammon rend compte de diverses missions dont l'a chargé son père, notamment de la recherche d'un employé fugitif, d'origine syrienne, dont la mère était d'Arad. Nous savions déjà que la justice égyptienne était rigoureusement observatrice des formes légales, même lorsqu'il s'agissait des esclaves; la lettre du Papyrus de Bologne confirme ce fait de la manière la plus éclatante; les démarches et les insuccès de Bakenammon dans ses sollicitations auprès des fonctionnaires publics sont véritablement curieuses à lire.

Ce papyrus est à peu près de la même époque que le premier; il n'y a pas de date, mais le nom de Ramsès II, qui y est cité, prouve suffisamment qu'il a été écrit par un fonctionnaire de ce Pharaon, ou de son successeur Ménephtah. Le type graphique ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Ces deux documents ont été donc écrits il y a tout près de trente-trois siècles; assurément, ce sont de précieuses reliques.

Je n'ai pu étudier les autres papyrus étalés sur les parois du grenier; j'y ai reconnu cependant des manuscrits funé-

1. Correction de Chabas. L'imprimé porte « écaillures ». — E. R.

raires d'une beauté rare; nul doute que la science n'ait à faire là une précieuse récolte.

Ma notice est nécessairement fort incomplète; elle suffira, je l'espère, pour faire comprendre le mérite de la collection égyptienne de Bologne. Il y a lieu de remarquer, à ce propos, qu'aujourd'hui cette collection n'a pas seulement une grande valeur pour la science; elle représente aussi une valeur vénale considérable.

Depuis la création du service officiel des fouilles et du Musée de Boulaq, l'Égypte a presque complètement cessé d'approvisionner les musées de l'Europe. Des peines sévères frappent les fouilleurs fellahs; si, par hasard, quelques objets échappent à l'accaparement du gouvernement égyptien, ils acquièrent pour les amateurs qui se les disputent des prix exorbitants. La collection de Bologne, estimée aux prix des dernières ventes publiques faites à Paris, prix de beaucoup dépassés, représente un capital considérable. Elle mérite donc à double titre l'attention éclairée du corps municipal de Bologne. Il est urgent de la préserver des détériorations qui l'atteignent déjà. Il n'y a pas un instant à perdre pour en ordonner le classement dans une salle saine, bien éclairée et bien disposée pour l'étude. Ce sera à la fois faire acte de bonne administration et d'intelligent dévouement aux intérêts de la science.

SUR

UN VASE DU MUSÉE DE TURIN[1]

Parmi les objets curieux que j'ai eu la facilité d'examiner dans la belle collection égyptienne du Musée de Turin, se trouve un vase d'albâtre oriental, dont la figure est reproduite ci-contre. Sur la panse est inscrite la légende hiéroglyphique, qui se lit sans difficulté : *Le dieu bon, Men-Kheper-Ra, donnant la vie. Vases 9.*

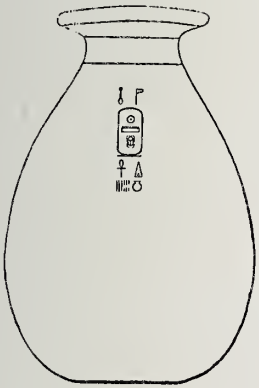

Lorsqu'il m'a été présenté, ce vase était encore hermétiquement clos, au moyen d'une bouchon de la même matière, peu épais, plat par dessus, et légèrement concave par dessous, c'est-à-dire à la face qui pénétrait dans le goulot.

L'indication de neuf ☉ me donna à penser que le vase avait été calibré pour servir de mesure, de telle sorte que la neuvième partie de sa contenance devrait correspondre à une unité de mesure égyptienne.

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 122-123

M. le professeur Rossi, chargé de la conservation du Musée Égyptien, voulut bien me faciliter l'élucidation de ce point intéressant. Le vase fut descellé et trouvé plein d'une substance aromatique, formant une masse tenace, qu'il fut assez difficile de détacher des parois.

Le vide ne fut pas parfaitement obtenu; toutefois, les croûtes restées adhérentes aux parois intérieures ne représentent que quelques centilitres au plus.

Mesurée au moyen de l'eau, la capacité du vide se trouve de 3 litres 675; en ajoutant 4 centilitres $\frac{1}{2}$ pour le couvercle et pour la substance non détachée, on aurait 3 litres 72 centilitres pour contenance maximum du vase; la neuvième partie de cette quantité, soit 41 centilitres $\frac{1}{3}$, est la contenance de l'unité de mesure dont on a dû se servir pour calibrer le vase.

Le signe ⲟ est le figuratif de toute espèce de vases; nous ne pourrions y reconnaître le *hin* (ⲟ) qu'autant que la capacité eût coïncidé avec ce que nous savons de cette dernière mesure; mais il en est tout autrement, car le *hin*, ainsi que je l'ai démontré[1], contient 45 centilitres $\frac{1}{2}$ ou 46 centilitres.

Nous ne connaissons pas suffisamment le système des mesures en usage dans l'ancienne Égypte, pour apprécier théoriquement la question; c'est l'observation seule qui pourra nous en donner la solution. Si d'autres vases d'indications de contenance existent dans les musées, il convient de les mesurer avec soin; la comparaison des résultats obtenus servira de guide pour la détermination des unités de mesure.

Il est toutefois une remarque à faire ici; c'est que les Égyptiens ne paraissent pas avoir été de fidèles observa-

1. *Détermination métrique de deux mesures égyptiennes de capacité*. Chalon, 1867[, reproduit au t. III, p. 77-93, de ces *Œuvres diverses*].

teurs de l'exactitude rigoureuse; la précision mathématique était étrangère à la disposition symétrique de leurs monuments, et, qui plus est, à la confection de leurs instruments de mesurage; les coudées qui nous restent ne concordent entre elles que très imparfaitement, et les vases-mesures, à légendes certaines, n'ont pas une régularité plus grande.

Il pourrait donc se faire que le vase précieux, ayant appartenu à l'un des plus grands pharaons de l'Égypte, n'ait été compté pour neuf mesures que par la raison qu'il en contenait plus de huit. Ce serait alors un vase compté pour *9 hin* d'aromates, quoiqu'il n'en contînt qu'un peu plus de huit.

Ce vase ne nous fournit par lui-même, quant à présent, aucune formule nouvelle concernant les mesures égyptiennes. Mais, je le répète, il y a intérêt à multiplier les évaluations de ce genre, dont les éléments pourront être rencontrés sur d'autres vases égyptiens.

La substance aromatique se composait de deux parties intimement mêlées, savoir : des grumeaux croûteux gris de nuance plus ou moins foncée et d'une matière pulvérulente blanchâtre; l'odeur est celle de la garance; mais lorsque la substance brûle, elle répand une odeur assez agréable de bitume ou de résine et d'encens. Elle s'enflamme facilement et flambe à l'instar du bitume; c'est sans doute l'un des aromates qui étaient en usage dans les temples de l'Égypte, et dont les publications de M. Dümichen nous ont procuré les recettes. Malheureusement la légende hiéroglyphique ne nomme pas la matière contenue dans le vase, et l'analyse chimique est impuissante pour déterminer les éléments qui entraient dans sa composition.

Chalon-sur-Saône, le 15 avril 1870.

Examen d'une matière désignée sous le nom de parfum de l'ancienne Égypte, par M. Péreonne[1]

Le fragment de cette matière que j'ai eu à ma disposition me paraît provenir d'une masse qui, à l'origine, paraît pâteuse et suffisamment molle pour que la compression ou son simple poids lui ait fait prendre la forme aplatie. La surface est rugueuse et d'une couleur chocolat; la cassure en est fibreuse, tandis que la partie la plus centrale est blanche et de cassure d'apparence résineuse. Cette matière s'enflamme très facilement à l'aide d'une bougie, et elle brûle en répandant une odeur peu agréable, analogue à celle de la combustion des corps gras. Elle donne d'abord une masse charbonneuse boursoufflée, qui se transforme ensuite en une cendre très blanche, ayant une réaction alcaline. L'odeur aromatique de ce parfum (dans lequel on reconnaît facilement celle des résines des thérébinthacées) ne se perçoit bien que quand, la matière grasse ayant été détruite, c'est la matière résineuse qui se consume à son tour.

Après plusieurs essais préliminaires, la composition de cette matière a été déterminée au moyen de traitements successifs par le chloroforme et l'alcool bouillants. Chacun de ces véhicules a isolé une matière résineuse particulière, qui, ramollie par une légère chaleur, présente l'odeur de l'oliban ou encens, pour celle obtenue par le chloroforme, et l'odeur de la myrrhe, pour celle obtenue par l'alcool.

Le résidu épuisé par le chloroforme et l'alcool ne cède rien à l'eau; il brûle très facilement, en donnant une abondante cendre blanche, qui ne renferme que de la chaux. La combustion est accompagnée d'une odeur aromatique assez faible et dans laquelle j'ai constaté l'odeur de benjoin.

Bouilli avec de l'acide chlorhydrique étendu d'eau, ce résidu se liquéfie sans effervescence, et, par le refroidissement, la liqueur

1. Cette note a été publiée dans la *Zeitschrift*, 1870, p. 152. Elle avait été rédigée par M. Péreonne, pour compléter la notice de Chabas qu'on vient de lire.

est recouverte d'une couche de matière grasse, molle et colorée, tandis que la chaux se trouve en dissolution.

D'après ces expériences, je dois conclure que ce parfum a été obtenu en faisant une pâte avec de l'huile ou un corps gras liquide quelconque, et un mélange de chaux, d'oliban et de myrrhe, mélange qui aurait été additionné d'une petite quantité de benjoin.

Dans ce mélange, la chaux saponifie bientôt la matière grasse, de sorte qu'au bout d'un temps assez court, la masse est constituée par un savon calcaire, dans lequel se trouve incorporé d'une manière intime le mélange des résines odoriférantes. La matière grasse du savon calcaire doit servir de combustible, tandis que la chaux, par sa masse, doit empêcher la matière de devenir trop molle par la chaleur et de couler pendant la combustion.

La composition de ce parfum, telle que je l'ai trouvée et que je viens de la décrire, vient de m'être confirmée par un étudiant en pharmacie de l'École égyptienne. D'après lui, ce parfum est très connu en Égypte, et même très commun chez les fellahs. Il se prépare absolument, comme je viens de le dire, et il est habituellement sous la forme d'une masse allongée, aplatie, ayant à peu près la forme d'un biscuit. Il porte le nom égyptien que voici بخور بر, qui se prononce *boukhourre-bare,* ce qui signifie parfum du bord ou d'Arabie.

SUR UNE

STÈLE DU MUSÉE DE TURIN[1]

Le Musée égyptien de Turin est, comme on le sait, l'un des plus riches de l'Europe en monuments importants. Après en avoir fait l'expérience personnelle, j'éprouve une véritable satisfaction à reconnaître ici qu'à l'attraction puissante de la collection scientifique, vient se joindre celle qu'exerce l'extrême obligeance de MM. les Officiers du Musée. C'est un devoir pour moi d'offrir à M. le Professeur Rossi mes remerciements pour les facilités qu'il m'a procurées pendant les quinze jours d'étude que j'ai consacrés à la collection égyptienne de Turin, lors de ma mission en Italie, en 1869.

Au nombre des monuments assez nombreux dont j'ai pu copier les inscriptions, se rencontre une stèle qui contient des mentions fort intéressantes. Je ne connais aucun autre texte dans lequel on trouve aussi minutieusement détaillées les félicités que les anciens Égyptiens sollicitaient des dieux pendant la durée de leur vie sur la terre, et dont ils demandaient la continuation pour leur existence d'outre-tombe. A ce point de vue, j'ai pensé que l'explication de ce monument serait bien accueillie par les lecteurs du journal égyptologique de Berlin.

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 161-165.

La stèle dont il s'agit est actuellement placée dans le vestibule des deux salles du Musée, à l'étage supérieur. Elle porte le n° 33.

Elle a été érigée par un scribe royal (βασιλικὸς γραμματεύς), nommé Paï, fils de Eïhui. Je dis *par* et non pas *pour*, car les vœux de longévité et les autres souhaits exprimés dans l inscription ne peuvent concerner qu'un vivant. Cependant, dans un des trois passages où se rencontre sa légende, Paï est qualifié de , c'est-à-dire de *dit juste* ou *dit véritable;* mais on a reconnu que cette qualification habituelle des défunts s'appliquait aussi à des vivants. La stèle que j'étudie est une nouvelle preuve de ce fait.

A défaut de cartouche et de toute autre mention caractéristique, il est impossible d'apprécier la date de cette stèle. D'après le style des légendes, la sobriété des formes orthographiques et le type de l'écriture, il est à présumer que ce monument date de la bonne époque pharaonique. Je le crois plutôt antérieur que postérieur à la XXVIe dynastie. Le texte présente néanmoins quelques fautes, qui proviennent de l'inadvertance du graveur, comme par exemple pour [1].

Nous avons dit que le dédicateur Paï était un scribe royal. Il était très fier de ce titre et tenait beaucoup à n'être pas confondu avec les fonctionnaires *ad honorem*. L'insistance apportée sur ce point par la légende de ce personnage est en elle-même un fait curieux et instructif.

Cette légende se rencontre trois fois sur la stèle. Au deuxième registre, où la forme est la plus simple, on lit :

Osiris scribe effectif Paï.

1. La marque féminine est déplacée pour mieux carrer le groupe. Ce déplacement ne constitue ni une faute ni une irrégularité.

Au premier registre, où elle est la plus détaillée, il y a :

Scribe royal de son maître, scribe royal effectif du maître

des deux mondes.

Enfin, à la dernière ligne de l'inscription du troisième registre, la variante donne :

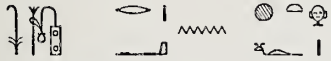

Scribe royal effectif de la présence.

Il semblerait que la fonction de scribe royal ne supposât pas toujours un emploi au service direct du pharaon. Ce fait a déjà été entrevu. Le titre de *scribe* s'obtenait à la suite d'études spéciales, d'inscriptions dans des établissements d'instruction; il était consacré et constaté par un titre, par une espèce de diplôme, donnant accès aux emplois publics. L'écrivain du Papyrus Anastasi I revendique la légitime possession de ce titre et se défend énergiquement contre le reproche qui lui était fait d'être un scribe sans école.

Mais, le titre de scribe une fois obtenu, il fallait que le titulaire fût pourvu d'un emploi, sans quoi son titre ne lui attribuait aucune fonction dans l'État.

Il est à supposer que les choses se passaient de la même manière pour les basilicogrammates; les grades de grammates, de basilicogrammates et d'hiérogrammates étaient conférés successivement, comme en France ceux de bachelier, de licencié et de docteur, et ne constituaient nullement par eux-mêmes des fonctions déterminées; ils étaient de simples tit e d'admissibilité à certains offices, de même que les grades français que je viens d'énumérer.

Mais Paï nous apprend qu'il n'était pas seulement *scribe*, mais *scribe* , c'est-à-dire *scribe de fait, scribe effectif, réel;* il n'était pas seulement *scribe royal,* mais *scribe royal de fait*, et qui plus est *scribe royal du roi*[1], et enfin *scribe royal effectif de la présence,* c'est-à-dire personnellement admis en la présence du pharaon.

La stèle est divisée en trois registres. Dans le premier, le défunt debout adresse l'adoration à Osiris, à Isis et à Horus assis, et leur présente des offrandes entassées sur une table. Une légende disposée en sept courtes colonnes verticales dit ce qui suit :

« Donner adoration à Osiris, prostration au Seigneur de
» la vérité : qu'il accorde une longue durée de vie sans re-
» vers, des années non surpassables, une sépulture excellente
» après la vieillesse, à l'occident de sa ville, à la personne
» du scribe royal, etc. »

Ces formules sont suffisamment connues pour la plupart; il est inutile d'en reproduire le texte hiéroglyphique; je citerai seulement la formule moins ordinaire :

Qu'il accorde une vie longue, sans revers en elle[2], *des années non*

à surpasser elles.

Ce dernier vœu correspond aux cent dix ans de vie que les Égyptiens étaient dans l'usage de souhaiter, comme représentant la plus longue durée d'existence que l'homme puisse atteindre sur la terre.

1. Les expressions *de son maître, du maître des deux mondes*, désignent simplement le roi.
2. En égyptien, comme en copte, ⲁϩⲉ, *vitæ tempus*, est du masculin.
3. Ce dernier membre de phrase présente quelques difficultés.

Le deuxième registre ne contient que deux scènes du culte domestique des ancêtres. Les parents de Paï y présentent des offrandes comme si ce personnage était décédé. On sait que les Égyptiens préparaient leurs tombeaux de leur vivant, et ne montraient aucune répugnance pour les images et les cérémonies rappelant le culte funéraire. Les chefs de famille recevaient pendant leur vie cet hommage de la part de leurs enfants et de leurs neveux.

Au troisième et dernier registre, la déesse Hathor, placée dans l'arbre de vie, verse l'eau vivifiante sur les mains de Paï, qui est ici comme Osiris Paï. Cette scène ne peut effectivement avoir en vue que la vie osiridienne de notre personnage.

A droite de cette scène, se trouve l'inscription de sept lignes qui contient les curieuses mentions dont j'ai parlé plus haut. Je donne le texte de toute la partie que j'ai voulu signaler à l'attention des égyptologues. On y lit :

« Royale offrande pacifique à Osiris Khent-Ament, dieu
» grand, seigneur d'Abydos, qu'il accorde

» tout ce qui paraît sur sa table au jour de chaque jour ;

» les souffles délicieux sortant de lui ;

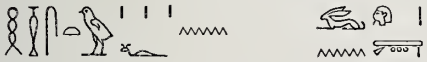

» ses faveurs pour qui est sur la terre[1] ;

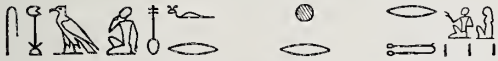

» une bonne réputation auprès des hommes ;

1. C'est-à-dire les bienfaits d'Osiris envers les humains.

» quand les années se seront écoulées ;

» stabilité dans la vie ;

» avec la joie ;

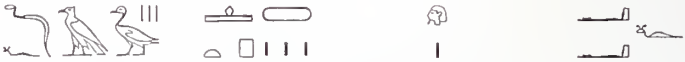

» choses exquises et aliments continuellement sur les mains ;

» une vie heureuse ;

» des provisions en face (de soi) ;

» ne rien craindre ;

» ne point prêter l'oreille à la terreur ;

» arriver à la vieillesse avec la faveur du roi ;

» les membres vigoureux ;

» sans avoir eu de maladies ;

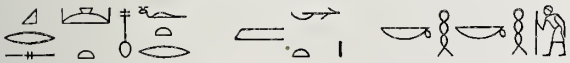

» une bonne sépulture après l'extrême vieillesse;

» arriver à la vénération;

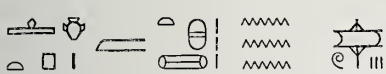

» rassasié de pain, d'eau, d'air;

» le bonheur dans le lieu du Khar-neter;

» sortir en âme vivante;

» être un Rekhi à la porte de ta demeure[1];

» prendre les offrandes qui paraissent sur l'autel d'Ounnefer,
» à la personne du scribe royal effectif de la (royale) pré-
» sence, Paï. »

Les conditions du bonheur un peu trop matériel souhaité par notre scribe sont assez complètes; une vie longue, une vigueur qui se continue jusqu'à la caducité, point de maladie, ni de troubles, ni de terreurs, la faveur des dieux et celle du pharaon, une perpétuelle abondance des choses nécessaires à l'existence; puis l'heureuse sépulture qui introduira le défunt dans une vie nouvelle, pendant laquelle les mêmes besoins seront aussi abondamment satisfaits. Mais

1. Ceci s'adresse à Osiris.

l'acte religieux de la consécration de la stèle et de l'adoration rappelle suffisamment que les besoins de l'âme et les lois de la conscience n'étaient pas laissés de côté. Paï demande d'ailleurs à laisser un bon renom parmi les hommes et à mériter le titre d'*Amkhou*, ou de *vénérable, respectable, méritoire*, qui s'obtenait par la pratique des vertus et supposait l'estime et l'affection des hommes. Paï veut aussi être, après sa mort, un *Rekhi* à la porte de la demeure d'Osiris.

Les étaient la portion intelligente de l'espèce humaine ( ). On appelait ainsi les hommes pieux, religieux. Il y avait à Thèbes une porte de l'adoration des Rekhis, qui est citée dans une des stèles de Turin[1] : un personnage y demande que *ses mains soient pures à la porte de l'adoration des Rekhis*. Ces Rekhis sont souvent figurés dans l'attitude de l'adoration. Évidemment Paï rend hommage aux principes de la vertu et de la piété.

Presque toutes les idées émises dans notre stèle, en ce qui touche le bonheur de l'homme en ce monde et dans l'autre, appartiennent à l'époque la plus reculée de la civilisation égyptienne. On les trouve dans le Papyrus Prisse et dans d'autres documents fort anciens. Pour ce motif, la date de la stèle n'aurait pour nous qu'un assez faible intérêt.

Ma traduction, découpée phrase à phrase, peut se passer de justifications analytiques. Tous les mots égyptiens sont connus. Je ferai seulement remarquer le groupe , employé dans le sens de *passer, finir*, comme dans les rubriques finales des livres égyptiens.

Chalon-sur-Saône, 15 avril 1870.

1. Voir *Papyrus Abbott*, pl. VII, l. 1.

LE PAPYRUS PRISSE

Lettre à M. le Directeur du Journal égyptologique de Berlin, à propos de la difficulté que présente la traduction de ce document[1].

Mon cher confrère et ami,

Les progrès considérables réalisés depuis plusieurs années dans la science du déchiffrement des hiéroglyphes ont frappé tous les esprits. Ils sont dus uniquement à l'abondance des matériaux d'étude mis à la disposition des disciples de Champollion. Pendant longtemps l'étude n'a été possible que dans les musées; plus tard, votre précieuse édition du *Todtenbuch* et votre *Auswahl der wichtigsten Urkunden* ont offert le premier aliment à l'analyse. Les grandes publications de la Commission prussienne, du Musée de Leyde, de Rosellini, etc., sont demeurées généralement inaccessibles au plus grand nombre.

Mais, aujourd'hui, les publications de textes se sont tellement multipliées, que les égyptologues, après avoir été privés de moyen d'étude, ne suffisent plus à la tâche; le travail d'analyse est considérablement en retard : on n'a épuisé aucune des collections anciennes; quant aux nou-

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 81-85 et 97-101.

velles, elles sont à peine effleurées. C'est suffisamment dire qu'indépendamment des textes restés inédits et qui paraîtront tôt ou tard, les richesses que nous avons en main sont loin d'avoir dit leur dernier mot, en ce qui concerne le progrès.

Mais l'avancement actuel de la science n'est pas encore tel qu'il nous soit donné d'aborder avec assurance l'explication de tous les textes, tant s'en faut. Il n'en existe guère d'assez simples pour que nous n'y soyons pas arrêtés par quelques tournures de phrases, ou au moins par quelques mots nouveaux ou employés sous des acceptions qu'on n'avait pas encore notées. Il existe d'ailleurs des compositions mystiques ou philosophiques qui nous laissent encore très peu de prise, par le motif que nous n'y sommes pas guidés par le fil d'une narration, d'une description quelconque; les pensées abstraites exprimées dans une langue étrangère sont saisies toujours avec une certaine difficulté; elles se prêtent à des interprétations vagues, et ouvrent aisément la porte à l'erreur.

Cette observation pourrait s'appliquer aussi bien aux langues modernes qu'aux langues anciennes; mais elle a une valeur bien plus considérable quand il s'agit d'une langue perdue, qui ne nous a laissé ni vocabulaires ni grammaires, et que nous reconstruisons lentement pièce à pièce. De l'égyptien nous ne connaissons pas tous les mots, et de chaque mot connu nous ignorons un grand nombre d'acceptions secondaires. A l'égard de la syntaxe, nous avons reconnu et noté un grand nombre de formes affectant les radicaux des verbes, montrant comment se comportent les sujets, les régimes, etc., comment s'expriment les interrogations, les affirmations, les négations, etc.; mais nous n'avons pas reconnu toutes les formes régulières, et nous nous trompons encore à coup sûr quand nous posons aujourd'hui, sous forme de règles, des bornes à l'observation.

Avec l'abondance de nos ressources, nous triompherons

de ces derniers obstacles; l'écrivain humoristique français qui a exprimé cette idée que *la langue égyptienne court grand risque de rester momifiée à jamais,* peut se rassurer : la langue des hiéroglyphes est sortie de ses bandelettes; elle parle déjà couramment, encore quelques années, et elle dira tout.

Ce qui éveille les suspicions des non-initiés, ce sont les lectures et les traductions contradictoires. Dans une science d'observation comme la nôtre, chacun est guidé par les textes auxquels il s'adonne spécialement; il arrive naturellement que, sans parler des erreurs qui sont toujours nombreuses, différents observateurs peuvent arriver à des résultats contradictoires. Le même groupe pourra, par exemple, être rendu par *savoir, compter, laver, mâchoire,* quatre acceptions bien constatées et parfaitement exactes, que le contexte qui les accompagne permet toujours de distinguer les unes des autres. A l'exception d'un petit nombre de difficultés spéciales au mode d'écriture, les obstacles qui nous arrêtent dans l'interprétation de l'égyptien sont communs à toutes les autres langues, que nous ne connaitrions pas complètement et dont nous ne posséderions pas le vocabulaire. S'il s'agissait de l'anglais, par exemple, nous constaterions aisément que le verbe *to break* signifie *rompre, briser, casser,* mille et mille exemples frappants prouveraient cette valeur; mais il pourrait arriver que l'on tombât ensuite sur des expressions telles que *to break one's mind, to break an opinion, to break a business, to break bulk,* etc., pour lesquelles le sens *briser, rompre,* non seulement ne convient pas, mais encore conduirait à des interprétations diamétralement opposées à la vérité, comme dans l'avant-dernier cas, par exemple, où il ne faudrait pas traduire : *rompre une affaire;* mais *mettre une affaire sur le tapis.*

Si, guidés par des textes clairs, certains observateurs sont arrivés à découvrir d'abord pour le verbe en question les sens *confier, émettre,* etc., ils pourront être fort étonnés que

d'autres affirment ceux de *rompre, briser, casser;* ceux au contraire (et ce seront les plus nombreux) qui auront reconnu ces dernières acceptions ne douteront pas que les premiers ne soient dans l'erreur; mais les dissidences ne dureront que jusqu'à ce que chacun ait montré ses textes et ses preuves, et les discussions aboutiront finalement à la constatation de sens nouveaux et à leur introduction officielle dans le vocabulaire commun.

Cette comparaison, que j'ai empruntée à la langue anglaise, aurait pu être prise dans toute autre langue : c'est l'histoire réelle d'un grand nombre de mots égyptiens, histoire qui pour la plupart d'entre eux n'est pas encore arrivée à ses derniers chapitres.

Je puis citer comme caractéristique le groupe , soit en lettres coptes ⲥϩⲣ, dont les acceptions sont particulièrement multipliées. Mes index contiennent plus de mille exemples de l'emploi de ce mot, et cependant ils ne m'avaient pas encore fourni le moyen de comprendre le titre de *Khons-pe-iri-skher*, ni le sens du quarantième péché de la confession négative : . La signification de ces deux expressions ne m'a été révélée que par un texte que j'ai copié en Italie, l'année dernière, et que je ferai connaître dans ma troisième série de *Mélanges égyptologiques*, actuellement sous presse. Le titre du dieu signifie : *Khons qui fait ce qu'il veut*, et le péché est celui de l'homme *qui n'obéit qu'à sa propre impulsion, qui n'en fait qu'à sa tête.*

On doit supposer qu'un grand nombre des mots employés dans les ouvrages philosophiques, pour exprimer des idées abstraites, sont dans le même cas que , et que c'est faute d'en avoir reconnu certaines acceptions que nous échouons dans l'interprétation de ces sortes de textes; le sens net et précis nous échappe; nous entrevoyons plus ou moins confusément un sens possible, et alors, de deux choses

l'une : ou nous abandonnons la tâche, ou nous nous laissons séduire par des demi-clartés, et notre imagination supplée à l'impuissance de la méthode rigoureuse.

C'est l'application de ce dernier système qui a présidé en France et en Angleterre à des traductions, qui resteront comme de prodigieux monuments d'erreur; je veux parler des *Papyrus de l'Exode* et des *Proverbes d'Aphobis*.

Ce dernier ouvrage, dû à la plume de M. le Dr Heath[1], contient une traduction complète du Papyrus Prisse; pas un seul mot de cet important manuscrit n'est omis.

Dans sa préface, M. le Dr Heath, savant d'une indiscutable loyauté, affirme qu'il a tout sacrifié à l'exactitude littérale dans sa traduction, et il se déclare prêt à répondre à toute critique.

Cependant M. Heath ne fut pas critiqué; son travail, qui serait si important s'il faisait réellement connaître les maximes morales de l'époque des pyramides, passa inaperçu; et il devait en être ainsi pour tout disciple de Champollion. En effet, l'examen des premières lignes de la traduction montre que le traducteur, au lieu de déterminer le sens des phrases d'après une connaissance préalablement acquise du sens des mots, a attribué aux mots des valeurs exigées par les phrases qu'il devinait ou imaginait tout d'une pièce. On conçoit qu'il ait pu à la rigueur se méprendre sur , qui signifie *peur*, et traduire ce mot par *fondation*, à cause du groupe de même valeur phonétique , qui signifie bien réellement *fonder*, *fondement*. Mais lorsqu'il traduit par *vigoureux*, par *sagesse*, 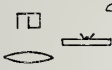 par *ordonnance*, on se demande en vain sur quelles apparences il s'est appuyé; tous les index indiquent pour ces groupes des valeurs bien différentes. La totalité de

1. *A record of the patriarchal age, or the Proverbs of Aphobis*, London, Ryde; T. Briddon.

la version de M. Heath repose sur le même arbitraire, pour lequel on comprend aisément qu'il n'existe pas d'obstacles. Le traducteur français de l'inscription d'Ibsamboul ne s'apercevait pas des énormes lacunes du texte mal copié qu'il prétendait traduire; sa version se suivait régulièrement, tout s'y enchaînait à merveille. Il n'en saurait être différemment avec des procédés aussi élastiques et aussi arbitraires. Aussi M. Heath ne s'est nullement inquiété de la circonstance que le papyrus est incomplet, qu'il y manque plusieurs pages au commencement, et que le début du texte conservé tombe au milieu d'une phrase dont les premiers mots sont perdus; il traduit comme si tout était complet.

La traduction de M. Heath fut considérée comme non avenue, et c'était justice, mais aucun égyptologue n'essaya d'en proposer une autre; il est toujours possible de se rendre compte de ce qu'il n'y a pas dans un texte, même quand on ne réussit pas à savoir ce qu'il y a. En ce qui concerne l'appréciation du Papyrus Prisse, on s'en tenait encore généralement à l'aperçu modeste que j'ai publié, en 1857, dans la *Revue archéologique*, de Paris, sous le titre de : *Le plus ancien livre du monde.*

Dans cet opuscule, je faisais connaître le sujet et les divisions du vieux livre égyptien et la disposition des maximes, en les illustrant par quelques essais de traductions partielles, et par la version suivie d'assez longs paragraphes traitant de la piété filiale et de l'indiscipline.

Je terminais *en confessant mon impuissance et en exprimant mon regret de laisser presque entièrement dans l'ombre les maximes du vieux philosophe égyptien.*

Ces résultats n'étaient pas considérables; treize années d'études nouvelles m'ont mis à même de les étendre un peu, et surtout de rectifier quelques erreurs dans mes premiers aperçus. Mais il s'en faut que mes progrès me rendent capable d'entreprendre une traduction tant soit peu complète de l'ensemble du document. J'avoue sans peine, au contraire,

que la plupart des maximes qu'il renferme demeurent pour moi à peu près lettres closes. Seules les dernières pages, sur lesquelles mon étude de 1857 avait spécialement porté, m'ont permis une étude analytique. A la demande d'une grande entreprise littéraire fondée à Paris, j'ai retraduit *in extenso* toute cette partie du texte; ce nouveau travail a été imprimé sur la fin de 1869; les épreuves en ont été revisées par moi, mais jusqu'à présent la publication n'en a pas été faite. J'ai dû me contenter d'annoncer comme devant paraître prochainement le volume qui contiendra mes traductions[1]. C'est dans tous les cas un engagement que j'ai pris avec le public, et que je tiendrai tôt ou tard.

J'ai dit qu'en ce qui touche les maximes qui font l'objet de la première composition écrite sur le papyrus et de la plus grande partie de la seconde, je me déclarais complètement incapable de les comprendre clairement et d'en faire une traduction formant un ensemble logique et satisfaisant. Il ne sera peut-être pas inutile que je montre par quelles difficultés je suis arrêté. Dans ce but, je vais essayer d'analyser à ma manière les deux premières lignes du papyrus, dont voici le texte :

Pour simplifier, je vais passer en revue chaque groupe, pour en déterminer la valeur.

1. A la fin de mon Introduction au *Calendrier des Jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, publié en janvier 1870. Indépendamment d'une partie du Papyrus Prisse, ces traductions comprennent tout le Papyrus magique Harris, l'hymne à Osiris et plusieurs autres textes.

1. , copte ⲟⲩⲟϫ, *salut*, *santé*, être sain, être sauf. S'emploie comme verbe, comme substantif et comme adjectif.

2. , en copte ⲥⲏⲁⲧ, *peur*, *crainte*, *timidité*, *révérence;* se dit de la *peur* qu'on inspire, comme de la peur qu'on éprouve; s'emploie comme verbe et comme substantif. Je ne l'ai jamais rencontré comme adjectif. ne peut pas dès lors signifier *un peureux*, *un craintif*, mais *ma peur*, *ma crainte*.

3. , copte ϩⲱⲥ, *chanter*, *célébrer*, *chant*, *louange*. S'emploie comme verbe, comme substantif, et qualifie certaine classe de gens. Ce même groupe a aussi l'acception *faveur*, *bienfait*, etc.

4. , qualificatif de ce qui est *exact*, *juste*, *symétrique*, *proportionné*, *régulier*. Exprime l'idée *juste*, comme exprime l'idée *vrai*. Dans certaines descriptions, on dit par exemple que les dimensions des monuments sont , c'est-à-dire *à la perfection*, ou , c'est-à-dire à l'*exactitude*, à la *justesse*. Qualifiant l'idée de *chant*, ce mot doit être rendu par *juste*.

5. un *naos*, une *châsse*, un *local fermé*, une *cachette*, un *arcane*. En copte ϫⲟⲙ, *pars interior*, *in*.

6. , *silence*, *se taire*. J'ai démontré cette acception dans un mémoire spécial[1]. Depuis lors, je l'ai toujours employée avec succès dans mes traductions. Les exemples que j'ai cités sont tellement concluants que je ne m'attendais pas à contradiction.

L'un de ces exemples est emprunté à une série de cinq phrases parallèles qui se rencontrent aux Papyrus hiéra-

1. *Mélanges égyptologiques*, 2e série, p. 165.

tiques de Berlin[1]. Je citerai ici deux de ces phrases seulement :

Qu'il ne se taise pas, fais qu'il parle.

Qu'il n'ignore pas, fais qu'il sache.

Je démontrais conséquemment que *se taire* est l'opposé de *parler*, comme *ignorer* est l'opposé de *savoir;* et ma démonstration était corroborée par une série d'oppositions, telles que *être couché* et *se lever*, *être au dépourvu* et *être nanti*, *clore* et *ouvrir*, *ineptie* et *instruction*, *mensonge* et *vérité*. Peu de mots peuvent être aussi richement illustrés par des exemples concluants.

Relativement à la phrase traduite : *qu'il ne se taise pas; fais qu'il parle,* il n'est pas nécessaire de justifier l'emploi de initial devant un impératif; ce fait est, je crois, trop connu pour réclamer démonstration; ce n'est pas ici le cas d'ailleurs de discuter la question de savoir si le pronom est élidé dans la phrase, ou si l'égyptien s'est exprimé d'une manière plus brève : *pas de silence, fais qu'il parle;* la signification du groupe n'est pas intéressée à la solution de cette question.

Si l'on consentait à admettre que l'expression signifie *un non-parlant*[2], on pourrait traduire alors : *un non-parlant, fais qu'il parle.* Mais il faudrait alors conti-

1. N° II, *verso*, l. 29; *Duplicata*, Papyrus n° 4, l. 61.

2. Lors même que voudrait dire *parler*, je crois que ne signifierait jamais *un non-parlant.*

nuer la traduction dans le même arrangement, et dire : *un non-couché, fais qu'il se lève; un non-ignorant, fais qu'il sache*, etc., c'est-à-dire qu'on arriverait à un non-sens ridicule.

7. , copte ⲟⲩⲱϣⲥ, *être large, ample, élargir, dilater;* s'emploie comme verbe, comme substantif et comme adjectif.

, en copte ϩⲉϥ, *quiescere*. C'est l'effet des sistres sur le cœur; ils *calment, tranquillisent, pacifient*. Un roi est qualifié de , c'est-à-dire de *face calme;* un frère *calme, tranquillise* sa sœur; les pharaons *calment, pacifient* le monde. Les vingt exemples que possède mon index confirment tous cette valeur, signalée en premier lieu par M. de Rougé; aucun n'admet les valeurs *fantaisie, fiction, imagination, fantôme*, etc.

nantir, munir, fournir.

glaive, couteau, avec lequel on faisait l'action de *couper, trancher, immoler*. Exprime aussi le verbe *couper, trancher*.

violer, enfreindre, outrepasser, trahir, abuser, frustrer. Ce mot se dit de l'état des hypogées spoliés[1]. *un pays, une frontière,* c'est faire une incursion violente. On disait aussi *enfreindre un ordre;* les trahisons commises par la femme de Baïta contre son mari sont des [2]. L'un des péchés de la confession négative, , signifie : *je n'ai pas trahi,* ou *je n'ai pas abusé*. Un autre péché consiste à *s'être procuré abusivement* la peau des animaux sacrés; un troisième, à *avoir frustré* les ordres divins des objets de choix qui leur sont

1. *Papyrus Abbott, passim.*
2. *Papyrus d'Orbiney, passim.*

réservés. Ces valeurs sont démontrées par un nombre considérable d'exemples.

. Ce groupe, déterminé par l'oiseau du mal, ne se rencontre dans aucun autre texte à moi connu. Après le déterminatif du chemin, et quelquefois avec seul, il signifie *voie, sentier, chemin.* Mille exemples illustrent cette valeur, qui se prend au propre et au figuré, de même que l'hébreu דֶּרֶךְ. On disait, par exemple, le *chemin* d'un pays, la *voie* de dieu; *voie* ouverte, *voie* large, etc.

Mais le déterminatif du mal exclut toutes ces acceptions; ici, il faut accepter une hypothèse, et il s'en présente une fort simple, c'est que le déterminatif du mal s'applique, non pas à seul, mais à l'expression [1], qui signifierait alors : *le viol des voies, l'abus,* ou bien *le violateur des voies, l'abuseur, le transgresseur.* La formule *violer les voies* est analogue à celle de *violer les frontières, violer les territoires;* elle est donc bien régulièrement dans le génie de la langue égyptienne. En acceptant ce sens, nous nous expliquons aisément pourquoi le moraliste transforme ses paroles en glaives à l'intention du transgresseur.

La phrase demande à être étudiée en son ensemble; il faut d'abord la comparer à celles dont j'ai donné plus haut le texte : *qu'il ne se taise pas, fais qu'il parle,* etc., et l'on sera autorisé à traduire à l'impératif les deux premiers groupes, *qu'il ne vienne pas, qu'il n'approche pas*[2]. est le copte ϩⲉⲓ, *accedere, appropinquare;* l'ancien égyptien se servait de ce groupe dans les formules d'invitation : *viens,* faisons

1. Ce cas est très fréquent dans les textes.

2. La langue italienne possède un impératif de ce genre : *non temere, non venire.*

telle chose; *allez,* faites telle chose. Cette valeur est prouvée par une foule d'exemples.

exprime la restriction et se rend exactement par *à moins que*. Au chapitre CXXV du *Rituel,* l. 53 et suivantes, le défunt est arrêté par toutes les parties de la porte infernale; chacune d'elles lui dit : « Tu ne passeras pas sur moi, » , *à moins que* tu n'aies dit mon » nom. » Le défunt récite le nom exigé, et quand ce long interrogatoire est fini, il lui est dit : « Tu nous connais, » passe! » Cet emploi de est donc indiscutable. a une tout autre valeur.

entre dans un grand nombre d'expressions idiomatiques, qui tiennent plus ou moins directement à l'idée *vices, chances, alternatives, sort, fonctions, tour,* etc. n'est pas rare dans les textes; cette expression signifie : « à son occasion, à son gré, quand il lui plaît ». C'est ainsi que dans les hyperboliques louanges de Ramsès II, inscrites sur la stèle de Kouban, il est dit que « la terre » est consolidée, le ciel tranquillisé et les dieux en paix, » *à son gré, à sa volonté* ».

Un texte de Dendéra, publié par M. Dümichen[1], contient une série d'appels à Osiris; l'un d'eux est ainsi conçu :

Viens! nul obstacle à ta volonté[2].

Ici la préposition remplace . Souvent la préposition manque tout à fait : « Il n'est pas de pays que tu ne pénètres » *à ton gré, à ta volonté.* »

1. *Recueil de Monuments*, t. II, pl. 97.
2. Littéralement : *nul recul à ta volonté;* c'est-à-dire personne ne peut l'empêcher de venir si tu le veux.

Cette explication jette de la clarté sur ce passage de l'inscription de la statuette naophore que M. de Rougé n'avait pas réussi à traduire en 1851, mais qui n'embarrasserait plus aujourd'hui cet habile égyptologue : « J'ai sauvé sa » population dans la grande catastrophe qui arriva dans le » pays tout entier, et il n'y en eut point une pareille en » ce pays. Je sauvai le misérable, auprès de mon dieu; » délivré de ma peur, *quand il lui plut*, je leur fis » toutes sortes de biens[1]. »

Bien renseignés maintenant sur la valeur de chaque mot, nous reconnaîtrons facilement l'arrangement antithétique de la deuxième phrase du texte étudié. En effet, y est opposé à ; à ; à .

Mais, dans le premier groupe, , qui est affecté du pronom personnel , n'est point en parallélisme avec . On s'aperçoit conséquemment que les deux groupes , sont indépendants de la suite du texte, et terminent une phrase dont le commencement est perdu. Ceci expliqué, les groupes , ne peuvent être que le sujet de la phrase qui suit.

En arrangeant notre version d'après les études qui précèdent, nous aurons :

« Un chant juste ouvre l'asile de mon silence, dilate le » lieu de mon calme, par des paroles munies de glaives » contre le transgresseur; qu'il ne s'approche pas, à moins » que ce ne soit de son gré. »

Quant aux deux premiers groupes, qui signifient *salut*

1. *Inscription de la Statuette naophore*, côté droit du naos. Outahorsoun fit probablement du temple de Neith un lieu d'asile.

de ma peur[1], ils nous apprennent que le moraliste parlait d'un sentiment de crainte dont il a été délivré. Sous l'empire de ce sentiment, il gardait le silence, il demeurait inerte et indifférent; mais, sa crainte guérie, il reprend la parole, et ses discours vont faire justice du transgresseur, du violateur : *qu'il n'approche pas, s'il ne veut s'exposer à des paroles acerbes.*

En continuant de la sorte, on reconstruirait probablement des parties plus ou moins étendues de la traduction du Papyrus Prisse, mais, malgré cette analyse sérieuse, on laisserait passer un très grand nombre d'erreurs. Un travail de cette nature ne m'offrirait pas à moi-même des résultats certains.

Un de mes estimables collègues en égyptologie n'a pas été arrêté par les mêmes préoccupations. Je veux parler de M. le Dr Lauth, de Munich, qui a entrepris une traduction complète du même papyrus et en a déjà fait paraître la première partie. Voici comment il rend les phrases, que je viens de discuter *in extenso :*

« Sain est celui qui m'honore, loué celui qui m'accueille; » ouvert est l'écrin de ma diction; dilaté le siège de ma » fiction, en parole munie de couteaux pour assaillir le né- » gligent, qui ne bouge pas et qui n'est pas à son poste. »

Si je continuais l'examen du texte de ce terrible manuscrit, je ne différerais pas moins radicalement dans tous les mots et dans toutes les phrases avec la traduction de M. Lauth. A la vérité, je réussirais seulement à reconnaître que le sens précis des sentences m'échappe, tandis que mon confrère affirmerait ses traductions.

Je crois qu'il se fait illusion; mais si, par impossible, il est à même de justifier analytiquement ses traductions, je me permettrais de l'engager à faire connaître et à laisser dis-

1. Cette expression *être guéri de la crainte, de la terreur*, se rencontre dans d'autres textes.

cuter ses preuves. Toutes les notions sûres ne sont pas dans le domaine commun. Les index particuliers sont tous plus riches que les grammaires et les dictionnaires. M. Lauth peut donc, aussi bien que d'autres, posséder des observations concluantes qui justifieraient ses vues. Il pourrait peut-être citer quelques textes concluants à l'appui de la traduction suivante, qu'il donne à la page 13 de son ouvrage :

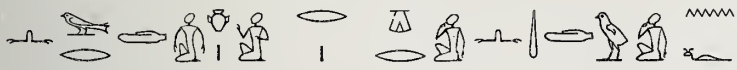

Non, ô Osiris, la bouche parle; aucun mot n'est en elle,

et montrer que le vocatif peut être inséré entre et le sujet du verbe. Mais il faut prendre des exemples ailleurs que dans les textes controversés. Ici la tournure est d'autant moins probable que le déterminatif *homme* ne permet de songer à un nom divin que moyennant l'hypothèse d'une erreur graphique des plus rares. 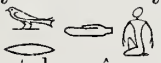 signifie *cesser, s'arrêter d'agir;* 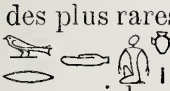 est le même groupe avec le déterminatif du cœur, qui le plus souvent ne change pas la valeur du mot. Si cette combinaison a une valeur particulière dans certains cas, cette valeur nous offre les mêmes difficultés que celle de la plupart des groupes exprimant des idées abstraites. L'inaction, l'inertie du cœur, c'est peut-être l'impassibilité, peut-être aussi la quiétude. Osiris est quelquefois nommé Oert-het ou seulement Oert, car il n'est pas certain que le signe du cœur doive être prononcé dans ce groupe. Mais, quelle qu'en soit la signification, ce surnom du dieu est aussi facile à reconnaître dans les textes que toutes les autres appellations sous lesquelles il est désigné. Je ne le reconnais pas dans le passage discuté du Papyrus Prisse, non plus que dans le curieux chant funèbre du Harpiste, publié par M. Dümichen, texte qui rapproche aussi l'idée 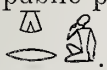 et l'idée 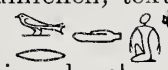 . « Aie des pensées » joyeuses, ainsi s'exprime le chanteur, en ce jour dans

» lequel on aborde à la terre amie du silence sans relâche » .

Il s'agit du séjour des morts, que certains textes dépeignent avec des couleurs fort mélancoliques, malgré la foi vive des Égyptiens dans la résurrection.

La locution *bouche qui cesse de parler* est connue par d'autres textes sous la forme ; *cesser de se taire* est donc conforme au génie de la langue égyptienne.

En vertu de ces prémisses, au lieu de traduire avec M. Lauth : « Non, ô Osiris, la bouche parle; aucune parole » n'est en elle », je dirais : *La bouche ne cesse pas de se taire; elle ne parle pas.* C'est la suite, mais non la fin, d'une description des misères de l'extrême vieillesse. Si Osiris y était invoqué, ce serait au commencement de l'énumération, et non pas au milieu. Relativement à l'emploi du déterminatif , on peut admettre que les Égyptiens regardaient le *cœur* comme siège du silence, du calme, de la quiétude, et la bouche comme siège de l'élocution.

On voit à combien d'observations minutieuses on est forcé d'avoir recours, sans pour cela obtenir des résultats bien frappants d'évidence. Telle est notre situation en face des textes de ce genre. Pour faire accepter par la science sa traduction du Papyrus Prisse, M. Lauth devra appuyer ses traductions par des exemples pris dans les textes et montrant dans des phrases intelligibles l'emploi des sens et des tournures qu'il adopte. Les courtes remarques qu'il a consacrées à chaque groupe ne satisferont pas la critique la moins exigeante. Laissant de côté ses arrangements syntactiques, on lui demandera nécessairement, en ce qui concerne les courtes phrases que je viens d'analyser, de nouvelles preuves pour les valeurs suivantes :

complacens ;

dictio ;

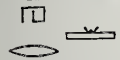 *fictio ;*

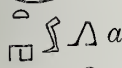 *aggredi, angreifen ;*

cessare, « lenteur », « négligence » ;

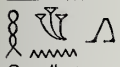 *versare,* « bouger », *rühren ;*

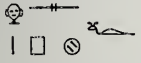 « à son poste », *auf seinem Posten.*

Si M. Lauth ne réussit pas à montrer que les sens par lui adoptés sont justes et les miens inexacts, il conviendra avec moi que la solidité de ses interprétations est bien problématique, car les facilités qu'il s'est accordées dans ces passages, il les a prises aussi dans tout le reste de sa traduction.

De si graves dissidences, mon cher directeur, ne peuvent pas rester inaperçues par l'école de Champollion. M. Lauth, travailleur zélé et savant consciencieux, ne doit pas voir son travail partager le sort de celui de M. Heath. Des dix-huit pages du Papyrus Prisse, il nous présente la traduction des deux premières ; il est convenable de lui exposer les objections qui s'élèvent d'elles-mêmes contre la méthode qu'il a suivie et les résultats auxquels il est arrivé, afin qu'il les combatte lorsqu'il nous donnera la version des seize autres pages. S'il réussit à justifier ses vues, il aura considérablement enrichi la grammaire et le vocabulaire ; mais il faut qu'il nous aide à faire le triage de cet accroissement inattendu de richesses, que pas un de nous n'admettra sans démonstration suffisante.

Chalon-sur-Saône, 5 mai 1870.

SUR 𓋹 ET 𓊹

EMPLOYÉS DANS LE SENS *CLASSE, ORDRE*[1]

Le décret de Canope nous a appris que les prêtres des temples de l'Égypte étaient partagés en quatre sections ou classes, que les hiéroglyphes désignent au moyen du signe 𓋹. Une cinquième classe fut instituée par le décret en question pour le culte des dieux Évergètes.

Les passages assez nombreux de ce texte qui parlent de cette organisation du sacerdoce sont tellement clairs dans la partie hiéroglyphique, qu'il n'était nul besoin de la traduction grecque φυλὴ pour nous donner la valeur du signe 𓋹. Cette valeur était absolument démontrée par le sens évident des phrases.

Mais jusqu'alors aucun égyptologue n'avait réussi à deviner le sens de cet hiéroglyphe, malgré le nombre assez considérable de textes qui l'emploient. Il n'était connu que sous l'une de ses acceptions principales, *salut, soutien, assistance divine,* qui n'était pas de nature à mettre sur la voie de la solution du problème. En conséquence, des phrases comme celles-ci :

Khar-heb d' Ammon à la première classe;

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 111-112.

Prêtre mensuel à la deuxième classe.

restaient sans explication satisfaisante, malgré leur extrême simplicité.

Cette division des prêtres a duré pendant la plus grande partie de la période pharaonique. La variante [hieroglyph] a été également usitée à toutes les époques.

Malgré nos progrès, nous sommes encore arrêtés bien des fois par d'aussi minces obstacles, et malheureusement nous n'avons pas toujours à notre disposition des textes assez clairs pour nous aider à les surmonter.

Il n'était pas besoin cependant de la découverte du texte bilingue de Tanis pour nous expliquer les deux signes en question. On en aurait pu découvrir la valeur *classe, ordre, division,* dans un des papyrus hiératiques du Musée de Turin.

Ce papyrus m'était connu par la communication que m'en a faite M. Devéria. J'en avais pris alors une transcription hiéroglyphique qui n'était pas sans erreurs. J'ai pu, l'année dernière, copier l'original qui porte le nº 158[1].

Il consiste en une lettre de recommandations, dans laquelle j'extrais ce qui suit :

« Applique-toi à faire travailler au temple de Ramsès » Mériamon, l'aimable comme Ammon; ne te repose pas; » ne t'arrête pas. Vois! compte le nombre des hommes qui » restent avec toi, disposant trois classes à commander » parmi eux : hommes 600, chacune 200. Fais charrier les » trois grands blocs de pierre qui sont déposés à la porte » du temple de Mau. Et ne fais pas donner le pain jour par » jour. Pour leur nourriture et pour leur boisson, observe

1. M. Pleyte a publié ce texte dans ses *Papyrus hiératiques de Turin*, pl. 4.

» ce que j'ai dit avec les scribes du trésor et aussi avec les » scribes du grenier, etc. »

La lettre continue sur le même ton et montre le soin diligent que les anciens Égyptiens apportaient dans tous les détails de leur administration. Mais je n'ai cité ce préambule que pour faire bien apprécier le cadre dans lequel se trouve la phrase :

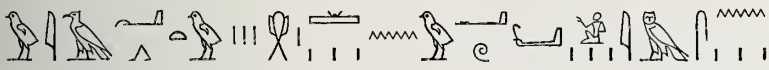

disposant trois classes à commander parmi eux,

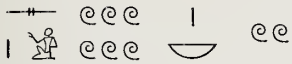

hommes 600, chacune 200.

On voit clairement qu'il s'agit d'un chantier de six cents ouvriers, qu'il est prescrit de partager en trois brigades ou sections, 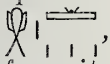 , chacune de 200 ouvriers. Chacune de ces divisions formait un détachement commandé par un officier ou préposé, *ouaou*. Le titre de cet officier est emprunté à la hiérarchie militaire[1].

Ce texte d'excellente époque nous démontre nettement le sens *classe, division,* φυλή, constaté par le décret de Canope, et nous enseigne en outre que cet emploi du signe n'était nullement limité à ce qui concerne le sacerdoce.

Chalon-sur-Saône, 15 mai 1870.

1. E. de Rougé, *Inscription d'Ahmès;* Chabas, *Voyage d'un Égyptien,* p. 172, 221.

NOTE SUR LA MOMIE

CONSERVÉE

A SAINT-LAZARE (VENISE)[1]

Entre autres objets rares et curieux, les Révérends Pères Mékhitaristes de l'île Saint-Lazare possèdent une momie égyptienne en assez bon état de conservation.

Ce monument est placé dans une vitrine de la galerie servant à la riche bibliothèque de l'établissement; sur un premier rayon se trouve le corps, encore couvert de ses bandelettes et de ses enveloppes; toutefois, la tête a été dépouillée des toiles et des appareils tressés qui la cachaient à tous les yeux.

Comme un grand nombre d'autres monuments de la même espèce, la momie de Saint-Lazare a pour couverture externe un filet en perles de verre, sur lequel ont été figurées des divinités symboliques.

En tête se remarque le scarabée, aux ailes éployées, s'élevant au-dessus des lignes ondulées de l'eau céleste; c'est un symbole de résurrection.

Vient ensuite un personnage en gaine à tête d'épervier. C'est l'Osiris momifié qui se redresse en Horus et déploie ses ailes pour la vie nouvelle; les deux *Ap-herou,* ou cha-

1. Publié en 1870, sous forme d'une brochure in-16 de 24 pages, imprimée à Venise, dans l'imprimerie arménienne de Saint-Lazare.

cals, dont la mission est d'ouvrir les voies de l'occident et de l'orient, sont couchés à ses pieds.

Sous cette scène sont placés les quatre génies funéraires, fils d'Horus, qui symbolisent la conservation des viscères intérieurs du défunt, de même que la momie en conserve les os, les chairs et les parties externes.

La ligne verticale d'hiéroglyphes est le *souten-ti-hatap*, ou offrande royale à Osiris, dieu grand.

Un deuxième rayon supporte le coffre funéraire et son couvercle.

Je décrirai successivement ces deux parties des monuments.

§ 1. *Le corps, le nom et le titre du défunt.*

Du corps momifié la tête est seule visible; elle semble dénoter un homme qui n'avait pas encore atteint les limites de la vieillesse.

Ce personnage a exercé la fonction de , *Her-Sedjef*, à , *pa-Amon, domus Ammonis, Diospolis*, c'est-à-dire à Thèbes. La momie doit provenir de la nécropole de cette célèbre capitale de l'Égypte.

Aucune légende, aucun groupe caractéristique ne permettent d'apprécier la date du monument.

On peut seulement conclure de la sobriété de l'ornementation, de l'absence des variantes orthographiques propres aux basses époques, et de la simplicité des formules de prières, que le personnage vivait à une époque antérieure aux Ptolémées. Je pose comme limite inférieure le quatrième siècle avant notre ère.

Le titre de *Her-Sedjef*, qui désigne la fonction du défunt, signifie le *supérieur du Sedjef*. Je ne l'ai pas encore rencontré ailleurs. Ce titre nouveau est une des particularités les plus intéressantes de la momie de Venise.

Déterminé par le *couteau*, le mot *Sedjef* exprime une idée de *coupure, séparation, tranchement, section.* Mais cette définition apprend peu de chose sur la nature réelle de l'emploi exercé par le défunt; nous nous contenterons de le nommer *supérieur du tranchement de Diospolis,* en faisant remarquer qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un office en rapport avec le glaive de la loi. Il est beaucoup plus probable que le défunt présidait à des opérations d'une nature fort bénigne, telles, par exemple, que la séparation des morceaux de choix réservés pour les offrandes dans les temples. Ce point de doute pourra s'éclaircir par la découverte de quelque texte nous montrant le *Her-Sedjef* à l'œuvre.

L'Égypte n'avait pas de castes à la manière de l'Inde; cependant l'hérédité des propriétés, ainsi que celle des charges et offices, était profondément enracinée dans les mœurs et dans la constitution politique du pays. Le bienfait le plus méritoire dont les Pharaons se fissent gloire, lorsqu'ils énuméraient leurs titres à la reconnaissance de leurs sujets, était d'*avoir maintenu les fils sur le siège de leurs pères.*

Mais le fils d'un scribe ne pouvait devenir scribe qu'après des études réglementaires, des examens et l'obtention d'un titre régulier; aucun emploi public n'était accordé à des individus dépourvus de ce titre. Conséquemment, les droits héréditaires étaient primés et dominés par des règles rigoureuses de capacité. Le fils qui avait succédé à son père n'était nullement rivé à l'emploi paternel; il pouvait viser à l'avancement et cumuler les places. En définitive, l'intelligence et la capacité étaient, dans l'ancienne Égypte comme chez les nations civilisées de nos jours, un acheminement naturel aux honneurs et à la fortune.

La fonction de *Her-Sedjef* était vraisemblablement assez modeste : l'Égyptien, dont le hasard des événements a transporté le corps au milieu des lagunes de Venise, avait

succédé, dans la ligne paternelle, à trois générations de *Her-Sedjef*, et à deux dans la ligne maternelle.

Ces explications données, je fais connaître ici la légende complète de ce personnage, telle qu'elle est inscrite sur le couvercle de son coffre funéraire :

Le Supérieur du tranchement de *Diospolis Nemenkhet*,
fils du Supérieur du tranchement de *Diospolis Pefasu*,
fils du Supérieur du tranchement de *Diospolis Hor*,
fils du Supérieur du tranchement de *Diospolis Djet-Hor*.
Sa mère était l'auguste dame *Tat-amen-ousorha*,
fille du Supérieur du tranchement de *Diospolis Djet-Hor*,
fils du Supérieur du tranchement de *Diospolis Amen-Hor*.

D'après les renseignements qui m'ont été donnés à Saint-Lazare, la momie de Nemenkhet a été déroulée; on n'y a trouvé ni papyrus, ni amulettes. Cette pauvreté de garnitures est moins une preuve de la position modeste occupée par le défunt qu'un indice de la coupable négligence des prêtres momificateurs. Les explorateurs des sépultures égyptiennes ont maintes fois constaté des signes non douteux de cette parcimonie que les familles ignoraient, et que souvent elles payaient au prix de l'abondance; on a trouvé, par exemple, des femmes placées dans des coffres préparés pour les hommes. J'ai vu moi-même des papyrus funéraires, passeports sacrés pour les régions éternelles, écrits en partie pour un défunt et terminés pour un autre.

Après la mort, le corps était délivré aux momificateurs, qui le conservaient pendant soixante-dix jours, et le rendaient à la famille, clos dans sa boîte funèbre pour la cérémonie de l'inhumation. Descendue dans l'hypogée, la boîte elle-même devenait à jamais invisible dans son caveau scellé ou dans un sarcophage de pierre. La momie ne devait pas être troublée dans son repos; aucun œil ne devait profaner le mystère de la mort; la conservation du corps était liée,

dans les idées égyptiennes, à l'existence triomphante du *Sahou* ressuscité et vivant de la seconde vie.

Pour ce motif, les opérations des momificateurs étaient couvertes d'un profond mystère; aucune vérification n'était possible; aussi les abus étaient-ils des plus fréquents. Rarement les prescriptions ritualistiques étaient remplies; seule, l'apparence extérieure était respectée : le coffre est quelquefois richement orné, mais la momie n'en est pas moins dépourvue de tous les accessoires indiqués par le *Livre des Morts*[1].

Sous les Lagides, les momificateurs furent désignés par les noms de Cholchytes, de Taricheutes et de Paraschistes; ces noms ne sont pas d'origine égyptienne. Cette corporation prétendait faire partie du sacerdoce, mais elle était l'objet d'une répulsion profonde; des règlements la reléguaient dans le quartier des tombeaux et lui interdisaient de loger dans la ville.

Mais les Cholchytes réclamaient contre ces répugnances; ils prétendaient que leur emploi les dispensait de toucher aux cadavres. Ce nom de *Cholchytes* a été lu en premier lieu par M. Amédée Peyron sur les papyrus égypto-grecs, mais cette lecture a été contestée. M. le Dr G. Lumbroso, de Turin, dans un savant travail sur *l'Économie politique de l'Égypte à l'époque des Lagides*, a donné d'excellentes raisons pour la lecture χοαχύτης, Choachyte. Le mot viendrait du grec χεύω, et désignerait très convenablement les prêtres chargés des libations funéraires.

A l'époque pharaonique, la population du quartier funéraire était distinguée par la dénomination de *gens du Kher;* elle habitait les hypogées et comprenait des ouvriers des

1. Lors de l'Exposition universelle de 1867, à Paris, on déroula un certain nombre de momies de grands dignitaires sacerdotaux. Quelques-unes avaient un triple coffre magnifiquement décoré, mais aucun objet précieux ne fut trouvé dans l'intérieur; pas une ne possédait les amulettes réglementaires.

divers corps d'état, administrés par des fonctionnaires de tout grade hiérarchique, avec des scribes spéciaux. Cette population était assez remuante et indisciplinée; aussi, une force de police était chargée de la surveillance du quartier funéraire; des inspections y étaient faites sous la direction des magistrats de la ville et du nome.

Les textes originaux qui parlent de la préparation des morts mentionnent seulement les purifications dont les corps étaient l'objet, les parfums, les essences dont on les embaumait, les étoffes pures dont on les enveloppait, les figurines et objets symboliques qu'on y joignait, les scènes dont on ornait leurs cercueils, et les prières que le prêtre récitait pour eux. Mais ils sont absolument muets sur tout ce qui touche à l'ouverture du cadavre, à l'extraction des viscères abdominaux et de la cervelle[1]; l'horreur que ressentaient les Égyptiens de l'époque ptolémaïque pour ces opérations anatomiques n'était pas moindre aux temps anciens. C'est pour ce motif que nous ignorons encore le nom égyptien des funèbres opérateurs. Les textes ne le mentionnent jamais; ils ne nous font connaître que ceux qui revêtaient le corps de ses bandelettes et de ses couvertures, lesquelles ont toutes un sens symbolique et une vertu spéciale, lorsqu'elles sont arrangées selon la règle. Mais le nom de ces opérateurs, qui étaient de la classe des prêtres, est écrit au moyen du signe de l'instrument dont ils se servaient, et dont la valeur phonétique n'est pas connue avec certitude. C'est un des mots égyptiens que l'on reconnait avec facilité, mais qu'on ne réussit pas encore à représenter par le son[2].

Le corps momifié de Nemenkhet est couvert d'une résille

1. Hérodote, II, LXXXV-XC, et Diodore donnent le détail de ces opérations.

2. Le groupe si fréquent, qui représente l'idée *pays, nation*, est aussi dans ce cas.

de verroterie, dont les détails figurent des ornements symboliques.

On y voit d'abord les quatre divinités funéraires Amset, Hapi, Kebhsenouf et Tioumoutef, dont la fonction était de veiller à la conservation des parties internes du corps du défunt. Ces viscères étaient déposés dans les vases, auxquels on a donné le nom très inexact de *canopes,* et plongés dans des aromates qui les conservaient en les transformant. Chacun de ces vases a pour couvercle la tête de l'un des génies funéraires susnommés.

L'ornementation de la résille nous apprend que la conservation des intestins du défunt avait été effectuée en la manière habituelle.

Elle nous apprend aussi que la cérémonie funéraire de l'offrande, dite royale, avait été accomplie. Cette indication se lit dans les cinq caractères 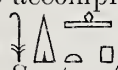 , qui se distinguent sur la résille et qui se lisent : *Souten-ti-hatap, royal don d'offrande.* Malgré cette épithète de *royal,* cette cérémonie était pratiquée pour les défunts de tous les rangs, et renouvelée par les parents aux fêtes périodiques du culte des morts.

§ 2. *Le coffre funéraire.*

Sur le fond du coffre est figuré l'emblème nommé *tat,* espèce de guéridon d'offrandes à quatre étagères, qu'on a considéré à tort, selon moi, comme représentant un nilomètre. Quoi qu'il en soit de l'objet ainsi figuré, il exprime l'idée *établir, être stable, permanent.* C'est un signe de l'immuable durée de la vie nouvelle dans laquelle le défunt est entré après son ensevelissement. Le dos de la momie portait sur ce symbole, tandis que sa face et le devant de son corps étaient recouverts par les parties correspondantes de la déesse *Nou,* figurée sur le fond du couvercle. Le coffre s'étant trouvé trop petit, il a fallu entailler le cou-

vercle pour faire place à la figure et au ventre du défunt. Cette mutilation de la déesse du ciel, symbole de l'espace infini dans lequel le défunt va faire les évolutions de sa vie nouvelle, est une preuve de l'imprévoyante négligence des momificateurs.

A côté du *tat* sont représentés d'autres emblèmes, et notamment celui de l'occident et celui de l'orient, qui rappellent la course diurne du soleil, à laquelle le défunt va être désormais éternellement associé.

Les légendes hiéroglyphiques peintes à l'extérieur du couvercle disent simplement que le royal don d'offrandes « a été fait à divers dieux, en faveur de l'Osiris (le défunt), » pour que ces dieux lui accordent tous les aliments exquis, » toutes les choses bonnes et pures, toutes les choses bonnes » et douces ».

C'est dans ces légendes que sont intercalés les titres et la généalogie du défunt, que j'ai fait connaître dans le premier paragraphe de cette note.

La signification emblématique des diverses parties d'une sépulture égyptienne roule sur le dogme de la résurrection; amulettes, figures divines, scènes mythologiques, disposition des enveloppes, sens mystique des légendes, tout se réfère à cette forte espérance de nouvelle vie, qui fait le fonds des doctrines sacrées. Non seulement la seconde vie, qui couronne la mort des justes, mais encore la seconde mort[1], sort terrible des coupables, sont liées à une rénovation de l'existence après la mort; l'une et l'autre ne doivent pas finir. Mais la vie des élus n'est pas la jouissance tranquille d'un bonheur paradisiaque; c'est une vie réelle, matérielle, comprenant l'accomplissement de tous les actes de la vie corporelle, et la faculté de se transporter instantanément sur tous les points de l'espace, en prenant toutes

1. L'*Apocalypse* de saint Jean se sert de la même expression que le Rituel égyptien.

les formes imaginables. Tous les élus prennent part à la lutte éternelle et incessante du principe du bien contre le principe du mal; ils suivent et assistent Râ ou Osiris dans les phases continuellement renouvelées de cette guerre sans trêve ni fin.

Les damnés ont comme les élus une existence corporelle, et, dans le camp de Set, l'ennemi d'Osiris ou d'Apap, le grand serpent, ennemi de Râ (le soleil), ils combattent avec l'armée des dieux rebelles, sont vaincus et immolés chaque jour, et chaque jour recommencent les mêmes attaques, qui ne cesseront jamais; dans les doctrines égyptiennes, le principe de la mort a son rôle fatal inévitable; il ne triomphera cependant jamais du principe de la vie et de la conservation, mais tous les deux concourront éternellement au renouvellement périodique des générations, qui continuent, sans temps d'arrêt, l'œuvre première de la création.

Inévitable pour tous les humains, la mort n'était pour les Égyptiens qu'un instant de transition; séparée du corps inerte, l'âme reprenait sur-le-champ une nouvelle vie, et pouvait revenir à son gré animer le cadavre qu'elle avait abandonné. Cette croyance explique le soin extrême apporté à la conservation des corps par la momification. Le défunt justifié sortait de ses bandelettes et quittait la nuit du tombeau, à l'exemple du soleil levant.

Cette opération mystérieuse était l'objet d'une foi vive, bien qu'elle fût contredite par l'expérience montrant l'inertie des corps momifiés, que la tombe ne protégeait pas toujours contre des intrusions violentes. Mais l'esprit humain cherche le mystère, refoule les impressions des sens et les subordonne à la foi et à l'espérance. Les Égyptiens n'ignoraient pas que le corps momifié ne quittait pas l'hypogée. Cependant ils figurent matériellement le phénomène de la résurrection du corps, et le montrent, dépouillé de ses enveloppes, s'élançant lumineux à travers le puits funéraire, pour escorter le soleil dans sa course diurne.

Le *Rituel funéraire*, qu'on nomme aussi le *Livre des Morts*, est une collection d'hymnes, de prières et de compositions mystiques, dont la récitation avait pour effet de faciliter pour les morts cette importante évolution de la résurrection, aussi nommée *la sortie à l'instar du jour*, en égyptien le *Per-em-hrou*.

La mort a fait cesser la vie; par la momification, les membres déjà rigides ont été serrés, liés et clos, comme pour ajouter encore à l'impossibilité du mouvement, à l'extinction de toute sensibilité. C'est le *Per-em-hrou* qui va faire tomber ces liens et ranimer le corps. Telle est la signification des cérémonies funéraires. Pour en assurer l'heureux succès, tout devait être prodigué : amulettes, légendes, symboles, hymnes et prières. L'objet le plus important était le rouleau contenant le *Livre des Morts*, qui, à lui seul, assurait la *sortie lumineuse*. Ce livre, dont l'origine se perd dans la nuit profonde qui couvre les origines de la civilisation égyptienne, se compose de plusieurs chapitres distincts, ne formant pas un corps inséparable. Un seul chapitre pouvait suffire; mais la piété de certaines familles avait plus de confiance dans le grand nombre des textes mystiques. Le rituel le plus considérable qui nous soit connu ne compte pas moins de cent soixante-cinq chapitres; mais d'autres rituels contiennent des chapitres autres que ceux-là. Le nombre de ces compositions s'élevait à plus de deux cents, parmi lesquelles on pouvait choisir. Dans ce grand nombre de textes mystérieux, dont la plupart datent des plus anciennes époques, la pureté de la rédaction originale s'était souvent altérée. Des erreurs grossières s'y étaient introduites, par le fait de l'inadvertance des scribes et surtout par d'inexactes transcriptions des rituels hiératiques en hiéroglyphes. Ces erreurs, consacrées par l'usage, se sont incorporées dans les textes; on les a respectées, et l'on a ainsi accepté des lectures complètement inintelligibles, même pour ceux qui les employaient. Dans ce cas, il arrive

souvent que le scribe donne une ou plusieurs variantes de la même phrase et nous aide ainsi à découvrir la cause de ces singulières erreurs.

La momie de Nemenkhet ne nous offre qu'un seul chapitre du *Livre des Morts*[1]. C'est le chapitre XXVI, dont le titre est :

« Chapitre de replacer le cœur à l'homme dans le *Khar-*
» *Neter* » (l'Hadès).

Ce chapitre garnit le dessous du coffre funéraire à partir de la droite de la momie couchée. En voici la traduction :

« Mon cœur est en moi, dans le lieu des cœurs; il est à
» moi, mon cœur, il repose en moi.....[2].
» Je pars et je reviens sans tomber.....
» Ma bouche est à moi pour parler; mes bras sont à moi
» pour abattre mes ennemis; j'ouvre les portes de la terre.
» Seb, le plus noble des dieux, m'ouvre les oreilles; il ouvre
» mes yeux obscurcis; il redresse mes bras repliés; Anubis
» redonne la vigueur à mes jambes. Je me lève. La divine
» Sekhet me redresse. Je suis dans le ciel; je fais ma vo-
» lonté dans Ha-ka-Ptah. J'ai l'intelligence dans mon cœur.
» Je suis maître de mes bras, maître de mes jambes; je fais
» ce que je veux; mon âme n'est pas retenue dans mon
» corps. Je suis placé aux portes de l'occident. »

Ici finit le chapitre, qui est une forte affirmation de la résurrection du défunt, opérée au moyen de la réintégration de son cœur dans son fonctionnement vital. Le mort a repris la liberté de tous ses membres; il raisonne, il parle, il voit, il est maître de faire ce qu'il veut et peut conduire son âme dans les espaces infinis, parce qu'elle n'est plus indissolublement liée au corps.

A la fin de ce texte, et sans doute pour remplir un espace

1. Il a pu exister un rouleau de papyrus dans la chambre funéraire, qui contenait aussi quatre canopes.

2. Ici un passage difficile que je ne traduis pas.

resté vide, on a introduit cette courte prière du défunt : « L'Osiris Nemenkhet dit : O Tum, donne-moi les souffles » délicieux qui sont dans tes narines. »

§ 3. *Sur la momification.*

Les textes égyptiens ne mentionnent jamais les opérations anatomiques de la préparation des corps; c'est aux auteurs classiques qu'il faut demander des renseignements sur la méthode employée pour l'embaumement.

Hérodote, liv. II, chap. LXXXV à XC, donne à ce sujet des explications assez détaillées. Voici les procédés des embaumements les plus précieux :

« Les embaumeurs travaillent chez eux. Ils commencent » par tirer la cervelle par les narines, en partie avec un » ferrement recourbé, et en partie par le moyen des drogues » qu'ils introduisent dans la tête; ils font ensuite une incision dans le flanc avec une pierre d'Éthiopie tranchante[1]. » Ils tirent les intestins par cette ouverture, les nettoient » et les passent au vin de palmier; ils les passent encore » dans des aromates broyés. Ensuite, ils remplissent le » ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et d'autres » parfums, l'encens excepté; puis ils le recousent; lorsque » cela est fini, ils salent le corps en le couvrant de natrum » pendant soixante-dix jours; il n'est pas permis de le » laisser séjourner plus longtemps dans le sel. Ces soixante-dix jours écoulés, ils lavent le corps et l'enveloppent » entièrement de bandes de toile de coton enduites de » *commi*, dont les Égyptiens se servent ordinairement » comme de colle. Les parents retirent le corps; ils font

1. Les musées de l'Europe possèdent plusieurs de ces couteaux de silex ayant servi à la momification. La circoncision chez les Israélites se pratiquait avec un instrument de même matière et non avec le métal.

» faire en bois un étui de forme humaine; ils y renferment
» le mort. »

Les textes originaux mentionnent bien les soixante-dix jours d'embaumement qui précèdent la mise en cercueil, mais jamais rien de ce qui rappelle la mutilation du corps.

Voici un exemple tiré de ces textes :

« O Osiris *un tel*, tu es pur;
» Ton cœur est pur;
» Ta partie antérieure a été purifiée;
» Ta partie postérieure a été nettoyée;
» Ta partie interne a été injectée de natrum;
» Il n'est pas un membre en toi qui ait conservé la souil-
» lure du péché, etc. »

Et ailleurs :

« Il t'a été fait soixante-dix jours de bon embaumement
» et une bonne inhumation comme on fait à tout *Sahou*[1]. »

Les bandelettes internes des momies présentent ordinairement une certaine raideur; elles pourraient bien avoir reçu une préparation gommée, comme le dit Hérodote, mais elles sont toujours en toile de lin et non en coton.

A l'occasion des funérailles, on offrait un grand sacrifice; des oblations étaient déposées sur les tables funéraires, ce qui a fait dire à Lucien (*Sur le Deuil*) que les parfums et les fleurs tressées restent dans la tombe, mais que les mets et le vin font le profit de ceux qui les ont préparés.

1. Le *Sahou* est le mort considéré dans sa phase d'existence d'outre-monde.

LE CALENDRIER

DES

JOURS FASTES & NÉFASTES DE L'ANNÉE ÉGYPTIENNE[1]

AVERTISSEMENT

Le papyrus dont je donne aujourd'hui la traduction a été publié en fac-similé par le Musée Britannique dans la belle collection des *Select Papyri*, recueil de textes précieux qui se trouve ou devrait se trouver entre les mains de tous les égyptologues. Conséquemment, j'ai pu me dispenser de reproduire le manuscrit,

Une nouvelle publication de ce document était d'autant moins nécessaire qu'il ne s'y rencontre qu'un bien petit nombre de phrases et de groupes donnant lieu à des observations importantes pour la philologie égyptienne. Le texte de cette espèce d'almanach ne se compose, en effet, que de courtes citations, d'injonctions et de pronostics toujours répétés dans les mêmes termes. Il est d'ailleurs tellement criblé de fautes et de caprices orthographiques qu'on doit hésiter à s'en servir comme démonstration dans les discussions analytiques.

Cependant, grâce à l'emploi du beau type hiéroglyphique de Berlin, j'ai pu faire ressortir tous les points qui m'ont paru de

1. Publié en une brochure spéciale sous le titre *Le Calendrier des Jours fastes et néfastes de l'Année égyptienne, traduction complète du Papyrus Sallier IV,* par F. Chabas, in-8°, 1870, à Chalon-sur-Saône, chez J. Dejussieu; à Paris, chez Maisonneuve et Cie.

quelque intérêt, et justifier quelques-unes de mes interprétations. Des notes assez nombreuses accompagneront ma traduction, et tiendront lieu du commentaire perpétuel que le sujet ne m'a pas paru rendre nécessaire.

Je rappelle ici que je représente en *lettres coptes* la valeur phonétique des groupes égyptiens. Les mots appartenant à la langue copte seront toujours désignés comme tels; par conséquent, aucune confusion n'est possible.

§ I

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Sans cesse animé de désirs et d'espérances, sans cesse tourmenté par la crainte, l'homme a de tout temps essayé de porter sur l'avenir un regard investigateur. Prévoir les choses futures, en diriger l'accomplissement au gré de ses vœux, tel a été, tel est encore le désir le plus ardent, le plus incessant de l'espèce humaine.

Cette disposition naturelle a donné naissance à toutes les variétés des sciences magiques; à côté d'un besoin aussi universellement senti, se sont manifestés sans tarder les moyens d'y satisfaire. De même que les maladies du corps, celles qui touchent à l'âme ont eu leurs médecins, et surtout leurs charlatans.

Aussi loin qu'il nous soit donné de remonter dans le passé, nous découvrons des traces manifestes de la puissance de la superstition; partout nous voyons l'homme, docile esclave d'une crédulité puérile, chercher des pronostics, soit dans les événements naturels, soit au moyen de combinaisons calculées, et se forger contre les dangers des armes surnaturelles.

L'Égypte, qui a devancé les autres nations dans toutes les branches de la science, marche également à leur tête dans le domaine de la superstition; elle nous a légué une

collection de formules et d'opérations magiques. Parmi les livres qui traitent de ces matières, quelques-uns ont été écrits vers le XVe siècle avant notre ère, mais il est certain que les formules qu'ils contiennent sont d'une date encore bien plus reculée[1].

L'art prétendu de prévoir les événements avait trois divisions principales :

1° L'étude de l'aspect du ciel, d'après les situations relatives des astres et les influences dont on les supposait doués ;

2° La connaissance des pronostics tirés soit de certains événements naturels, tels que le vol des oiseaux, la marche des serpents, le mouvement de la flamme, soit des combinaisons des nombres, de l'inspection des entrailles des victimes, etc. ;

3° Celle des influences bonnes ou mauvaises attribuées aux jours de l'année.

Il est vraisemblable que les Égyptiens ont mis en pratique ces trois manières d'arriver à la connaissance de l'avenir. Toutefois, en ce qui touche l'astrologie proprement dite, qui forme la première de ces divisions, on ne connaît encore aucun document d'origine égyptienne qui en constate l'usage aux temps antiques; mais les témoignages classiques de cet usage sont des plus affirmatifs. Diodore de Sicile, par exemple, s'explique ainsi à propos de l'étude de l'astrologie : « Il n'y a peut-être pas de pays où l'ordre et le mouvement

1. J'ai publié un papyrus de cette classe, sous le titre de *Papyrus magique Harris*, Chalon-sur-Saône, 1860. Il en existe plusieurs au Musée de Leyde; je les ai décrits dans les *Notices sommaires des Papyrus hiératiques du Musée de Leyde* (Leemans, *Monum. égypt.*, etc.; cf. p. 135 sqq. du t. II de ces *Œuvres diverses*). Quelques pratiques magiques se trouvent aussi décrites dans mon *Mémoire sur les esprits possesseurs* (*Bull. de l'Athén. franç.*, 1856; cf. p. 81-93 du t. Ier de ces *Œuvres diverses*), et dans un autre travail intitulé : *Horus sur les Crocodiles* (*Zeitschr.*, 1868; cf. p. 9-22 du t. IV de ces *Œuvres diverses*).

» des astres soient observés avec plus d'exactitude qu'en » Égypte. Ils conservent, depuis un nombre incroyable » d'années, des registres où ces observations sont consi- » gnées.

» On y trouve des renseignements su les mouvements » des planètes, sur leurs révolutions et sur leurs stations; » de plus, sur le rapport de chaque planète avec la nais- » sance des animaux; enfin, sur les astres dont l'influence » est bonne ou mauvaise. En prédisant aux hommes l'avenir, » ces astrologues ont souvent rencontré juste; ils prédisent » aussi fréquemment l'abondance et la disette, les épidé- » mies et les maladies des troupeaux, les tremblements de » terre, les inondations, l'apparition des comètes; et beau- » coup d'autres phénomènes qu'il est impossible au vulgaire » de connaître d'avance, ils les prévoient d'après des obser- » vations faites depuis un long espace de temps[1]. »

Le même historien, dans sa description du tombeau d'Osymandias à Thèbes, décrit un appareil astrologique : « On montait, dit-il, par des marches au sommet du tom- » beau, où il y avait un cercle d'or de 365 coudées de cir- » conférence et de l'épaisseur d'une coudée. Ce cercle était » divisé en autant de parties qu'il comprenait de coudées; » chaque division indiquait un jour de l'année; et l'on avait » écrit à côté les levers et les couchers naturels des astres, » avec les pronostics que fondaient là-dessus les astrologues » égyptiens[2]. »

Mais ni les monuments ni les textes ne nous ont encore révélé l'existence d'instruments répondant à cette description; il est à supposer que, pour ce détail comme pour tant d'autres, l'imagination du touriste a richement brodé le tissu de la réalité. Il est bien certain, néanmoins, que les

1. *Bibliothèque historique,* liv. I, chap. LXXI.

2. *Bibliothèque historique,* liv. I, chap. XLIX. Diodore raconte que ce cercle précieux fut enlevé par Cambyse.

Égyptiens de la grande époque pharaonique, à laquelle se réfère le renseignement donné par Diodore, possédaient toutes les connaissances requises pour la construction d'un cercle de ce genre; la division de l'année en douze mois de trente jours, plus cinq jours complémentaires, remonte au delà des temps qui nous ont laissé des souvenirs écrits; elle se perd pour nous dans l'ombre épaisse qui nous dérobe les commencements de la période historique, et surtout l'époque fabuleuse ou mythologique. Il est également démontré que les Égyptiens observaient et notaient quelquefois dans les temples le cours de certaines étoiles, et l'on peut concevoir jusqu'à un certain point que le récit exagéré de Diodore se rapporte à quelque représentation de cet ordre.

En effet, dans le tableau astronomique qui décore le tombeau des Ramsès, la marche de certaines étoiles se trouve mise en rapport avec les membres de divers personnages. Champollion admit sans hésitation qu'il s'agissait d'un tableau d'influences sidérales, et son école a partagé cette erreur jusqu'à ces derniers temps. Ce fut seulement en 1868 que M. Le Page Renouf démontra de la manière la plus saisissante que les parties de la figure, mises en rapport graphique avec chaque étoile, indiquaient simplement les positions successives occupées par l'astre, et notées, heure par heure, dans cette espèce de diagramme, le milieu de la figure correspondant au passage au méridien[1].

Cette explication si simple et si convaincante a dépouillé de tout caractère astrologique le tableau astronomique du tombeau des Ramsès; mais on conçoit que, moins bien armé que les égyptologues modernes, un voyageur grec se soit laissé entraîner dans une erreur que ceux-ci n'ont pas su éviter.

Si nous manquons de monuments originaux relatifs à

1. *Astronomical Observations in the XVth Century before Christ.*, London, *Chronicle*, 1869, p. 81.

l'astrologie, il en est autrement en ce qui concerne les deux dernières divisions de la science des pronostics. Le travail que j'entreprends aujourd'hui a précisément pour objet l'explication d'un document ayant trait à l'une et à l'autre; je veux parler du papyrus hiératique connu dans la science sous le nom de *Papyrus Sallier IV* ou de *Calendrier Sallier*[1].

§ II

DESCRIPTION ET DATE DU PAPYRUS

Ce papyrus se compose de vingt-cinq pages d'écriture hiératique du type le plus beau et le plus lisible de l'époque des Ramessides. De la dernière page il ne reste qu'un petit nombre de mots, et seulement quelques lignes de l'avant-dernière; toutes les autres sont plus ou moins criblées de trous, qui occasionnent des lacunes dans le texte.

Comme la première page commence avec la date du 18 de Thoth, c'est-à-dire du premier mois de l'année égyptienne, on peut évaluer à cinq pages environ la portion qui manque au commencement. Par surcroît de malheur, les Arabes qui se sont partagé ce précieux manuscrit n'ont pas respecté la séparation des pages entre elles; ils ont coupé en plein texte, de telle sorte que toutes les lignes de la page 1 ont perdu leurs premiers groupes.

La dernière indication du Calendrier se réfère au 11 du

1. Ce papyrus a été publié par le Musée Britannique dans la belle collection des *Select Papyri in the Hieratic Character*, pl. 144 à 168. Le contenu en a d'abord été signalé par M. Salvolini; M. Birch l'a décrit dans la préface des *Select Papyri;* d'autres égyptologues y ont fait de nombreux emprunts. M. de Rougé en a disserté plus amplement dans l'appendice à son *Mémoire sur quelques phénomènes célestes, Revue archéologique*, 1853. D'autres travaux, publiés en Angleterre, ne me sont pas connus. J'ai traduit diverses mentions de ce papyrus dans le *Papyrus magique Harris*, p. 157.

mois de Pachons; il manque conséquemment, vers la fin, dix-neuf jours de Pachons et la totalité des mois de Paoni, d'Épiphi et de Mésori, ainsi que les jours complémentaires. On voit que nous ne possédons qu'un peu moins des deux tiers du texte entier.

A en juger même simplement d'après son beau type graphique, on classe sans hésitation ce manuscrit parmi les plus beaux spécimens de l'époque des Ramsès; il est évidemment contemporain du Papyrus d'Orbiney (*Conte des Deux Frères*), et de celui qui contient le poème de Penta-our en l'honneur de Ramsès II.

Mais une circonstance toute matérielle peut donner une grande certitude à cette attribution; c'est qu'on rencontre au revers du papyrus, en quatre endroits différents, la légende de ce même pharaon Ramsès II[1]. On ne peut guère supposer que des scribes se soient plu à répéter de la sorte une légende autre que celle du roi régnant, ou tout au moins celle du roi qui leur avait conféré leurs titres. Il faut donc en conclure que le papyrus a été écrit sous le règne de Ramsès II, ou au plus tard sous celui du premier successeur de ce prince, c'est-à-dire dans le cours du XIVe siècle avant notre ère.

§ III

OBSERVATIONS SUR LE TEXTE

Les lacunes dont le papyrus est criblé opposent des obstacles considérables à l'interprétation du texte; mais là n'est pas la difficulté principale. S'il est vrai que le type graphique soit pur, hardiment tracé, et démontre une main exercée, on ne peut malheureusement pas adresser les mêmes éloges à la correction orthographique. Peu de pa-

1. Revers des pages 7, 21, 22 et 24.

pyrus présentent un aussi grand nombre de fautes considérables, faciles à reconnaître dans des phrases dont le sens est manifeste. Mais il est évident que des choses du même genre doivent exister dans quelques-uns des passages obscurs ou inintelligibles qui abondent dans le manuscrit.

Or, le nombre des passages en présence desquels le traducteur est obligé d'avouer son impuissance, est très grand; il doit lui être permis d'expliquer cette impuissance par la circonstance toute matérielle qui l'arrête; car il ne faut pas faire porter sur l'insuffisance du progrès de la science la responsabilité de ces échecs.

Indépendamment des erreurs proprement dites, le style du papyrus admet les abus orthographiques que j'ai souvent signalés comme un grave écueil dans l'investigation des textes. J'en citerai ici quelques-uns pour faire juger la difficulté :

1° La légende du 13 Pharmuti, qui était un jour funeste, dit que ce fut le jour de diriger vers l'occident et de faire revenir vers ; le scribe a écrit ici le nom d'Abydos en remplaçant le déterminatif *ville* ⊗ par le déterminatif *jour* ⊙ı. Mais le sens exige qu'on lise l'*Orient* et non *Abydos*, et la légende du 15 Pharmuti prouve que c'est intentionnellement que le scribe a employé cette orthographe abusive; on y voit, en effet, l'horizon *oriental* désigné par les groupes . Au déterminatif *ville*, le scribe a ajouté ici le signe topographique qui suit habituellement le groupe *Orient*. En égyptien l'on disait, comme en copte, ⲉⲓⲏⲧ pour l'*Orient* et ⲉⲏⲱⲧ pour *Abydos;* ce rapprochement phonétique autorisait le caprice graphique que nous venons de signaler, et qu'il ne faut pas regarder comme une erreur.

2° Le groupe , copte ⲧⲟⲩ, signifie *montagne*, et , qui a en égyptien la même prononciation, exprime l'idée *mal, mauvais;* le premier de ces groupes est employé à la place du second dans la légende du 22 Pharmuti; la

phrase n'aurait aucun sens si l'on ne tenait pas compte de l'abus graphique.

3° , en copte ⲙⲟⲩ et ⲙⲟⲟⲩⲧ, exprime l'idée *mourir*, et , en copte ⲙⲁⲩ, ⲙⲥⲟⲩ, l'idée *mère*. Le scribe du calendrier Sallier s'est plusieurs fois servi du dernier de ces groupes pour exprimer l'idée *mourir*[1].

4° Certains personnages, qui prirent part à la grande lutte de Set contre Osiris, sont désignés dans les textes sous le nom d'*enfants de la révolte*, , soit en lettres coptes ⲙⲥⲓ-ⲟⲩ ϧⲧϣ̄-ⲟⲩ; un assez grand nombre de variantes donnent au dernier groupe la forme ϧϣⲧ au lieu de ϧⲧϣ; d'autres, et notamment le calendrier Sallier, ont simplement ϧϣ, c'est-à-dire que, dans ce groupe, le ⲧ se déplace et se supprime même. La dernière forme se confondait d'assez près avec le groupe ϧϣ, *vomir, éjaculer, souiller,* pour donner lieu à des jeux graphiques pareils à ceux que nous venons de signaler. On trouve, en effet, dans la légende du 25 Paophi, la forme , qui ne saurait embarrasser personne; elle nous sert au contraire à éliminer du dictionnaire le mot , qui se trouve dans la même légende. Ce mot n'est autre que , le scribe ayant remplacé le signe hiératique = par = . Sans cette observation, cette partie du texte demeurerait absolument inintelligible.

5° On sait que la forme du pronom de la première personne s'applique fréquemment à la deuxième. Évidemment, quoique l'orthographe soit exactement la même, la

1. M. Goodwin a déjà signalé ce fait d'orthographe abusive : *Sur les Papyrus hiératiques* (*Rev. arch.*, 1860; cf. p. 78-79 du t. II de ces *Œuvres diverses*),

prononciation devait être différente, selon que le mot était employé pour *je, moi*, ou pour *tu, toi;* les signes sont simplement un pléonasme graphique lorsqu'il s'agit de la deuxième personne, et dans ce cas ils ne se prononçaient pas. Le calendrier Sallier offre des exemples de ce pléonasme, par exemple dans la défense de se baigner le 17 de Tobi :

Ne te baigne en aucune eau.

6° La durée du temps s'exprime en égyptien par le groupe ϩⲁ; le copte ⲁϩⲓ a la même valeur. On se sert de ce mot pour les combinaisons : *la durée de la vie, la durée du jour, une durée éternelle,* etc. Mais, dans la légende du 22 Phaménot, pour dire la *durée du jour,* le scribe a fait usage des groupes , substituant ainsi au mot qui signifie *durée* un mot de même son qui signifierait *membres,* s'il était pris dans le sens que lui assigne son orthographe.

J'arrêterai ici mes citations pour ce qui a trait à ce genre de bizarreries, mais je noterai quelques exemples des fautes qui proviennent de l'inattention du scribe.

8° La défense de se livrer à aucun travail est formulée habituellement de cette manière :

Ne fais travail aucun.

Cette défense revient au 27 Phaménot, mais avec la suppression du verbe *faire*. On y lit seulement : .

Ainsi mutilée, la phrase est incomplète et incorrecte : il

faut rigoureusement un verbe après la particule impérative négative.

9° Parmi ses nombreuses et importantes fonctions, la particule , placée au commencement d'une phrase, possède celle d'annoncer une proposition explicative de la proposition initiale. C'est le mécanisme que j'ai expliqué dans mon mémoire sur le *Papyrus Prisse*[1]. Cette forme abonde dans le calendrier Sallier. En voici un exemple pour bien faire comprendre la question :

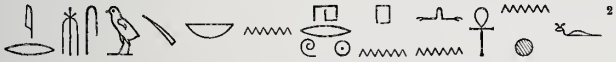

Est le né tout en ce jour non il vit.

C'est-à-dire : *quiconque naît ce jour-là ne vit pas.*

Mais il faut se garder de croire que toutes les phrases commençant par possèdent la même tournure conditionnelle; il est prouvé par des exemples non moins clairs que la particule en question s'emploie au commencement de phrases purement affirmatives.

Ce serait encore une erreur de supposer que la tournure conditionnelle exige l'emploi de cette particule. aurait pu être supprimé sans aucun inconvénient dans la phrase citée, dont voici d'ailleurs un équivalent direct :

Le né en ce jour il meurt de blessures.

Il est extrêmement important de ne point se laisser abuser par des théories préconçues, car on s'expose dans ce cas à se méprendre systématiquement sur le sens des phrases; les

1. *Revue archéologique*, 1857[; cf. p. 197-198 du t. Ier de ces *Œuvres diverses*].
2. Pl. 2, l. 2.
3. Pl. 8, l. 3; voyez aussi pl. 4, l. 8; pl. 6, l. 5, etc.

mêmes observations sont applicables à la particule , lorsqu'elle est initiale dans les phrases; elle n'influe ni sur les tournures conditionnelles, ni sur les formes interrogatives. M. Devéria a proposé à ce propos des règles qui l'ont conduit lui-même fatalement à l'erreur[1], ainsi que je n'aurai pas de peine à le démontrer. Quant à présent, une preuve matérielle suffira au but que je me propose.

L'une des pièces contenues dans le Papyrus Anastasi II énumère les inconvénients afférents à diverses professions, comparés aux avantages qu'offre l'état de scribe; la portion du texte qui concerne la profession de , *chef de magasin* ou *de chantier*[2], commence ainsi :

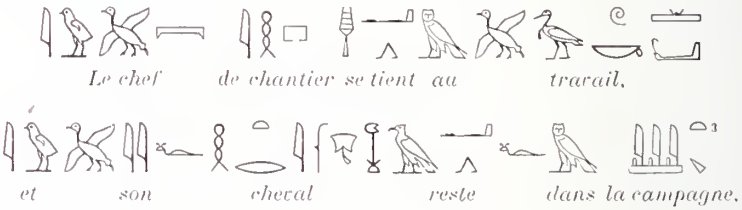

M. Devéria traduit : *L'intendant reste au travail, si son cheval quitte le champ*, etc., sans paraître s'apercevoir que le mot *champ* (lisez *campagne*) est précédé de la particule locative , qui ne permet pas d'accepter ici le sens *abandonner, quitter*, pour le verbe . Mais là n'est pas la question; elle est dans la particule rendue par *si*. Or, il existe un duplicata de ce texte[4] dans lequel le scribe s'est

1. *Le Papyrus judiciaire de Turin*, p. 106 et 182.
2. J'ai expliqué ailleurs que cette fonction était le degré inférieur dans la hiérarchie des emplois; voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 24. Je publierai prochainement un document qui montre qu'elle pouvait même être exercée par un esclave.
3. *Papyrus Sallier I*, pl. 7, l. 2.
4. *Papyrus Anastasi II*, pl. 8, l. 1.

dispensé d'employer les particules , que je regarde comme aussi facultatives que notre conjonction *et*. étant supprimé, que devient la tournure conditionnelle imaginée par mon savant confrère[1] ?

C'est par d'autres moyens que des règles hasardées que l'on parvient à saisir l'intention des textes, ce qui n'est pas toujours chose facile. De quelque manière que l'on envisage la particule initiale, on serait bien embarrassé pour traduire, telle qu'elle est écrite dans le calendrier Sallier, la phrase suivante : [2].

Mais on voit que cet arrangement singulier de mots n'est qu'un grossier lapsus-calami d'un scribe distrait; aux trois premiers groupes, il faut substituer , et cela signifie tout simplement : *Ne sors d'aucun côté.*

10° Voici une énormité non moins saillante : , la suite se lit : *il ne se portera pas bien de toute sa vie*[3]. Au lieu de la particule impérative négative, il faut lire simplement , et le sens est : *Quiconque approche d'eux ne se portera pas bien de toute sa vie.*

11° Le 7 de Méchir était recommandé pour le culte des ancêtres à domicile; le texte dit : [4], ce qui se traduirait : *dans ta demeure, dans cette demeure.* Il est évident que le scribe a écrit par mégarde □ au lieu de ⊙, et qu'il faut lire : *en ce jour.*

D'autres négligences se remarquent dans l'indication des

1. La comparaison de la suite du texte dans les deux duplicatas donne lieu à plusieurs remarques du même genre. Ma traduction diffère considérablement de celle que propose M. Devéria. Il y a, du reste, dans le texte un verbe ⲟⲩⲁⲣⲧ, *s'enfuir,* que M. Devéria a transcrit par *her rat*, et qu'il traduit : *à pied.*

2. Pl. 2, l. 10. — 3. Pl. 14, l. 2. — 4. Pl. 16, l. 6.

dates; c'est ainsi que celle du 20 de Tobi est répétée pour le 21 et même pour le 24.

Voici maintenant d'autres singularités graphiques, qui ne sont ni des erreurs ni des caprices.

12° On trouve fréquemment le signe de l'*homme* et celui du *dieu* employés à la fin des mots sans raison apparente. Par exemple, à propos de l'homme qui, en un jour d'interdiction, s'est approché des femmes, il est dit que l'*infection le dévore*. Dans cette phrase, le verbe , qui exprime l'idée *manger, dévorer,* est suivi du déterminatif *dieu* . On serait tenté de croire à une méprise si la même formule n'était pas répétée deux fois et sur deux pages différentes[1]. L'explication la plus plausible, c'est que le groupe ainsi déterminé exprime mieux qu'il s'agit d'un effet dû à l'influence divine; mais il ne faudrait pas trop compter sur l'exactitude de cette explication; elle ne serait pas applicable du moins à la phrase :

[2]

se réjouit le cœur des dieux,

dans laquelle le mot *cœur* est déterminé par l'hiéroglyphe de la femme; ni dans cette autre : [3], *pour faire profiter les membres divins,* où le dernier groupe est suivi du signe de l'homme.

Évidemment, ces deux signes de l'homme et de la femme n'ajoutent rien au sens; ils peuvent être supprimés sans altérer en rien la signification du texte, sur laquelle il n'y a pas à se tromper. Dans certains cas cependant on peut constater sûrement que ces sortes de déterminatifs, surabondants et facultatifs, ont été employés pour donner une qualification aux expressions auxquelles ils sont attachés; c'est ce qu'on remarque dans plusieurs passages du calen-

1. Pl. 14, l. 9, et 15, l. 1. — 2. Pl. 4, l. 8. — 3. Pl. 7, l. 4.

drier Sallier, et notamment dans les formules suivantes : ⊙, *le coucher du soleil;* et , *ceux qui sont à la suite,* c'est-à-dire *les dieux du cortège;* l'emploi du signe *dieu* après les mots *coucher, ceux qui sont,* et *à la suite, après,* est un fait digne d'attention.

13° L'usage, en apparence abusif, d'appliquer les signes du pluriel à des mots qui sont au singulier est d'occurrence fréquente dans les textes. C'est une bizarrerie qu'on s'explique dans certains cas, notamment lorsqu'un mot a une valeur collective, lorsqu'il désigne une classe d'êtres, une profession, etc. C'est ainsi que l'on trouve affectés du signe du pluriel les mots *le cultivateur, le pêcheur, le cordonnier, le blanchisseur,* etc. Toutefois, il était également loisible de les employer sans cette marque de pluralité. Mais le mot , qui signifie *l'homme* et *les hommes,* et se dit aussi de l'espèce humaine tout entière, est très rarement mis au singulier, même lorsqu'il est précédé du mot *un. Je veux faire de toi un homme, méchant garçon,* dit un scribe à l'un de ses disciples, et dans cette phrase le mot *homme* est au pluriel.

Au *Papyrus judiciaire de Turin*[1], un titre de section est conçu en ces termes : *Homme ayant été un avec eux; on s'était querellé avec lui en termes abominables,* etc. Comme toujours, le mot *homme* est au pluriel, mais le pronom singulier *un* annonce bien que le texte ne parle que d'un seul individu, et en effet cet unique individu est nommé après :

Le grand scélérat Hora, qui était porte-enseigne des ouvriers.

Mais les quasi-collectifs ne sont pas seuls dans le même cas; on voit de même, affectés de la marque du pluriel, des mots tels que : *amour, peur, terreur, paix, vent, serviteur,* etc., bien qu'ils soient employés avec l'article singu-

1. Édition Devéria, pl. IV, l. 6.

lier et représentés dans les mêmes phrases par des pronoms singuliers. Il semblerait que la notation plurielle caractérisât l'idée abstraite, le nom.

Toutefois, si telle était réellement l'intention des scribes, ils ne se sont guère renfermés dans les limites de leur règle; car, non moins que les substantifs, les verbes apparaissent fréquemment marqués du signe pluriel, lors même qu'ils sont au singulier et que le texte n'emporte aucune idée de collectivité, ni de pluralité, ni de généralité. On trouve, par exemple, dans le calendrier Sallier :

[1]

Ne tue pas de bœufs.

Ici, la deuxième personne du singulier de l'impératif porte une marque plurielle que rien ne paraît expliquer. On ne l'explique pas mieux pour la troisième personne du singulier dans :

[2]

Navigue la Majesté du dieu.

Ces singularités sont d'occurrence trop fréquente pour qu'il soit possible de les attribuer toutes à des erreurs. Il est plus probable que l'orthographe égyptienne les admettait, comme il est bien avéré qu'elle admettait la suppression de la marque plurielle dans des mots bien réellement au pluriel, comme elle admettait aussi l'association d'un substantif marqué du signe pluriel avec un adjectif privé de ce signe, et réciproquement d'un adjectif avec la note du pluriel suivi d'un substantif écrit au singulier.

On pourrait multiplier à l'infini ces observations[3]. Ce que

1. Pl. I, l. 4.
2. Pl. II, l. 2. Nous signalerons, en traduisant notre texte, le nom de Set et celui de Sevek, marqués du signe du pluriel.
3. Nous en noterons quelques-unes dans la traduction.

j'en ai dit suffit pour faire comprendre jusqu'à quel point la régularité d'orthographe et de syntaxe, qui est si utile dans toutes les autres langues, nous fait défaut en ce qui concerne l'égyptien. C'est pour ce motif que rien n'est plus dangereux que de poser des règles et de les appliquer systématiquement dans les traductions. Des erreurs très graves ont presque toujours été la conséquence de ce système. C'est ce que j'aurai l'occasion de démontrer.

J'ai voulu, dans les remarques précédentes, faire comprendre l'extrême difficulté que présente l'interprétation du calendrier Sallier; en entreprenant une traduction de ce document, j'éprouve le besoin de plaider les circonstances atténuantes pour les erreurs qu'il me sera impossible d'éviter, et pour les fréquents aveux d'impuissance auxquels je vais être réduit. La trouvaille d'un nouvel exemplaire de notre texte simplifierait beaucoup la tâche; peut-être l'avenir nous réserve-t-il cette chance. Dans ce cas, un certain nombre de mes hypothèses pourront être renversées de fond en comble, et des points que j'ai laissés sans explication deviendront facilement intelligibles.

§ IV

DISPOSITION DU TEXTE. — NOTES DES JOURS

On trouve dans le calendrier Sallier :

1° L'indication des mois, écrite en rouge;

2° Celle des jours, également en rouge;

3° La marque bonne ou mauvaise de chaque jour;

4° Des légendes comprenant, dans un ordre variable, la relation d'un fait mythologique, l'indication des choses que l'on pouvait faire et de celles dont il fallait s'abstenir, et des pronostics concernant la mort des personnes à raison de la date de leur naissance. Telle est la composition de la

légende lorsqu'elle est complète; mais elle ne contient souvent qu'une partie de ces indications.

Les marques des jours sont de deux sortes principales, savoir : la marque noire qui est favorable, et les marques rouges qui sont funestes. Cette différence de couleurs semble fondée sur l'idée qui faisait attribuer à Osiris, principe du bien, la couleur noire, et à Set, principe du mal et de la destruction, la couleur rouge[1].

Chaque jour est marqué de trois signes; lorsqu'un jour est entièrement favorable, il est noté du signe *bon*, trois fois répété ; mais, s'il y a quelque influence fâcheuse, le signe bon est combiné avec un ou deux signes funestes, et, dans le cas de marque à la fois bonne ou mauvaise, chaque signe conserve sa couleur, de sorte que la marque du jour est rouge et noire.

Les marques rouges sont de deux sortes, savoir : , qui signifie *lutte, combat, dispute*, et , signe dont le rôle principal est d'exprimer l'idée *se tenir debout*. On voit aisément par le texte des légendes que le signe *combat* se réfère aux luttes de la grande guerre mythologique; quant au signe de la station, il paraît être en relation avec des incidents de cette même guerre, à l'occasion desquels la puissance du mauvais principe n'avait reçu aucun échec. L'une et l'autre de ces marques sont défavorables, mais la plus sinistre est celle du combat, surtout lorsqu'elle est triple. La défense de sortir, de travailler ou de se livrer à la joie porte ordinairement sur des jours marqués de l'une d'elles. Cependant, au 16 Athyr, qui était un jour heureux, il était interdit d'écouter des chants joyeux, et, le 19 Pharmuti, qui avait la même note favorable, on ne devait pas sortir de chez soi.

Le 23 Thoth avait la marque la plus heureuse , mais, par exception, écrite en rouge. On voit par la légende que

1. Plutarque, *d'Isis et d'Osiris*, chap. XXII.

c'était un jour funeste, pendant lequel il ne fallait pas brûler de l'encens, ni tuer du bétail ni de la volaille; on n'en devait pas manger, et il fallait se garder d'écouter des chants joyeux. Évidemment le scribe a commis une de ces erreurs qui lui sont familières : il a écrit pour , tout en conservant la couleur caractéristique de cette dernière note.

Pour imiter l'ordre suivi dans l'original, au lieu de traduire ces marques, je les reproduirai en hiéroglyphes. Voici la valeur que je leur attribue :

très heureux;

très funeste;

très menaçant;

heureux pour les deux tiers du jour, funeste pour un tiers;

menaçant pour les deux tiers du jour et heureux pour un tiers, et ainsi de suite.

Le calendrier des pronostics avait été dressé pour l'usage habituel des Égyptiens; conséquemment les jours y sont notés dans l'année civile qui était, ainsi que l'a définitivement prouvé le décret bilingue de Canope, une année de 365 jours, c'est-à-dire l'année vague. Cette sorte d'année se déplaçait tous les quatre ans d'un jour par rapport à l'année tropique; il suit de là que la recherche des correspondances entre les jours du calendrier Sallier et ceux du calendrier Julien ou du calendrier Grégorien exigerait la connaissance exacte de la date de notre manuscrit, et certains calculs pour déterminer le jour auquel est tombé alors le 1er Thoth, qui commence l'année égyptienne. Par simple curiosité, j'ai noté les dates d'après le calendrier copte, dans lequel le 1er Thoth correspond au 29 août Julien, soit le 11 septembre Grégorien.

§ V

CALENDRIER DES JOURS FASTES ET NÉFASTES

TRADUCTION

Page 1

Mois de Thoth[1]

Jour	Date Gregor.	Marque
18	28 sept.	.....
19	29 »	
20	30 »	

.....fait pour les dieux qui sont dans le pylône d'Isis.

Jour de fête au ciel et sur la terre, en présence de Râ. (Ce fut le jour[2] où ce dieu lança) la flamme contre ceux qui suivaient la bari et l'arche des dieux. Ce fut le jour où les dieux prirent un cœur satisfait; ce fut le jour..... dans sa main.

Ne fais aucun travail en ce jour. Ce fut le jour pendant lequel les dieux de la suite[3]

1. Cette première page n'est pas entière; elle a été coupée parallèlement à la marge. Chaque ligne a perdu environ un quart de sa longueur. Les points et les restitutions entre parenthèses correspondent aux lacunes. Il ne reste que les derniers mots de la légende du 18.

2. J'adopterai cette tournure pour traduire ; sera rendu par *ce jour-là, en ce jour*. Ces deux formes s'échangent quelquefois dans le papyrus. Le 19 Thoth était le jour de la fête de Thoth à Hermopolis. Au dire de Plutarque, on y mangeait du miel et des figues, en disant : *douce est la vérité*.

3. On voit aisément la correction que je propose ici. Il se pourrait cependant que la préposition *après, à la suite*, fût exprimée seulement par ; dans ce cas, ⲁⲙⲟⲥⲧ devrait être traduit séparément, et se rapporterait à un mot féminin emporté par la lacune.

Au 20 de Thoth, on célébrait une fête d'Hathor, nommée *panègyrie de l'ieresse;* la statue de la déesse était promenée en barque.

Mois de Thoth

Jour	Date Grégor.	Marque
21	1er octob.	.....
22	2 »	
23	3 »	

de Râ torturèrent (les impies). Ne tue pas de bœufs en ce jour; ne reçois pas un étranger.....

(Manque).....

[1] Invoque le nom des dieux et des déesses. Voilà qu'elles sont arrivées à lui; voilà qu'elles ont fait entrer (les impies.....); elles les frappent jusqu'à l'anéantissement. Voilà qu'il les épuise[2]; ils ne prévalent pas; ils deviennent poissons (dans les eaux, oiseaux) au ciel; leurs cadavres sont en poissons, leurs dents[3] en canards; ils ne..... en ce jour. Ne mange pas de poisson en ce jour, n'allume pas d'huile.....

Ne mets pas d'encens sur le feu en ce jour; ne tue pas de bétail[4], pas de chèvres[5],

Page 2

pas de canards; ne mange pas d'oie; cela a vécu. N'écoute pas de chants joyeux en

1. La marque est ici écrite en rouge, comme au jour suivant (voir ci-devant, p. 144). Je crois que dans l'un et l'autre cas il faut lire .

Le 22 Thoth, avait lieu la cérémonie de la grande sortie d'Osiris et de ses parèdres.

2. , sans doute le même que , copte **ⲛⲁⲛⲩ, ϕⲉⲛⲩ**, *vider*, *épuiser*, *puiser*, *étancher*. Le dieu victorieux *épuise* le sang de ses ennemis, ou *étanche* celui des déesses.

3. ; je corrige en , copte **ⲛⲁϫϩⲉ, ⲛⲁϫⲉ**, *les dents, les molaires.*

4. ; cf. *Voyage d'un Égyptien*, p. 71 et 123.

5. ; cf. *Voyage d'un Égyptien*, p. 122, 123.

Mois de Thoth

Jour	Date Grégor.	Marque
24	4 octob.	
25	5 »	

ce jour; le cœur de l'ennemi de Rá s'est affermi[1], ... sur les choses qu'il a faites pour ses enfants[2]. Quiconque est né ce jour-là ne vit pas[3].

La Majesté de Râ vogue à l'aide du vent, du coucher au lever. Ce fut dans cette circonstance[4] qu'il monta dans son arche divine. Quiconque est né ce jour-là meurt vénéré[5] par les citoyens de Ptah-Ka-Ha (Memphis) de Sekhet, Naken, Nefer et Tum[6]; ils seront heureux devant[7] le dieu qui y réside, Ptah. Offrandes à son nom, en ce jour.

Ne sors pas de ta demeure au temps du soir[8]. Ce fut le jour de la sortie de Sekhet vers la montagne de l'Orient. Les associés de Set tuèrent toute espèce de bétail; ils se joignirent à lui; ils s'approchèrent de

1. Le verbe est en partie détruit.

2. Les rapports pronominaux ne permettent pas de distinguer s'il s'agit des enfants de l'ennemi ou de ceux du dieu Râ.

3. Je rappelle ici ce que j'ai dit plus haut de la probabilité d'une erreur dans la marque du jour, p. 144, et p. 146, note 1.

4. *la fois que.*

5. ; cf. *Voyage d'un Égyptien*, *Réponse à la critique*, p. 43[; cf. t. III, p. 258, de ces *Œuvres diverses*].

6. J'ai traduit les mots tels qu'ils sont écrits; mais il est probable qu'il faut lire : Ptah-ha-ka de Sekhet, *Sokar* et *Nofretum*. Memphis est ici désigné par son temple et ses divinités principales.

7. Remarquez l'orthographe de la préposition *devant.*

8. Le manuscrit a ⲟⲩϩⲁ qui ne se représente pas ailleurs; il faut probablement lire ⲡⲟⲩϩⲁ, copte ⲡⲟⲩϩⲉ, *vespera*.

Mois de Thoth

Jour	D. G.	Marque
26	6 oc.	

lui; alors il s'exaspéra[1] sur-le-champ[2], ayant mangé[3] de la viande et bu du vin. Ne goûte d'aucune chose, à l'exemple des fruits[4] dans Tattu; le dieu qui y réside est Osiris. Oblations à son nom en ce jour.

Ne fais absolument rien en ce jour. Ce fut le jour du combat fait par Horus contre Set; ils se frappèrent l'un l'autre étant sur la plante de leurs pieds[5], sous la forme de deux hommes[6]; ils se changèrent en deux ours[7], (qui furent) la retraite des seigneurs de Kher[8]. Puis ils passèrent trois jours et

1. . C'est l'effet produit sur Set par les secours qu'il reçoit; il s'agit certainement d'un accroissement de sa force funeste; il est difficile de rendre cette idée en français sans l'emploi d'une périphrase.

2. Orthographe à noter : *sur-le-champ*.

3. , signe du pluriel entre la racine et la désinence du participe, alors qu'il n'y a pas d'idée de pluralité; l'expression *ayant bu* ne présente pas cette particularité.

4. Le texte fait ici une allusion qu'il nous est difficile de saisir; peut-être Osiris, étant à Tattu, avait-il souffert la faim, et n'avait-il pu disposer de fruits à lui destinés.

5. , copte ⲧⲱⲣⲓ, *talon;* voyez *Voyage d'un Égyptien,* p. 227.

6. Le groupe est incorrectement écrit; mais on le retrouve dans le même texte, pl. 3, l. 4, sous sa forme régulière.

7. ⲧⲁⲓ. On ne peut guère songer qu'à des animaux féroces; l'hippopotame porte à peu près le même nom en égyptien. En hébreu, דב signifie *ours*. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 87, 123 et 124.

8. Horus et Set sont ici désignés sous le nom de seigneurs de Kher. Le nom de cette localité signifie *lutte, combat*. Le groupe , dont je ne connais pas d'autre exemple, semble indiquer que ces deux dieux avaient le corps des deux ours pour logis.

Mois de Thoth

Joûr	Date Grégor.	Marque

trois nuits en cet état[1]; alors il arriva qu'Isis fit tomber leurs fers[2] sur eux. Horus tomba sur la face; il cria à voix haute[3] : Je suis ton fils Horus. Isis cria aux fers : Abattez-vous, abattez-vous sur mon fils Horus. Elle en fit tomber d'autres; son frère Set tomba sur la face[4]. Il se mit à crier[5] faiblement, (puis) fortement : A l'aide! Elle cria aux fers en disant : Abattez-vous. Il lui dit plusieurs fois : Ne veux-je pas respecter le frère de ma mère[6]? Son cœur (d'Isis) souffrit beaucoup[7]. Elle cria aux fers : Tombez, relâchez mon frère aîné[8]. Les fers se détachèrent de lui.

1. Il faut remarquer ici l'emploi du mot , analogue à ; le déterminatif remplace ici .

2. , hiératique ; ce mot désigne à la fois un métal et les outils de métal; le mot *fer*, qui rend l'idée *glaive*, *chaîne*, m'a paru traduire convenablement l'égyptien.

3. est un *appel*, une *invocation*, une *allocution;* on ne peut songer à traduire *supplication*, *prière*, car l'action se trouve attribuée au dieu Râ (*Todt.*, chap. LXIV, v. 4).

4. sans déterminatif; ce cas n'est pas rare. Le nom de Set est affecté d'une marque plurielle.

5. La combinaison des mots ⲟϣ et ⲥⲕⲁⲃⲩ se rencontre au *Papyrus magique Harris*, A, I, et Dümichen, *Hist. Inschr.*, I, pl. 1, l. 16. Les deux derniers groupes sont partiellement détruits; je les lis ϩⲓ ⲕⲙⲩ, *pour protection*, *à l'aide*. Cette traduction n'est que probable.

6. Litt. : *de sa mère*. C'est une tournure élégante en égyptien. ne se rencontre pas ailleurs. Ce mot paraît être une forme fréquentative de ⲧⲉⲣⲁ, *honorer*, *respecter*.

7. pour ; erreur facile à reconnaître.

8. Set était né le troisième jour des Épagomènes, et Isis le quatrième.

Mois de Thoth

Jour	Date Grégor.	Marque
27	7 octobre	

Ils se levèrent comme deux hommes (chacun) méprisant la parole de l'autre[1]. Sa Majesté Horus devint furieux contre sa mère Isis, comme une panthère du Midi. Alors elle s'enfuit devant lui[2]. Ce jour-là survint une lutte cruelle; alors il trancha la tête d'Isis; Thoth la transforma *(cette tête)* par ses incantations, et la rétablit en tête de vache[3].

Offrandes au nom d'Osiris; offrandes au nom de Thoth, en ce jour.

Ordre[4] d'Horus, envoyant tuer du bétail. Ce fut un jour (à la fois) d'Horus et de Set. Offrandes à leurs noms, en ce jour.

1. . Horus et Set s'étaient fait des promesses mutuelles pour obtenir leur délivrance; mais, débarrassés de leurs liens, ils ne tinrent aucun compte de leurs paroles, et persistèrent dans leur hostilité.

2. ϩⲁ⁻ⲛ-ⲥ⁻ⲧ ⲣⲟⲩⲁ⁻ⲥ⁻ⲧ...; la restitution est certaine.

3. La légende du 26 Thoth est extrêmement importante pour la mythologie; les événements y sont détaillés avec une extrême précision. Plutarque avait entendu parler de la lutte d'Horus contre Isis; mais, choqué des violences subies par la déesse, il dit qu'il retranche de son écrit les circonstances les plus révoltantes, notamment *le décollement d'Isis*. Voici ce que raconte cet historien : « Le combat dura plusieurs » jours, et Horus remporta la victoire. Isis, ayant trouvé Typhon en- » chaîné, ne le fit point périr, mais le délia et lui rendit la liberté. » Horus, dans l'indignation qu'il en conçut, porta la main sur sa » mère et lui arracha les marques de la dignité royale qu'elle portait » sur sa tête. Mercure lui donna en dédommagement un casque qui » représentait une tête de taureau. » (*D'Isis et d'Osiris*, chap. XIX.) Le texte égyptien nous montre que Plutarque a eu tort dans ses répugnances.

4. Le texte est très effacé. Il y a peut-être *voyage, expédition* d'Horus, les deux groupes ne différant que par leurs déterminatifs.

Mois de Thoth

Jour	Date Grégor.	Marque	
28	8 octobre		Les dieux, en ce jour, voient les enfants de la déesse Nou pacifiés. Quelque chose que tu voies, ce sera heureux ce jour-là[1].
29	9 »		Feu brûlant ce jour-là. Ne porte pas de lumière à la main; ne sors pas la nuit[2].
30	10 »		En ce jour, maison de Râ, — maison d'Osiris, — maison d'Horus[3].

1. Cette permission de tout regarder revient souvent; ici initial gouverne du second membre de phrase.

2. Le texte déclare qu'il était dangereux de s'approcher du feu le 29 de Thoth. On se serait attendu à voir ce jour noté d'une marque défavorable. Une fête de Thoth était célébrée ce même jour.

3. Ces formules : *Maison de Râ*, etc., reviennent le 30 de chaque mois. On ne peut faire que des conjectures sur leur signification.

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	11 octob.		Les dieux grands se réjouissent; toutes les déesses sont dans l'allégresse; ce fut le jour dans lequel le cœur de Râ fut satisfait, ce jour-là[1].
2	12 »		*(Texte détruit par des lacunes[2].)*
			Page 4
3	13 »		Sortie de Thoth vers Râ dans son naos mystérieux[3]..... Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
4	14 »		Ne sors de ta maison d'aucun côté[4], en ce jour. Quiconque est né en ce jour, la contagion[5] le tue ce jour-là.
5	15 »		Ne sors de ta maison d'aucun côté en ce jour; ne t'approche[6] d'aucune femme. Ce fut le jour où se firent toutes les choses en la (divine) présence[7]. La Majesté de Mont fut satisfaite en ce jour.

1. Les pléonasmes abondent dans le style du calendrier Sallier. On en trouve ici un exemple que nous rencontrerons fréquemment.
2. Il y est question de Saïs et de Neith.
3. Par exception, la date du 3 Paophi est écrite en noir. Les points remplacent un passage illisible.
4. Il ne faut pas traduire *sur tout chemin*. On trouve ailleurs la défense de regarder la culture ; évidemment il ne s'agit pas de chemin; le sens est *nulle part, d'aucun côté*.
5. Sur ⲁⲁⲧ, voyez *Mélanges égyptologiques*, t. I, p. 37.
6. Verbe oblitéré.
7. . Le complément de cet adverbe est souvent élidé : il est ici qualifié par le signe *dieu*. Le matin du 5 Paophi on portait dans toute l'Égypte des fleurs nommées *tekhoui :* Dümichen, *Hist. Inschr.*, t. II, p. 56.

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque	
			Quiconque est né ce jour-là meurt en faisant l'amour[1].
6	16 octob.		Jour de fête de Râ dans le ciel ; les dieux sont en paix en la divine présence ; les familles divines[2] sont heureuses devant Râ[3]. Quiconque est né ce jour meurt d'ivresse[4].
7	17 »		Ne fais absolument rien en lui *(en ce jour)* ; Râ est nuisible[5] en lui..... Quiconque naît ce jour-là mourra sur la pierre[6].
8	18 »		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
9	19 »		Les dieux en fête se livrent à l'allégresse ; l'ennemi de Râ est tombé. Celui qui est né ce jour-là mourra de vieillesse.
10	20 »		La Majesté de Baris, dame de Onkh-to[7], vogue derrière la Majesté de Râ, dans[8].....

1. . La restitution est certaine.

2. . Je crois que cette expression ne diffère pas de .

3. Litt. : *devant les bras de (Râ)*. Le style égyptien fait un fréquent usage de cette tournure, dont il est resté des traces dans le copte.

4. Isis, s'étant aperçue qu'elle était enceinte, suspendit à son cou une amulette, le 6 de Paophi.

5. Râ est dit faire l'action , l'un des péchés de la *Confession négative* (*Todt.*, chap. CXXV, 33). C'était un péché par paroles (*Pap. Prisse*, pl. VII, l. 12).

6. Sur . C'est le nom du poids *outen*, sur lequel j'ai si souvent disserté. Le groupe représente aussi une espèce de pierre lourde. Voyez *Mélanges égyptologiques*, t. I, p. 25.

7. Quartier de Memphis.

8. Lacune.

Mois de Paophi

Jour	D. G.	Marque
11	21 oc.	
12	22 »	
13	23 »	

Le bonheur se produit parmi les vénérables! bonheur chez les dieux qui suivent Sa Majesté.

Installation de l'insigne des deux cornes[1] à l'avant de la barque de Râ. Le sceptre de la vie et celui de la perfection[2] sont devant lui; établissement de[3]..... en toutes sortes de bonnes choses, en ce jour.

Ce fut le jour où le criminel contre son seigneur[4] commença sa marche destructive[5], se mettant à

Page 5

la suite de Set, fils de Nou; soumis à un examen[6], il se fit véritablement un criminel contre son maître; il fit défection[7]. Quelque chose que tu fasses en ce jour, il en sortira privation ce jour-là.

Le cœur des dieux grands goûte la paix

1. Le .
2. Le et le .
3. Lacune.
4. , ⲥⲁⲁⲩ, *criminel*, *impie*. Par erreur le mot est écrit ⲥⲁⲁⲩ, mais la forme correcte est à la ligne suivante.
5. Le verbe est détruit; on lit les débris des lettres ⲙⲁ; c'est peut-être ⲙⲁⲩⲓⲁ, *marcher*.
6. . Voyez *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 278.
7. avec la marque plurielle. Ce mot a d'abord été expliqué par M. Birch. Il répond à l'idée *deficere*, *faire défaut*, *manquer*. Il s'agit dans notre texte d'une défection suivie de rébellion de la part d'un personnage qui se mit dans le parti de Set contre Osiris. Malheureusement le personnage n'est pas nommé.

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque	
14	24 octob.		dans une fête; hommage rendu[1] à son seigneur[2]. Les impies sont abattus; ils furent sans ressources[3] le jour où il fut fait destruction des impies en un instant[4]. Regarde toute espèce de choses; ce sera bon en ce jour; ne mange pas du végétal nommé *kennousch*. Ce fut le jour dans lequel Horus prit le schent[5]; fête royale[6]; oblations aux familles divines. Fais la cérémonie propitiatoire[7] pour les mânes de tes ancêtres[8], ce jour-là.

1. , litt. : *hommage de choses*. Cette expression s'employait comme formule de politesse, de déférence. Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 32; et dans une lettre d'un fils à son père (*Pap. Anast.* V, pl. 20, 6).

2. Au seigneur de la panégyrie, le dieu de la fête.

3. . Ce mot est quelquefois déterminé par le pain; il rend l'idée *provisions*, *ressources*, *remède*. Une légende d'Imhotep, l'Eseulape égyptien, représente ce dieu comme faisant le ⲙⲁϩⲣⲟⲩ de toute espèce de maladie (Dümichen, *Alt. Templ.*, t. I, pl. 22, 7).

4. ⲁⲁⲧ, orthographe capricieuse pour le groupe bien connu . Voir *Mélanges égyptologiques*, t. II, p. 174, où cette forme abusive est déjà signalée.

5. La couronne qui représente la royauté sur la Haute et la Basse-Égypte. Cette date est très importante.

6. Le groupe *Sa Majesté* est ici enrichi d'un signe du pluriel. Le roi officiait dans plusieurs grandes fêtes; c'est ce que signifie l'expression : *le roi est en fête*.

7. ⲥϩⲧⲡ, déterminé par le signe *dieu*.

8. ϩⲟⲩ; ce mot désigne l'état auquel passent les humains après la mort. Je le traduirai par *mânes*, quoique ce mot ne rende pas bien l'idée égyptienne. *Esprit* serait encore moins exact.

Mois de Paophi

Jour	D. G.	Marque
15	25 oc.	
16	26 »	
17	27 »	
18	28 »	

Fête d'Atat[1] en ce même jour.

Ne sors pas de ta demeure au temps du soir[2]. Le serpent Ouat[3], fils de Dieu, sort le soir; des maux le suivent; quiconque l'aperçoit, son œil est perdu[4] sur-le-champ[5].

Fête d'Osiris Ounnefer à Abydos; les dieux qui le suivent se joignent à lui d'un cœur joyeux. Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

Les seigneurs de Kher[6] reçoivent l'adoration en ce jour, de la part des grandes familles divines. Les familles divines (écoutent les paroles); faveur dans le cœur des grands[7]..... Tes paroles sont écoutées par la famille des dieux de ta ville[8].

Ne fais absolument rien en ce jour. Ce fut le jour dans lequel Horus ouvrit le sanctuaire pour faire le Nekhtou[9].....

1. Je ne connais rien de relatif à cette fête.

2. ⲧⲉⲣ ⲛ ⲙⲁϣⲣ; cette expression doit désigner un autre moment de la nuit que ⲧⲉⲣ ⲛ ⲣⲟⲩϩⲁ. Voyez ci-devant, p. 148, note 8.

3. Je ne connais pas d'autre mention de ce serpent mythologique.

4. Le verbe que j'ai traduit par *est perdu* n'est plus lisible. Il s'agit certainement de quelque chose de fâcheux pour l'œil.

5. Variante de l'expression , dont j'ai, le premier, établi la valeur.

6. Sans doute Horus et Set. Voyez ci-devant la légende du 26 Thoth.

7. Ici un mot que je ne puis traduire.

8. Le texte explique que le 17 de Paophi était un jour particulièrement favorable pour la prière.

9. Ce passage curieux et embarrassant rappelle une mention du *Papyrus magique Harris*, p. IX, l. 2 : *Qu'il soit fait une châsse de huit coudées! et toi, tu es un Nekhta de sept coudées. Je t'ai dit : Tu*

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque

Il fut rencontré dans sa marche : or, c'était le moment de l'enterrement de l'homme[1]; alors il lança

Page 6

sa voix en pleurant; voilà que les dieux sortirent. Alors il réitéra dès qu'il les eut

ne peux pas entrer dans la châsse de huit coudées; et toi, tu es un Nekhta de sept coudées; tu y entres et tu t'y couches. Ceci semble se rapporter à la trahison de Set, racontée en ces termes par Plutarque *(d'Isis et Osiris)* : « Typhon avait pris furtivement la mesure de la » taille d'Osiris, et avait fait faire un coffre de la même grandeur, très » richement orné, qu'on apporta dans la salle du festin; tous les » convives l'ayant regardé avec admiration, Typhon leur dit qu'il en » ferait présent à celui d'entre eux qui, s'y étant couché, se trouverait » justement de la même grandeur; chacun l'ayant essayé à son tour » sans qu'il convînt à personne. Osiris *y entra aussi et s'y étendit.* A » l'instant les conjurés accourent et ferment le coffre... »

Toutefois, le *Papyrus magique*, bien qu'il parle d'un Nekhta, qui est certainement Osiris trahi, ne se réfère peut-être pas au même événement que le calendrier Sallier. Dans ce dernier document Horus et Anubis interviennent. (La mention relative à ce dernier dieu ne m'a présenté aucun sens acceptable.)

La légende parle de cris de douleur de la part des dieux, des hommes et des femmes, c'est-à-dire de ces scènes lugubres, si souvent mentionnées par les auteurs, à propos des cérémonies commémoratives de l'enterrement d'Osiris. Ce dieu avait été démembré; pour cacher le lieu de sa sépulture, Isis enterra séparément chacun des membres retrouvés; c'est pour ce motif que plusieurs villes se flattaient de posséder le tombeau d'Osiris. Nous verrons que d'autres lamentations funéraires avaient lieu le 17 Athyr. La phrase finale de la légende n'est pas intelligible.

1. Hérodote mentionne la réserve avec laquelle les prêtres parlaient des mystères osiridiens; l'*enterrement de l'homme* serait une désignation suffisante, s'agissant du dieu dont il était interdit de prononcer le nom. Cependant je suis assez disposé à croire à une erreur du scribe; il faut lire ⲥⲁⲙ̄ⲧⲟ, et non ⲥⲁⲙ̄ⲛ̄ⲥⲁ. S'il en est ainsi, le sens ne change pas, mais le mot *homme* disparaît.

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque
19	29 octobre	
20	30 »	
21	31 »	

vus ; ils lancèrent leurs voix en pleurant très fort et plaçant leurs mains sur leur tête[1] ; dieux, hommes[2] et femmes firent de même.

En ce jour sort le dieu Noun ; (il console le dieu Auguste[3]) dans son temple ; les dieux qui sont en la présence du dieu Auguste[4] lui attribuent ses aliments[5].

Ce fut le jour de donner les aliments aux familles divines en la présence de Râ..... étant abattus les criminels contre leur seigneur[6]. On emporta Set, fille de Nou[7] ; en haut et en bas, il arriva qu'on appela les dieux.

Sortie des déesses Mer et Soun[8], en présence de la Majesté de Tum-Haremakhou,

1. C'est l'attitude ordinaire de la douleur et du deuil. On la voit représentée dans de nombreuses scènes funéraires. La plus curieuse est reproduite dans le magnifique ouvrage de M. Prisse d'Avennes, *l'Art égyptien*.

2. Ici, le texte se sert du mot *mâles*, pour spécifier l'idée *hommes*.

3. Les mots entre parenthèses sont suppléés.

4. Le dieu , c'est Osiris. Voir la légende du 6 Méchir.

5. Cela signifie, je crois, que le dieu Noun est admis à participer aux offrandes faites aux dieux qui l'accueillent. La même expression se retrouve à la ligne suivante, mais avec une orthographe différente. Il faut lire, dans l'un et l'autre cas, . Le 19 Paophi était le jour de la panégyrie d'Ammon dans Apet.

6. Nous trouvons ici au pluriel l'expression que nous avons rencontrée au singulier dans la légende du 12 Paophi.

7. Cette phrase présente des signes d'altération. Je suis loin d'en garantir la traduction. Au lieu du nom de la déesse Nou, le scribe a écrit celui du dieu Noun.

8. La déesse *Mer* est citée *Papyrus magique Harris*, pl. 1, l. 3, et

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque.
22	1er novem.	
23	2 »	
24	3 »	

roi divin[1]. Celle qui fera la cérémonie de la Majesté de Thoth en sa lumière[2] devra se tranquilliser le cœur par des chants joyeux.

Ne te baigne en aucune eau, ce jour-là; quiconque navigue sur le fleuve en ce jour sera mis en pièces par la langue du crocodile[3].

Quiconque est né ce jour-là est tué par un crocodile[4].

Ne sors par aucun vent au coucher du soleil. Ce fut le jour des retranchements dans Athou[5]. Ses associés dans la révolte[6], qui étaient à voguer sur le Ouat-Oer et sur toute mer[7], se hâtèrent pour se réunir à lui. Alors il s'exaspéra sur-le-champ.

Todtenbuch, chap. CXL, 5. *Soun* (ce nom n'est pas certain) ne m'est pas connue.

1. Il y a ici le titre royal : ⲟⲛϧ ⲟⲩϫⲁ.

2. Le mot [hieroglyphs] signifie : *emblème*, *symbole*, *cérémonie symbolique*, *cérémonie* en général ; il remplace quelquefois le mot [hieroglyphs] *acte*, *fait*, *état*, *condition*. Voir p. 150, note 1. Je ne sais rien de la cérémonie de *Thoth en sa lumière*. Le texte semble dire qu'elle devait être faite par une femme.

3. Le mot *crocodile* est déterminé par le signe *dieu*.

4. D'après Plutarque, on célébrait au 23 Paophi la fête des *bâtons du soleil*.

5. Cette traduction suppose une rectification du nom géographique. Athou a été une localité fort importante dans la mythologie.

6. Voir ci-devant, p. 135, mes observations sur le mot ⲃϣⲕⲓⲟⲩ qui se rencontre ici. Le texte parle de Set sans le nommer.

7. Le groupe singulier [hieroglyphs] rappelle la forme [hieroglyphs] du Traité de Ramsès II avec les Khétas. Voir *Voyage d'un Egyptien*, p. 338, 349.

CHEVANNES LIBRARY

Mois de Paophi

Jour	D. G.	Marque
25	4 nov.	
26	5 »	
27	6 »	
28	7 »	

Ne sors en ce jour[1] d'aucun côté. Ce fut un jour d'avantage pour les enfants de la révolte, dans leur[2]..... à l'embouchure du fleuve Kent. Hap-Herou y fut entraîné subitement.

Quiconque rencontre les dieux en ce jour sous forme de taureau mourra ce jour-là[3].

Fais le plan d'une maison ce jour-là. Ne touche pas à une pierre; ne commence aucun travail; ne fais aucun ouvrage en ce jour. Ce fut le jour d'ouvrir les arcanes des temples et les écrins à joyaux[4].

Ne sors pas ce jour-là; ne t'applique à aucun travail[5], au coucher du soleil; quiconque naît

Page 7

ce jour-là mourra par un serpent.

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

1. Litt. : *en lui.*
2. Mot effacé.
3. Litt. : *en lui;* il y a une correction évidente à faire dans ce texte. Le verbe *mourir* y est écrit par le signe de la *mère*. Le *Conte des Deux Frères* nous a appris que les dieux se promenaient sur la terre pour exercer leur action providentielle.
4. Il est à présumer qu'en vertu d'un usage traditionnel on exposait ce jour-là à la vue du public les objets précieux appartenant aux temples.
5. ; la phrase est elliptique ou incorrecte. Je ne connais pas d'exemple d'une semblable abréviation.

Mois de Paophi

Jour	Date Grégor.	Marque
29	8 novemb.	
30	9 »	

Quiconque est né ce jour-là meurt vénéré de ses concitoyens.

Panégyrie de Noun en ce jour[1]. Les dieux de la terre (sont en paix) en ce jour[2]. Maison de Râ. — Maison d'Osiris. — Maison d'Horus.

1. Litt. : *en lui*.
2. Le verbe a disparu dans une lacune.

Mois d'Athyr

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	10 novem.		Fête dans le ciel; Hathor (est fêtée) par Râ. La satisfaction des dieux est (encore) plus grande que celle des déesses[1].
2	11 »		Sortie des dieux. La déesse Ouati vient de la ville de Tap[2], vers les dieux qui sont dans le naos du Taureau, afin de protéger les membres divins[3].
3	12 »		Les dieux visitent le dieu Auguste[4]. On voit[5] le *très-bon* dans Athou.
4	13 »		La terre tremble[6] devant Noun. Quiconque navigue en ce jour, la ruine est dans sa maison.
5	14 »		N'allume pas de feu ce jour-là dans ta maison; ne regarde pas du côté du feu[7]. Ce fut le jour de la lésion[8] de la Majesté de ce dieu.

1. Le mot *déesse* est en partie effacé. J'ai suppléé le verbe *fêter*. Peut-être y a-t-il : *Hathor est en Râ*, c'est-à-dire remplissant le rôle du soleil. La fête d'Hathor tombait ce jour-là.

2. Ouati porte quelquefois le titre de *Maîtresse de Pa et de Tap*.

3. Le *naos du taureau* et les *membres divins* sont des allusions à l'histoire d'Osiris mort.

4. C'est Osiris. Voir ci-devant, p. 159, note 4.

5. L'orthographe du verbe est erronée.

6. Comme le copte ⲙⲉⲛⲙⲟⲛ. Le sens *remuer*, *bouger*, pour le verbe 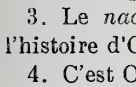 , est constaté par d'autres textes. La préposition ϩⲣⲏⲁ, *devant*, est incorrectement écrite.

7. Litt. : *vers elle*.

8. Le groupe hiératique a pour correspondant hiérogly-

phique dans la *stèle du Songe :* ; la lecture en est incertaine, et la signification difficile à reconnaître distinctement.

Mon savant collègue et ami, M. Goodwin, a porté son attention sur

Mois d'Athyr

Jour	Date Gregor.	Marque	
6	15 novem.	*Omise*	Le cœur des dieux de la terre s'affermit. Le cœur du fils d'Isis est satisfait[1]. Toute la terre est en fête.
7	16 »		Quelque chose que tu voies, ce sera heureux.

ce groupe embarrassant, et constaté que, dans tous les cas au moins où le déterminatif est celui de la force au lieu de celui du mal, les idées *entasser, emmagasiner, to store*, en rendent parfaitement compte. Ce sens est nettement justifié par la phrase suivante :

Quantités totales des vins que j'ai trouvés EMMAGASINÉS *chez le chef des vignobles* (*Pap. Anastasi IV*, pl. 7, l. 3), dans laquelle le mot rendu par *emmagasinés* est . Le détail des vins suit.

Ce sens *déposer, entasser, emmagasiner*, convient bien à l'explication de tous les textes où le groupe se trouve déterminé par le signe de la force. J'aurai l'occasion d'en discuter quelques-uns dans une prochaine publication.

Mais cette explication ne convient nullement aux cas, bien plus fréquents, dans lesquels le groupe a pour déterminatif l'oiseau du mal. Aucun passage à moi connu n'est assez clair pour lever la difficulté. Dans la *stèle du Songe*, publiée et traduite par M. Maspero (*Rev. arch.*, t. XVII, p. 329), les idées *heurter, endommager, nuire, violer, lèser*, paraissent pouvoir convenir au contexte. Il s'agit de personnages qui viennent implorer le pharaon, à qui ils ont d'abord refusé de se soumettre; le roi hésite à leur laisser la vie sauve. Alors intervient le chef Paken, qui dit au roi : *Tue qui tu veux, laisse vivre qui tu veux.*

Ce n'est en rien une lésion à la double justice.

Les suppliants renouvellent alors leurs prières pour que le roi les laisse vivre. C'est la phrase la plus significative, quoiqu'elle ne soit pas à l'abri de quelques doutes. Je noterai les passages dans lesquels ce groupe se retrouvera dans notre papyrus. Aucun d'eux ne me met à même d'en déterminer la signification précise.

1. Le mot *cœur* et le verbe *satisfaire* sont suivis du déterminatif *dieu*.

Mois d'Athyr

Jour	Date Grégor	Marque	
8	17 novem.		Isis adoucit[1]..... pour son fils Horus triomphant. Ne fais aucun travail ce jour-là, la tête découverte[2].
9	18 »		Ne sors d'aucun côté en ce jour. Ne laisse pas tomber la lumière sur toi au coucher du soleil à l'horizon[3]. Ce fut le jour de la lésion[4] des chefs qui étaient opposés.
10	19 »		Grande allégresse au ciel en ce jour; les divins nautonniers[5] sont tranquillisés. Les dieux (disent) : Que l'on descende les vases pour manger..... avec du miel[6].

1. Phrase que je ne comprends pas.

2. Il y a dans le texte , ce qui semble signifier *en cheveux*, mais ce n'est pas certain. Peut-être la prohibition s'applique-t-elle au travail des peaux.

3. Le texte de cette phrase paraît extrêmement corrompu. On verra aisément les corrections que je propose, et que le sens du contexte justifie.

4. Ici revient le même groupe dont j'ai parlé ci-devant, p. 163, note 8.

5. Je lis , les dieux de l'équipage de *Râ*.

6. Le mot qui précède *miel* est illisible. Le *miel* jouait un grand rôle dans l'alimentation et dans la médecine des Égyptiens. Les temples en étaient abondamment pourvus. Plutarque parle de la fête de Thoth, dans laquelle on mangeait du miel et des figues (voir la légende du 19 Thoth, ci-devant p. 146, note 2).

L'usage du miel était réservé pour les jours de joie. Ma traduction suppose l'élision du verbe ϫⲧ, *dire*, élision dont les exemples abondent dans le style égyptien. Mais je suspecte ici un caprice orthographique qui a défiguré les verbes ⲁϩⲁⲓ, *pousser des cris de joie*, et ϩⲁⲛⲛⲟⲩ, *acclamer, gesticuler d'allégresse*. Il faudrait lire alors : *Les dieux se livrent à la joie et à l'allégresse, en mangeant..... avec du miel.*

Mois d'Athyr

Jour	Date Grégor.	Marque
11	20 novem.	
12	21 »	lacune
13	22 »	lacune
14	23 »	
15	24 »	
16	25 »	
17	26 »	

Page 8

Quelque chose que tu voies ce jour-là, ce sera heureux.

(Il ne reste que quelques mots de la légende.)

.....[1] Ce fut le jour de la sortie d'Isis.

(Ne sors d'aucun côté)[2] en ce jour. Les dieux voulurent[3]..... faire l'ennemi de[4]..... Celui qui naît ce jour-là meurt de blessures.

.....[5] les Oérous[6], dans Sesennou[7]. Apport d'un message[8]..... dans le haut lieu à Sesennou, en ce jour heureux pour les siècles et jusqu'à l'éternité.

Arrivée des Oérous supérieurs et inférieurs à Abydos, versant des larmes; Isis et Nephthys se lamentent à voix haute devant eux pour Ounnefer. N'écoute pas de chants joyeux en ce jour[9].

Arrivée des Oérous supérieurs et infé-

1. Lacune.
2. Lacune remplie.
3. Lacune.
4. L'ennemi de .
5. Lacune.
6. Je conserve la prononciation égyptienne de ce mot, qui signifie *grands chefs*.
7. Hermopolis Magna.
8. Lacune.
9. On s'attendrait à voir ce jour marqué d'une note funeste. Le 16 Athyr était la veille du plus funeste anniversaire.

Mois d'Athyr

Jour	Date Grég.	Marque
18	27 nov.	
19	28 »	
20	29 »	
21	30 »	
22	1er déc.	sans marque

rieurs à Abydos[1], pleurant à grands cris; grande lamentation d'Isis et de Nephthys sur leur frère Ounnefer, dans Saïs, entendue jusqu'à Abydos[2].

S'il se fait[3]..... en ce jour, elle n'est pas solide.

Des tourbillons s'engendrent dans le ciel; ne navigue sur le fleuve ni en allant ni en revenant. En fait, ne (sors)[4] pas du tout ce jour-là.

Sortie de Ba(r)is[5] puissante[6]..... Quiconque est né ce jour-là mourra de la contagion annuelle[7].

Fête de Shou, fils de Râ; ce fut le jour dans lequel Neith le plaça dans l'arche divine, ce jour-là.

..... de Shou. Si tu vois Râ, lorsque..... en présence de Râ. On y place les aspics divins par dessous. Installation de..... dans l'arche[8].

1. La préposition manque ici, mais elle est écrite dans la légende du 16.

2. Plutarque rapporte au 17 Athyr la trahison de Typhon; on voit qu'il est bien d'accord avec le calendrier Sallier. Mais le papyrus de Berlin, qui donne le texte des lamentations d'Isis et de Nephthys, dit qu'elles avaient été faites le 25 Choiack; voyez J. de Horrack, *les Lamentations,* etc., p. 3. Plusieurs événements du mythe d'Osiris avaient donné lieu à ces plaintes lugubres.

3. Je ne puis réussir à déchiffrer le groupe hiératique qui m'empêche de compléter la phrase.

4. Mot détruit; je supplée sans déterminatif. C'est peu sûr

5. Je restitue la lettre *r*, d'après l'orthographe ordinaire.

6. Ici quatre mots que je ne puis traduire.

7. Voir mon mémoire sur *la Peste et les Pasteurs,* dans les *Mélanges égyptologiques*, 1re série.

8. Texte très embrouillé et probablement corrompu.

Mois d'Athyr

Jour	Date Grégor.	Marque
23	2 décemb.	
24	3 »	
25	4 »	
26	5 »	
27	6 »	

Page 9

C'est la (sortie) de Noun. Les dieux..... dépôt[1] de la Majesté de ce dieu, le fleuve n'étant pas grand[2]. Celui qui est né ce jour-là mourra sur le fleuve.

Sortie d'Isis et de Nephthys, qui se réjouissent en voyant Ounnefer, recevant le triomphe[3]. Sa place est celle d'Horus devant le dieu royal dans le ciel.

Quelque chose que tu voies, ce sera heureux, et agréable à ces mêmes dieux qui sont dans le ciel.

Installation de Ha[4]. Alors Anata organisa les épreuves[5]. Tum..... le pays; Héliopolis étant en fête.

Conférence d'Horus avec Set; trêve[6] à la guerre atroce, pour en enlever les fureurs[7]. Paix des seigneurs divins[8]; la

1. Groupe discuté ci-devant, p. 163, note 8.

2. Plutarque compare la perte d'Osiris à la disparition progressive du Nil, qui ne coule plus que dans un lit étroit et laisse la terre à découvert pendant le mois d'Athyr. Le même historien décrit les cérémonies faites par les prêtres durant quatre jours, du 17 au 20 d'Athyr (*d'Isis et d'Osiris*, chap. XXXIX).

3. *dilatation du cœur, satisfaction, triomphe.*

4. Une forme du dieu Bès porte le nom de *Haï.*

5. ⲁⲥ ⲧⲙⲏⲟⲩ, *organiser les essais, les épreuves.* Le déterminatif manque, et le texte n'est peut-être pas correct.

6. Litt. : *action d'emporter, d'enlever, d'ôter la guerre.*

7. Il manque dans cette phrase un groupe important, mais le sens général est manifeste.

8. Probablement entre *Horus* et *Set.*

Mois d'Athyr

Jour	Date Grégor.	Marque
28	7 décemb.	
29	8 »	
30	9 »	

paix est donnée au monde. L'Égypte[1] entière est donnée à Horus; le désert[2] dans son étendue est donné à Set. Sortie de Thoth, l'examinateur[3], devant Râ.

Les dieux sont en allégresse, se réjouissant sur ce qu'a fait celui qui est dans la demeure d'Horus. Consolation d'Ounnefer. Nephthys est en fête.

Sortie de Tonen devant Ptah-Nefer-Ho[4], pour rendre gloire au divin roi Râ, seigneur du ciel, dans le sanctuaire de la double Vérité des temples. Puis il donna la couronne blanche à Horus et la couronne rouge à Set[5]. Les cœurs de tous les dieux sont calmés à leur égard, en ce jour.

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

1. Kémi, *la terre noire, l'Égypte.*

2. ϫ *le pays rouge, le désert,* qui enserre l'Égypte de tous les côtés. Cette légende du 27 Athyr est extrêmement importante pour la mythologie.

3. ⲟⲩϫⲁ-ϫⲓ-ⲟⲩ; voir ci-devant, p. 155, note 6.

4. Ptah à la belle face; Tonen est lui-même souvent confondu avec Ptah.

5. C'est le couronnement des deux rivaux après leur partage de la royauté.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	10 décem.		Sortie des grandes familles divines. La Majesté de Noun se repose dans Hapi *(le Nil)*. Voyage fait par la Majesté de Râ et de Thoth. Ils font reconnaître[1]..... avec son sceptre derrière lui..... Conduite des perfections de Hapi *(le Nil)*, d'après les paroles du décret écrit par Râ[2], Page 10 lorsqu'il dit à son père Noun : Il t'est apporté un ordre royal; Ptah, Râ et Tum sont comblés[3] de joie par tes perfections. Les familles divines sont en fête. Chacun s'efforce[4]..... Les dieux, les déesses, les *khous*[5], les morts tous ensemble[6].....
2	11 »		Regarde n'importe quoi ce jour-là. Tous les dieux et toutes les déesses sont en fête au ciel, et en allégresse.
3	12 »		Ne fais absolument rien en ce jour où l'on boucha[7] les oreilles d'Osiris dans son sanctuaire mystérieux; quiconque est né ce jour-là, ses oreilles le feront mourir.

1. Il manque un groupe, et le texte n'est pas clair.
2. Plusieurs mots sont entamés par des lacunes.
3. . La traduction n'est pas sûre.
4. Lacune; mots entamés.
5. Les *mânes*. Voyez ci-devant, p. 156, note 8.
6. Lacune et mots illisibles. Le 1er de Choiack, on célébrait une panégyrie d'Hathor, ainsi que la fête nommée Ka-hi-ka.
7. ⲥⲧⲁⲓⲏⲩ. Ce mot ne se rencontre pas ailleurs, je le regarde comme une forme à orthographe pléonastique de *clore, sceller, boucher*.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque
4	13 décem.	
5	14 »	
6	15 »	

(Offre l'encens)[1] à la porte du temple et les pains sacrés dans ta demeure, en ce jour, et toutes les choses exquises du Kharneter[2]; elles seront agréables au cœur de ces mêmes dieux, ce jour-là.

Sortie de la déesse Ab[3] devant les Oérous dans Kher, pendant le jour où fut installé[4] le sceptre de la perfection[5] auprès de la demeure de la famille divine de Kher. Le père des dieux est en fête majeure[6], en ce jour.

Ne sors pas en ce jour pendant que dure l'installation de la bari des millions

1. Mots restitués.

2. Le mot *Kharneter* a ici le déterminatif au lieu de . Peut-être s'agit-il du *pain sacré* qui porte le nom de Kher. Il faudrait lire dans ce cas : « et toutes les choses exquises *pour les pains divins* ». Cf. Dümichen, *Kalend. Inschr.*, pl. 85.

L'erreur de déterminatif est plus probable, car ce genre d'erreur se représente dans la même légende pour le groupe , dont le déterminatif n'est pas écrit.

3. . Ce personnage mythologique n'est connu par aucun autre texte.

4. Nous trouverons plus loin le groupe , que je considère comme une variante de ⲧⲁⲧⲧ. Ici, conséquemment, je reconnais le verbe ⲧⲁⲧ, *installer*, *établir*, *faire tenir*, *faire durer*.

5. Le .

6. L'adjectif est précédé d'un c intensitif qui semble en faire un verbe.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque
7	16 décem.	
8	17 »	
9	18 »	
10	19 »	
11	20 »	

d'années[1]; les impies sont abattus subitement, à un moment de cette journée.

Ce fut le jour de briser l'ennemi[2] dans le monde entier. Quelque chose que tu voies, ce sera heureux ce jour-là.

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

Ce fut le jour de faire ce qu'on fait à la Majesté de Thoth; installation de la Majesté du dieu devant les Oérous. Ces dieux furent avec Thoth à frapper l'ennemi Set par devant et par derrière, dans sa forteresse; là, il se fit un carnage furieux ce jour-là[3].

Quiconque est né ce jour-là

Page 11

meurt (ayant à la main)[4] du pain et de la liqueur *haq* à la bouche, et l'œil dessus[5].

Jour de la panégyrie d'Osiris à Abydos. La déesse[6]..... est en grande fête et pousse des acclamations[7].

1. Ce nom de *barque des millions d'années* désigne la barque dans laquelle le soleil est censé naviguer sur l'océan céleste.

Je crois que le texte défend de sortir pendant que le soleil est sur l'horizon.

2. On trouve ici le groupe , qui ne présente aucun sens. Je supplée le c initial.

3. Les mots *par derrière* et l'adjectif *furieux* ne sont pas très distincts.

4. Lacune remplie par hypothèse.

5. C'est-à-dire : *en regardant les mets.*

6. Nom illisible.

7. Orthographe bizarre à noter dans le texte.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque
12	21 décem.	
13	22 »	
14	23 »	
15	24 »	

Ne sors d'aucun côté ce jour-là. Ce fut le jour où se fit la transformation en Bennou[1]. Offrandes dans ta demeure[2].

Sortie de la couronne blanche qui est dans le ciel, en triomphe, ce jour-là, en présence de Râ-Haremakhou. Les grandes familles divines sont en fête en ce jour. Fais une fête dans ta maison ce jour-là.

La Majesté du dieu Hotepou[3] vient[4] de Habenben en ce jour. On ordonne les choses de Neith dans le Khat[5], ce jour-là; tranquillité.

Ne sors dehors[6] d'aucun côté, pendant la nuit, ce jour-là. Ce fut le jour pendant lequel sortit la déesse Kaké, pour emporter le jour Ap-Osiris[7]. Garde-

1. C'est une des tranformations d'Osiris; le dieu prit cette forme à Héliopolis.

2. Mots en partie détruits. Ce jour était la fête du grand partage à Tattou, à Abydos et à Saïs.

3. Ce doit être un nom d'Osiris. Voyez Dümichen, *Altägyptische Tempelinschriften*, t. I, pl. 12, 37.

4. Le verbe a été étrangement défiguré par le scribe.

5. , expression qui ne m'est connue par aucun autre texte.

6. A la formule ordinaire, le texte ajoute ici , copte ⲉⲓⲟⲗ.

7. Le nom de la déesse est légèrement entamé; il y a aussi un dieu de ce nom qui signifie *obscurité;* la déesse est une forme d'Hathor (voyez Dümichen, *Alt. Tempelinschr.*, t. II, pl. 47, l. 12, et *Kalend. Inschr.*, pl. 70, l. 1). J'ignore ce que signifie le *jour Ap-Osiris,* et je suspecte une incorrection dans le texte.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque
16	25 décem.	
17	26 »	
18	27 »	
19	28 »	[7]

toi[1] de sortir dehors pendant la nuit, ce jour-là.

Ce fut le jour pendant lequel Sekhet fit[2]..... par derrière Isis dans[3]..... de Râ. On fait des cérémonies devant Râ.

Examen des hommes et des dieux également..... par la Majesté de Râ. Ap-Herou sort de Khra[4]; ne sors pas en ce jour[5] pendant la durée de ce jour.

Ce fut le jour de submerger les ennemis de Tep[6], ce jour-là.

On goûte les choses dans le lieu saint en ce jour. La déesse Nok[8] fait[9]..... à Osiris devant la double excellente demeure[10]. Ne goûte ni dattes[11], ni liqueur *haq* en ce jour[12]....., vers Râ.

1. , forme à retenir avec soin.
2. , groupe inconnu; comparez ci-devant, p. 163, note 8.
3. Encore un groupe illisible au commencement de la ligne 7 du texte.
4. La préposition manque.
5. Litt. : *en lui*. Un enterrement d'Osiris est rapporté au 17 de Choiack. Voyez *Inscriptions hiératiques sur matières dures du Musée Britannique*, pl. XX et XXI.
6. Ce nom de déesse appartient encore à une forme d'Hathor; il est ici affecté du signe du pluriel.
7. Cette marque n'est pas très distincte; le signe *bon* y est en rouge.
8. La déesse n'est mentionnée par aucun autre texte à ma connaissance.
9. Groupe de lecture incertaine et sans déterminatif.
10. L'expression *double demeure* désigne ordinairement un personnage royal.
11. Ou quelque autre végétal.
12. Le dernier membre de phrase n'est plus lisible.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque
20	29 décem.	
21	30 »	
22	31 »	
23	1er janvier	

Ne sors d'aucun côté en lui, ce jour-là[1]. N'allume aucune huile,

Page 12

ce jour-là; ce fut le jour dans lequel on trouva l'auteur du massacre; alors on lui ôta la vie[2] dans Meres..... Quiconque est né ce jour-là meurt aveugle.

Ce fut le jour où les Oérous de la mystérieuse demeure vinrent pour vivifier[3] le *khou* auguste[4]. Ne sors pas hors de ta maison pendant la durée du jour[5].

Quelque chose que tu voies, ce sera heureux.

Ce fut pendant la nuit; ceux qui s'élevaient[6] au ciel s'appliquèrent à frapper et à infester..... à la porte du chemin d'Horus[7], défenseur[8] de son père. Qui-

1. Il y a ici un pléonasme analogue à celui que j'ai déjà fait remarquer p. 153, note 1.

2. Le signe , combiné avec les signes et , signifie *les deux oreilles*, *les deux yeux*. Je ne crois pas qu'il se prononce alors ⲟⲛϧ; mais, dans un texte à orthographe aussi capricieuse que le nôtre, on peut supposer qu'il est question des *yeux* et non de la *vie* dans ce passage, par le motif que la clause finale est un pronostic de cécité.

3. Au lieu de , qui ne signifierait rien, je lis .

4. Osiris, comme nous l'avons déjà expliqué.

5. On pouvait sortir la nuit.

6. Je lis : .

7. Cette expression rend l'idée : *à la rencontre d'Horus.*

8. ⲟⲛϧ pour ⲛⲧ; erreur facile à reconnaître.

Mois de Choiack

Jour	D. G.	Marque	
24	2 janv.		conque regarde[1], leur œil tombant sur lui, il devient aveugle sur-le-champ[2]. La Majesté de Thoth transmet son auguste couronne rouge[3] à Horus dans Sokhem[4].
25	3 »		*(Manque.)*
26	4 »		Sortie d'Isis et de Nephthys. Tous les dieux qui suivent[5] Horus sont en fête. Ils réjouissent Ounnefer[6] dans Abydos. Il y eut des pleurs dans la terre entière, en ce jour[7].
27	5 »		Regarde n'importe quoi en ce jour au lever du soleil; ne sors pas la nuit, ce jour-là.
28	6 »		Ne mange pas de mets de poisson[8].

1. Orthographe incomplète du verbe *regarder*.

2. Les événements de la guerre typhonienne se renouvelaient chaque jour au ciel et sur la terre; aussi les hommes avaient-ils sans cesse à craindre de se trouver exposés aux influences de ces luttes invisibles.

3. Le déterminatif manque après ⲧⲱⲣ, *rouge*. Mais il n'y a pas d'autre sens admissible que *couronne rouge* ou *sang*.

4. Létopolis. Horus dans Sokhem et Thoth sont nommés par le Rituel : les *divins capitaines dans Sokhem;* ch. 18, 5e invocation.

5. Ici le verbe *suivre* a pour deuxième déterminatif le signe de l'homme.

6. Ce nom divin est suivi du signe du pluriel.

7. Quelque singulière que soit cette phrase dans la légende d'un jour heureux, il n'est pas possible de voir autre chose dans le texte. La légende du 26 a peut-être conservé quelques portions de celle du 25 que le scribe a oubliée.

8. , ⲙⲉⲓ⁻ⲟⲩ, *ce qui vit dans l'eau*. Voyez *Papyrus magique Harris*. Glossaire, n° 384.

Mois de Choiack

Jour	Date Grégor.	Marque
29	7 janvier	
30	8 »	

Ceux qui résident au milieu de Tattou[1] se transforment en poisson An[2].

Ne mange d'aucun habitant des eaux, au contraire repousse ceux qui en ont goûté. Tout curieux[3] d'être mêlé avec eux, les bras de celui qui est plongé l'entraînent[4].

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux (et agréable)[5] aux dieux et aux déesses, ce jour-là.

Maison de Râ. — Maison d'Osiris. — Maison d'Horus[6].

1. Ici se trouve la singulière orthographe que j'ai signalée plus haut, p. 171, note 4.

2. On conservait dans le temple de Dendérah un poisson de cette espèce; cf. Dümichen, *Bauurkunde*, etc., pl. 19, 4. Le pays de Djor, probablement Péluse, en fournissait à l'Égypte (*Papyrus Anastasi IV*, pl. 15, 7).

3. *chercheur de choses, investigateur.*

4. Il s'agit du crocodile. Cf. *Papyrus magique Harris*, pl. VII, l. 3; et l'invocation au crocodile Mako : *Ne saisis pas de tes deux bras, Papyrus magique Harris*, pl. VI, l. 6. A la page VIII, l. 5, on lit l'évocation suivante :

Ne sois pas devant moi! je suis Ammon; je suis An-Hur, le bon combattant; je suis le chef, seigneur du glaive. Ne te relève pas! je suis Mont; n'essaie pas de surprise! je suis Set; ne porte pas tes bras contre moi; je suis Sepet; ne poursuis pas! je suis Shetu.

5. Je supplée comme ci-devant, légende du 25 Athyr.

6. Le calendrier Sallier ne fait pas mention des jours du grand deuil d'Osiris, qui duraient depuis le 24 jusqu'au 30 Choiack, et donnaient lieu à un si grand nombre de cérémonies.

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque
1	9 janvier	
2	10 »	
3	11 »	
4	12 »	

Multiplier les choses; s'acquitter d'une offrande. Ordre[1] de Neheb-Ka[2] aux dieux qui sont en présence de Ptah, dans Tanen des temples[3]. Les dieux des nations sont à la suite[4] de Râ..... Sekhet, Nofretum et Horus sont devant Râ. Des lions furieux veulent poursuivre le[5].....

Page 13

grand feu; l'Œil divin se calme. Manger dans les champs, avec des fruits dans les deux mains, c'est très bon[6].

Transmission de choses dans le lieu grand; transmission de gens[7] dans la chapelle et dans la chambre du feu; délices pour la bouche des dieux; fruits de leur nourriture. Fais une fête dans ta maison[8].

Feu d'Horus devant Râ. Cérémonie à faire par les hommes.

Regarde toutes choses en ce jour, ce sera heureux. Quiconque naît ce jour-là mourra le plus vieux de tous les gens de

1. Il y a deux signes inexplicables après ⲟⲩⲧ.
2. Le nom de ce serpent mythologique semble écrit Neheb-Keb. C'est certainement une faute.
3. Tout ceci est obscur et incertain.
4. La préposition ⲁⲙⲩ est déterminée par le signe de la manducation, comme le verbe de même son, qui signifie *manger*.
5. Lacune.
6. Ma traduction suit les mots et ne rencontre peut-être pas juste. Le 1er Tobi était le jour de la panégyrie de Neheb-ka.
7. Litt. : *de faces*.
8. Cette légende est très difficile à comprendre.

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque
5	13 janvier	
6	14 »	
7	15 »	

sa famille[1]; il fera une vie longue et accueillera son père[2].

Ce fut le jour du grand feu (allumé) par Sekhet dans la double demeure blanche[3], lors de ses fureurs; pas de transformations au moyen desquelles ils purent s'en aller[4]. Offrandes[5] à Shou, à Ptah, à Thoth; encens brûlant à Râ et aux dieux qui le suivent[6], à Ptah, à Thoth, à Hou[7] et à Sa[8], en ce jour. Vois toutes choses ce jour-là, ce sera heureux.

Vois toutes choses en ce jour, ce sera heureux.

Ne te joins à aucune femme devant l'Œil d'Horus[9]; la flamme qui est dans la

1. Litt. : *ses gens.*

2. L'expression *accueillir, recevoir son père*, signifie exercer la piété filiale. Au fils pieux envers son père, le papyrus Prisse promet le bonheur en ce monde et une longue durée de vie, en termes pareils à ceux qu'emploie l'Écriture (voir mon mémoire sur *Le plus ancien livre du monde*). La légende du 4 Tobi associe également la longue durée de la vie à la piété filiale.

3. Cette formule désigne une demeure royale. Voir ci-devant, p. 174, note 10.

4. Le final annonce l'élision d'un pronom. Je suppose , que je fais rapporter à *transformations*.

5. Le mot est incomplet ou incorrect. Je substitue , groupe qui accompagne ordinairement l'action d'encenser.

6. Il y a ici une particule surabondante.

7. Erreur dans employé pour comme initiale de ce nom bien connu.

8. Signe du pluriel au nom du dieu Sa.

9. signifie *s'assembler, se réunir, se joindre;*

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque	
8	16 janvier		maison, conserves-en l'activité brûlante[1] en ce jour[2]. Regarde toutes choses en ce jour avec l'œil; les familles divines répondent[3]; replacement des *Nennou*[4].

pour exprimer l'idée *se réunir à quelqu'un*, ce verbe prend la préposition ; je crois que c'est par erreur que le scribe a écrit ; l'Œil d'Horus est le soleil.

1. . Le verbe ⲥⲁⲟⲩ a deux acceptions principales : 1° *garder, conserver;* dans ce cas, il se lie directement au mot qui désigne *l'objet gardé;* c'est ce qui se voit dans le passage étudié; 2° *prohiber, défendre, se garder d'une chose;* nous en avons noté un exemple dans la légende du 15 Choiack : *garde-toi de sortir;* le mot qui désigne la chose prohibée est alors lié au verbe par l'une des prépositions , ou . Cette remarque est très importante, elle me porte à modifier radicalement la traduction d'un passage du préambule du Papyrus judiciaire (pl. I, II, 7), dans lequel le savant éditeur de ce document a cru *voir une recommandation aux juges de faire appliquer les peines;* ⲥⲁⲟⲩ⁻ⲧⲩ ⲣ ϯ⁻ⲧ ⲓⲣⲓ ⲥⲉ̀ⲁⲓ signifie, au contraire : *Gardez-vous de faire châtier.* Pour ce même motif, on ne peut voir dans la légende du 7 Tobi une injonction de se garder de l'action du feu, à moins qu'on ne suppose encore ici un *lapsus-calami* du scribe. L'un des préceptes énigmatiques empruntés par Pythagore aux prêtres égyptiens était conçu en ces termes : *Ne remue pas le feu avec l'épée dans ta maison (d'Isis et d'Osiris).*

2. Plutarque dit qu'Isis revint de Phénicie le 7 de Tobi.

3. C'est-à-dire : *les dieux exaucent tes prières.*

4. ⲛⲉⲛⲛⲟⲩ, mot rare et difficile. Ce passage rappelle celui de l'hymne à Osiris que j'ai publié : *Isis relève les Nennou d'Oert-Het (Osiris); elle extrait son essence; elle fait un enfant et lui donne la mamelle en secret*, etc. Je crois qu'il s'agit des débris retrouvés du corps d'Osiris.

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque	
9	17 janvier		Les dieux sont en allégresse et en joie, en ce jour; placer les pains d'offrande des panégyries et les Outou[1]; ce sera agréable au cœur des dieux et des *khous*.
			Page 14
10	18 »		Ne brûle pas de végétal *menh*[2] en ce jour. Ce fut le jour de l'incendie spontané[3] dans Athou, ce jour-là.
11	19 »		Ne t'approche d'aucune flamme en ce jour. Râ s'y place pour exterminer tous les impies. Quiconque s'en approche[4] ce jour-là ne se porte pas bien pendant toute la durée de sa vie[5].
12	20 »		Ne regarde pas un rat en ce jour; ne t'approche pas de lui dans ta maison. Ce

1. , probablement certains pains ou gâteaux d'offrande. Je ne connais pas d'autre exemple de ce groupe.

2. . Le déterminatif *ville* est abusif. Ce végétal abondait dans la Basse-Égypte et notamment à Athou, localité très importante pour la mythologie. Le *menh* était un objet d'offrande dans les temples (voir Dümichen, *Alt. Tempel.*, t. II, p. 35, 12); c'était sans doute une plante odoriférante.

3. Le verbe effacé est ϲⲧⲁⲟⲩ, *allumer;* l'expression composée a pour corrélatif (pl. 22, l. 1); sans cela on pourrait songer à la rendre par : *à deux fois, à deux reprises.* La traduction *spontané* est purement conjecturale.

4. J'ai fait remarquer l'orthographe anormale de cette légende, ci-devant, p. 139.

5. Dans le calendrier Alexandrin, la cérémonie appelée Ὑδρεῦσις avait lieu le 11 Tobi. On puisait de l'eau qu'on conservait chez soi.

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque
13	21 janvier	
14	22 »	
15	23 »	
16	24 »	
17	25 »	

fut le jour dans lequel Sekhet transmit ses paroles[1], ce jour-là.

(Pendant)[2] la durée (de ce jour)[3], la déesse Mâ[4] aborda à la cité du double horizon.

Pleurs d'Isis et de Nephthys. Ce fut le jour, en effet, dans lequel elles firent entendre[5] leurs discours derrière elles : Osiris dans Abydos ! Osiris dans Tattou ! s'imaginant qu'elles l'apercevaient[6]. Ainsi donc[7], n'écoute pas de chants joyeux ce jour-là.

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

Sortie de Shou : étant sorti, il entend Râ supputant les années dans l'arche divine.

Ne te baigne en aucune eau ce jour-là. Ce fut le jour dans lequel Noun sortit du sanctuaire[8], où étaient les dieux ; alors ce

1. Les paroles d'un dieu que le texte ne nomme pas ; c'est probablement Râ.

2. Mot suppléé.

3. Mots ajoutés pour la clarté du texte.

4. Le déterminatif *déesse* n'est pas écrit ; le verbe ⲙⲁ, *aborder*, présente une forme irrégulière.

5. Litt. : *dirent*, *prononcèrent*.

6. Je ne suis pas très sûr de saisir le sens de cette légende obscure dans son laconisme ; d'après le texte que j'ai déjà cité une fois (ci-devant, p. 174, note 5), une offrande était faite *au dieu* le 14 Tobi. L'expression *au dieu* doit s'entendre d'Osiris.

7. , particule embarrassante, surtout si on cherche à la joindre au texte antécédent.

8. ; je lis , *lieu fermé, arcane, forteresse*, et supplée la préposition. Le nom de Noun est déterminé comme celui de la déesse Nou, mais le pronom masculin montre qu'il ne peut être question d'une déesse.

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque	
			qui est haut fut en bas; la terre fut dans les ténèbres[1], ce jour-là; à cause de cela, de nombreux germes funestes se mêlent aux vêtements et les pénètrent. Quiconque va vers une femme ne se porte plus bien; l'infection le dévore.
18	26 janvier		Jour de fête dans Ru-Sat[2]. Sortie des dieux qui sont dans Abydos.
19	27 »		Il y a des ouragans dans le ciel ce jour-là;
			Page 15
			la contagion annuelle s'y mêle abondamment et pénètre les vêtements; celui qui va vers une femme quelconque[3] ne se porte plus bien; l'infection le dévore.
20	28 »		Ne fais absolument rien en ce jour. Ce fut le jour de la sortie de Baris; ceux qui entrèrent[4] dans le monde, on les enleva à la venue des ténèbres; garde-toi[5] de marcher sur la terre au coucher du soleil.
21	29 »		Cérémonies d'Abbaris[6]; faire une offrande à ceux qui sont à leur suite, ce jour-là.

1. Cette légende rappelle assez le *tohu bohu* de la Genèse.

2. Le texte à , par suite d'une confusion des signes hiératiques.

3. Le groupe hiératique est erroné, mais la correction en est facile.

4. Je lis .

5. . Voir ci-devant, p. 180, note 1, et p. 160, note 2.

6. *Abbais :* le est rétabli plus bas à la légende du 29 Tobi. C'est le nom de *Baris*, précédé de ; peut-être est-ce la même déesse

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque	
22	30 janvier		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
23	31 »		Quiconque est né ce jour-là mourra après une vie longue, et dans l'opulence[1].
24	1er février		Ne mange pas de fruits ce jour-là. Voyage[2] fait par le *hik* royal Horus[3] devant la Majesté de Râ. Bois[4] avec du miel, en ce jour.
25	2 »		Sa Majesté put se mettre à sa poursuite[5] en présence des dieux, à l'occasion de l'affaire des retranchements heureux au ciel et sur la terre. Cela est heureux[6].
26	3 »		Ne sors pas de ta maison en ce jour[7] au coucher du soleil à son horizon[8]. Bonne exécution au ciel[9]; on aura beaucoup à souffrir[10].

1. , *riche de choses.*
2. Groupe à rectifier.
3. C'est-à-dire Horus intronisé et régnant sur le monde.
4. Encore un emploi abusif de ; le verbe *boire* est affecté de la marque plurielle.
5. Le personnage poursuivi n'est pas désigné; il s'agit sans doute de Set. Il y a doute sur le sens du mot rendu par *retranchements.*
6. C'est-à-dire : *cela est d'influence favorable.*
7. Litt. : *en lui.*
8. Orthographe exceptionnelle, mais régulière : .
9. Sh se dit quelquefois de la culture à la pioche ou du labour; mais c'est aussi une action violente exercée contre un ennemi, et qui se trouve quelquefois mise en parallélisme avec ꜣꜣ, *frapper.*
10. ; voir ci-devant, p. 163, note 8.

Mois de Tobi

Jour	Date Grégor.	Marque	
27	4 février		Grande fête de Neter[1] . . . . . [2]. Passer le temps en panégyrie, en (récitation)[3] de chapitres, en fête, ce jour-là.
28	5 »		Délices de l'adoration de Thoth à Sesennou; sortie en dieu Auguste; la terre est en fête; fais un jour de fête dans ta maison.
29	6 »		Le dieu Ouatou ainsi que Thoth s'occupent à transmettre ce décret parmi les guides du monde, Abbaris, la régente unique et Sekhet la grande[4]. Le cœur des dieux est dans le bonheur. Regarde toutes choses, ce sera heureux.
30	7 »		L'Œil sacré[5] est devant Noun, dans la maison de Hapi (Nil), père[6] des dieux seigneurs de Kher. Ne tourne pas le dos[7] aux champs. Qu'on encense leurs noms ce jour-là[8]. Maison de Râ. — Maison d'Osiris. — Maison d'Horus.

1. Je crois qu'il s'agit de la ville de . Isis et Osiris y avaient un culte.
2. Phrase incorrecte et inintelligible pour moi.
3. Mot suppléé pour le sens.
4. Des quatre personnages mythologiques nommés dans cette légende, seuls Thoth et Sekhet sont connus.
5. Le déterminatif manque.
6. Signe du pluriel au mot *père*.
7. Le premier groupe est illisible; le second signifie : *derrière toi* ou *ton dos, ton occiput*.
8. Les noms de Noun, de Hapi et des dieux de Kher.

Mois de Méchir

Jour	Date Grégor.	Marque
1	8 février	
2	9 »	
3	10 »	
4	11 »	
5	12 »	
6	13 »	

Page 16

Les dieux et les déesses sont en fête en ce jour, dans la fête du soulèvement du ciel par Râ-Ptah[1], au moyen de ses deux bras, le dieu sans second. Jour de fête dans le monde entier.

Ce fut le jour où les dieux reprirent courage[2]. Le monde est en fête.

Ne sors en ce jour[3] d'aucun côté. Ce fut le jour dans lequel Set et ses associés vinrent pour s'opposer à la navigation de Shou. Des dieux qui étaient parmi eux réitérèrent[4].

Donne ton cœur au dieu de ta ville[5]; fais le sacrifice propitiatoire à tes ancêtres *(khous)*. Augmente ton attention[6] pour les devoirs à rendre[7], en ce jour.

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

Ne fais aucun travail en ce jour. Ces mêmes dieux debout[8], attentifs au devoir[9],

1. Le soulèvement du ciel fut la première phase de la création de l'univers. Les textes l'attribuent tantôt à Ptah, tantôt à Râ. Ici les deux types divins sont réunis pour former le Démiurge.
2. Litt. : *prirent du cœur.*
3. Litt. : *en lui.*
4. , sans déterminatif; sens douteux.
5. C'est-à-dire : *occupe-toi du dieu de ta ville.*
6. Il y a dans cette légende un groupe , nouveau pour moi; la traduction n'en est pas sûre.
7. ; voyez ci-devant, p. 156, note 3.
8. Litt. : *sur leurs deux jambes.*
9. Litt. : *leurs faces vers* .

Mois de Méchir

Jour	Date Grégor.	Marque
7	14 février	
8	15 »	
9	16 »	
10	17 »	
11	18 »	

donnent des ordres; ils (adorent) la Majesté de ce dieu, Osiris, en le proclamant comme dieu auguste.

Fais[1] l'offrande funéraire aux *khous* dans ta maison, en ce jour[2], et offre la panégyrie aux dieux; ce sera accueilli ce jour-là.

Jour de fête à Sokhem. Le seigneur royal Vie Santé-Force *(le pharaon)* est en fête[3] en ce jour.

Thoth entre aux cérémonies des pains pyramidaux[4]; les dieux seigneurs de Kher sont favorables en toutes choses, en ce jour.

Sortie de l'Œil sacré;..... Chants dans On (Héliopolis). La déesse Hent monte vers le naos[5] du taureau Mer[6]; de nouveau Râ présente la vérité à Tum[7].

Panégyrie de Neith à Saïs; elle reçoit les redevances préparées dans sa demeure. Sortie de Sebak[8]; si l'on fait la cérémonie

1. pour .
2. Le texte dit *en cette maison*. J'ai signalé cette erreur, p. 139, ci-devant.
3. Voir ci-devant, p. 156, note 6.
4. , espèce de pain sacré.
5. Orthographe , dans laquelle le signe du pluriel et l'hiéroglyphe *dieu*, placé le dernier, doivent être remarqués.
6. C'est le nom du *taureau noir*, une forme d'Osiris. Voyez Champollion, *Not. man.*, t. I, p. 407.
7. Souvent les dieux et les rois sont représentés dans l'action d'offrir à un dieu le symbole de la vérité, composé du signe de la déesse *Mâ* sur le signe ннû, *tout*. Dans la légende du 10 Méchir, les radicaux de deux verbes sont affectés du signe pluriel.
8. Ce nom divin est suivi du signe pluriel.

Mois de Méchir

Jour	Date Gr.	Marque	Page 17
			de Hent, on voit ses beautés sur-le-champ.
12	19 fév.	sans marque	Vois toutes choses en ce jour, ce sera heureux.
13	20 »		Ne sors en ce jour d'aucun côté. Ce fut le jour pendant lequel l'Œil de Sekhet devint terrible et infesta les champs sur son passage sous forme de vapeurs[1], ce jour-là. Ne sors pas en ce jour, au lever du soleil.
14	21 »		Ne sors pas ce jour-là, au lever du soleil[2]. Ce fut le jour où l'on vit Sebak frappé par Set, à l'avant de la grande *bari* divine, ce jour-là.
15	22 »		Les dieux sortent du ciel (ayant) les mains avec le signe de la vie au nez et dans les yeux, à cause de l'infection des jours[3].....
16	23 »		Invocation[4] de la Majesté de Râ, dans Abydos. Sortie d'Isis immédiatement après; Horus, défenseur de son père[5], est à frapper Set[6] et ses associés.
17	24 »		Ce fut le jour où les bras d'Anubis conduisirent les offrandes à ce sanctuaire d'Osiris dans Tattou.

1. ⲧⲓϣⲙⲟⲩ (peut-être ⲣϣⲙⲟⲩ), mot dont il n'existe pas d'autre exemple. Traduction conjecturale.
2. Orthographe abusive du groupe ϩⲁⲧ̄ⲧⲟ, transformé en ⲟⲩⲁⲧ̄ⲧⲟ.
3. Le dernier groupe est mutilé.
4. ; le déterminatif ordinaire est .
5. Encore un pluriel inexplicable au mot *défenseur*.
6. Autre pluriel irrégulier au nom de Set.

Mois de Méchir

Jour	Date Grég.	Marque	
18	25 févr.		Sortie des sept fléaux des champs[1]; ils[2] hâtent la marche de Khou[3] vers le lieu fermé.
19	26 »		Ne songe pas à partir en bateau; ce fut le jour où le dieu fut aperçu.
20	27 »		L'Œil sacré qui est au ciel revient par le chemin du même[4].....
21	28 »		Tous les petits des animaux sauvages sont des endroits où les dieux aiment en ce jour que le dieu bon se trouve[5].
22	1er mars		Regarde toutes choses en ce jour; ce sera heureux.
			Page 18
23	2 »		Regarde[6] toutes choses en ce jour, ce sera heureux.

1. Je crois que ce sont les sept Hathors. Il n'était pas toujours heureux pour les mortels de rencontrer les dieux. Dans le roman des *Deux Frères,* les sept Hathors, rencontrant la fille fabriquée par les dieux pour Baïta, lui jettent un sort et la condamnent à mourir par le glaive. La légende du 13 Méchir parle de l'infection des champs par l'Œil de Sekhet. Hathor et Sekhet se confondent quelquefois.

2. Litt. : *Leurs Majestés;* ce qui montre qu'il s'agit de personnages divins.

3. ; c'est probablement une forme de l'Œil sacré.

4. Mot effacé.

5. Si j'ai compris le sens de cette singulière légende, ce que je n'ose affirmer, les derniers mots doivent être . Les dieux parcouraient la terre sous diverses formes, et notamment sous celle de certains animaux.

6. Ici l'impératif est le radical simple du verbe ⲙⲁⲁ. Dans la légende du 22 et dans celle du 25, il y a ⲓⲣⲓ ⲙⲁⲁ, en anglais : *do see, do look.*

Mois de Méchir

Jour	Date Grégor.	Marque	
24	3 mars		Ne navigue[1] pas en ce jour pour descendre le fleuve; quiconque s'approche du fleuve en ce jour ne vit pas.
25	4 »		Regarde toutes choses en ce jour, ce sera heureux.
26	5 »		Sortie de Khem de Coptos en ce jour, en sa forme symbolique, en[2]....., en ses perfections; Isis voit les perfections dont il est revêtu[3].
27	6 »		Fête de Sokar[4]..... sur-le-champ, les bras vers Ounnefer dans Abydos.
28	7 »		Ounnefer est triomphant. Le *khou* auguste se réjouit hautement de ce qui se fait dans sa fête[5].
29	8 »		Préparation d'un combat furieux, durable[6], funeste, par Set engendré par Seb. Ne regarde aucune chose en ce jour, au coucher du soleil.
30	9 »		Ne parle à aucun homme en ce jour, à haute voix. Maison de Râ. — Maison d'Osiris. — Maison d'Horus.

1. Verbe mutilé que je remplace.
2. Mot incomplet que je ne puis traduire.
3. Litt. : *ses perfections sur lui.*
4. Mots que je ne comprends pas.
5. Sans doute dans la fête d'Abydos. Le texte ne paraît pas correct.
6. ; peut-être ne sont-ce pas deux épithètes; on pourrait lire : *permanence de désastres.*

Mois de Phamenot

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	10 mars		Regarde toutes choses en ce jour; ce sera heureux[1].
2	11 »		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
3	12 »		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
			Page 19
4	13 »		Ordres hostiles, à voix haute, dans On, par Tum; sa voix au ciel, sa voix sur la terre annonce[2] de grands désastres.
5	14 »		Sortie de Neith de Saïs; on voit les perfections de la déesse[3], la nuit, à la (quatrième et à la cinquième)[4] heure; ne sors pas à ces heures-là.
6	15 »		Allégresse d'Osiris dans Tattou; sortie d'Anubis; les dieux qui le suivent adorent. Il accueille tous les humains, indépendamment de tout[5].....
7	16 »		Ne sors pas de ta maison au coucher du soleil à son horizon; ce fut le jour dans lequel l'Œil d'Horus appela les dieux qui

1. Le calendrier d'Esnéh rapporte au 1er Phamenot la fête du soulèvement du ciel, que nous avons rencontrée au 1er Méchir. D'après Plutarque, on célébrait au 1er Phamenot la fête de l'entrée d'Osiris dans la lune.

2. Litt. : *est pour grands désastres.*

3. Litt. : *les beautés, les perfections;* cette expression désigne la déesse elle-même.

4. Les chiffres sont détruits; je les supplée; on distingue les débris du nombre 4.

5. Osiris est particulièrement propice le 6 de Phamenot. Je ne distingue pas le sens de la phrase finale.

Mois de Phamenot

Jour	Date Grégor.	Marque	
8	17 mars		le suivent; ils arrivèrent vers lui le soir ; il se querella avec eux ce jour-là.
9	18 »		Regarde toutes choses en ce jour, ce sera heureux. Ce fut le jour où fut donnée[1] la liberté aux dieux; ils retournèrent sur sa voie[2]. Examen dans On.
10	19 »		Ce fut le jour de l'Œil de Hou, ayant Thoth en sa compagnie; très grands incendies dans Pa-Mer, terre de l'éternel chemin. Il se trouva que tout le monde fut..... en ce jour. Ne t'égare pas en raisonnements[3].
11	20 »		Les morts se réconfortent dans le Kharneter, en ce jour. Il circule pour répandre ses terreurs celui dont le nom est *Khepou-Ami-To*[4].
12	21 »		Sortie de Thoth en sa splendeur, en ce jour. Il remplace la Majesté de Tum dans le bassin de la double Vérité des temples. Quelque chose que tu voies, ce sera heureux[5].
13	22 »		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

1. L'hiératique donne ⲣ̄ⲏ̄ⲧⲓ au lieu de ⲣ̄ⲧⲁ̄ⲧ. Litt. : *donner chemin, laisser libre.*

2. Lorsqu'un possessif ne se rapporte à aucun mot de la phrase, on en est réduit aux hypothèses; je crois qu'il s'agit d'Osiris.

3. Cette légende est remplie de fautes, il n'est pas possible d'en garantir la traduction.

4. Ce nom signifie : *celui qui s'exaspère dans le monde.* Je crois qu'il désigne Set.

5. Cette phrase est complètement défigurée par des abréviations et des oublis.

Mois de Phamenot

Jour	Date Grégor.	Marque
14	23 mars	
15	24 »	
16	25 »	
17	26 »	
18	27 »	
19	28 »	

Page 20

Ne sors d'aucun côté ce jour-là. Ce fut le jour pendant lequel l'Œil sacré se tint[1] à Sokhem.

Sévices dans le naos d'Horus de Sokhem, en ce jour; ne fais aucun travail ce jour-là[2].

Ce fut le jour de suivre toutes les voies secrètes dans le Trésor[3]. Ne goûte d'aucune chose, ce jour-là.

Le dieu Sheti violente[4]. Ouverture prompte des maisons; on voit les pylônes de[5]....., avant qu'il y prenne garde. Il y donne ses soins[6]. Ne sors pas pendant la nuit, ce jour-là.

Fête de Noun[7]..... dans On, en ce jour; fais une fête dans ta maison.

Naissance de Noun sur les vents heureux[8]. Ne sors de ta maison d'aucun côté en ce jour.

1. pour .
2. pour .
3. .
4. , copte ⲕⲱⲱⲃⲉ, *cogere*. Je n'ai jamais rencontré ce verbe gouvernant un autre verbe : c'est pour ce motif que je coupe la phrase.
5. Groupe très lisiblement écrit, dont la lecture m'embarrasse.
6. Cette légende est fort peu claire.
7. Groupe que je ne puis lire.
8. Cette naissance de l'Océan céleste, considéré comme un réservoir de l'élément liquide, est très curieuse. D'après la Genèse, un vent vio-

Mois de Phamenot

Jour	Date Grégor.	Marque	
20	29 mars		Ne sors d'aucun côté en ce jour; ne t'approche pas de la lumière du soleil[1].
21	30 »		Quelque chose que tu voies, ce sera heureux.
22	31 »		Naissances mystérieuses pendant la durée[2] du jour; ne t'occasionne pas de remords en prononçant le nom du serpent, ce jour-là. Ce fut le jour où l'on expliqua ses[3] naissances, ce jour-là.
23	1er avril		Fête d'Horus dans Senhoer[4], en ce jour. Le parfumer[5] dans ses symboles, c'est très bon.
24	2 »		Ne sors d'aucun côté en ce jour.
25	3 »		Ne fais aucun travail en ce jour. Ce fut un jour de combat[6] de la part de Set le

lent était porté sur les eaux. Le 19 Phamenot était un jour heureux; mais, à raison du grand bouleversement atmosphérique dont il ramenait l'éphéméride, on ne devait pas sortir de chez soi.

1. Litt. : du dieu *Shou,* dont sans doute les rayons étaient réputés funestes ce jour-là.

2. Ici le *lapsus calami* que j'ai signalé ci-devant, p. 136.

3. Encore un possessif qui ne se rapporte à aucun mot de la phrase. Il s'agit d'un dieu; le mot *naissances* est déterminé par le signe *dieu.*

4. Ce nom, qui paraît désigner une localité, ne m'est pas connu par d'autres exemples.

5. Voici, pour justifier ma version, une phrase analogue, dans laquelle les déterminatifs sont réguliers :

brûlement de parfums à ton symbole.

Ces paroles sont adressées par un roi à Osiris momifié, qu'il encense (Dümichen, *Recueil de Monuments,* t. I, pl. 96).

6. Ici le mot Sp n'a pas de déterminatif. Le texte ne paraît pas complet.

Mois de Phamenot

Jour	Date Grégor.	Marque
26	4 avril	
27	5 »	
28	6 »	
29	7 »	
30	8 »	

Grand; les dieux protégèrent le camp[1].

Il s'oppose à l'accès vers le lieu de dépôt[2]. Rien pour les Oérous à manger; cherche l'occasion de rentrer[3], ce jour-là.

Ne fais[4] aucun travail en ce jour, ce jour-là[5].

Page 21

Fête d'Osiris à Abydos; tiens-toi[6] devant la Majesté d'Ounnefer.

Vois toutes choses en ce jour, ce sera heureux.

Râ vient de la panégyrie d'Abydos; nom des[7].....

Maison de Râ. — Maison d'Osiris. — Maison d'Horus.

1. se dit du campement, du lieu de dépôt d'un corps de troupes; il s'agit ici du camp des dieux attaqués par Set.

2. *empêcher, repousser, faire obstacle, barrer le passage.* , sans doute le lieu où se trouvaient les provisions de bouche. Cet incident de la guerre typhonienne paraît faire suite à celui que rapporte la légende du jour précédent.

3. Je crois que la légende prescrit de rentrer à la maison. Le verbe ⲉⲓ est souvent opposé à ϣⲙ, *partir*.

4. Verbe oublié par le scribe.

5. Pléonasme déjà signalé. Il y a litt. : *en lui, ce jour-là.*

6. La phrase est incomplète; je lis : .....

7. Phrase inintelligible pour moi.

Mois de Pharmuti

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	9 avril		Grande fête au ciel et sur la terre, en ce jour; les ennemis de Sebak ont été abattus sur leur chemin, ce jour-là[1].
2	10 »		La Majesté de Set est prospère dans la région de Tattou[2]. Râ est vu par Anubis, le lendemain[3], dans le ciel du midi. Toutes choses (sont interdites)[4].
3	11 »		Ne fais absolument rien en ce jour. Très grand combat de la déesse, Anubis étant en face d'elle, afin de faire subsister cet Œil[5] d'Haroéris. Chacun apprend à proclamer le nom du dieu Khenem[6]. Voilà qu'il s'exaspéra subitement[7].
4	12 »		Regarde toutes choses en ce jour, ce sera heureux; tous les dieux et toutes les déesses sont en paix, à contempler[8] Seb; ils sont en paix.

1. Le 1er Pharmuti, on célébrait la fête de la divine naissance, ainsi qu'une fête concernant le ciel, à propos de laquelle il est dit qu'elle se faisait comme la fête du *soulèvement du ciel*.

2. Le texte hiératique dit : *L'œil de la Majesté de Set est dans la région de Tattou;* mais je crois que le scribe a joué sur le déterminatif du mot ⲟⲩⲁ. Set avait eu ce jour-là du succès dans Tattou, localité importante du culte d'Osiris.

3. .

4. Je supplée le verbe que le scribe a omis.

5. pour .

6. Le dieu *Pressoir*, quelquefois représenté avec une tête de lion; le Rituel fait allusion à son rôle mythologique, chap. XVII, l. 54. Aux basses époques, ce dieu présida aux préparations culinaires et pharmaceutiques, ainsi qu'à la fabrication des parfums.

7. Ceci se rapporte à Set.

8. Le scribe a introduit ici par pure étourderie.

Mois de Pharmuti

Jour	Date Grégor.	Marque	
5	13 avril		Sortie des dieux qui sont dans Iri-ken-khatef-a[1]. Regarde toute chose et tout animal en ce jour.
6	14 »		Regarde toutes choses en ce jour, ce sera heureux.
7	15 »		Sa Majesté le Roi est à fêter les dieux en allégresse. Applique-toi[2] à brûler de l'encens et à parfumer avec le doux *anti*[3].
8	16 »		Les ordres divins sont en adoration ; ils voient cet Œil d'Haroéris en place, satisfait[4] dans toutes ses demandes.
9	17 »		Ne sors pas en ce jour[5] au dehors au temps de la nuit; Râ sort en ce moment[6] pour arriver à la terre de Haï-ran-sen[7].
10	18 »		Ce fut le jour dans lequel les Oérous se présentèrent devant Râ pour protéger l'Œil sacré. Ne sors d'aucun côté en ce jour[8].
11	19 »		L'Œil (sacré) est derrière les dieux qui sont dans leurs naos, en ce jour, dans Harat[9]. Ne regarde pas cultiver ce jour-là.

1. Ce nom signifie : *celui qui commet la violence devant moi.*
2. , *que ton cœur soit à.....*
3. Le fameux *anti* d'Arabie, espèce de gomme odoriférante, sur laquelle les textes publiés par M. Dümichen donnent une foule de renseignements.
4. La dernière phrase de cette légende est traduite conjecturalement.
5. Litt. : *en lui.*
6. Litt. : *en eux, en ce temps de la nuit;* l'emploi du pronom pluriel est à noter.
7. Ce nom signifie : *leur nom tombe ;* il s'agit de quelque région funéraire.
8. Ici se rencontre le texte erroné que j'ai signalé ci-devant, p. 139.
9. Ce nom n'est pas certain ; l'orthographe en est fautive ou capricieuse.

Mois de Pharmuti

Jour	Date Grégor.	Marque
12	20 avril	
13	21 »	
14	22 »	
15	23 »	
16	24 »	
17	25 »	

Page 22

Ne regarde pas un cultivateur, en ce jour, nulle part; ne discute pas devant celui qui l'avoisine. La Majesté de Mont les fit être à labourer. Ne regarde pas en ce jour..... après lui, ce jour-là[1].

Ne sors en ce jour[2] d'aucun côté ce jour-là. Ce fut le jour d'accompagner Khem à l'occident et de le faire revenir à l'orient[3], ce jour-là.

Les nautonniers amènent le dieu Hani[4] ce jour-là, pour chercher les associés de Set; ne t'enorgueillis[5] pas ce jour-là.

Jour de fête à l'horizon de l'orient qui est au ciel. Sois devant les serviteurs des dieux dans leurs temples, et devant les Oérous du double horizon.

Sortie de Khepra pour écouter les paroles des dieux qui le suivent. Toute la terre est en fête.

Départ du fils de Nou, pour exercer ses violences, s'étant éprouvé en habileté par lui-même; alors ces mêmes dieux qui pouvaient s'opposer à lui échouèrent en cela[6].

1. Cette traduction embarrassée d'un texte obscur et corrompu ne rencontre sans doute pas juste. On y trouve, attachés au même mot, les trois pronoms , , (pl. 22, l. 1).

2. Litt. : *en lui.*

3. Ici orthographe bizarre du groupe *orient;* voir ci-devant, p. 134.

4. , personnage mythologique dont je n'ai pas encore trouvé la mention dans un autre texte.

5. Litt. : *n'agrandis pas ton cœur.*

6. La fin de cette légende est très obscure; l'expression

Mois de Pharmuti

Jour	Date Grégor.	Marque	
18	26 avril		Ne te baigne en aucune eau, ce jour-là.
19	27 »		L'Œil de la Majesté de Râ fait une fête en ce jour ; il[1] est heureux pour les siècles.
20	28 »		Ne fais aucun travail en ce jour. Il[2] a repoussé les impies contre leur seigneur. Quiconque passe devant eux avec un taureau meurt pour toujours[3].
21	29 »		Ne sors, en ce jour, d'aucun côté. Ce fut le jour où l'on s'approcha de tout chemin[4].
22	30 »		Quiconque naît ce jour-là vit et meurt le même jour. Ce fut le jour où l'on frappa les iniquités[5] parmi les enfants de la révolte[6].

m'a rappelé l'anglais *behind hand*, mais c'est peu sûr. Le texte a écrit le nom du dieu Noun au lieu de celui de la déesse Nou. Il s'agit dans tous les cas du dieu Set.

1. Le texte met ici la phrase au pluriel; il a en vue la série des mêmes anniversaires.

2. Le pronom ne se rapporte à aucun mot exprimé dans la phrase; l'allusion était suffisante pour les Égyptiens, mais elle nous échappe complètement.

3. Comme je l'ai déjà fait remarquer, les faits mythologiques étaient regardés comme se renouvelant invisiblement autour de l'homme, qui en ressentait les influences funestes ou favorables. *Mourir pour toujours*, c'est, au point de vue égyptien, être frappé de la seconde mort, être damné. Le verbe *mourir* est exprimé par le déterminatif de la mort seulement.

4. Encore une insaisissable allusion à quelque fait de la guerre typhonienne.

5. , déterminatif erroné.

6. Ici au lieu de ; voir ci-devant, p. 135.

Mois de Pharmuti

Jour	Date Grégor.	Marque
23	1er mai	
24	2 »	
25	3 »	

Jour de s'assembler à Abydos, de présenter les oblations et l'encens sur le feu aux dieux, et l'offrande funéraire aux mânes[1].

Ne prononce pas le nom de Set à voix haute. Ce fut le jour dans lequel les impies firent ce qu'ils firent à

Page 23

leur père[2] Ounnefer. Quiconque prononce ce nom[3], sauf la nuit, il y a des querelles dans sa maison pour toujours.

Ne mange rien de ce qui vient de l'eau, en ce jour ; ce fut le jour dans lequel furent faites les choses faites[4] par la langue du crocodile Makou[5] ce jour-là.

1. Cette légende donne un excellent exemple de la capricieuse négligence du scribe :

1° Il a ajouté au mot *jour* le déterminatif .

2° Au lieu d'écrire ⲥⲟⲩⲁⲭⲟⲩ, ou ⲥⲭϥⲁⲟⲩ, il a formé un groupe mixte qui n'a aucun sens;

3° Il a ajouté au mot ⲁϩⲟⲩⲧ, *oblation*, *offrande*, le déterminatif .

2. pour ; le pronom possessif n'est pas exprimé; ce cas est fréquent.

3. Litt. : *le nom.* ne se rapporte pas à , mais à la formule ⲧⲁⲓ⁻ⲣⲁⲛ.

4. Le texte nous a déjà plusieurs fois montré le groupe de l'œil employé pour le verbe *faire*.

5. Le *Papyrus magique Harris* nous a fait connaître ce monstre mythologique, qu'il nomme *Makou*, *fils de Set*. C'est Makou qui ouvrit le coffre dans lequel Osiris avait été renfermé; mais, au lieu d'y trouver ce dieu, il y vit un personnage à tête de singe *Kafi*, avec poil de singe *Aani*. Ce crocodile est aussi mentionné dans plusieurs des textes publiés par M. Dümichen (*Alt. Tempelinschr.*, t. I, pl. 99 et 103).

Mois de Pharmuti

Jour	Date Grégor.	Marque
26	4 mai	
27	5 »	
28	6 »	
29	7 »	
30	8 »	

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

Ne sors de ta maison d'aucun côté, ce jour-là, au coucher du soleil, ni à son lever. Ranen Sekhet[1] est funeste parmi les nations[2]..... Alors elle hante[3] ceux qui ne se tiennent pas dans leur demeure[4].

Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.

Les dieux tranquillisent leur face, en adorant Ounnefer.....

....[5], en ce jour. Maison de Râ. — Maison d'Osiris. — Maison d'Horus.

1. L'emploi du pronom singulier montre qu'il ne s'agit pas de deux déesses, mais d'un double nom pour une même déesse : c'est une forme de Sekhet, la déesse funeste.

2. Ici, deux mots, dont le premier est douteux.

3. Dans mon mémoire sur *les Esprits possesseurs* (cf. t. I, p. 81-93, de ces *Œuvres diverses*), j'ai expliqué le rôle du verbe *circuler autour, hanter, obséder.*

4. pour .

5. Ici commence une grande déchirure du papyrus.

Mois de Pashons

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	9 Mai		Fête d'Horus, fils d'Isis, et des dieux qui le suivent.
2	10 »		.....[1], aucun vent, ce jour-là.
3	11 »		Quelque chose que tu voies, ce sera heureux.
4	12 »		Ne sors d'aucun côté[2]..... les années des serviteurs d'Horus[3], en ce jour.
5	13 »		Fête de l'Âme du seigneur de Tattou[4], en ce jour; sur lui les nations déposent le dieu caché des temples[5]. Quiconque sort de sa maison ce jour-là, l'infection l'envahit pour le faire mourir.
6	14 »		Venue des Oérous à Héliopolis, en allégresse, ce jour-là; ils accueillent l'Œil sacré, ainsi que les dieux qui le suivent. Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
7	15 »		Leurs années, des serviteurs d'Horus, sont finies pour les nations organisées. Horus a frappé les criminels contre leur seigneur; Page 24 alors ils abaissèrent leur cœur.

1. Suite de la déchirure.
2. Lacune.
3. D'après le papyrus de Turin, les serviteurs d'Horus ont succédé aux dynasties divines et précédé Ménès. Leur époque représente les temps fabuleux de l'Égypte.
4. M. Brugsch a assimilé Baï-en-Tattou à Mendès : il croit que le bouc qui recevait un culte à Mendès était le symbole de l'*âme de Tattou* (une forme d'Osiris).
5. Cette traduction n'est pas certaine.

Mois de Pashons

Jour	Date Grégor.	Marque	
8	16 mai		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
9	17 »		Quelque chose que tu voies en ce jour, ce sera heureux.
10	18 »		L'Œil sacré, la régente[1] qui est au ciel, part pour l'affaire de la recherche, et s'arrête à l'avant parmi les révoltés contre leur seigneur, dans Khathi.
11	19 »		.....[2], les naos par les serviteurs d'Horus dans les temples saints du Pur.

Ici s'arrête le texte; quelques mots sans suite à la fin de la page 24 et au commencement de la page 25 ne nous donnent aucune phrase intéressante se rapportant à un jour noté.

1. L'Œil sacré est une déesse.
2. Lacune.

§ VI

LES JOURS ÉPAGOMÈNES

L'année égyptienne se composait originellement de 12 mois de 30 jours ; à une époque où l'observation des phénomènes célestes avait déjà acquis une certaine précision, mais toutefois tellement ancienne que nous ne saurions y assigner aucune date, cinq jours furent ajoutés à la fin de l'année. Les Égyptiens les nommèrent : *Les cinq jours en sus de l'année :* ; les Grecs, qui furent bien informés de ce fait, traduisirent exactement l'expression égyptienne par : αἱ ἐπαγόμεναι ἡμέραι, *les jours complémentaires.*

Cette année de 365 jours fut en usage jusqu'aux temps des Ptolémées, ainsi que nous l'apprend le décret de Canope ; mais les Égyptiens s'étaient aperçus qu'elle ne correspondait pas avec l'année tropique ; ils savaient que tous les quatre ans il devenait nécessaire d'ajouter un jour à leur année vague pour en éviter le déplacement par rapport aux phénomènes célestes ; conséquemment ils avaient connaissance de l'année fixe, et ils ont dû certainement en faire usage dans certaines circonstances. C'est là une question d'un très grand intérêt, sur laquelle se sont exercés des égyptologues très compétents, mais le sujet est loin d'être épuisé.

Le seul point que je veuille faire ressortir ici, c'est que le mot ⲣⲛⲡ, en copte ⲣⲙⲡⲉ, *année,* signifie *renouvellement ;* c'est une expression heureusement choisie pour désigner l'*année,* c'est-à-dire cette période dans laquelle les mouvements des corps célestes, la marche des saisons et les phénomènes de la végétation accomplissent leur série

avec une régularité qui a dû frapper l'homme dès son apparition sur la terre.

Mais il a fallu un temps assez long et des observations très délicates pour assigner à l'année sa mesure exacte, et la faire coïncider perpétuellement avec le renouvellement des phénomènes célestes. Dans l'origine, les Égyptiens ont dû avoir une année de 360 jours ; ce qu'il y a de certain tout au moins, c'est qu'ils avaient attribué à leur signe année cette valeur de 360 jours, valeur qu'ils ont conservée dans certains cas à des époques relativement modernes, et pendant lesquelles ils connaissaient certainement l'année de 365 jours.

C'est ce qu'on voit par les légendes du calendrier de Médinet-Habou, contenant les indications des denrées à fournir chaque jour pour l'usage du temple. Les quantités y sont notées par jour : *quotidie,* et le calcul est ensuite fait pour l'année entière :

Faisant pour l'année et cinq jours[1].

On voit qu'ici le signe représente seulement 360 jours ; les cinq jours complémentaires sont indiqués à part.

Plutarque, dans son *Traité d'Isis et d'Osiris,* attribue l'invention des cinq jours complémentaires au dieu Thoth. Voici comment s'explique l'auteur grec :

« Rhéa ayant eu un commerce secret avec Saturne, le » Soleil, qui s'en aperçut, prononça contre elle cette imprécation qu'elle ne pût accoucher dans aucun mois, ni dans » aucune année ; mais Mercure, qui avait de l'amour pour

1. Voir Dümichen, *Kalender-Inschriften,* Taf. 2, et mon mémoire sur quelques mesures égyptiennes, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* Alterth., 1869, p. 57[; cf. t. IV, p. 23-35, de ces *Œuvres diverses*].

» cette déesse, joua aux dés avec la Lune, et lui gagna la » soixante-dixième partie de chaque jour; il en forma cinq » jours qu'il ajouta aux 360 jours de l'année[1]. »

Il est difficile de reconnaître ce qu'il y a de véritablement égyptien dans cette fable arrangée à la grecque; les textes originaux nous ont appris seulement que la déesse Nou *(Rhéa)*, épouse de Seb *(Saturne)*, enfanta Osiris, Haroéris, Set, Isis et Nephthys, pendant les jours épagomènes, et dans l'ordre indiqué par Plutarque. Mais ils ne nous parlent pas de l'intervention de Thoth, ni du singulier emprunt fait par ce dieu à la lumière de la lune.

Quoi qu'il en soit, tous les documents sont unanimes pour faire reconnaître à l'addition des cinq jours complémentaires une date postérieure à l'usage d'une année de 360 jours; il résulte aussi des textes égyptiens que ces cinq jours terminaient l'année et faisaient suite au mois de Mésori. On voit notamment par le Papyrus hiératique I. 346 du Musée de Leyde que le titre : *Livre de la fin de l'année,* 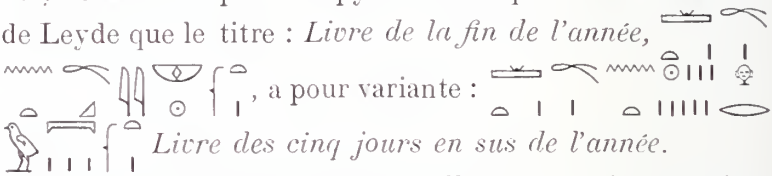 , a pour variante : *Livre des cinq jours en sus de l'année.*

Dans leur situation exceptionnelle, ces cinq jours avaient aux yeux des Égyptiens une importance particulière. D'abord, ils formaient autant de fêtes consacrées au culte rendu aux mânes; en second lieu, certaines cérémonies magiques, certaines prières faites pendant ces cinq jours étaient regardées comme ayant une influence directe sur les événements de l'année suivante.

Le Papyrus I. 346 de Leyde, que je viens de citer, enseigne précisément les cérémonies et les invocations qu'il convenait de faire pendant les épagomènes. Il se compose de deux livres, sous les titres de *Livre de la fin de l'année*, et de *Livre des cinq jours en sus de l'année.*

1. *D'Isis et d'Osiris,* chap. XII.

Voici un essai de traduction du second de ces livres magiques :

« Livre des cinq jours en sus de l'année; bonheur pour » l'année nouvelle, pour que l'année soit paisible, que je sois » en santé et ma maison en bon état.

» Dieux qui êtes derrière moi à écouter mes paroles, dé- » livrez-moi ! protégez-moi tour à tour contre l'influence » funeste des cinq jours en sus de l'année; car celui qui » connaît leurs noms ne tombera pas (sous les coups) de » ceux qui suivent Sekhet; il ne sera pas abattu par le fléau » de l'année.

» Nom du premier des cinq jours : Renpe hakasouh em » nen hem-ef.

» Nom du deuxième jour des cinq jours en sus de l'année : » Khennou Souennou en Mer-ti.

» Nom du troisième jour des cinq jours en sus de l'année : » Oueb em Abeb-touf.

» Nom du quatrième des (jours) en sus de l'année : Bak » Khou em sasch-ef; ai-na em Pa, mesi-a em Tap.

» Nom du cinquième jour en sus de l'année : Aou am-na » Khat[1].

» Je sais les choses qu'abhorrent les dieux..... car..... » car je suis Ret..... de son seigneur, devenu vieux, et » prospérant.

» Je suis Hemmi-hir, le jeune enfant de Sekhet; mon » nom est au ciel; mes rayons dans le monde.....

» Je suis Sekhet, maîtresse universelle.

» Je suis Sekhet, dame de l'enveloppement.

» Je suis Ouati, dame de Paï.

» Je suis Ouati, dame de Noubiou.

» Nul tourment à moi en cette nuit, en ce jour, à cette » époque..... »

1. Ces noms ont tous une signification; celui du quatrième jour est : *L'épervier auguste dans son nid : je suis venu de la ville de Pa, je suis né dans la ville de Tap.*

Le premier livre comprend une série d'invocations et de formules mystiques, au moyen desquelles douze dieux sont conjurés pour la protection de la personne qui les prononce. Une clause finale fait connaître des détails assez curieux de la cérémonie.

« Ces paroles se disent sur un morceau choisi d'étoffe de » byssus ; on y dessine la figure de ces douze dieux ; on en » fait douze rouleaux, et on leur fait une offrande de pains, » de liqueur *haq*, et d'encens sur le feu. La personne se met » cela au cou, et elle est sauvée de la contagion annuelle ; » l'ennemi[1] ne s'en empare pas ; et les dieux à la suite de » Sekhet et de Thoth (restent) paisibles.

» Ces paroles se disent par la personne, à la fête de la fin » de l'année, à la fête du commencement de l'année, à la » fête d'Ouak et au matin de la panégyrie de Rannou. »

Le texte donne ensuite le tableau des cinq jours épagomènes, et fait connaître la marque de trois d'entre eux. Cette marque est [illegible]. Il est probable que les deux autres jours, dont le scribe n'a pas jugé à propos de noter la qualité, avaient une marque heureuse.

Voici la traduction suivie de cette partie du texte, qui supplée, en ce qui concerne les jours complémentaires, aux lacunes du calendrier Sallier :

« Les cinq jours en sus de l'année ont des noms, et des » paroles doivent être dites pendant leur durée[2].

» Quiconque connaît les noms des cinq jours en sus de » l'année n'est point tourmenté par la soif, et la contagion » annuelle ne l'abat pas. Sekhet ne s'empare pas de lui. » Moi, je sais cela. Que je ne sois pas tourmenté par la soif ! » Que la contagion annuelle ne m'abatte pas ! Que Sekhet » ne s'empare pas de moi ! »

Suit le tableau des cinq épagomènes :

1. L'ennemi, c'est la mort.
2. Litt. : *en cela, en eux.*

Les cinq jours en sus de l'année

Jour	Date Grégor.	Marque	
1	6 septem.		Ce fut la naissance d'Osiris ; joie lorsqu'il fut dit *bienfaisant*[1] ; pleurs dans le monde entier à cause des cruelles adversités. Paroles qu'on dit ce jour-là : Osiris, taureau de l'occident, dont le nom fut caché lorsque sa mère l'enfanta..... Son nom est *Hor-ro*.
2	7 »		Naissance d'Hor-oer..... Panégyrie d'Horus, seigneur de Sokhem..... Paroles qu'on dit en ce jour : O Hor-oer, le très vaillant, seigneur de la crainte, très terrible, sauve-moi des atteintes de cette année ! Nom de ce jour : *Panka nen ha-ef* est son nom.
3	8 »		Ce fut la naissance de Set, le cruel, celui qui fait la loi aux grands ordres divins. Paroles qu'on dit en ce jour : O Set, seigneur de la vie, qui te tiens devant la barque de Râ, sauve-moi de toute parole mauvaise, dans cette année. Nom de ce jour : *Ka*..... est son nom.
4	9 »		Ce fut la naissance d'Isis, qui pleura des torrents, et qui donna des lois aux grands ordres divins. Paroles qu'on dit en ce jour : O Isis, qui résides dans Kheb....., fille de Nou, rends-moi sauf. Nom du jour : *Bai oer Khou* est son nom.

1. Lors de la naissance d'Osiris, on entendit à Thèbes une voix proclamant que le grand roi *bienfaisant* venait de naître (Plutarque, *d'Isis et d'Osiris*).

Jour	Date Grégor.	Marque	
5	10 sept.		Naissance de Nephthys; elle a pleuré le dieu Sheta (mystérieux). Paroles qu'on dit en ce jour : O Nephthys, fille de Nou..... que votre action salutaire ne s'exerce pas (loin) de moi; ne m'abandonnez à aucun mal en cette année! Que je vive! que je vive l'année!..... Paisible soit l'année nouvelle. Nom de ce jour : *Le jeune qui est dans son nid est son nom*[1].

Le texte continue ainsi :

« Disant ces choses, on fait ces mêmes dieux en peinture » avec du gras et du parfum *anti* sur un morceau de toile » de byssus.

» Pendant les cinq jours en sus de l'année, ne fais aucun » travail; pendant ces mêmes jours, vains (sont les tra- » vaux?); les vêtements s'imprègnent de germes malfai- » sants; abstiens-toi de toute chose rigoureusement.

» Tout individu qui fait ces choses par écrit, sa face ne » sera pas humiliée[2]. »

1. Le même nom propre, pour le cinquième des épagomènes, est mentionné dans les inscriptions du temple de Dendérah (Dümichen, *Bauurkunde*, Taf. 18, l. 17). Le jeune dieu, qui est Osiris ressuscité, prend naissance pendant la nuit du dernier jour de l'année.

2. . C'est une expression dont on retrouve l'analogue dans la Bible : *Yeux humiliés, tête humiliée, os humiliés.* Psaume hébreu 34, v. 6 : *Ils ont regardé vers lui et ils ont brillé; leur face ne sera pas couverte de confusion.*

§ VII

SUR LES FAITS MYTHOLOGIQUES

L'étude du calendrier Sallier n'est pas sans intérêt au point de vue de la philologie; plus que tout autre document, ce manuscrit nous initie aux caprices, aux bizarreries et aux erreurs des scribes dans l'écriture hiératique. Comme monument de savante superstition, c'est aussi l'une des pièces les plus curieuses qui aient échappé à l'action destructive des siècles.

Mais ces vieilles pages, contemporaines de Moïse, ont encore un autre genre de mérite : elles sont remplies de mentions se référant aux événements mythologiques, et surtout à ceux de la guerre des deux principes. Elles nous livrent, écourtés et transposés sans ordre apparent, les éléments de la mythologie; il nous reste à les trier et à en retrouver l'enchaînement.

Malheureusement ce classement est une tâche difficile; à l'exception d'un très petit nombre de cas, les événements sont sommairement indiqués. A peine peut-on reconnaître l'allusion lorsqu'elle se rapporte à des faits déjà connus; quand il s'agit de faits nouveaux, nous en sommes réduits à aligner des mots qui ne nous présentent presque jamais de suite satisfaisante.

Les Égyptiens se reconnaissaient aisément au milieu de ce dédale de citations écourtées; ils n'étaient pas plus embarrassés que nous ne le serions aujourd'hui s'il nous arrivait de rencontrer des phrases ainsi conçues : *Ce fut le jour des langues de feu descendant sur leurs têtes;* ou bien : *A cette heure il fut dit : Mon père, pourquoi m'as-tu abandonné?* etc.; nous n'hésiterions pas un seul instant à distinguer les faits auxquels ces mentions se rapportent; mais un sectateur de Brahma ou de Bouddha aurait besoin

de chercher des éclaircissements dans les livres des Chrétiens.

Ces exemples font bien connaître la nature de la difficulté par laquelle nous sommes arrêtés dans l'inventaire des notions mythologiques qui abondent dans le calendrier Sallier, et d'ailleurs aussi dans les Rituels, dans les hymnes et dans les livres de formules magiques. Les renseignements que nous a conservés la littérature classique nous laissent à peu près sans guide dans cet obscur labyrinthe. A peine sont-ils dignes de confiance quand il s'agit des notions fondamentales de la doctrine sacrée; à plus forte raison ne nous apprennent-ils rien d'utile au classement des détails; le plus souvent, au contraire, l'explication suggérée, quand il y en a une, mène directement à l'erreur.

Les faits assez nombreux que nous ont révélés les documents originaux ressemblent un peu à ces cartes découpées pour l'amusement des enfants; malheureusement nous manquons de repères pour reconstituer l'ensemble. Les lacunes sont encore trop grandes, et la doctrine trop compliquée. Aussi nous restons sans guide, sans fil conducteur, au milieu d'un inextricable dédale; éblouis, éperdus devant les immenses profondeurs d'un panthéon, où se pressent des myriades de dieux.

Le dieu unique, existant avant toutes choses et auteur de toutes choses, celui qui représente l'idée pure et abstraite de la divinité, n'est pas nettement spécialisé par un personnage unique de ce vaste panthéon. Ni Ptah, ni Seb, ni Thoth, ni Rà, ni Osiris, ni aucun autre dieu, ne le personnifient constamment; cependant les uns et les autres sont parfois invoqués dans des termes qui les assimilent intimement au type suprême; les innombrables dieux de l'Égypte ne sont que des attributs ou des aspects différents de ce type unique.

S'il est permis de supposer qu'un spiritualisme élevé règne au fond de la doctrine, il faut bien reconnaître aussi

que la divinisation des attributs divins a bientôt abandonné cette région sereine pour se perdre dans l'abîme d'un symbolisme souvent puéril et grossier. Après avoir rempli l ciel, les attributs divins descendirent sur la terre; quelques-uns se confondirent avec les personnages mythologiques de la période anté-historique; ceux-ci servirent de lien entre le ciel et la terre; Ptah, Râ et Seb intervinrent dans les affaires d'Osiris.

Ainsi s'établit fortement la croyance égyptienne à l'intervention incessante de la divinité dans les événements de la vie humaine; dans aucune autre doctrine cette croyance n'est aussi profondément développée. A chaque instant, les Égyptiens se croyaient exposés à coudoyer quelqu'un de leurs dieux caché dans la flamme, dans le vent, sous l'apparence d'un animal ou sous toute autre forme. Comme nous l'avons vu dans certains pronostics du calendrier Sallier, ces rencontres n'étaient pas toujours favorables.

La notion primitive d'un dieu unique et incréé ne fut probablement jamais accessible au vulgaire; elle était du domaine exclusif des initiés. On doit cependant admettre jusqu'à un certain point qu'au début des temps préhistoriques, elle pouvait être plus facilement entrevue. Sur les plus anciens monuments, le panthéon de l'Égypte paraît moins rempli qu'aux époques postérieures; l'idée abstraite de la divinité y semble plus familière. Dans le Traité de morale de Ptah-Hotep, il est dit qu'un bon fils est *un don de Dieu :*

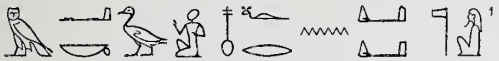

Car un fils bon (est) du don de Dieu.

Un scribe du temps de Moïse ou des époques plus modernes aurait dit *un don d'Ammon, de Ptah* ou *d'Osiris.*

1. *Papyrus Prisse,* pl. 19, l. 5. Ce papyrus contient plusieurs autres mentions de ce genre. Il date de l'Ancien-Empire.

Après avoir fait de chacun des grands attributs de la divinité autant de dieux différents; après avoir divinisé le soleil, sa manifestation la plus éclatante; le dieu caché et incompréhensible; le dieu patent en rapport intime avec la terre; le dieu intelligence, etc., la doctrine égyptienne admit successivement une longue série de nouvelles subdivisions; elle spécialisa le soleil du matin, celui du milieu du jour, celui du soir, celui de la nuit; puis la lumière solaire; puis le soleil considéré comme créateur et conservateur de la création; chacun des autres types principaux eut aussi des sous-types; puis les sous-types furent à leur tour subdivisés presque à l'infini : tous les actes de la puissance divine furent individualisés; toutes les faveurs que l'homme sollicite dans ses prières, tous les malheurs qu'il redoute, espérances, désirs, craintes, hasards, tout fut divinisé; pour les besoins de la vie, la divinité fut en quelque sorte émiettée; enfin la mort, les funérailles et la vie d'outre-tombe exigèrent de nouvelles légions de personnages divins.

Le *Livre de la fin de l'année,* dont j'ai donné plus haut la traduction[1], nous offre un exemple instructif de ce fractionnement des types divins, en ce qui concerne la terrible déesse Sekhet, , l'exécutrice des vengeances du dieu soleil (Râ). C'est elle qui répandait les émanations mortelles dans l'atmosphère; la mort, la souffrance, le meurtre, la contagion, la famine, étaient les instruments ordinaires de ses volontés. Ces fléaux formaient pour les Égyptiens le cortège habituel de la déesse. Dans un passage du livre cité, ils sont mentionnés comme des dieux marchant à sa suite, et le livre enseigne des formules pour les désarmer :

[2]

Sont calmés les dieux qui sont après Sekhet.

1. Voyez page 207 [du présent volume].
2. *Papyrus hiératique de Leyde I. 346*, pl. 3, l. 6.

Dans un autre passage, ils perdent leur titre divin, et ne figurent plus que comme des fléaux dont l'homme demande à être préservé :

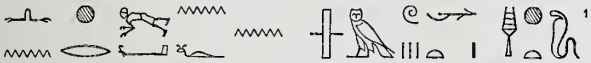

Il ne tombe pas sous ceux qui sont après Sekhet.

Ces fléaux divinisés représentent simplement les actes divers de la puissance vengeresse de la déesse. Le plus ordinairement elle est adjurée elle-même :

Que ne s'empare pas Sekhet de moi !

De la même manière les dieux du cortège de Râ, d'Horus, de Thoth, d'Osiris, de Set, etc., sont la personnification des virtualités de ces types divers, et les exécuteurs de leurs ordres.

Il est aisé de se rendre compte des développements illimités auxquels se prêtait ce système théogonique, sur lequel nous n'insisterons pas davantage. Il était nécessaire cependant d'en faire comprendre le mécanisme pour montrer l'importance décroissante de l'idée attachée au mot *dieu*, à mesure qu'on descend les degrés de cette échelle[3]. Ici, il y a lieu de remarquer que les Égyptiens ne possédaient aucun terme correspondant au grec Δαίμων, *esprit, génie*. Le groupe ḥaiou, qu'on traduit quelquefois par *esprits*, n'est que le pluriel du mot ḥai, *l'âme ;* il ne désigne jamais des êtres intermédiaires entre l'homme et dieu. Quant aux

1. *Papyrus hiératique de Leyde I. 346*, pl. 2, l. 4.
2. *Papyrus hiératique de Leyde I. 346*, pl. 2, l. 7.
3. Cherchant à justifier les menaces adressées aux dieux par les magiciens égyptiens, Jamblique explique que, dans le système de la doctrine égyptienne, les Δαίμονες sont mêlés aux dieux.

, ce sont les *mânes*. Ce mot désigne l'état auquel l'homme parvient après la mort; c'est un état secondaire supposant une existence antérieure.

Mais le mot , ⲛⲧⲣ, en copte ⲛⲟⲩⲧⲉ, quoique signifiant *dieu*, ne comportait nullement d'une manière exclusive l'idée d'unité, d'éternité, de puissance absolue, qui seule caractérise la divinité, même dans la doctrine égyptienne; la signification du mot avait varié dans la proportion de l'extension donnée à son emploi. Aux êtres intermédiaires que nous nommons *esprits, génies, anges*, etc., les Égyptiens donnaient le nom de dieux, et c'est à ces dieux secondaires qu'ils ne craignent pas de prêter tous les sentiments humains, même celui de la peur, tous les besoins, même la faim et la soif, et jusqu'aux accidents vulgaires de l'existence.

C'est ce qui explique le mélange continuel d'idées en apparence contradictoires dans les textes mythologiques; les hymnes aux dieux, par exemple, revêtent parfois la forme la plus élevée et ne sont pas au-dessous des plus belles inspirations bibliques; mais on y trouve en même temps des défaillances singulières : le dieu omnipotent n'est plus qu'un fils, un héritier, qu'un autre dieu protège et qui finit par triompher de ses ennemis et par être mis en possession de la royauté de son père. L'esprit des scribes se porte, sans ménager les transitions, du type principal aux sous-types, et même aux subdivisions inférieures; il semble que l'idée pure de la divinité soit trop élevée pour le langage humain, et qu'il soit nécessaire en quelque sorte d'*humaniser* dieu pour le rendre plus accessible aux mortels.

Ces personnifications multipliées paraissent, en effet, avoir été imaginées pour rapprocher dieu de l'homme; le dieu unique caché au fond de la doctrine, ce dieu qui existait avant toutes choses, en qui toutes choses étaient comprises; ce dieu, dont la forme sera éternellement ignorée et

qu'aucun symbole ne représente véritablement[1], était trop loin de l'humanité. Dans ce Ptah primordial, qui créa le monde en donnant une forme à ses membres répandus dans l'univers, l'homme reconnaissait bien la force providentielle qui conserve la création, harmonise les astres, maintient les éléments de la vie universelle; mais il lui fallait des protecteurs plus à sa portée dans les accidents de l'existence. Jéhovah se manifestait au génie supérieur de Moïse; mais les Hébreux réclamaient des *dieux marchant devant eux*[2]; ils préférèrent le culte du veau d'or à l'adoration du dieu invisible du tabernacle.

Chez les Égyptiens, comme chez la plupart des peuples de l'Asie, l'existence du mal dans le monde donna naissance à la doctrine du dualisme. Ce dédoublement de la divinité en bon et en mauvais principe remonte aux temps les plus anciens. Aucun des textes qui nous sont parvenus ne nous parle d'une époque antérieure à l'établissement de cette doctrine.

Le Lucifer du système égyptien est, au ciel, le serpent Aapap, que Plutarque a cité sous le nom d'Apophis. D'après cet auteur, Apophis était le frère du Soleil; mais ce lien de parenté n'est pas constaté par les textes originaux.

Aapap fit la guerre à Râ, le dieu soleil, dont il chercha à arrêter la marche afin de replonger l'univers dans les ténèbres et dans le chaos; plusieurs dieux, entre autres Horus et Sebak, défendirent Râ, et le serpent, percé de glaives, fut précipité dans l'espace et tomba dans la mer, à l'heure de la nouvelle année[3].

De même que la légitimité d'Osiris fut contestée par Set, celle de Râ fut l'objet des accusations d'Aapap. Les textes

1. Ces définitions sont prises dans les textes égyptiens.
2. *Exode*, chap. XXXII, v. 1.
3. *Inscriptions sur matières dures du British Museum*, pl. 29, l. 8. C'est M. S. Birch qui a le premier fait connaître cette notion intéressante.

nous apprennent que le Soleil fut justifié quatre fois contre son adversaire. Toutefois, malgré le triomphe du bon principe, la guerre subsiste éternelle et sans trêve : chaque matin, lorsque le Soleil, protégé par son escorte divine, s'avance sur sa bari pour verser la lumière et la vie, son ennemi le guette et le suit; il a des complices dont le nombre s'augmente de celui des damnés, tandis que les élus unissent leurs efforts à ceux d'Horus et de Sebak pour détourner la marche du monstre, préserver le dieu de ses atteintes[1], cribler de glaives le corps onduleux du reptile, et l'abattre devant la barque solaire.

Il y a une grande idée au fond de ce mythe, qui nous montre la vertu humaine associée à l'action divine pour la conservation de l'univers, et le vice uni à l'éternel agent du mal dans les incessants efforts qu'il fait pour arriver au désordre et à la destruction.

Parallèlement au mythe d'Aapap, s'est développé celui d'Osiris, qui n'en est qu'un corollaire spécialisé aux choses de la terre.

Contre Osiris, l'être excellent, se lève Set, son frère, le principe de la violence et de la destruction. Ils luttent pour l'empire du monde terrestre, spécialement pour la royauté de l'Égypte. La guerre se passe sur la terre; elle a des alternatives de revers et de succès. Victime d'une trahison, Osiris succombe; mais il renaît de lui-même dans la personne de son fils Horus, recommence la guerre et finit par dompter Set. Cependant, non plus qu'Aapap, Set ne périt pas : il a son royaume, le désert, la terre aride et brûlante, où la vie s'éteint, en face de celui d'Osiris, qui est la terre noircie par le gras humus et abreuvée par les eaux fécondantes, dans laquelle la vie se renouvelle chaque année.

Il est aisé de s'apercevoir que la conception primordiale

1. Les défunts devaient connaître le mystère des choses qui repoussent la marche d'Aapap (*Todt.*, chap. CVIII, 10).

s'est déposée secondairement sur un fait de l'histoire de l'humanité, et que les traditions obscures d'une époque fabuleuse ont peu à peu recouvert la simplicité de la donnée originelle. Les événements de la lutte terrestre se sont liés et confondus avec ceux de la guerre du ciel; les dieux et les hommes se sont mêlés, et ce contact a divinisé les personnages légendaires qui prirent parti soit pour Osiris, soit pour Set. Si cette complication a fait perdre au mythe du dualisme un peu de sa majesté primitive, elle a eu aussi pour effet de lui faire embrasser plus étroitement l'existence de l'homme; elle a symbolisé pour les humains la lutte entre la vie et la mort, et le triomphe fatal mais éphémère de celle-ci.

Surchargé de détails quelquefois puérils, ce mythe était mis à la portée du vulgaire; seules, les grandes conceptions de la doctrine restaient enveloppées de mystère. Aussi la guerre des deux principes, et surtout le drame osiridien, qui en est la manifestation humanitaire, devinrent-ils en quelque sorte le pivot religieux de l'Égypte, le point central autour duquel gravitaient la plupart des autres mythes. Si nous en connaissions bien l'histoire, nous serions pleinement renseignés sur la mythologie, sur la géographie sacrée, sur l'origine des cérémonies funéraires, sur l'institution du culte des ancêtres, sur l'établissement des fêtes religieuses, etc.

On voit par là que les moindres allusions, les plus courtes légendes peuvent ne pas être dénuées d'intérêt lorsqu'elles ont trait à ce mythe fondamental. C'est en les complétant les unes par les autres que l'on parviendra à reformer peu à peu l'historique des faits et leur ordre chronologique. Pour ce motif, je regarde comme une œuvre utile l'inventaire des mentions mythologiques répandues dans les documents originaux. Les chapitres du Rituel en contiennent un nombre immense, et offrent une ressource précieuse à raison du grand nombre de variantes données par les dif-

férentes éditions du *Livre des Morts ;* elles abondent aussi dans le *Livre des Souffles* et dans les hymnes, ainsi que sur les monuments funéraires et dans les recueils de formules magiques.

En l'état actuel de la science, il suffit d'inventorier, à la suite de chaque traduction, les mentions reconnues dans le document traduit ; il serait prématuré de tenter un classement. Mais lorsque plusieurs de ces inventaires seront publiés, il conviendra de signaler les mentions qui paraissent se rapporter à un même fait ; plus tard, on cherchera à classer les faits élucidés.

Je donnerai, à la fin de ce mémoire, le tableau des mentions extraites du calendrier Sallier, qui me paraissent de nature à être utilisées dans cet ordre de recherches. Je néglige celles qui sont trop incomplètes ou trop incertaines ; parmi celles que j'ai recueillies, il en est cependant qui donnent seulement des indications vagues, quelquefois même seulement un nom ; j'ai pensé que ces indications, ce simple nom, suffiraient pour faire reconnaître dans quelque autre texte des allusions plus aisément utilisables ou des relations plus correctes.

§ VIII

NOTE SUR LES JOURS MALHEUREUX DES GRECS ET DES ROMAINS

Depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'aux temps modernes, aucun peuple n'a complètement échappé aux croyances superstitieuses dont le calendrier Sallier est le monument le plus ancien. Il est possible que l'exemple de l'Égypte ait contribué à les répandre parmi les nations qui lui doivent l'origine de leur civilisation. Mais cette croyance est tellement dans les conditions innées de la nature humaine qu'elle aurait pu naître partout spontanément. Elle remon-

tait très haut chez les Grecs. Hésiode, dans son poème des *Jours*, a donné le tableau des jours du mois classés selon les qualités qui leur étaient attribuées. En voici le résumé :

1. Jour sacré. Se garder de l'influence fâcheuse du jour qui commence le mois.

4. Jour sacré. A son milieu, il est le plus sacré de tous. Bon pour se marier. Bon pour engendrer des filles. Bon pour ouvrir les tonneaux. Bon pour apprivoiser les brebis, bœufs, mulets et chiens.

5. Éviter l'influence de ce jour. Les furies parcourent le monde pour châtier le parjure.

6. Bon pour engendrer des garçons. Funeste aux filles; elles doivent ce jour-là s'abstenir des plaisirs de l'amour. Favorable aux séductions. Bon pour couper boucs et agneaux.

7. Jour sacré. Latone enfanta Apollon ce jour-là. Vanner le blé au milieu de la journée. Couper le bois pour faire un lit ou pour construire de légères barques.

8. Bon pour les travaux. Couper les chevaux et les bœufs.

9. Bon pour les travaux. Le commencement du jour n'est pas nuisible aux hommes; l'après-midi est encore plus favorable. Bon pour les plantations. Favorable pour la génération, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

10. Bon pour engendrer des garçons.

11. Bon pour tondre les brebis.

12. Bon pour couper les mulets et pour faire la moisson. Arachné file sa trame sur la fin de la journée. La femme de ménage ourdit sa toile et prépare l'ouvrage.

13. Ne vaut rien pour semer. Bon pour planter.

20. Bon pour engendrer un fils prudent. Excellent à l'aurore; dangereux l'après-midi.

29. Bon pour percer les tonneaux. Excellent pour soumettre au joug bœufs, mulets et chevaux. On peut mettre un navire à la mer.

30. Bon pour inspecter les travaux et faire les partages. Se garder de l'influence du jour qui termine le mois.

Les autres jours étaient regardés comme d'influence incertaine.

Dans ce système, les influences sont attachées à la position qu'occupent les jours dans les mois lunaires, tandis que dans le système égyptien elles suivent l'ordre annuel. A côté de cette différence, on constate quelques analogies, en ce qui concerne l'influence des souvenirs mythologiques, notamment dans le pronostic du cinquième jour, qui était funeste, parce que les furies parcouraient la terre, et dans celui du septième, qui était un jour sacré à cause de la naissance d'Apollon.

Il est assez vraisemblable, du reste, que, chez les Grecs aussi bien que chez les Égyptiens, la qualité des jours était déterminée par les événements mythologiques qui s'y rapportaient. C'est en effet à Jupiter que le poète semble attribuer le classement dont il préconise l'observation. Nul doute qu'il n'existât de son temps des tableaux d'éphémérides plus complets, où nous aurions probablement reconnu plus distinctement la trace de l'influence égyptienne[1].

Les Romains observaient comme *religieux* les jours des Calendes, des Ides et des Nones; il n'était pas permis de célébrer les mariages ces jours-là.

Le lendemain des Calendes, des Ides et des Nones était répété *jour funeste, dies ater.*

Lorsque les *féries* commençaient, tout travail devait cesser de la part des citoyens; le crieur public en proclamait la prohibition, et les réfractaires étaient punis d'une amende. Il était cependant permis de retirer un bœuf tombé

1. Dans les idées d'Hésiode, les Δαίμονες parcouraient la terre, invisibles et revêtus de l'air, pour garder les mortels (*Travaux et Jours*, v. 122). Le poète nomme ailleurs ces mêmes esprits protecteurs Ἀθάνατοι Ζηνός, *les Immortels de Jupiter*, et dit qu'il y en a trois myriades qui errent sur la terre pour surveiller l'iniquité (*Travaux et Jours*, v. 252).

dans un précipice[1] et d'étayer la poutre d'un toit. Quant au Flamine et au roi des sacrifices, ils ne devaient pas même regarder travailler. Ces prohibitions ont la plus grande analogie avec celles que répète si fréquemment le calendrier Sallier ; il en est de même de l'observation de la continence aux jours de fêtes solennelles[2].

Parmi les fêtes du calendrier romain, quelques-unes devaient leur institution aux événements mythologiques. C'est ainsi, par exemple, que le 7 avril était fêté en commémoration de la naissance d'Apollon et de Diane, et le 14 du même mois, à cause de l'arrivée de la Mère des dieux à Rome.

La plupart des autres solennités se rapportaient à des faits de l'histoire nationale. Voici la liste des principales éphémérides de cette classe :

28 février.	Les Tarquins vaincus.
6 mars.	Jules César créé grand pontife.
15 —	Le parricide; assassinat de Jules César.
27 —	Prise d'Alexandrie par Jules César.
16 avril.	Auguste salué empereur.
7 juillet.	Disparition de Romulus.
12 —	Naissance de Jules César.
17 —	Défaite des Romains sur l'Allia.
2 août.	Fête de la conquête de l'Égypte par Jules César.
18 —	Enlèvement des Sabines.
19 —	Mort d'Auguste.
20 septembre.	Naissance de Romulus.
23 —	Naissance d'Auguste.

1. La même exception à la loi du repos sabbatique est énoncée dans l'Évangile (*S. Mathieu,* chap. XII, v. 11).

2. Juvénal, *Satire VI,* v. 215. Porphyre dit que les Égyptiens observaient la chasteté avant l'accomplissement des devoirs religieux, quelquefois pendant quarante-deux jours, et jamais moins de sept jours (*De abstinentiâ,* lib. IV).

Un grand nombre de jours n'ont, dans le calendrier romain, d'autres désignations que celle du lever ou du coucher de certains astres, ou l'indication de quelque phénomène naturel, comme par exemple le commencement des saisons, de la chaleur, du froid, les semailles, etc.

Cet arrangement du calendrier n'a pas de racines apparentes dans les traditions mystiques de l'Égypte. Tout en partageant l'année en *jours fastes*, pendant lesquels il était permis de rendre la justice, et *jours néfastes*, pendant lesquels les tribunaux chômaient toute la journée ou seulement à certaines heures, les Romains n'avaient qu'un petit nombre de jours réputés malheureux. Pour leurs entreprises importantes, ils consultaient les Augures, dont la science intervenait parfois jusque dans les actes de la vie privée[1].

Mais à côté du calendrier officiel il en existait d'autres créés pour les besoins superstitieux du vulgaire, et plus fortement imprégnés de l'influence égyptienne. Dans ces calendriers, les jours malheureux sont appelés *dies ægyptiaci*. Ces jours égyptiens sont au nombre de 26 dans un calendrier dressé au temps de Constantin le Grand. En voici le tableau :

Janvier,	2, 6 et 16.
Février,	7 et 25.
Mars,	3 et 24.
Avril,	11, 19 et 21.
Mai,	3 et 21.
Juin,	12 et 20.
Juillet,	6 et 18.
Août,	6 et 21.

1. Les Augures étaient consultés pour tous les actes importants de la politique, et aussi à l'occasion des prodiges ou des phénomènes extraordinaires. D'après Cicéron, l'explication des prodiges se faisait par la doctrine des Étrusques (*Discours sur les réponses des Aruspices*, chap. XIX). La charge d'Augure était un poste très élevé et rigoureusement inamovible. Cicéron et Pline le Jeune en furent investis.

Septembre, 2 et 19.
Octobre, 3 et 20.
Novembre, 2 et 24.
Décembre, 4 et 14.

D'autres calendriers donnent des listes différentes pour les *dies ægyptiaci*[1]; toutefois, sur la plupart d'entre eux, le 2 janvier conserve sa marque défavorable.

Mais il fallait un aliment plus compliqué à la superstitieuse crédulité et à l'anxieuse curiosité des Romains. Pour eux l'arsenal de la superstition n'était pas dans le tableau des fastes, mais dans l'astrologie égyptienne; c'est au livre de Pétosiris que la dame romaine demandait de décider le jour et même l'heure de ses moindres actions[2]. La science mystique de l'Égypte, écrite dans des ouvrages dont la langue était restée inconnue, et dont l'écriture est si mystérieuse et si imposante à la fois, devait forcément jouir d'un crédit particulier. Aussi les formules réputées les plus efficaces étaient empruntées à cette science, plus ou moins travestie par les charlatans de l'époque. Le pythagoricien Arignotus, voulant repousser un spectre, se sert du plus puissant de ses enchantements : *Il lui parle égyptien*[3]. Malgré le ton ironique avec lequel Lucien raconte les prodiges opérés par l'hiérogrammate de Memphis, Pancratès[4], qui était resté vingt-trois ans dans les sanctuaires souterrains d'Isis, on ne peut douter qu'une partie du public de

1. Saumaise, *De annis climactericis*. Pétrone parle des tablettes astrologiques suspendues dans la demeure des riches Romains, et dit qu'elles indiquaient le cours de la lune, les positions des planètes, ainsi que les bons et les mauvais jours distingués par des marques apparentes (*Satyricon*, chap. XXX).

2. Juvénal, *Satire VI*, v. 527 et suiv. Ce Pétosiris est aussi cité par Pline, *Histoire naturelle*, liv. VII, chap. XXIX, et liv. II, chap. XXI.

3. Lucien, *Le Menteur*, chap. XXXI.

4. Lucien, *Le Menteur*, chap. XXXIV.

l'époque ne recherchât avidement ces merveilles, et n'ajoutât foi à la science qui se flattait de les produire[1].

Du reste, les hommes les plus distingués par l'intelligence n'étaient pas toujours exempts de faiblesse. C'est ainsi, par exemple, que le philosophe Proclus observait les jours considérés comme néfastes par les Égyptiens avec plus de soin que les Égyptiens eux-mêmes[2]. Plotin reconnaissait bien que les astres n'ont aucun pouvoir sur l'homme, mais il croyait que l'avenir pouvait être prédit d'après le cours, la station ou la rétrogradation des planètes, de la même manière, dit-il, que les oiseaux nous annoncent l'avenir qu'ils ignorent, soit par leur vol, soit par leur voix[3].

On trouve la trace des superstitions astrologiques jusque dans la Bible; Isaïe mentionne les pronostics tirés de l'observation des astres et du calendrier[4]. Dans son savant traité *De annis climactericis*, Saumaise donne le tableau suivant des jours *maudits* que Dieu aurait révélés au prophète Esdras, et pendant lesquels les Hébreux devaient s'abstenir d'avoir commerce avec leurs femmes, d'enter les plantes, de saigner, et de beaucoup d'autres actions :

Janvier,	le 2 et le 4.
Février,	le 14 et le 21.
Mars,	le 4 et le 20.
Avril,	le 3 et le 20.
Mai,	le 6 et le 20.
Juin,	le 3 et le 18.
Juillet,	le 6 et le 20.

1. A notre époque, il existe encore un public pour des absurdités presque aussi fortes.

2. Marinus, *Vie de Proclus;* Saumaise, *De annis climactericis.* Jusqu'à sa conversion, saint Augustin s'adonna avec passion aux spéculations de l'astrologie judiciaire; voyez *Confessions,* liv. IV, chap. III.

3. Macrobe, *In somnium Scipionis*, chap. XIX.

4. Chap. XLVII, v. 13.

Août,	le	1 et le 5.
Septembre,	le	3 et le 21.
Octobre,	le	3 et le 20.
Novembre,	le	5 et le 11.
Décembre,	le	3 et le 24.

Que l'on fouille l'histoire de tous les peuples, anciens ou modernes, civilisés ou barbares, partout on trouvera les traces de la même superstitieuse crédulité. C'est une recherche qui n'entre en aucune manière dans le cadre de ce travail. Il me suffit d'avoir signalé quelques analogies chez les nations les plus policées de l'antiquité. De nos jours encore, il s'imprime parmi nous à des millions d'exemplaires, des almanachs prédisant, une année à l'avance, le chaud, le froid, la pluie, la neige ou le beau temps, et indiquant les jours propices pour saigner, ventouser, faire les ongles et couper les cheveux. Le nombre treize, à cause de Judas, le vendredi, jour du crucifiement, sont encore l'objet d'une terreur superstitieuse pour le plus grand nombre. Nous serions donc mal venus à faire à la vieille Égypte un reproche sévère à propos d'une crédulité dont nous n'avons pas encore réussi à nous débarrasser complètement.

§ IX

FAITS MYTHOLOGIQUES MENTIONNÉS DANS LE CALENDRIER SALLIER

22 *Thoth*. Incident de la guerre d'Aapap; défaite des rebelles, qui se transforment en poissons et en oiseaux.

24 *Thoth*. Navigation nocturne de Râ, monté sur son arche divine.

25 *Thoth*. Sekhet va à la montagne d'Orient[1]. Le camp

1. C'est à l'Orient qu'eut lieu le grand massacre des ennemis du Soleil.

de Set reçoit des approvisionnements; Set se restaure[1] et redouble de fureur. Osiris est à Tattou.

26 *Thoth*. Grand combat singulier d'Horus contre Set. Ils s'attaquent d'abord sous forme humaine; puis ils se transforment en deux animaux féroces, et s'étreignent pendant trois jours. Isis les enchaîne; elle résiste aux sollicitations d'Horus, puis cède à celles de Set, et les délivre. Les deux rivaux reprennent la forme humaine. Horus furieux poursuit Isis qui s'enfuit; nouvelle lutte; Horus tranche la tête d'Isis. Thoth, au moyen de ses incantations, rétablit à la déesse une tête de vache.

29 *Thoth*. Un feu ardent avait été allumé.

3 *Paophi*. Thot visite Râ dans son naos.

9 *Paophi*. L'ennemi de Râ est abattu.

10 *Paophi*. La déesse Baris suit le dieu Râ.

11 *Paophi*. Établissement de l'insigne des deux cornes à l'avant de la barque de Râ. Le sceptre de la vie et celui du bonheur ou de la perfection sont placés au-devant.

12 *Paophi*. Défection de l'impie; il s'associe à Set.

13 *Paophi*. Les rebelles sont abattus; ils restent sans ressources et sont détruits en un instant.

14 *Paophi*. Horus prend la couronne de la royauté sur les deux Égypte.

15 *Paophi*. Le serpent Ouat, fils de dieu, sort le soir.

18 *Paophi*. Horus ouvre le sanctuaire; épisode du Nekhtou; enterrement de l'homme; lamentations d'Horus, imitées par les dieux, les hommes et les femmes.

19 *Paophi*. Sortie du dieu Noun. Le dieu auguste[2] et les dieux qui sont avec lui.

1. Le texte dit que Set mangea de la viande et but du vin. Un texte plus moderne raconte qu'*Isis se rendait tous les dix jours à l'île sainte (Abaton) pour restaurer Osiris avec du vin.* (Dümichen, *Kalender-Inschriften*, pl. 46.)

2. Cette désignation se réfère à Osiris, dont il était défendu de prononcer le nom pendant les cérémonies.

20 *Paophi*. Les familles divines sont alimentées devant Râ. Les rebelles sont abattus; Set est emmené.

21 *Paophi*. Les déesses Mer et Soun paraissent devant Tum-Harmakhis. Cérémonie de Thot en sa lumière.

24 *Paophi*. Jour des *retranchements* dans Athou. Les associés de Set, qui naviguaient sur la mer, se réunissent à lui; il se livre alors à de nouvelles fureurs.

25 *Paophi*. Les enfants de la révolte obtiennent un succès à l'embouchure du fleuve Kent. Ap-Hérou y est entraîné.

26 *Paophi*. On ouvre les tabernacles des temples et les écrins à joyaux.

1 *Athyr*. Hathor est fêtée par Râ.

2 *Athyr*. Les dieux sortent. La déesse Ouati vient de Tap vers les dieux qui sont dans le naos du taureau.

3 *Athyr*. Les dieux visitent le *dieu auguste;* le *très bon* se voit dans Athou[1].

4 *Athyr*. La terre tremble devant Noun.

16 *Athyr*. Arrivée des Oérous à Abydos; ils pleurent, ainsi que Isis et Nephthys, sur Osiris mort.

17 *Athyr*. Autre arrivée des Oérous en pleurs à Abydos. Isis et Nephthys font à Saïs une grande lamentation sur Osiris; elles sont entendues jusqu'à Abydos[2].

19 *Athyr*. Tourbillons s'engendrant dans le ciel.

20 *Athyr*. Sortie de la déesse Baris. Miasmes contagieux.

21 *Athyr*. Shou placé par Neith dans l'arche divine.

23 *Athyr*. Sortie de Noun; le fleuve est petit.

24 *Athyr*. Sortie d'Isis et de Nephthys, se réjouissant du triomphe d'Ounnefer *(Osiris)*.

1. Il s'agit toujours d'Osiris, dont l'un des noms est précisément l'*être excellent*, *Ounnefer*.

2. Les défunts, pour qui se renouvelaient continuellement les incidents de la vie et de la mort d'Osiris, entendaient à leur tour, à la porte d'Abydos, ces cris des deux déesses. Voyez Sharpe, *Égypt. Inscr.*, pl. 78 et 86.

26 *Athyr*. Le dieu Ha; la déesse Anata; Tum.

27 *Athyr*. Horus et Set mettent fin à leur guerre cruelle; la paix est conclue entre eux. A Horus est attribuée la souveraineté de l'Égypte; le désert devient le lot de Set; Thoth devant Râ.

28 *Athyr*. Joie des dieux à propos de cet événement; consolation d'Ounnefer; Nephthys est en fête.

29 *Athyr*. Tonen se présente devant Ptah, et rend gloire à Râ. Il donne la couronne blanche à Horus et la couronne rouge à Set.

1 *Choiack*. Sortie des dieux. Noun et Hapi. Râ et Thoth voyagent; ordre de Râ à son père Noun concernant Hapi-Nil.

3 *Choiack*. Obturation des oreilles d'Osiris.

5 *Choiack*. Sortie de la déesse Ab devant les Oérous dans Kher. Installation du sceptre de la perfection près de la demeure de la famille divine de Kher.

6 *Choiack*. Installation de la bari des millions d'années *(la barque du Soleil)*. Les impies sont abattus.

7 *Choiack*. L'ennemi brisé dans le monde entier.

9 *Choiack*. Cérémonie de Thoth; son installation devant les Oérous. Ces dieux, assistés par Thoth, frappent Set dans sa forteresse. Grand carnage.

12 *Choiack*. Osiris se transforme en Bennou.

13 *Choiack*. Sortie triomphale de la couronne blanche qui est dans le ciel, en présence de Râ-Harmakhis.

14 *Choiack*. Le dieu Hotepou vient de Ha-benben. Choses de Neith dans le Khat.

15 *Choiack*. Sortie de la déesse Kaké pour emporter le jour Ap-Osiris.

17 *Choiack*. Examen des hommes et des dieux. Ap-Hérou sort de Kher.

18 *Choiack*. Submersion des ennemis de la déesse Tep.

19 *Choiack*. Choses goûtées dans le lieu saint. La déesse Nok; Osiris.

20 *Choiack*. L'auteur du massacre est découvert et mis à mort dans Meres.....

21 *Choiack*. Les Oérous royaux viennent vivifier le *khou* auguste (Osiris).

23 *Choiack*. Fléaux occasionnés par ceux qui montaient au ciel.

24 *Choiack*. Thoth transmet à Horus de Sokhem sa couronne rouge.

26 *Choiack*. Isis et Nephthys sortent; les dieux de l'escorte d'Horus sont en fête. Ounnefer réjoui dans Abydos; pleurs sur la terre.

28 *Choiack*. Les dieux qui sont dans Tattou se transforment en poisson An.

1 *Tobi*. Sacrifice et offrande. Ordre de Neheb-Ka. Sekhet, Nofretum et Horus devant Râ; poursuite par des lions furieux; grand feu; l'Œil divin se calme.

2 *Tobi*. Choses et gens envoyés; provisions pour la nourriture des dieux.

3 *Tobi*. Feu d'Horus devant Râ.

5 *Tobi*. Grand feu de Sekhet en fureur. Ses ennemis ne peuvent s'échapper sous aucune forme[1].

8 *Tobi*. Replacement des Nennou.

10 *Tobi*. Incendie dans Athou.

11 *Tobi*. Râ se place dans les flammes pour exterminer les impies.

13 *Tobi*. La déesse Mâ aborde à la cité du double horizon.

14 *Tobi*. Pleurs d'Isis et de Nephthys; elles se retournent pour appeler Osiris.

16 *Tobi*. Sortie de Shou. Râ suppute les années dans l'arche divine.

17 *Tobi*. Noun sort du sanctuaire des dieux; bouleversement général; ténèbres; germes funestes dans l'air.

1. D'après la légende du 22 Thoth, les impies, après leur défaite, s'étaient transformés en poissons et en oiseaux.

18 *Tobi*. Fête de Ru-Sat. Sortie des dieux d'Abydos.

19 *Tobi*. Ouragans dans le ciel; la contagion annuelle s'y mêle et empoisonne les vêtements.

20 *Tobi*. Sortie de Baris; enlèvement de ceux qui entrèrent dans le monde.

21 *Tobi*. Cérémonies d'Abbaris.

24 *Tobi*. Le royal Horus se présente devant Râ.

28 *Tobi*. Ordre transmis par Ouati et par Thoth, Abbaris et Sekhet.

30 *Tobi*. L'Œil sacré devant Noun, dans la demeure de Hapi-Nil.

1 *Méchir*. Fête du soulèvement du ciel par Râ-Ptah[1].

2 *Méchir*. Les dieux reprennent courage.

3 *Méchir*. Set et ses partisans s'opposent à la navigation du dieu Shou.

6 *Méchir*. Des dieux proclament Osiris dieu auguste.

9 *Méchir*. Thoth et les pains pyramidaux.

10 *Méchir*. Sortie de l'Œil sacré. Chants dans Héliopolis. La déesse Hent et le taureau Mer. Râ présente la Vérité à Tum.

11 *Méchir*. Sortie de Sebak. Cérémonie de Hent.

13 *Méchir*. L'Œil de Sekhet s'irrite et infeste les campagnes sur son passage.

14 *Méchir*. Sebak est frappé par Set à l'avant de la barque solaire.

15 *Méchir*. Les dieux sortent du ciel, ayant le signe de la vie au nez et dans les yeux.

16 *Méchir*. Râ est invoqué à Abydos. Sortie d'Isis. Horus frappe Set et ses satellites.

17 *Méchir*. Anubis conduit des offrandes à Osiris dans Tattou.

18 *Méchir*. Sortie des sept fléaux des champs.

1. Au calendrier d'Esnéh, cette fête est rapportée au 1er Phamenot, en même temps qu'une fête de Ptah.

19 *Méchir*. Le dieu fut aperçu ce jour-là.

21 *Méchir*. Mention des petits des animaux sauvages.

26 *Méchir*. Sortie de Khem de Coptos.

28 *Méchir*. Triomphe d'Ounnefer. Joie du *khou* auguste à propos de sa fête à Abydos.

29 *Méchir*. Set se prépare à un combat acharné.

1 *Phamenot*. La voix de Tum à On (Héliopolis). Elle annonce de grands désastres.

5 *Phamenot*. Sortie de Neith de Saïs; on l'aperçoit à certaines heures, pendant lesquelles il est interdit de sortir.

6 *Phamenot*. Allégresse d'Osiris dans Tattou. Sortie d'Anubis.

7 *Phamenot*. L'Œil d'Horus appelle les dieux de son cortège et se querelle avec eux.

8 *Phamenot*. Les dieux délivrés.

9 *Phamenot*. Examen dans On (Héliopolis).

10 *Phamenot*. Jour de l'Œil de Hou avec Thoth. Incendie dans Pa-Mer, terre de l'éternel chemin.

11 *Phamenot*. Les morts réconfortés dans l'Hadès; Khepou-Ami-To répand ses terreurs partout.

12 *Phamenot*. Sortie de Thoth dans sa splendeur. Il remplace Tum dans la salle de la Double-Vérité.

14 *Phamenot*. L'Œil sacré à Sokhem.

15 *Phamenot*. Sévices dans le naos d'Horus de Sokhem.

16 *Phamenot*. Jour de suivre les voies secrètes dans le trésor.

17 *Phamenot*. Violences du dieu Sheti. Ouverture des maisons.

19 *Phamenot*. Naissance de Noun sur les vents heureux.

22 *Phamenot*. Naissance mystérieuse.

25 *Phamenot*. Combat livré par Set le Grand. Les dieux protègent le camp.

26 *Phamenot*. Interception de l'accès au lieu de dépôt. Jeûne forcé des Oérous.

1 *Pharmuti*. Les ennemis de Sebak sont abattus.

2 *Pharmuti*. Set à Tattou.

3 *Pharmuti*. Combat d'une déesse. Anubis. Le dieu Khenem.

5 *Pharmuti*. Sortie des dieux qui sont dans Iri-Ken-Khatef-a.

9 *Pharmuti*. Sortie de Râ; il arrive à la terre de Haïran-sen.

10 *Pharmuti*. Les Oérous devant Râ pour protéger l'Œil sacré.

12 *Pharmuti*. Le dieu Mont et le labourage.

13 *Pharmuti*. Khem mené à l'occident et ramené à l'orient.

14 *Pharmuti*. Le dieu Hani. Les associés de Set.

16 *Pharmuti*. Sortie de Khepra pour écouter les dieux de sa suite.

17 *Pharmuti*. Départ du fils de Nou (Set) pour exercer ses violences.

20 *Pharmuti*. Les rebelles repoussés.

22 *Pharmuti*. Châtiment des iniquités parmi les enfants de la révolte.

23 *Pharmuti*. Assemblée à Abydos.

24 *Pharmuti*. Les impies ont disposé d'Osiris.

25 *Pharmuti*. Le crocodile Makou.

4 *Pashons*. Mention des serviteurs d'Horus.

6 *Pashons*. Les Oérous à Héliopolis; ils accueillent l'Œil sacré.

7 *Pashons*. Les serviteurs d'Horus.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
§ I.	Remarques préliminaires	128-132
§ II.	Description et date du Papyrus	132-133
§ III.	Observations sur le texte. — Caprices graphiques. — Erreurs	133-143
§ IV.	Disposition du texte. — Notes des jours	143-145
§ V.	Traduction suivie du Calendrier	146-203
§ VI.	Les jours épagomènes	204-210
§ VII.	Sur les faits mythologiques	211-220
§ VIII.	Sur les jours malheureux de l'année chez les Grecs et chez les Romains	220-227
§ IX.	Résumé des faits mythologiques mentionnés dans le calendrier Sallier	227-234

NOTE

ON THE

FOOT MARK IN THE HIEROGLYPHIC SCRIPT

I find in the *Proceedings of the American Philosophical Society* (vol. XI, p. 312) the following statement :

« Mr. Lesley referred also to the fact that the ancient » egyptian B was graphically represented by the leg, A by » the arm, T by the hand ; and that what is called the comb » may have been meant for the foot mark. »

I am not acquainted with any hieroglyphic character bearing in its graphical form a nearer resemblance to a comb than the , the larger drawings of which show it manifestly to be a chess or draught board with its men.

But the feet occur in the hieroglyphic script, not with a phonetic, but with a symbolic value. They are a mark of the actual presence of the delineator. When a pious Egyptian repaired to some place of worship, in a distant country, he would sometimes, as a token of his zeal, incise a figure of his two feet on some stone in the neighbourhood.

1. Envoyé à l'*American Philosophical Society*, Philadelphia, pour être publié dans ses *Transactions*.

Such sculptures were observable on the Terrace of the temple of Khons at Karnak and have been published by Mr. Prisse d'Avennes, the name, pedigree and titles of the pilgrim being generally written close to this sculptured feet, which are represented either naked or shoed. In one case they are replaced by the soles or feet marks. This practice was probably very old, but either from a scarcity of monuments, or the neglect of the observers, it cannot be traced up to the first empire. One of the instances published by Mr. Prisse refers to the reign of Apries.

Chalon-sur-Saône, 21th October 1871.

NOTE

SUR

LE SYSTÈME ÉGYPTIEN DE CONSANGUINITÉ[1]

On ne saurait trop répéter que nous ne savons rien des commencements de l'Égypte. Lorsqu'elle se révèle à nous par ses monuments les plus anciens, elle est déjà incrustée dans le moule hiératique, dont elle n'est sortie que pour disparaître de la scène du monde. Déjà, sous les premières dynasties (4000 ans avant notre ère), l'Égypte connaissait tous les métaux usuels; elle cultivait les sciences et les arts; sa civilisation n'était pas moins avancée qu'elle ne le fut à l'époque des Lagides. Conséquemment, le tableau des termes de consanguinité, qu'il est possible de former avec les plus anciens documents écrits, se rapporte à un état social déjà épuré par la religion et par la morale : quoiqu'un tel tableau doive l'emporter de beaucoup, sous le rapport de l'antiquité, sur ceux que fournissent les autres nations du globe, il n'est nullement le plus rapproché de ce qu'on a supposé être l'état de nature.

Les Égyptiens observaient la monogamie, et chez eux les femmes jouissaient de privilèges qui tranchent singulière-

1. Envoyé au *Smithsonian Institution* de Washington.

ment avec les coutumes des nations orientales, et surtout des peuplades du centre de l'Afrique.

Les expressions de parenté consanguine sont exclusivement fondées sur le mariage monogame. Elles dérivent de ces quatre termes :

Atef,	le père ;
Mau,	la mère ;
Si et *shère,*	le fils ;
Son,	le frère[1].

La combinaison de ces termes donne le tableau suivant, qu'on peut étendre à d'autres degrés :

Atef en atef,	grand-père, père du père ;
Atef en mau,	grand-père, père de la mère ;
Mau en atef,	grand'mère, mère du père ;
Mau en mau,	grand'mère, mère de la mère ;
Son en atef en mau,	grand-oncle, frère du père de la mère ;
Son en atef en atef,	grand-oncle, frère du père du père ;
Son en atef,	oncle, frère du père ;
Son en mau,	oncle, frère de la mère ;
Si en si en si,	arrière-petit-fils, fils du fils du fils ;
Si en si,	petit-fils ;
Si en son,	fils du frère, neveu ;
Si en si en son,	fils du fils du frère ;

et ainsi de suite.

Les degrés d'alliance sans consanguinité sont de même gouvernés par le mariage monogame :

Haï,	l'époux ;
Hime et *shime,*	l'épouse ;
Atef en haï,	le beau-père, père du mari ;

1. Les mots égyptiens pour *fille* et pour *sœur* sont les mêmes que pour *fils* et *frère*, sauf une différence dans la voyelle finale. Il n'est donc pas nécessaire de les répéter dans les énumérations.

Atef en hime,	le beau-père, père de l'épouse ;
Mau en haï,	la belle-mère, mère du mari ;
Mau en hime,	belle-mère, mère de l'épouse ;
Haï en se-t,	le gendre, époux de la fille ;
Hime en si,	la bru, épouse du fils ;
Son en haï,	le beau-frère, frère de l'époux ;
Son en hime,	beau-frère, frère de l'épouse ;
Si en haï,	fils de l'époux d'un premier mariage ;
Si en hime,	fils de l'épouse d'un premier mariage ;
Etc., etc.	

La langue dérivée, dont l'usage n'est pas antérieur aux premiers siècles de notre ère, a conservé le même système, avec admission de quelques composés particuliers, qui dérivent des mêmes règles et qui n'ont aucune importance dans la question. Par exemple, les expressions égyptiennes « fils ou fille du frère de mon père, fils ou fille de la sœur de mon père », etc., qui nomment les neveux ou nièces, ont été abrégées en copte sous les formes :

ϣⲏⲣⲓ ⲛ̄ ⲟⲩⲁ̀, fils d'un de deux frères ;
ϣⲏⲣⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲥⲛⲁⲩ, fils d'un de deux frères.

Chalon-sur-Saône, 21 octobre 1871.

HYMNES ET INVOCATIONS[1]

AVANT-PROPOS

Avant l'aurore des temps historiques se dresse, imposante dans son isolement, la grande figure de l'Égypte antique. Dès le quatrième millénaire avant notre ère, cette nation construisait de vastes cités pour les vivants et de riches temples pour les dieux; elle avait profondément fouillé le sol et creusé le rocher pour y cacher les villes des morts, et déjà, sur les murs de ses monuments, se développaient les légendes de la science sacrée, exprimées au moyen des signes si longtemps mystérieux de sa merveilleuse écriture.

Il est toutefois difficile d'admettre que l'Égypte ait pu atteindre un aussi haut degré de culture intellectuelle sans que d'autres peuples se fussent également développés en civilisation dans le reste du monde; mais, qu'elle ait eu ou non des rivales, l'Égypte seule nous a conservé, sous un ciel privilégié, des pages de pierre qu'ont respectées une longue série de siècles, et des livres vieux de quatre mille ans, ayant moins souffert des injures du temps que de la main de ceux qui les ont retrouvés.

Malheureusement la science égyptologique est encore trop récente; il ne lui a pas été possible de mener à fin la tâche qui lui incombe d'expliquer et de vulgariser le riche trésor d'informations qu'a recouvert si longtemps l'épais manteau des sables du

1. Publié dans la *Bibliothèque internationale universelle*, *Monde ancien*, *Civilisation orientale*, *II*. — *Poésie lyrique*, Paris, in-8°, 1870, t. II, p. 167-185.

désert ; il reste encore d'ailleurs bien des difficultés à lever, bien des mystères à éclaircir pour la complète intelligence des monuments épigraphiques. Dans l'état actuel des choses, aucune étude générale sur l'ancienne littérature égyptienne ne peut être tentée avec succès. On doit s'en tenir à signaler les points saillants et caractéristiques qu'une étude sagement critique a permis de recueillir ; mais si, de ces notions éparses, on tentait de former un corps méthodique, on serait forcément entraîné à suppléer trop de membres, et la figure ne serait plus exacte : l'imagination est un auxiliaire dont on ne se défie jamais suffisamment.

Cette réserve faite, il ne faut pas cependant se refuser à reconnaître l'importance de la moisson déjà recueillie sur ce champ si fécond. Déjà l'on a retrouvé dans les écritures de l'Égypte les titres les plus anciens de la plupart des sciences ; tel est le cas bien constaté pour l'histoire et la chronologie, pour l'astronomie, la médecine et la géométrie, pour l'architecture, la sculpture et la peinture. Il existait, pour ces sciences diverses, des traités méthodiques qui servaient à l'enseignement dans les établissements d'instruction publique, où la jeunesse se préparait aux emplois civils et militaires. La base de cet enseignement était l'étude approfondie de l'écriture et des formes du langage, c'est-à-dire de la science des scribes. A raison du mécanisme savant de l'écriture, cette étude exigeait un travail long et assidu ; on ne pouvait guère réussir à acquérir une connaissance un peu complète du système graphique, sans toucher à presque toutes les branches de la science générale, à peu près, mais à un bien moindre degré, comme cela se passe pour l'étude du chinois. Les langues à système purement alphabétique ou même syllabique ne sauraient donner une idée de la complication de l'écriture hiéroglyphique.

C'est là que gît toute la difficulté, car la langue égyptienne, simple et régulière dans ses allures, ne présente dans sa syntaxe aucune complication plus grande que les langues sémitiques les plus simples ; mais elle employait une écriture complexe dans laquelle une partie seulement des signes devait se lire. Les mots pouvaient notamment s'écrire de quatre manières différentes, savoir :

1° Au moyen de signes alphabétiques simples ;

2° Au moyen de signes syllabiques ;

3° Au moyen de signes figuratifs ou symboliques ;

4° Enfin, au moyen de diverses combinaisons de ces trois espèces de signes.

Il n'est aucun texte de quelque étendue qui ne présente des exemples de ces quatre systèmes, mais aucun d'eux n'est jamais employé seul, à l'exclusion des autres, si ce n'est dans de courtes phrases. L'arrangement de l'inscription du temple de Saïs, tel qu'il est rapporté par Plutarque, est à la rigueur possible[1] ; cependant on ne connaît pas de texte de ce genre aussi complètement dépourvu de signes phonétiques et d'accessoires grammaticaux.

En fait, l'écriture hiéroglyphique peut représenter indifféremment soit les mots, soit les choses, soit à la fois les mots et les choses. C'est grâce à l'abondance des textes présentant l'emploi de ce dernier système, qu'il a été possible d'apprécier la valeur de certaines inscriptions, même à une époque où on ne savait pas encore les traduire; la figuration des objets et leur classement sous des déterminatifs génériques ont d'ailleurs puissamment aidé à la reconstitution du vocabulaire perdu de la langue des Pharaons.

Cette écriture complexe ajoute considérablement d'énergie et de vie à l'expression phonétique des mots : elle parle à la fois à l'âme et aux yeux. Dans leur forme orthographique complète, un grand nombre de termes simples sont poétiquement imaginés : le *jour* luit; les *rayons solaires* s'élancent dans l'espace comme des flèches lumineuses; la *nuit* brille d'étoiles suspendues à la voûte céleste; l'*année* renouvelle les pousses des plantes ; la *gloire* brille comme un astre; la *dignité* s'élève sur un pavois; le *courage* se dresse comme la tête de la lionne vigilante; la *force* tient l'arme qui frappe; le *crime,* l'*impiété,* la *perfidie*, liés au poteau, attendent le coup qui doit les immoler ; la *mort* s'affaisse sous la hache fatale; le *feu* flambe; le *vent* enfle la voile; l'*eau* coule; le *sang* s'échappe de la plaie béante; l'*orage* ébranle le ciel et l'arrache de ses supports, etc., etc.

1. Au dire de l'historien grec, cette inscription comprenait cinq hiéroglyphes : un enfant, un vieillard, un épervier, un poisson et un hippopotame; cela signifiait : *O jeunes, ô vieux, Dieu haït l'impudence.* Cette traduction est juste, sauf pour la nuance exacte du mot rendu par *impudence;* c'est plutôt la *violence.*

Une écriture aussi richement imagée n'a pu appartenir qu'à une langue poétique; en effet, sous ce rapport, l'égyptien ne le cède en rien ni à l'hébreu, ni à l'arabe, ni aux langues de l'Inde. Dès les temps les plus reculés, les Égyptiens cultivaient le chant et la musique; ils égayaient leurs repas par des chansons joyeuses qu'accompagnait la lyre ou la guitare; le chant leur servait aussi à animer les travailleurs et même les animaux employés à l'agriculture; on l'associait aux instruments dans les cérémonies funéraires, à la récitation des hymnes en l'honneur des dieux.

Aussi loin qu'il nous soit donné de remonter dans le passé, nous trouvons l'Égypte régie, au point de vue religieux, par les doctrines qui ont subsisté chez elle jusqu'aux plus basses époques; le mythe d'Osiris, à la fois divin et humain, était en pleine vigueur sous l'Ancien-Empire. Conséquemment c'est aux cantiques religieux qu'il faut demander les premiers échantillons de la poésie lyrique égyptienne; non seulement ces sortes de compositions poétiques sont les plus anciennes, elles sont aussi de beaucoup les plus nombreuses à toutes les époques; les chants en l'honneur des Pharaons, considérés comme émanés des dieux et participant à la divinité, sont conçus sur un patron fort analogue, et comportent la même pompe d'expressions. La gloire, le courage, l'amour, la haine, inspirèrent aussi les poètes de la vallée du Nil, et l'on voit, par certains passages des hymnes sacrés, qu'ils ont été vivement impressionnés par les beautés et par les grands phénomènes de la nature.

La poésie lyrique égyptienne affectionne les antithèses et les périodes à parallélismes; elle est riche d'images : les conquérants s'élancent à la poursuite de l'ennemi comme de jeunes lions; ils les attaquent comme des lions furieux; ils fondent sur eux comme le céleste épervier sur de faibles oiseaux, comme de jeunes taureaux se ruant sur des chèvres timides, comme une flamme qui se développe et que rien n'arrête; ils sont des remparts pour leur armée au jour de la bataille; leur force est un rocher de diamant; leur volonté une montagne de métal; leurs ennemis sont de jeunes poulains surpris par un lion furieux, une litière pour les pieds de leurs cavales. Dans sa splendeur, le roi est lui-même une montagne d'or. Le domaine de la littérature égyptienne était aussi étendu que celui des littératures modernes; déjà nous avons re-

trouvé des spécimens de presque tous les genres de composition : histoire, mythologie, philosophie, morale, politique, poésie, etc. Dans le but de faire apprécier par le public en général le ton de cette littérature encore peu connue, j'ai traduit pour la *Bibliothèque internationale universelle* quelques pièces inédites et revu la traduction d'un certain nombre d'autres. Voici le détail de ces documents :

1° *Un Éloge de la docilité et du respect filial.* C'est un extrait du traité de morale et de politesse inscrit sur le magnifique papyrus hiératique donné par M. Prisse d'Avenne à la Bibliothèque impériale de Paris. J'ai fait connaître le contenu de ce précieux manuscrit dans une notice insérée en 1857 dans la *Revue archéologique*, sous le titre de : *Le plus ancien livre du monde*[1]. L'auteur du traité, le scribe Ptah-hotep, vivait sous les premières dynasties (environ trente-cinq siècles avant notre ère), et il parle, en plusieurs endroits de son livre, des traditions du passé, des préceptes transmis par les ancêtres.

2° *Le Récit d'un combat singulier.* Je l'ai emprunté à la biographie, racontée par lui-même, d'un fonctionnaire qui, violant les ordres du roi, s'était enfui de l'Égypte et retiré dans la contrée à laquelle fut attribué beaucoup plus tard le nom de Palestine ; il y fut accueilli par le roi du pays de Tennou, qui lui donna sa fille en mariage et l'attacha à son service. Un indigène, réputé pour sa grande force, jalousa les succès de l'Égyptien. La querelle fut vidée en public dans le combat singulier dont je vais reproduire le récit, et qui est bien certainement le duel le plus ancien dont il ait jamais été fait mention. Ces événements se passaient sous le règne d'Amenemha II (environ vingt-quatre siècles avant notre ère). Ils sont consignés dans l'un des papyrus hiératiques de Berlin, publiés par M. le Dr Lepsius. La première traduction complète de la biographie de Sineha (c'est le nom du fuyard égyptien) a été publiée en Angleterre par l'éminent égyptologue, M. Ch. Wycliffe Goodwin.

3° *Un fragment d'un hymne à Ptah.*

4° *Un hymne à Râ-Harmachou*, provenant des papyrus hiératiques de Berlin. Ce document n'avait pas encore été traduit.

1. Cf. p. 183-214 du t. I de ces *Œuvres diverses*. — G. M.

5° *Un hymne à Osiris.* C'est la traduction par moi publiée en 1860, dans la *Revue archéologique*[1], d'une inscription hiéroglyphique qui couvre une magnifique stèle appartenant à la Bibliothèque impériale.

6° *Une prière à Thoth.* Les pièces indiquées sous les nos 3, 4, 5, 6, 7, 8 appartiennent à la grande époque pharaonique dite des Ramessides (de dix à treize siècles avant notre ère).

7° *Une suite d'hymnes à divers dieux et d'invocations mystiques.* Cette collection provient d'un beau papyrus appartenant à M. Harris, d'Alexandrie, et publié par moi en 1860, sous le titre de *Papyrus magique.* Il contient, en effet, une foule de formules destinées à préserver l'homme de toutes les atteintes des animaux nuisibles et à assurer sa sécurité à la campagne, sur l'eau, etc.

8° *Deux adjurations magiques à Set.* Elles proviennent de deux rouleaux de papyrus appartenant au Musée égyptien du Louvre, qui ont servi de talismans contre les animaux dangereux. D'après leur type graphique on ne peut les faire remonter au delà de l'époque des Lagides; ils ne sont conséquemment pas antérieurs au troisième siècle avant notre ère.

9° *Formules magiques* qui ont été employées à la préservation des morts dans leur vie d'outre-tombe. Elles font partie du texte d'une stèle appartenant au Musée Britannique et publiée dans la collection Sharpe. Ce monument date de la basse époque[2].

Ces spécimens de la poésie sacrée, quoiqu'ils ne soient pas les plus importants du genre, donneront cependant une juste idée de cette branche de la poésie lyrique égyptienne.

On s'étonnera peut-être d'y rencontrer des images vulgaires et mesquines associées aux plus hautes et aux plus poétiques conceptions. Cette singularité nous oblige à dire quelques mots de la mythologie égyptienne.

L'édifice si vaste et si compliqué de la doctrine sacrée a pour base fondamentale l'idée simple et grandiose de l'unité de Dieu, d'une puissance unique, incréée, éternelle, ne relevant que d'elle-même. Mais, bien qu'éternelle, cette puissance n'a pas été éternellement agissante; elle était primordialement à l'état de *membres divins*, les éléments de la personnalité divine se trouvaient ré-

1. Cf. p. 95-139 du t. I de ces *Œuvres diverses.* — 2. *Ibid.*, p. 91-93.

pandus dans l'infini qu'ils remplissaient, et avec lequel ils se confondaient. Alors, disent les textes, le ciel n'existait pas, la terre n'était pas, l'eau ne coulait pas.

A l'heure fixée par elle-même, la puissance divine donna une organisation à ses membres, forma son corps et occupa une place; elle devint alors un dieu créateur n'ayant pas eu de père, engendré qu'il était de son acte propre; n'ayant pas eu de mère, car il s'était enfanté de sa propre conjonction avec lui-même.

L'organisation de la personne divine correspondit à l'organisation de l'univers. Dieu retira la terre de l'abîme des eaux célestes, *à la pointe de ses bras,* et l'étendit sous le ciel qu'il souleva, en divisant l'abîme des eaux, que la voûte céleste retint dans les régions élevées[1]. A ce dieu est attribuée la création de tout ce qui existe.

Dans cette doctrine panthéistique, le dieu reçoit habituellement le nom de Ptah[2] : c'est le dieu présent et patent dans la nature; c'est l'univers dans toutes ses évolutions, et, sous l'une de ses formes divisées, c'est la terre elle-même, To-nen, le monde des humains.

Les Égyptiens, comme beaucoup d'autres nations, éprouvèrent de bonne heure le besoin de rapprocher de l'humanité ce principe éternel et immuable, trop inaccessible dans sa majesté, trop loin de l'homme dans sa fonction cosmogonique; ils divinisèrent tous les attributs divins et subdivisèrent à l'infini ces attributs eux-mêmes; Ptah, créateur de la lumière, devint Râ, le dieu soleil; à côté de Râ, Tum personnifia le soleil à son coucher; Osiris, le soleil perdu dans les ombres de l'occident; Shou, la lumière solaire; Khper, la lumière considérée comme puissance créatrice; Horus, fils d'Osiris, remplaça son père et guida à son tour l'astre solaire, et ainsi de suite. Chacun de ces personnages divins fut associé à une déesse, dont les attributions étaient à peu près les mêmes.

Ce morcellement de la divinité n'eut pour ainsi dire pas de limites. Ainsi se forma une immense chaîne de types divins

1. Dans la Genèse de Moïse, Jéhovah sépare les eaux supérieures des eaux inférieures en créant le firmament.

2. Ce nom signifie *ouvert.* Le mot Ammon signifie *caché.*

solidement rivée à la personnalité du dieu unique, et se perdant dans un abîme sans fond, rempli de personnages mythologiques que les Égyptiens nommaient encore des dieux, mais qui représenteraient plus exactement des anges et des g ies.

Le mal, la souffrance et la mort, fataleme liés à l'existence de l'homme sur la terre, furent naturellement nsidérés comme des actes de la puissance divine, aussi bien que le maintien des conditions de l'existence. Pour concilier l'idée de la bonté de Dieu avec ces nécessités fatales, les Égyptiens représentèrent la puissance divine sous ses attributs funestes, et introduisirent dans leur mythologie la notion d'une lutte originelle entre les types divins du bien et du mal. Il existe, sur ce point, une double tradition, celle de la guerre du serpent Apophis contre Râ et celle de la révolte de Set contre Osiris.

Nous savons peu de chose sur la lutte d'Apophis contre le soleil; mais un grand nombre des incidents de la guerre de Set contre Osiris nous sont déjà connus; tous les dieux prirent part à cette guerre, qui eut des alternatives nombreuses de succès et d'échecs pour le principe du bien. Ayant perdu de vue la majesté et l'omnipotence du Dieu incréé, les fondateurs de la mythologie égyptienne se laissèrent entraîner jusqu'à humaniser à peu près complètement leurs dieux; il y eut des batailles gagnées et perdues, des fuites, des transformations des dieux en animaux; Set, Osiris et leurs adhérents souffrirent la faim et la soif et la mort.

Osiris avait péri, victime de la trahison de Set, mais son ennemi dut à son tour céder devant les efforts d'Horus. Ressuscité par Isis, Osiris revint à la vie et fut réintégré dans son empire.

Ces mythes symbolisaient pour les Égyptiens le combat de la vie, que la mort doit fatalement terminer; mais ce triomphe est passager, comme l'a été celui de Set; la mort sera vaincue, et le défunt, nouvel Osiris, reviendra à la lumière du jour, et jouira de la vie divine, qui n'est autre chose qu'une participation au maintien de l'ordre de l'univers dans ses périodes continuelles de destruction et de rénovation. Chaque jour Apophis s'efforce de saisir le soleil dans sa *bari;* mais chaque jour les dieux entourent et protègent le dieu, et les élus du ciel égyptien combattent à leurs côtés. Chaque année Osiris succombe sous les coups de Set victorieux, mais aussi chaque année Set expie sa victoire éphémère,

et le dieu des bienfaits renaît avec la vie nouvelle des plantes. Les élus prennent part à cette guerre incessante; ils triomphent avec le dieu ressuscité, et font subir aux complices de Set et aux damnés, qui leur sont assimilés, des supplices éternels.

Une analyse plus complète de la doctrine égyptienne n'entre pas dans le cadre de cette notice; ce que j'en ait dit suffit à faire comprendre la vaste étendue de l'espace dans laquelle l'imagination des hiérogrammates pouvait se jouer pour la composition des hymnes sacrés. Ils oscillaient continuellement entre les hautes et nobles idées de l'unité, de la toute-puissance et de l'éternité de Dieu, et les faits mythologiques, qui descendaient, comme nous l'avons expliqué, jusqu'aux détails les plus infimes; ils sont ainsi amenés à prêter aux dieux les sentiments de la crainte, de la joie et de la douleur, les cris et les larmes, la colère et la vengeance.

La lecture des hymnes qui vont suivre donnera une idée des grandes beautés et des faiblesses qui caractérisent la poésie lyrique égyptienne.

I

ÉLOGE DE LA DOCILITÉ ET DE LA PIÉTÉ FILIALE[1]

Si tu écoutes ce que je t'ai dit, tous tes actes seront conformes au principe divin[2]. Pour ceux à qui il arrive de les garder véritablement, ces préceptes sont leurs trésors, et leur réputation se répand dans la bouche des hommes, à cause de l'excellence de ce qu'ils embrassent.

A qui a reçu toutes ces paroles, il n'arrive aucun mal en ce monde, à jamais; celui qui les accomplit thésaurise pour

1. Extrait du *Traité de morale* du scribe Ptah-hotep, qui vivait plus de trois mille ans avant notre ère.

2. Il est consolant de voir cette morale primitive gravée par Dieu lui-même dans la conscience des hommes.

le bonheur. C'est la parole des Sars[1] pour instruire l'homme, en lui disant que lorsqu'il a écouté cela, il devient un homme habile; c'est un homme docile et bon, dit-on de lui, lorsqu'il a écouté cela. Et, dans une circonstance heureuse, on le choisit pour être un supérieur[2], et sa vertu demeure pour les siècles, et sa complète satisfaction pour l'éternité.

A propos du sage[3], on dit qu'il assure son bonheur en lui-même sur la terre; le sage est rassasié de sa sagesse. A propos de celui qui est devenu Sar par une circonstance heureuse, on dit qu'il a la langue gracieuse, les lèvres équitables, que ses yeux voient, que ses oreilles entendent[4]. Son fils met son bonheur à agir selon la vérité, sans mensonge.

C'est un bienfait que l'obéissance d'un fils. L'obéissant parvient par l'obéissance; l'obéissant devient un Sotema[5]. Il est bon d'écouter, il est bon de parler, mais toute obéissance est un bien, et c'est un bien d'écouter celui qui écoute : la docilité est la plus excellente de toutes les choses aimables; c'est le bien des biens.

Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela. Aimer Dieu, c'est obéir; ne pas obéir, c'est haïr Dieu.

C'est par le cœur que l'homme est maîtrisé dans l'obéissance et dans la désobéissance; le cœur est le maître absolu de l'homme.

1. Les seigneurs, les anciens, les cheykhs.

2. Pour remplir une fonction élevée. Deux mille ans plus tard, les emplois sont surtout promis à la science. A l'époque des pyramides, c'était à la vertu.

3. Le mot égyptien signifie littéralement *sapiens*.

4. La science et la sagesse assurent la plénitude de l'existence et régularisent l'usage de toutes les facultés.

5. Sans doute un fonctionnaire de rang élevé; le texte joue ici sur l'homophonie du mot égyptien signifiant *obéir*, avec le nom de cette fonction.

De l'obéissant, il est dit qu'il écoute la parole. Or, aimer à écouter, c'est accomplir les bons préceptes.

Un fils obéissant à son père, c'est la joie; le fils dont on dit cela est agréable en tout.

L'homme docile, qui écoute celui qui parle ainsi, a la vertu dans les entrailles; il est cher à son père, et son renom est dans la bouche des hommes qui vivent sur la terre.

Si un fils devenu homme reçoit la parole de son père, aucune de ses actions ne sera déréglée. Élève en ton fils un homme docile; ses qualités feront la joie des Sars : il réglera sa bouche pour parler; le mérite d'un fils se découvre dans l'obéissance. Ceux qui l'accompagnent, qui sont-ils? Le déréglé passe, le docile demeure au lendemain; le sage l'affermit et l'indiscipline l'opprime.

L'indiscipliné est celui qui n'obéit pas; il ne fait absolument rien; il voit la science dans l'ignorance; son bonheur, c'est le mal. Il commet toute espèce d'iniquités et s'en sert chaque jour comme un moyen de s'élever. En cela, il vit dans la mort; son aliment, c'est la fraude; il s'en fait gloire. Ce que les Sars savent être la mort, c'est sa vie de chaque jour. A cause de sa conduite, il est écarté de la société, qui s'éloigne de lui chaque jour.

Un fils docile à servir Dieu, son bonheur est la conséquence de sa docilité; sa vieillesse atteindra la vénération, et c'est ainsi qu'il exhortera ses enfants, en renouvelant les instructions de son père. Tout homme prêche par la manière dont il accomplit les préceptes qui lui ont été donnés dans l'enfance. Ah! puissent ses enfants le dire à leur tour!

. . . . . .

Fais tout ce que te dit ton maître; c'est excellent; c'est pour l'homme l'instruction de son père, de celui de qui il est sorti, dans les membres duquel il était; déjà il lui parlait lorsqu'il était encore dans le sein (maternel). C'est pour lui un grand avantage d'agir selon ce qui lui a été dit; car

un bon fils est un don de Dieu; il ajoute même à ce qui lui a été prescrit par son maître; il agit selon la vérité.

C'est ainsi que tu acquerras santé du corps et approbation du roi en toute circonstance, et que tu prolongeras ta vie jusqu'à cent dix ans sans mensonge[1].

II

UN COMBAT SINGULIER, RACONTÉ PAR SINÉHA

(24 siècles avant notre ère)

Un fort du pays de Tennou vint pour me braver dans ma demeure; c'était un homme éminent, n'ayant pas de pairs : il les avait tous exterminés.

Il disait : « Qu'il se batte contre moi ! » et il espérait me faire peur. Il voulait s'emparer de mon bétail pour en faire le butin de sa tribu.

Le roi en conféra avec moi; je lui dis alors : « Je ne le » connais pas; donc, je n'ai pas été son hôte; je me suis » écarté de sa demeure; il n'est point arrivé que j'aie ou- » vert sa porte, ni franchi ses clôtures. Il lui crève le cœur » de me voir remplir ses fonctions. Il m'enlève chats et » chiens au milieu de mes vaches; il épouvante taureaux, » chèvres et boucs pour s'en saisir. Est-ce qu'il y a lieu pour » moi de lui rendre affection pour ce qu'il a entrepris contre » moi? Ce n'est pas un Petti[2] qu'il rencontrera en moi.

» Si c'est une vache qu'il demande, les armes à la main, » qu'on fasse sortir la vache qui lui plaira; qu'on réitère

1. Cent dix ans formaient il y a cinquante siècles la limite extrême de l'existence de l'homme sur la terre. Le patriarche Joseph, qui vécut et mourut en Égypte, obtint ce privilège promis aux bons fils par les moralistes égyptiens : sa vie fut précisément de cent dix ans.

2. Les habitants de Tennou appartenaient à une race nommée Sati; c'étaient des Asiatiques; les Petti étaient leurs ennemis.

» ensuite, et qu'on lui en donne plus qu'il n'en faut pour le
» contenter.

» Mais si son désir est de combattre, qu'il dise ce qu'il a
» dans le cœur! Est-ce que Dieu méconnaîtra (le droit), lui
» qui est le principe de la science! C'est un homme mort! »

Je bandai mon arc, je sortis mes flèches, j'aiguisai mon poignard, je me vêtis, et je sortis à la pointe du jour.

Le pays de Tennou vint, toutes ses tribus étant réunies, ainsi que les nations ses voisines; on désirait voir ce combat.

Tous les cœurs étaient ardents pour moi; femmes et hommes poussaient des cris; tous les cœurs étaient dans l'anxiété à cause de moi. Ils disaient : « Est-il un autre
» champion assez fort pour combattre contre lui? »

Alors il se revêtit de sa cuirasse; il prit ses armes.

Lorsque je parus, il se redressa. Je détournai ses traits sur le sol, de telle sorte que pas un ne se trouva près d'un autre. Il me courba sous lui, je le frappai; ma dague resta fixée dans son cou. Il poussa un cri et tomba sur la face[1]. Je lui fis tomber son glaive, et je lançai mon cri de triomphe sur son dos.

Tous les Amous[2] furent ravis. J'adressai des actions de grâces au dieu Month[3].

Ce roi Ammou-Anschou[4] fut satisfait; il me donna tout ce que possédait le vaincu. Alors je m'emparai de ses biens, je me saisis de son bétail; ce qu'il voulait me faire à moi, c'est ce que je lui ai fait à lui-même. Je pris ce qu'il y avait dans sa demeure, je dépouillai son habitation, j'augmentai mes richesses, j'amassai de nombreux troupeaux.

1. Litt. : *sur le nez.*
2. Les Asiatiques.
3. Month, le génie de la guerre.
4. C'est le nom du roi du pays de Tennou.

III

FRAGMENT D'UN HYMNE À PTAH

C'est lui dont la force a soulevé les eaux au-dessus du ciel; le ciel est sur sa tête, l'enfer sous ses pieds. Le rugissement de sa bouche est dans la tempête, il souffle sur les montagnes, et l'eau couvre les plantes. Tout ce qui existe est l'œuvre de ses mains; de ses narines sort l'air; l'eau vient de sa bouche; à sa suite croissent les plantes.

C'est lui qui a recueilli le Noun[1] du ciel et qui a fait jaillir les eaux du sommet des montagnes, pour donner la vie aux êtres intelligents.

Il se couche, et les ténèbres sont; à la clarté de ses yeux se fait la lumière.

Enfant, enfanté chaque jour!
Vieillard à l'extrémité des siècles!
Qui est si bas qu'on voit toutes ses faces,
Qui est si haut qu'on ne peut l'atteindre,
Le caché dont on ignore le nom!
Il est parmi les hommes,
Il est auprès des dieux,
Lorsqu'ils vivent,
Lorsqu'ils meurent.
Sans cesse il donne la main à leur existence;
Ils sont en lui éternellement.

IV

HYMNE À RÂ-HARMAKHOU — LE SOLEIL DANS SON COURS

Adoration à Râ-Har-em-Akhou (Soleil-Harmachis) à la pointe du jour. On dit :

1. Le Noun est l'*abyssus*, l'océan céleste.

Que ton lever est beau, ô Ammon-Râ-Har-em-Akhou !

Tu t'éveilles triomphant, ô Ammon-Râ, seigneur du double horizon[1] !

O toi qui es le bon, le resplendissant, l'éclatant !

Ils voguent, ces tiens nochers qui sont les Akhimou-Oertou !

Ils naviguent, ces tiens nochers qui sont les Akhimou-Sekou[2] !

Tu parais, tu t'élèves, tu culmines dans ta beauté !

Elle avance ta barque, (celle) dans laquelle tu navigues !

Toi, le justifié de ta mère la déesse Nou[3], chaque jour,

Tu atteins le sommet du ciel, et tes adversaires sont abattus !

Tu tournes ta face vers l'occident, et tes os sont éprouvés,

Tes membres organisés; vivantes sont tes chairs,

Solides sont tes veines, forte est ton âme.

Ton auguste puissance divine est adorée;

Ta majesté est accompagnée sur les voies des ténèbres;

Tu entends l'appel des dieux de ton cortège, derrière ton arche;

En allégresse sont les nautoniers de ta barque.

Leur cœur est inondé de douceur, (car) le seigneur du ciel est comblé de joie !

Les divins seigneurs du ciel inférieur sont en exaltation, les dieux et les humains en acclamations, en tressaillement, car Râ est sur son pavois de la justification de sa mère, la déesse Nou !

Leurs cœurs sont inondés de douceur, (car) Râ a abattu ses ennemis !

1. Le nom de *Har-em-akhou* signifie l'*Horus aux deux horizons*. C'est le soleil dans toute l'étendue de sa course diurne. Les Grecs ont fait de ce nom le dieu Ἁρμαχις. Ce dieu s'assimile d'ailleurs à toutes les autres formes solaires, il est ici identifié avec Ammon-Râ.

2. Les Akhimou-Oertou et les Akhimou-Sekou sont des personnages qu'on voit, dans certaines scènes mythologiques, tirer à la cordelle la barque du soleil.

3. La déesse Nou représente la voûte céleste.

Le ciel est dans l'allégresse, la terre dans la joie; les dieux et les déesses en fête, afin de rendre gloire à Râ-Har-em-Akhou, lorsqu'ils le voient monter dans sa bari et renverser ses adversaires, à son heure.

Asile assuré, le serpent Mehen est à sa place[1]; l'aspic Aara frappe les adversaires[2].

Oh! rejoins ta mère, la déesse Nou, toi, seigneur du ciel, toi qu'on vénère avec crainte.

La satisfaction dans les entrailles, Isis[3], ainsi que Nephthys, sont relevées lorsque tu sors du sein[4] de ta mère, la déesse Nou.

Oh! brille, Râ-Har-em-Akhou; brille, toi, le brillant, le resplendissant! Sois justifié contre les ennemis!

Fais ouvrir l'arche de ta bari! détourne de toi le serpent, à son heure; qu'il ne te rejoigne pas un seul instant. Anéantis le courage des adversaires!

L'ennemi de Râ est tombé dans le feu de la désolation, lorsqu'il revenait à ses heures[5]; les enfants de la révolte ne l'emportent pas; Râ maîtrise ses ennemis; les égarés de cœur[6] tombent frappés du glaive. Fais vomir au serpent Sou ce qu'il a mangé[7]!

1. Le serpent Mehen enveloppe de ses plis le soleil dans sa barque et lui sert ainsi de défense.

2. Le serpent Aara, l'aspic, placé devant les coiffures des dieux ou des pharaons est considéré comme un emblème de la force divine dont ils sont supposés doués pour exterminer les coupables ou les ennemis.

3. Le texte écrit ici Osiris; c'est une erreur facile à commettre en hiératique.

4. L'expression égyptienne désigne plus spécialement l'organe.

5. Cette expression : *à son moment*, *à son heure*, est d'occurrence fréquente dans le style égyptien. Il s'agit ici de la lutte perpétuelle, renouvelée chaque jour, entre le soleil, principe du bien, et le serpent, principe du mal. Le soleil triomphe chaque jour, mais la lutte est éternelle.

6. C'est une dénomination ordinaire des impies et des ennemis.

7. Le serpent Sou est Set, l'adversaire d'Osiris.

Sois relevé, ô Râ, au milieu de ton sanctuaire!
Que fort soit Râ! Que débiles soient les impies!
Qu'élevé soit Râ! Que litière soient les impies!
Que vivant soit Râ! Que morts soient les impies!
Que grand soit Râ! Que petits soient les impies!
Que rassasié soit Râ! Qu'affamés soient les impies!
Qu'abreuvé soit Râ! Qu'altérés soient les impies!
Que brillant soit Râ! Que ternes soient les impies!
Que bon soit Râ! Que mauvais soient les impies!
Que dominant soit Râ! Que misérables soient les impies!
Que Râ soit frappant du glaive le serpent Apap (Apophis[1])!
O Râ! accorde la plénitude de la vie au Pharaon!
Accorde la nourriture à ses entrailles, l'eau à sa gorge, le divin parfum à sa chevelure[2]!
O l'excellent, Râ-Har-em-Akhou, navigue avec lui en triomphe[3]. Ceux qui sont dans ta divine *bari* sont dans une paisible allégresse; troublés sont les impies.
Un bruit de réjouissance est dans le lieu grand; l'arche de la barque est en allégresse; exaltation dans la *bari* des millions d'années[4]!
Les nochers de Râ, leur cœur est inondé de douceur; ils aperçoivent Râ, qui, lui, se réjouit au haut du ciel.

1. Ce texte forme une litanie à contrastes fort importants pour la lexicologie égyptienne.
2. Dans le *Conte des Deux Frères,* traduit par M. E. de Rougé, il est question d'un parfum dont était imprégnée la chevelure d'une jeune fille formée par les dieux. Ce parfum était un indice de divinité; c'est sans doute celui que s'échappait du corps d'Isis, au dire de Plutarque, et qui fut communiqué aux jeunes filles coiffées par la déesse. L'odeur *aber*, dont il est ici question, est mentionnée par les textes hiéroglyphiques comme employée pour parfumer les vêtements des déesses. Le même aromate servait aussi de remède pour les maux d'oreilles.
3. L'hymne demande que le roi soit admis à faire partie de l'équipage de la barque du soleil.
4. C'est le nom de la barque solaire.

Les grands ordres divins, comblés de joie, sont à rendre gloire à la grande bari divine, à adorer dans le mystérieux sanctuaire.

Oh! brille, Ammon-Râ-Har-em-Akhou, qui s'est formé lui-même, double dieu Shen, debout à l'orient! Accorde qu'on soit accueilli, qu'on soit porté dans ta bari, cette bonne bari de tous les délices! O Râ, qui procrées le bonheur! Viens, ô toi, Râ qui s'est formé lui-même; fais que le Pharaon reçoive les offrandes dans Habenben[1], sur les autels du dieu dont le nom est caché! Honneur à toi, vieillard qui sort à son heure; qui possèdes des faces nombreuses. Uræus à l'action divine, rayonnement qui détruit les ténèbres! Toutes les voies sont remplies de tes rayons. C'est à toi que les singes sacrés présentent ce qui est dans leurs mains; ils te célèbrent par leurs chants et par leurs danses; ils te consacrent les bénédictions de leurs formules; ils s'y appliquent au ciel et sur la terre: ils sont conduits à tes gracieux levers. Ils t'ouvrent les portes de l'horizon occidental du ciel; ils réunissent Râ, en paix et en allégresse, à ta mère, la déesse Nou[2]. Ton âme divine porte son examen sur ceux qui sont dans le ciel inférieur, et les âmes divines sont dans le ravissement dans l'un et l'autre temps[3].

Tu as donné le fléau qui tue, et tu as adouci la souffrance d'Osiris; tu as donné le souffle à ceux qui étaient dans la vallée (funéraire)[4]; tu as illuminé la terre, alors qu'elle

1. Suivant M. Brugsch, *Habenben* serait le temple du phénix à Héliopolis. Le déterminatif employé dans notre texte montre bien qu'il s'agit de l'oiseau *Bennou*.

2. On s'attendait à lire : *sa mère* et non *ta mère*. Cependant cette tournure est correcte; c'était même une élégance de style dont les exemples abondent.

3. Cette expression désigne le jour et la nuit.

4. Il s'agit ici des *morts*. Le texte dit seulement « dans la *vallée* ». Mais on voit par une foule d'exemples recueillis dans les excellentes publications de M. Dümichen, que le mot AN, *vallée, gorge de mon-*

était dans les ténèbres; tu as adouci la souffrance d'Osiris, et ceux qui n'existaient pas ont goûté le souffle respiratoire[1]; ils te célèbrent par leurs acclamations et par leurs danses, sous cette forme qui est la tienne de seigneur des formes; ils adressent leurs adorations à ta puissance, sous ton apparence, cette apparence magnifique du matin[2].

Les dieux tendent leurs bras vers toi, eux qu'a enfantés ta mère, la déesse Nou.

Viens au Pharaon! accorde-lui sa félicité au ciel et ses richesses sur la terre!

O Râ! en toi se réjouit le ciel!

O Râ! devant toi la terre est dans la crainte!

O toi, l'excellent, Râ-Har-em-Akhou!

Tu as soulevé le ciel en élevant ton âme divine!

Tu as caché le ciel inférieur sous tes mystiques emblèmes!

Tu as élevé le ciel à la longueur de tes bras!

Tu as élargi la terre par ton embrassement[3]!

Le ciel se réjouit en toi, à cause de la grandeur de ton âme!

La terre est saisie de crainte devant toi, à cause de la sainteté de ton image divine! Épervier auguste, à l'aile de *taken*[4]; divin oiseau symbolique aux couleurs multipliées!

Grand lion divin, se protégeant lui-même; toi qui rends accessibles les voies de l'arche divine!

tagne, remplace souvent les expressions *occident*, *ciel inférieur*, etc., pour désigner le tombeau.

1. Ce texte est très remarquable : Ammon y remplit le rôle du dieu unique; les soins qu'il donne à Osiris sont l'emblème de la création et de la conservation des êtres.

2. Le chapitre XVII du Rituel explique, en effet, que Râ est le *matin*, c'est-à-dire la vie qui commence. Osiris est le passé, la vie qui s'est achevée et qui recommence par l'action de Râ.

3. Le ciel soulevé, la terre étendue au-dessous, tel est le premier tableau de la Genèse égyptienne.

4. Le *tahen* est un minéral précieux, peut-être le cristal de roche.

Ton rugissement frappe tes ennemis et fait avancer la grande bari divine. Par toi, les hommes se livrent à l'allégresse; les dieux te redoutent.

Par toi tombent les impies sur leurs faces.

Coureur du ciel, qu'on ne saurait atteindre, qui illumines la terre à ta naissance, qui es plus élevé que les dieux et les hommes, brille pour nous qui ne connaissons pas ton corps[1]!

O toi, l'excellent, Râ-Har-em-Akhou!

Tu t'approches, toi, le mâle pour les femmes, l'épervier d'or, taureau la nuit, seigneur le jour; beau disque de *mofek*[2]; roi du ciel; chef suprême de la terre, divin symbole à l'horizon céleste.

C'est Râ, qui a créé les êtres; Totnen, qui donne la vie aux intelligences.

V

HYMNE À OSIRIS

Adoration d'Osiris par l'intendant des troupeaux Amen-em-ha, fils de la dame Nefer-t-ari: il dit :

Salut à toi, Osiris, seigneur de la longueur des temps, roi des dieux, aux noms multipliés, aux saintes transformations, aux formes mystérieuses dans les temples; être auguste résidant dans Tattou, grand providentiel dans Sokhem, maître des invocations dans le nome d'Ati, jouissant de la félicité dans On; à qui il appartient de commander dans le lieu de la Double Justice; âme mystérieuse: seigneur de

1. Le poète égyptien constate ici que la véritable image du dieu reste inconnue; toutes les figures sous lesquelles on le représente ne sont que des symboles.

2. Le *mofek* est un métal ou bien un minéral. On a d'abord pensé que c'était le cuivre natif. M. Brugsch a trouvé au Sinaï des mines de turquoise en exploitation, dans le même lieu où s'exploitait jadis le *mofek*, et il propose de traduire *mofek* par *turquoise*. Cette solution s'accorderait peu avec la comparaison qu'emploie notre texte.

Kher-ti; le saint du Mur-Blanc[1]; l'âme du soleil, son corps lui-même, reposant dans Souten-Khen-nen; l'auteur des invocations dans la région de Nar[2]; dont l'âme est faite pour s'élever; le seigneur de la grande demeure dans Sesennou; le plus grand des êtres dans Shas-hotep; le seigneur de la longueur des temps dans Abydos. Le chemin de sa demeure est dans le To-Sar; il est stable de nom dans la bouche des humains; le créateur du monde, Atoum, qui parmi les dieux comble les êtres de félicité; esprit bienfaisant dans le lieu des esprits.

De lui l'abîme céleste tire ses eaux; de lui provient le vent, et l'air respirable est dans ses narines, pour sa satisfaction et pour les goûts de son cœur; il fait que le sol de la terre enfante ses produits délicieux; le ciel et ses astres lui obéissent.

Il ouvre les grandes portes; c'est le maître des invocations dans le ciel méridional et des adorations dans le ciel du nord; les Akhimou-Sekou sont sous le lieu de sa face; ce sont ses demeures, ainsi que les Akhimou-Oertou. A lui est présentée l'offrande par l'ordre de Seb; les dieux l'adorent; ceux qui sont dans le ciel inférieur se prosternent; les divins capitaines s'inclinent; tous sont en supplications. Ceux qui sont parmi les vénérables *(les défunts, les élus)* l'aperçoivent dans sa majesté imposante, et la terre entière lui rend gloire lorsque sa sainteté combat. Sahou illustre parmi les Sahous, grand de dignités, permanent d'empire; c'est le maître excellent des dieux, beau de visage, aimé de qui le voit. Il impose le respect à toutes les contrées, afin que son nom soit exalté au premier rang. Il pourvoit à tout. Il est maître de commander au ciel et sur la terre. Des

1. Un des quartiers de Memphis.

2. Cette région est souvent citée en rapport avec Osiris. Osiris est invoquée sous le titre d'âme sainte, résidant dans la région de l'arbre Nar. C'est peut-être Byblos, où l'arche d'Osiris fut recélée dans un tamarisque, ἐρείκη.

acclamations multipliées lui sont adressées dans la fête d'Ouak, les acclamations des deux mondes unanimes.

Il est l'aîné, le premier de ses frères, le chef des dieux; c'est lui qui maintient la justice dans les deux mondes, et qui place le fils sur le siège de son père; il est la louange de son père Seb, l'amour de sa mère Nou; très vaillant, il renverse l'impur; invincible, il massacre son ennemi; il impose sa crainte à celui qui le haït; il emporte les boulevards du méchant; intrépide, ses pieds se lèvent: c'est le fils de Seb, régissant les deux mondes. Il (Seb) a vu ses bienfaits et lui a commandé de conduire le monde par la main dans ses vicissitudes nombreuses. Il a fait ce monde de sa main, ses eaux, son atmosphère, sa végétation, tous ses troupeaux, tous ses volatiles, tous ses insectes, tous ses reptiles et ses quadrupèdes. La terre rend justice au fils de Nou et le monde se délecte lorsqu'il monte sur le siège de son père. Semblable au soleil brillant à l'horizon, il donne la clarté à la face des ténèbres; il irradie la lumière par sa double plume; il inonde le monde comme le soleil au commencement du matin. Son diadème prédomine au haut des cieux et s'associe aux étoiles; c'est le guide de tous les dieux.

Il est bon de volonté et de parole; il est la louange des grands dieux et l'amour des petits dieux.

Sa sœur a pris soin de lui, en dissipant ses ennemis, les faisant reculer par trois fois; elle émet la voix dans la vertu de sa bouche; parfaite de langue, sa parole ne faillit pas. Elle est bonne de volonté et de parole; c'est Isis, l'illustre, la vengeresse de son frère; elle l'a cherché sans se reposer; elle a fait le tour de ce monde en se lamentant; elle ne s'est point arrêtée sans l'avoir trouvé; elle a fait de la lumière avec ses plumes; elle a fait du vent avec ses ailes, faisant les invocations de l'enterrement de son frère; elle a relevé les débris du dieu au cœur tranquille, elle a extrait son essence, elle a formé un enfant, elle a allaité le nourrisson en secret. On ne sait pas où cela se passa.

Son bras (de l'enfant) est devenu fort dans la grande demeure de Seb[1]. Les dieux sont dans la joie lorsqu'arrive Osiris, fils d'Horus, intrépide, justifié, fils d'Isis, fils d'Osiris. Les divins chefs s'unissent à lui; les dieux reconnaissent le seigneur universel lui-même. Les seigneurs de la justice, qui y sont réunis pour disposer de l'iniquité, sont installés dans la grande demeure de Seb pour donner son titre à son seigneur[2]. Le règne de sa justice lui appartient. Horus a trouvé sa justification[3]; le titre de son père lui est donné, il s'avance couronné du bandeau royal par l'ordre de Seb. Il a pris la royauté des deux mondes; la couronne de la région supérieure est fixée sur sa tête. Par lui est jugé le monde dans ce qu'il contient; le ciel et la terre sont sous le lieu de sa face. Il commande aux humains, aux intelligents, à la race des habitants de l'Égypte et aux nations étrangères. Le circuit du soleil est à sa disposition, ainsi que le vent, le fleuve, les fluides, les plantes vivantes et tous les végétaux et les semences; il donne toute sa végétation et les délices du sol; il réalise l'abondance et la donne à toute la terre. L'universalité des hommes est dans le ravissement, les entrailles dans les délices, les cœurs dans la joie, tous les hommes en acclamations. Chacun adore ses bontés; doux est son amour en nous, ses grâces environnent les cœurs; grand est son amour dans toutes les entrailles.

On a rendu justice au fils d'Isis : son ennemi tombe sous sa fureur, et le fauteur d'iniquité au son de sa voix; le violent est à son heure suprême; le fils d'Isis, vengeur de son père, s'approche de lui.

Saints et bienfaisants sont ses noms; la crainte se fixe auprès de lui, la vénération est immuable sous ses lois; la voie est ouverte, ouverts sont les sentiers; les deux mondes

1. Cette expression désigne la *terre*.
2. C'est-à-dire, à Osiris lui-même, le juge suprême des mortels.
3. Litt. : *sa parole de justice*.

goûtent le repos, le mal se dissipe, et la terre se féconde paisiblement sous son seigneur. La vérité est affirmée par son seigneur, l'iniquité est poursuivie.

Doux est ton cœur, ô Ounnofer, fils d'Isis. Il a pris la couronne blanche de la région supérieure. Le titre de son père lui est reconnu dans la grande demeure de Seb. C'est Râ quand il parle, Thoth dans ses écrits. Les divins capitaines sont tranquillisés.

Ce que ton père Seb a ordonné pour toi, que cela soit fait selon sa parole.

VI

PRIÈRE À THOTH

Viens, ô Thoth! ô Ibis sacré! ô dieu qui aimes Hermopolis la grande! O scribe des livres des grands ordres divins, qui résides dans la ville d'Oun! Viens! agis pour moi!

Accorde-moi l'habileté dans tes travaux; plus excellents sont tes travaux que tous les autres travaux. Celui qui les cultive et qui y est reconnu habile deviendra magistrat. Ceux qui ont produit beaucoup et chez lesquels tu as agi, ils seront au nombre des trente[1]. Ils deviendront puissants et riches, grâce à toi; car c'est toi qui agis en eux; c'est toi qui agis chez tout être provenant de l'union de l'homme et de la femme.

Viens donc et agis en moi! je suis un esclave de ta maison. Accorde que je sois pénétré des inspirations de ton courage. La terre entière, oui, l'universalité des hommes diront : « Sa grandeur, c'est ce qu'a fait Thoth. » Oui! ils viendront, amenant leurs enfants pour les enflammer.

Tes travaux sont les travaux les plus excellents de tous. Puissance et joie à qui s'y adonne!

1. Corporation très élevée et composée de trente membres.

PAPYRUS MAGIQUE[1]

PREMIER HYMNE À SCHOU

Salut à toi, enfant de Phrâ,
Fils aîné, sorti de ses membres;
Choisi par lui dès sa naissance;
Le valeureux, qui est le seigneur des transformations;
Renversant les impies chaque jour.
Aux souffles de ton cœur, la barque est heureuse, la nef en joie,
Lorsqu'elles aperçoivent Shou, fils de Phrâ, dans sa justification;
Il frappe de sa pique l'impur.
Soleil, il navigue au haut du ciel, au commencement du matin.
Tafné repose sur sa tête;
Elle lance sa flamme contre les ennemis et les réduit au néant.
Formé par Phrâ; investi de la grande vertu;
Dès l'enfance sur les trônes de son père,
Sa personnalité se confond dans la personnalité de Phrâ.
Abondante nourriture de qui est près de lui.

. . . . . .

DEUXIÈME HYMNE À SCHOU

Salut à toi, fils de Phrâ, engendré de Tum lui-même;
Créé de lui-même, n'ayant pas de mère!
Véritable seigneur de la double justice!
Chef qui commande aux dieux!

1. Nous avons supprimé de cet important recueil quelques adjurations magiques, ayant peu ou point de valeur littéraire.

Toi, qui conduis l'œil de ton père[1], Phrâ!
A qui est offerte la vérité sur ses propres mains.
Par toi est calmée la grande déesse dans ses fureurs;
Sublime, il puise sa force en lui-même, et tous les dieux redoutent sa face.
Il est le roi de la Haute et de la Basse-Égypte,
Schou-si-Râ, Vie-Santé-Force;
Le dieu des premiers temps.
Tu remplaces le matin son Œil sacré dans Hermonthis,
Pour abattre les ennemis de son père.
Tu fais voguer la barque paisiblement.
Ses nautoniers se livrent à la joie;
Tous les dieux t'invoquent et t'acclament,
Lorsqu'ils entendent ton nom.
Tu es plus mystérieux, tu es plus grand que les dieux,
En ton nom de Schou, fils de Phrâ[2].

Adjuration du crocodile :

Arrête, crocodile *Mako*[3], fils de Set!
Je suis An-hur, le grand maître du glaive.

III

LITANIES DE SCHOU

1 Tu es plus grand, tu es plus immense que les dieux,
en ton nom de très grande déesse.
2 Tu es plus élevé que le ciel par ta double plume,
en ton nom de Dieu qui élève la double plume.

1. C'est-à-dire qui guides le soleil dans sa course.
2. Par la récitation de cet hymne, on combattait l'influence funeste de Set, et, en particulier, on se préservait de l'atteinte des crocodiles.
3. *Mako*, crocodile mythologique, fils de Set.

3 Tu te tiens sur ton pavois,
en ton nom de Dieu qui est sur son pavois.
4 De ton siège, tu conduis le ciel supérieur,
en ton nom d'An-hur.
5 Tu détruis l'orage, tu illumines la tempête,
en ton nom de Dieu qui détruit l'orage.
6 Tu repousses le crocodile, sorti de l'abîme,
en ton nom de Dieu qui repousse les crocodiles.
7 Tu es muni de ta pique pour percer la tête de l'impie,
en ton nom de Dieu muni des deux cornes.
8 Tu frappes ce qui t'approche,
en ton nom de Dieu frappant des deux cornes.
9 Tes formes sont plus étendues que celles des dieux,
en ton nom de Dieu résidant dans la ville de Téni.
10 Le soleil a commencé de ton commencement,
en ton nom de Schou, fils de Phrâ.
11 Tu saisis ta pique et abats l'impie,
en ton nom d'Horus-Tem.
12 Tu détruis l'iniquité du monde sur la terre,
en ton nom de double siège du soleil.
13 Tu massacres les Asiatiques et les Sati,
en ton nom de jeune aîné.
14 Ton nom est plus puissant que les dieux,
en ton nom de dieu qui est au centre de la barque.
15 La force juvénile empruntée à tes narines se répand dans toute la Thébaïde,
en ton nom de jeune aîné.
16 Tu frappes les têtes des impies,
en ton nom de seigneur des immolations.
17 Tu animes la barque d'un souffle favorable,
en ton nom de déesse Mâ.
18 O être qui a formé son propre corps!
19 O seigneur unique sorti du Noun!
20 O substance unique créée d'elle-même!

21 O dieu qui a fait la substance qui est en lui!
22 O dieu qui a formé son père et fécondé sa mère!

IV

ADJURATION AUX DIEUX D'HERMOPOLIS

Salut à vous, ô cinq grands dieux,
Venus d'Hermopolis!
Vous qui n'êtes pas au ciel, qui n'êtes pas sur la terre,
Et qui ne brillez d'aucune clarté!
Venez à moi; essayez pour moi le fleuve;
Scellez ce qui y réside;
Ce qui baigne, ne le laissez pas passer.
Fermez les bouches *(bis)*, clôturez les bouches *(bis)*.
Comme est scellé le collier sacré pour les siècles,
Lorsque s'éclaire la terre à l'orient;
Comme est scellé le fil du glaive d'Anata et d'Astarté,
Grandes déesses,
Qui conçoivent et n'enfantent pas;
Elles sont scellées par les dieux;
Elles ont été créées par Set.
Par ceux qui sont dans le ciel, qu'opère le salut qui est en vous!

V

ADORATION D'AMMON-RÂ-HARMACHIS

Adoration d'Ammon-Râ-Harmachis, qui s'est créé lui-même,
Qui possède la terre depuis son commencement,
Composée par les divins cynocéphales du divin Put-Api,
Pour adorer la majesté de ce dieu auguste, Ammon-Put-To,
Lorsqu'il brille sur le Noun, qui est la déesse Nou.

LIBRARY

Ces paroles se disent sur l'eau et sur la terre :

Salut à toi, l'unique, qui s'est formé...,
Long et large sans limites !
Chef divin qui jouit de la faculté de s'enfanter lui-même,
Grandes Uræus flamboyantes !
Vertu suprême, aux formes mystérieuses !
Ame mystérieuse, auteur de sa redoutable puissance !
Roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Ammon-Râ, Vie-Santé-Force,
Créé de lui-même !
Double horizon, épervier de l'Orient.
Brillant, illuminant, éclatant !
Khou, le plus bienfaisant des dieux !
Tu es caché dans le grand Ammon ;
Dans tes transformations tu te roules dans le disque solaire ;
Dieu Totnen, plus immense que les dieux !
Vieillard rajeuni, conducteur des siècles !
Ammon permanent en toute chose !
Toi, le dieu dont les actes ont commencé le monde.

VI

HYMNE À AMMON-RÀ

Dit par les divins cynocéphales du dieu Put-Api-To, grands adorateurs du dieu qui est au milieu d'eux, et dont les os sont d'argent, les chairs d'or et le dessus de la tête en véritable lapis.

Les divins cynocéphales disent :

O Ammon, qui se cache dans sa pupille !
Ame qui brille dans son Œil sacré ;
Être merveilleux !
Aux transformations saintes, celui qu'on ne connaît pas !
Brillantes sont ses formes ; son éclat le voile de lumière.

Mystère des mystères! mystère inconnu!
Salut à toi au sein de Nou!
Toi qui véritablement as enfanté les dieux.
Les souffles de la vérité sont dans ton sanctuaire mystérieux;
Faisant le bonheur de ta mère Mérou.
Tu émets des rayons d'illumination;
Tu entoures la terre de ta clarté,
Jusqu'à ce que tu te retires dans cette montagne qui est dans la contrée d'Aker.
Dieu à la face adorable, les animaux eux-mêmes t'adorent;
Les entrailles de l'animal sauvage sont émues,
Lorsque ta *bari* passe à la montagne cachée.
Les esprits de l'Orient te félicitent,
Ils révèrent la lumière de ton disque.
Les esprits du *Khen* t'acclament,
Lorsque tes lueurs brillent à leurs faces.
Tu voyages au-dessus d'un autre ciel,
Sur lequel ton ennemi n'a pas accès.
Le feu de ta chaleur agit contre le monstre *Ha-her*[1].
Les poissons *Teshtu* gardent l'eau de ta barque.
Tu disposes de la demeure du monstre *Oun-ti*,
Noub-ti décharge ses traits sur lui.
C'est le dieu qui a saisi le ciel et la terre dans sa tempête.
Sa force surnaturelle est puissante pour détruire son ennemi;
Sa pique est l'instrument de mort pour le monstre *Oubn-ro;*
Le saisissant soudain, il le contient;
Il s'en rend maître et le force à rentrer dans son séjour;

1. *Ha-her*, litt.: *visage à l'envers*. C'est le nom d'un monstre mythologique qu'Ammon a vaincu et consumé par la flamme.

Puis il dévore les yeux et c'est là son triomphe.
Une flamme très ardente le dévore ensuite,
Depuis la tête jusqu'aux pieds;
Elle grille tous ses membres par son ardeur;
Tu fais avancer tous tes serviteurs par un vent favorable;
Sous toi sont pacifiées les ondes;
Ta barque est dans la joie, tes voies s'élargissent,
Parce que tu t'es emparé des voies de l'auteur du mal.
Voguez, astres navigateurs! voguez, astres lampes!
Vous qui naviguez avec le vent!
Car tu es la couche du ciel;
Ta mère t'embrasse lorsque tu arrives à l'horizon de l'occident;
La terre tend ses deux bras pour te recevoir,
Toi qui es l'adoration de tout ce qui existe!

Adjuration contre les lions, les crocodiles et la bouche des reptiles.

Viens à moi, ô seigneur des dieux!
Repousse de moi les lions venant de la terre,
Les crocodiles sortant du fleuve,
La bouche de tous les reptiles mordants sortis de leurs trous!
Arrête, crocodile *Mako,* fils de Set!
Ne vogue pas avec ta queue!
N'agis pas de tes deux bras!
N'ouvre pas ta gueule!
Que l'eau devienne un feu ardent devant toi!
La pique des soixante-dix-sept dieux est sur tes yeux.
L'arme des soixante-dix-sept dieux est à ton œil,
Toi qui fus lié par des liens de métal devant la barque de Phrâ.
Arrête, crocodile *Mako,* fils de Set!
Car je suis Ammon, fécondateur de sa mère.

VII

FORMULES POUR CHARMER LES EAUX

Moi, je suis l'élu des millions d'années;
Sorti du ciel inférieur;
Celui dont le nom n'est pas connu.
Si l'on prononçait son nom sur la rive du fleuve;
Oui! il consumerait.
Si l'on prononçait son nom sur la terre;
Oui! il ferait jaillir des étincelles.
Je suis Schou, sous la figure de Phrà,
Assis au milieu de l'Œil de son père.
Si ce qui est dans l'eau ouvre la bouche, ou saisit de ses bras,
Je ferai tomber la terre dans le bassin de l'eau,
Mettant le sud à la place du nord,
Dans le monde entier.

VIII

Viens à moi, viens à moi! ô toi qui es permanent pour les millions de millions d'années;
O Chnum! fils unique,
Conçu hier, enfanté aujourd'hui;
Celui qui connait ton nom
Est celui à qui sont soixante-dix-sept yeux et soixante-dix-sept oreilles.
Viens à moi! fais que ma voix soit entendue,
Comme fut entendue la voix de la grande oie *Nakak*[1], pendant la nuit.
Je suis Bah[2], le grand.

1. L'oie de Seb qui a pondu l'œuf de la terre.
2. *Bah* ou *Bahu*, dieu égyptien assimilé à Hapi, le dieu Nil.

IX

Descends! descends! gauche du ciel, gauche de la terre!
Ammon s'élève en roi Vie-Santé-Force;
Il a pris la couronne du monde entier;
Ne ferme pas l'oreille!
O serpents à la marche oblique!
Qu'ils ferment leurs bouches!
Et que tout reptile reste uni à la poussière,
Par la terreur de ta vaillance, ô Ammon.

X

Salut à toi, singe de sept coudées!
Dont l'œil est de *Katama,* dont la lèvre est de feu;
Dont toutes les paroles brûlent!
Que s'apaise ce qui est dans l'eau!
Que se manifeste ton salut!

XI

Ne sois pas contre moi! Je suis Ammon.
Je suis Anhur, le bon gardien.
Je suis le grand maître du glaive.
Ne te dresse pas! Je suis Month!
N'essaye pas de surprendre! Je suis Set!
Ne porte pas tes deux bras contre moi! Je suis Sothis.
Ne m'atteins pas! Je suis Séthu.

Alors ceux qui sont dans l'eau ne sortent pas;
Ceux qui sont sortis ne rentrent pas à l'eau,
Et ceux qui restent à flotter sur les eaux
Sont comme des cadavres sur l'onde;
Et leurs bouches se ferment,
Comme sont fermés les sept grands arcanes,
D'une clôture éternelle.

XII

O *Nemma*[1] du ciel (*bis*) !

O *Nemma* à la grosse tête, à la haute échine, aux jambes difformes !

O grande colonne qui commence au ciel et à l'enfer !

O seigneur du grand corps qui repose dans Héliopolis !

O grand maître de la vie qui repose dans Tattou !

A toi appartient *un tel, fils d'une telle.*

Garde-le pendant le jour ; veille-le pendant la nuit ;

Soigne-le comme tu as soigné Osiris,

Le jour de l'inhumation dans On.

Je suis le lion divin de... apparu en *Bennou !*

O toi qui t'es transformé en singe *Kafi,* puis en vieillard caduc,

Éprouve les eaux par lesquelles tu m'envoies !

O toi qui t'es établi dans Memphis ;

Qui as dit : « Qu'il me soit fait une châsse de huit » coudées »,

Et qui es un *Nekhta* de sept coudées, je t'ai dit : « Tu » ne pourras pas entrer dans la châsse de huit coudées » ;

Et comme tu es un *Nekhta* de sept coudées, tu y es entré et tu t'y es couché.

La châsse s'ouvre (*bis*) !

Celui qui est en elle a la face d'un singe *Kafi.*

Discours (*bis*) ! feu (*bis*) !

L'enfant d'une auguste guenon.

Ces paroles se disent sur des eaux contenant des crocodiles.

1. C'est l'une des transformations d'Osiris.

XIII

POUR RESTER À LA CAMPAGNE

O toi qui ramènes la voix du gardien!
Horus a prononcé faiblement l'invocation : « Campagne! »
Cela dit, ses animaux ont rétrogradé[1].
Qu'Isis, ma bonne mère, prononce pour moi l'invocation!
Ainsi que Nephthys, ma sœur;
Qu'elles demeurent dans l'acte de salut,
A mon sud,
A mon nord,
A mon occident,
A mon orient!
Pour que soit scellée la gueule des lions et des hyènes,
La tête de tous les animaux à longue queue,
Qui se repaissent de chair et boivent le sang!
Pour les fasciner!
Pour leur enlever l'ouïe!
Pour me mettre dans l'obscurité!
Pour ne pas me mettre en lumière!
Pour ne pas me rendre visible!
A tout instant de la nuit.

Pour une garde pendant la nuit.

Debout! chien méchant!
Viens! que je te prescrive ce que tu dois faire aujourd'hui.
Tu étais attaché, n'es-tu pas délié?
C'est par Horus qu'il t'est prescrit de faire ceci :
Que ta face soit le ciel ouvert!

1. Il s'agit d'animaux qui avaient fait courir des dangers à Horus, et que ce dieu dompta par ses incantations.

Que ta mâchoire soit impitoyable!
Que ta force immole comme le dieu Her-Shafi!
Massacre comme la déesse Anata!
Que ta crinière présente des verges de fer!
Remplis en cela le rôle d'Horus, et celui de Set pour cela.
Va au sud, au nord, à l'ouest, à l'est;
La campagne t'est livrée tout entière;
Rien ne t'y arrêtera,
Ne place pas ta face contre moi!
Place ta face contre les animaux sauvages!
Ne place pas ta face sur mon chemin!
Place ta face sur celui de l'étranger!
Je t'investis d'une vertu fascinatrice; enlève l'ouïe!
Car tu es le gardien courageux, redoutable.
Salut! — Parole de salut!

ADJURATIONS MAGIQUES A SET

I

« Toi qui es semblable à Set[1], l'aspic, le reptile méchant,
» dont le venin est brûlant; qui viens pour t'emparer de la
» lumière du dieu dont le nom est caché et qui demeures
» dans Thèbes, cède, reste à ta place! Je suis Isis, la veuve,
» la brisée de douleur. Où es-tu, Osiris (on dit aussi : l'Es-
» prit triple)? Il est couché au centre de la terre (on dit
» aussi : au milieu des étangs). Les poissons mangent, les
» canards se rassasient, les vallées sont saisies d'allégresse

1. Set personnifie tout ce que la nature renferme de nuisible et d'hostile à l'homme.

» tandis qu'Osiris (on dit aussi : l'Esprit triple) gît couché
» dans la souffrance.

» Tum, seigneur d'Héliopolis, ton cœur est satisfait et
» triomphant. Tu renverses les ennemis.

» Ceux qui sont dans le tombeau sont en acclamations;
» ceux qui sont dans le cercueil se livrent à l'allégresse,
» lorsqu'ils voient le fils d'Osiris renversant les ennemis de
» son père et recevant la couronne blanche de son père
» Osiris. L'ennemi approche! Viens! relève-toi, Osiris-Sap,
» car les ennemis sont abattus. » — *(Quatre fois.)*

II

« Toi qui es semblable à Set, le funeste, l'aspic mortel,
» le reptile méchant, dont le venin est brûlant, toi qui viens
» avec un visage terrible et les yeux cerclés de fraude, pour
» renouveler la grande violence que tu as commise *traî-*
» *treusement* contre Osiris autrefois, lorsque tu l'as noyé
» dans les eaux... Arrière, Set, aspic mortel, reptile mé-
» chant, dont le venin est brûlant! n'approche pas des
» membres divins, car à toi sera fait ce que disent les quatre
» briques de *Tahen* qui sont dans Héliopolis, deux des-
» quelles étant brisées en ce jour, elles frapperont ta tête,
» elles briseront ton échine, elles anéantiront ton âme par-
» tout où tu seras; elles te mureront; elles scelleront ta
» bouche, elles t'immoleront, et tu mourras dans ton antre!
» Tu ne verras plus le dieu grand!

» Relève-toi, Osiris qui es dans l'occident, car les en-
» nemis sont abattus. — *(Quatre fois.)*

» Ne sois pas un instant contre moi, ô le long, le long!

» Ne sois pas un instant contre moi, ô souffrance instan-
» tanée!

» Ne sois pas un instant contre moi, ô frayeur!

» Ne sois pas un instant contre moi!

» Que cet instant soit contre Set, l'aspic mortel, dont le » venin est brûlant, ainsi que contre ses adhérents. Oui, ils » ont repoussé d'eux le dieu Soleil.

» Viens! sois relevé, Osiris-Sap, car les ennemis sont » abattus. » — *(Quatre fois.)*

FORMULES MAGIQUES FUNÉRAIRES

I

« O brebis, fils de brebis! agneau, fils de brebis, qui » tettes le lait de ta mère la brebis, ne permets pas que le » défunt soit mordu par aucun serpent mâle ou femelle, » par aucun scorpion, par aucun reptile; ne permets pas » que le venin maîtrise ses membres! Qu'il ne soit pénétré » par aucun mort, par aucune morte! Que l'ombre d'aucun » esprit ne le hante! Que la bouche du serpent *Am-* » *Kahou-ef* n'ait pas de pouvoir sur lui! Lui, il est la » brebis...

» O toi qui entres, n'entre dans aucun des membres du » défunt! O toi qui étends, ne l'étends pas avec toi! O toi » qui enlaces, ne t'enlace pas à lui!

» Ne permets pas que le hantent les influences d'aucun » serpent mâle ou femelle, d'aucun scorpion, d'aucun rep- » tile, d'aucun mort, d'aucune morte. O toi qui entres, » n'entre pas en lui! O toi qui respires, ne lui souffle pas » ce qu'il y a dans les ténèbres. Que ton ombre ne le hante » pas lorsque le soleil se couche et n'est pas encore levé. »

J'ai prononcé les paroles sur les herbes sacrées placées à tous les coins de la maison; puis j'ai aspergé la maison tout entière avec les herbes sacrées et la liqueur *haq*, au soir et au lever du soleil. Celui qui étend restera étendu à sa place.

II

« Aujourd'hui est détruit le venin de l'ennemi; la bouche
» d'un dieu est à la place de ta bouche; ses paroles abat-
» tront ton venin; la dent d'un dieu est à la place de sa
» dent; ses paroles abattront ton venin en son lieu. Dispa-
» raissez, tout serpent mâle ou femelle, tout scorpion, tout
» reptile! n'entrez pas dans cette demeure qui est celle du
» défunt! »

LETTRE A M. CERQUANT

SUR LA

MYTHOLOGIE ÉGYPTIENNE[1]

Mâcon, le 7 avril 1871.

MONSIEUR,

L'étude, que je termine en ce moment, de Circé et d'Ulysse dans l'*Odyssée*, m'a montré une transformation bien remarquable du char du soleil en un navire et du ciel en l'Océan. Cette transformation, qui est le fond épique de toute l'odyssée des Argonautiques et de tant d'autres légendes, se retrouve très assurément dans la mythologie védique, ce qui n'a rien d'étonnant.

Mais j'ai vu aussi quelque part, et je crains bien que ce ne soit dans l'abbé Pluche, qu'Osiris est représenté quelquefois sur un navire, — à cinquante rameurs, comme le vaisseau d'Ulysse et celui des Argonautes, — et qu'un aviron lui sert aussi d'attribut ou de signe représentatif, et un tel accord entre les deux races mérite bien attention. C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant de me donner là-dessus quelques renseignements de fait, en y joignant vos propres observations sur la raison d'une telle transformation. Je l'explique très aisément pour l'Inde et la Grèce : « La mer, selon l'expression de Byron, est le glorieux miroir où le Tout-Puissant aime à se contempler. » Elle est bleue

1. Publié, après la mort de Chabas, par les soins de M. Virey dans le *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 194-197.

comme le ciel, ou blanche, ou sombre, et le char du soleil, solitaire dans l'Empyrée, se compare très naturellement au navire sillonnant l'immensité.

Mais ce courant d'idées est-il celui qu'ont suivi les Sémites du Nil ? Je crois que le Nil pour les Égyptiens est bien l'Océan ; mais est-ce là que navigue Osiris, et y navigue-t-il en qualité de dieu Soleil ? Voilà la question, que j'explique mal peut-être au milieu de nos ennuis publics qui me troublent, mais que vous comprendrez bien sans mes explications.

J'ai la confiance que vous me pardonnerez de m'adresser à vous pour lever une difficulté que vos études spéciales vous rendent si apte à éclaircir. Aujourd'hui plus que jamais on peut dire : « Voici les temps annoncés », et « laboremus ».

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

CERQUANT,
Inspecteur d'Académie.

Chalon-sur-Saône, 12 avril 1871.

MONSIEUR,

Votre lettre m'a trouvé occupé à un travail pour la Chambre de Commerce, puis sont venues les fêtes de Pâques, à l'occasion desquelles j'avais un engagement à la campagne. Je suis rentré hier au soir, et, aujourd'hui seulement, je puis m'occuper de la question que vous soumettez à mon appréciation.

Les Égyptiens représentaient l'espace comme un vaste océan, qui remplissait tout à l'époque chaotique. Lorsque le principe divin, qui remplissait lui-même l'immensité, songea à donner une organisation à l'univers, son premier acte fut de soulever la voûte du ciel, puis il créa le ciel, la

terre, les astres, les éléments, les créatures : c'est ce que la mythologie égyptienne exprime d'une manière mythique en disant que Dieu forma ses propres membres.

La donnée hébraïque présente beaucoup d'analogies avec ce mythe. Dieu fit le *req'iah* (רָקִיעַ) au milieu des eaux, afin de séparer les eaux d'en bas d'avec celles d'en haut, les poètes hébreux figurent les astres comme fixés sur ce *req'iah*, qui est évidemment une barrière supposée solide, *feste*, selon la traduction de Luther.

Pour les Égyptiens, l'abîme, dont le nom était *Nun*, enserrait la création : les astres le parcouraient nuit et jour, et leurs voyages quotidiens, leurs révolutions annuelles étaient des *navigations*. Rien n'est plus fréquent que la représentation de la course du soleil dans les vingt-quatre heures de la journée, considérées comme des divisions distinctes de la route. Le dieu est au centre de la barque, abrité par un naos ou par un serpent dont le corps forme voûte. Un dieu tient le gouvernail, un autre dieu se tient à l'avant, pour découvrir l'ennemi et le frapper, et quelques autres dieux forment cortège autour de lui dans la barque même; souvent aussi des dieux stellaires, nommés *Akhimous*, tirent à la cordelle le vaisseau divin.

Le dieu principal est toujours le soleil, mais il reçoit des noms divers : Phrâ, Tum, Khpra, Horemakhou (Harmachis), etc. La scène tient évidemment de près au rôle astronomique du dieu solaire, mais le mythe du dualisme s'y rattache étroitement, car, caché dans les eaux du Nun, l'ennemi du soleil, le serpent Apap, guette constamment le dieu; toujours frappé, toujours vaincu, Apap ne périt jamais, et chaque jour il recommence son éternelle poursuite, dont le but paraît être de précipiter le soleil dans l'abîme et de recommencer le chaos.

Sur le dogme cosmogonique de Phrâ se soude le dogme providentiel d'Osiris, qui, lui, succombe sous les coups de Set, son adversaire, puis revient à la vie, triomphe de Set

et de ses satellites, et devient le type divin de la vie nouvelle qui attend les justes au delà de la tombe. C'est absolument l'idée chrétienne. Comme entre le soleil et Apap, la lutte entre Osiris et Set se renouvelle éternellement : elle est l'image de la vie de l'homme sur la terre. Après le trépas, les élus enrôlés dans l'armée d'Osiris concourront éternellement à la guerre contre l'armée de Set ; le triomphe du bien est assuré, mais le mal n'est jamais anéanti, il faudra le combattre sans cesse.

On comprend maintenant pourquoi les Égyptiens nommaient la mort l'arrivée à l'*Occident*, et se souhaitaient les uns aux autres un *bon occident après une longue vieillesse*. Le coucher du soleil était assimilé à la mort, et son lever à la résurrection. Aussi Osiris, dieu qui a souffert la mort, fut-il de bonne heure assimilé au soleil de la nuit ; l'un de ses noms, *Khentament*, signifie celui qui est dans l'Ament, l'Occident, — et, tandis que Phrâ est essentiellement le seigneur de l'Empyrée, le ciel d'en haut, Osiris est le seigneur du *Sêba*, le ciel d'en bas.

Mais ni Phrâ, ni Osiris, non plus d'ailleurs qu'Ammon, ni Ptah, ni aucune autre individualité divine, ne représente complètement ni exclusivement le dieu de l'Égypte. Les prêtres enseignaient la science sacrée dans laquelle étaient énumérés les noms, les formes et les virtualités des types divins, et cette science des mythes servait de passeport et de moyen de salut pendant les épreuves de la vie, de la mort et des pérégrinations d'outre-tombe. Cependant, les initiés savaient très bien que Dieu est une puissance unique, existant avant toute chose, ayant créé les dieux, les créatures, le monde matériel et celui des idées, et n'ayant ni nom qu'on puisse prononcer, ni forme qu'on puisse apercevoir ou imaginer.

Une telle abstraction n'était pas compatible avec les idées d'un peuple tel que les Égyptiens, grands partisans des

pompes monumentales : il leur fallait, comme aux Hébreux, des dieux *marchant devant eux*. C'est pour ce motif qu'à côté de l'idée la plus grandiose et la plus exacte que l'homme puisse se faire de la divinité, on vit se développer un polythéisme apparent, dont les ramifications descendaient jusqu'au fétichisme, et cela par une série de dérivations et de combinaisons dont nous pouvons déjà saisir le mécanisme.

En somme, la mythologie égyptienne est un abime plus vaste et plus profond que le *Nun*. Nous commençons à soulever la voûte qui va nous donner un terrain solide pour rétablir les *membres du dieu* et organiser le chaos : qu'Osiris et Thoth nous viennent en aide !

Non seulement la donnée pure du dieu égyptien ne suffisait pas pour les besoins du culte public; elle était même insuffisante pour la dévotion des initiés et pour l'enthousiasme des poètes religieux. Chez nous, les manifestations religieuses s'adressent rarement à Dieu le Père : églises et sanctuaires sont placés sous l'invocation de la Vierge, des Saints, du Christ, du Cœur du Christ ou de certains faits religieux ; prières et hymnes sont inspirés surtout par les actes de la divinité en rapport avec la créature. Il en était de même chez les Égyptiens : c'est pour ce motif qu'on trouve indifféremment Ammon, Ptah, Khpra, Phrâ, Tum, Schou, etc., invoqués comme dieux uniques, auteurs de toute chose, pères des dieux. Le prêtre égyptien savait bien que ces noms n'étaient que des voiles laissant apparaître certains caractères spéciaux du vrai Dieu, personnifiant certains actes ou événements de la cosmogonie.

Tous ces dieux et même Ptah sont alors dépeints comme conduisant le soleil, comme auteurs de la lumière, comme ayant pour corps le disque même de l'astre. C'est ainsi qu'Osiris, bien qu'il soit spécialement le soleil mort, c'est-à-dire vaincu et enseveli par les ténèbres de la nuit, est lui-même glorifié comme *soleil brillant à l'horizon, donnant*

la clarté à la face des ténèbres, irradiant la lumière par la double plume de son diadème et inondant le monde de lumière, à l'instar du soleil, chaque matin.

Voilà, Monsieur, comment Osiris a pu, dans l'enthousiasme des poètes, être identifié avec le soleil; voilà pourquoi on a pu le figurer comme naviguant sur la barque solaire. Mais il ne m'est pas arrivé de le voir, dans ces sortes de scènes, remplacer le dieu Soleil dans la course diurne. Il n'y a pas de rameurs à la barque solaire, et l'aviron n'a jamais été reconnu au milieu des attributs d'Osiris. D'un autre côté, il n'y a pas eu lieu, en Égypte, à transformer les chars en navires, car l'usage des chars et des chevaux dans ce pays est infiniment plus récent que le mythe osiridien. L'Égypte n'a eu qu'une route, le Nil, et ses principaux chemins étaient des canaux ; aussi la navigation y est-elle d'origine très ancienne. Le bateau sert de déterminatif aux verbes de voyage, aussi bien que les deux jambes humaines en marche.

Si la mythologie égyptienne est très imparfaitement connue, on peut en dire autant de la mythologie grecque et romaine. Il y a quelque chose que nous ignorons au delà des ridicules histoires de Jupiter, de Saturne et de Vénus : les railleries de Lucien sont, je crois, de mauvais guides. Quoi qu'il en soit, en l'état de la science, il est difficile de saisir les rapports qui ont existé entre ces diverses mythologies. Il y a certainement de l'analogie entre le mythe d'Osiris et celui du Liber pater, que les légendes orphiques représentent comme ayant été mis en pièces par les Titans furieux, qui avaient enterré les lambeaux de son corps. Ce dieu, ajoutent ces légendes, renaquit sain et entier (Macrobe, *Comm.*).

Je viens de citer Macrobe : cet auteur donne des renseignements qui tendent à identifier Liber avec le soleil et le soleil avec Osiris. Diodore parle dans le même sens, mais je n'oserais vous engager à vous appuyer sur les autorités

classiques pour ce qui regarde la science égyptienne. Les Grecs ont voulu tout expliquer à leur manière, et ils ont réussi à tout altérer. Un recueil de leurs erreurs et de leurs absurdités serait utile à dresser. J'y songerai peut-être.

Veuillez agréer, etc.

Fr. Chabas.

HEBRÆO-ÆGYPTIACA[1]

I

On a déjà signalé des cas très remarquables d'analogie entre certains points de la doctrine morale des Égyptiens et de celle des Israélites. Ce fait ne peut d'ailleurs exciter la moindre surprise. On conçoit aisément que le développement des germes religieux et moraux, placés par le Créateur au fond de la conscience humaine, doit faire naître ces sortes d'analogies. On les a constatées, en effet, dans les lois morales des nations anciennes de civilisation avancée, et on en a même découvert les traces chez des peuples qui n'avaient pas franchi les bornes de l'état sauvage.

Aussi, ce sujet ne mériterait-il peut-être pas une mention spéciale, en ce qui concerne les rapports de l'Égypte antique avec le berceau de la Chrétienté, si l'identité d'expression ne rendait pas plus significatives quelques-unes de ces analogies.

Dans le cours de mes dernières recherches sur les écritures hiéroglyphiques, j'ai eu l'occassion de reconnaître un

1. Le premier des deux articles que Chabas a publiés sous ce titre a été inséré en 1872 dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, p, 173-182, avec la mention *Read 2nd January 1872*. Le second, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été publié dans les *Comptes rendus*, 1873, p. 57-67.

LIBRA

cas frappant qui a jusqu'à présent échappé à l'attention des égyptologues. Le fait de la diffusion, dès les époques les plus reculées, des grandes lois religieuses et morales, dont l'oubli entraîne la ruine des sociétés, est d'une importance considérable : il oblige l'esprit de l'homme à se reporter à un fonds commun d'origine divine, auquel la sagesse humaine n'a rien pu ajouter d'essentiel.

A ce point de vue, j'ai pensé que ma petite découverte n'était pas indigne de l'attention de la Société d'Archéologie biblique de Londres, qui m'a fait l'honneur de m'admettre dans ses rangs.

Je commencerai par l'exposé sommaire de deux autres cas d'analogie connus depuis longtemps.

§ 1. — LA CHARITÉ

On sait que, pour franchir les portes du ciel occidental et prendre part à la vie divine, chaque Égyptien mort avait à subir un examen sévère, et devait être innocenté de quarante-deux péchés principaux, au châtiment desquels présidaient quarante-deux divinités, jurés des divines assises d'Osiris. Ce mythe, mal compris par les Grecs, a été transformé par eux en un tribunal humain chargé de juger les défunts avant de les admettre à la sépulture. Mais, dans la réalité, l'Égypte n'a jamais eu d'institution de ce genre ni pour les rois, ni pour les simples particuliers ; bons et mauvais, tous avaient droit aux honneurs funèbres et aux cérémonies religieuses de l'entrée à l'hypogée ; la justice humaine n'avait pas à intervenir, mais, derrière la porte du tombeau, la religion montrait à tous la justice divine attendant le défunt au sortir de la vie, et lui demandant de ses œuvres un compte méticuleux. Seul, le juste voyait s'ouvrir devant lui les demeures de la vie divine, d'où le pécheur était impitoyablement et éternellement repoussé.

Pour mériter ce titre de juste, il fallait n'avoir commis

aucune faute, grave ou tout au moins avoir racheté ses iniquités par l'accomplissement des œuvres et des cérémonies prescrites par la doctrine; il fallait, en un mot, que le défunt pût déclarer devant le suprême tribunal qu'il n'avait pas commis les quarante-deux péchés dont nous venons de parler. C'est ce qu'on a appelé *la confession négative.*

A ces quarante-deux fautes, capitales selon la doctrine antique, la conscience craintive des Égyptiens en joignit successivement un certain nombre d'autres, sans toutefois modifier l'arrangement spécial de la confession. L'ensemble de cet examen de conscience, auquel est ordinairement jointe la scène de la psychostasie, forme le chapitre CXXV du Rituel funéraire. L'étude de ce code moral est d'un extrême intérêt.

Au nombre des vertus que le défunt devait avoir pratiquées, on doit s'attendre à rencontrer les bonnes œuvres envers le prochain. Elles s'y trouvent, en effet, et ce ne fut pas sans émotion que Champollion déchiffra le premier, dans le *Livre des Morts,* ce témoignage que le défunt rend de lui-même.

J'ai donné des pains à l'affamé,
de l'eau à l'altéré,
des vêtements au nu,
un asile à l'errant[1].

Ce sont précisément les termes dont se sert le Christ à l'égard des élus[2] :

J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger;
j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire;
j'ai été errant et vous m'avez donné asile;
j'ai été nu et vous m'avez vêtu.

1. Lepsius, *Todtenbuch,* ch. CXXV, 38.
2. *Matth.,* ch. XXV, 35.

Telle était la formule par laquelle les Égyptiens aimaient à se faire gloire de leur piété et de leur bienfaisance. Elle se rencontre dans les Rituels et sur les stèles depuis le commencement du nouvel empire; il est probable qu'elle n'était pas inconnue aux temps de l'ancien empire. Les termes en varient fort peu; cependant, sur quelques monuments, d'autres vertus sont énumérées, mais les secours à la faim, à la soif et à la nudité ne sont jamais oubliés.

Une variante énergiquement imagée se lit sur la stèle d'un nommé Petharpekhrot, publiée par Dümichen[1] : *J'ai été le pain de l'affamé, l'eau de l'altéré, le vêtement du nu, le remède du malade*[2].

§ 2. — L'OBÉISSANCE FILIALE

Chez les Égyptiens, plus encore que chez les autres peuples de l'antiquité, la famille formait la base de l'organisation sociale; la religion, dont la loi civile sanctionnait les prescriptions, consacrait l'autorité paternelle. Sans cesse avivés par les cérémonies périodiques des honneurs rendus aux morts, les liens de famille se perpétuaient de génération en génération. De même que, dans l'ordre politique, le pharaon régnant était regardé comme l'enfant des rois légitimes, ses prédécesseurs[3], et leur rendait l'hommage reli-

1. Dümichen, *Kalender-Inschriften*, t. I, pl. 46.

2. Porphyre a connu, au moins dans ses traits généraux, la suprême prière des défunts. Voici la version qu'il en donne : « O soleil, notre Seigneur, qui donnez la vie aux hommes, recevez-moi et introduisez-moi auprès des dieux de l'enfer, avec lesquels je vais habiter. J'ai toujours respecté les dieux de mes pères, et, tant que j'ai vécu dans le monde, j'ai honoré ceux qui ont engendré mon corps; je n'ai tué aucun homme; je n'ai point violé le dépôt, ni fait aucune faute irréparable » (*De Abstin.*, IV, 8).

3. Des rois du nouvel empire sont représentés dans l'action de rendre hommage aux *pères de leurs pères*, devant les images des pharaons des dynasties antérieures jusqu'à Ménès,

gieux, chaque Égyptien, dans le culte de famille, devait honorer ses ascendants paternels et maternels, et ne manquait jamais d'associer à ce culte sa femme et ses enfants de tout âge. C'est ainsi que le passé se rattachait au présent et à l'avenir par la chaîne ininterrompue de la piété filiale.

Aussi, le chapitre des devoirs des enfants envers leurs parents était-il l'un des plus importants du code moral et religieux de l'Égypte. Ces devoirs et les bénédictions attachées à leur observation sont traités en détail dans le livre égyptien le plus vénérable qui soit parvenu jusqu'à nous. Je veux parler du papyrus de Sentences et Maximes rapporté de Thèbes par M. Prisse d'Avennes et donné par ce savant voyageur à la Bibliothèque nationale de Paris. Il est aujourd'hui connu sous le nom de *Papyrus Prisse* et aussi de *plus ancien livre du monde*[1]. Les auteurs de cette compilation vivaient au temps des pyramides, c'est-à-dire dans la quatrième millénaire avant notre ère ; l'exécution matérielle du manuscrit est d'une dizaine de siècles plus moderne, ce qui la reporte encore à plus de vingt siècles avant notre ère.

Dans le tableau des félicités promises au fils obéissant, le philosophe égyptien met en relief la longueur de la vie. Voici les termes dont il se sert :

Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela[2].

Dans un autre passage, il promet encore à l'enfant docile une *vieillesse vénérée*[3].

Le Décalogue s'exprime absolument de la même ma-

1. J'ai rendu compte de cet ouvrage dans la *Revue archéologique* de Paris, t. XV, 1857[; cf. t. I, p. 183-214, de ces *Œuvres diverses*], et j'ai donné, dans le deuxième volume de la *Bibliothèque universelle internationale,* Paris, 1870[; cf. t. IV, p. 251-254 de ces *Œuvres diverses*], une traduction corrigée des chapitres relatifs à la piété filiale.

2. *Papyrus Prisse,* pl. XVI, lig. 6.

3. *Ibid.,* pl. XVII, lig. 10.

nière : *Honore ton père et ta mère, afin que ta vie soit longue sur la terre.*

On trouverait au surplus dans l'Écriture sainte l'ensemble des préceptes de la doctrine égyptienne sur ce sujet important. Le livre de Jésus, fils de Sirach, y consacre tout un chapitre, dans lequel on trouve encore la longévité promise comme récompense de l'obéissance filiale : *Celui qui honore son père et sa mère vivra d'une vie plus longue*[1].

§ 3. — INTERDICTION DES JUREMENTS

De même que les Hébreux, les anciens Égyptiens étaient très enclins à appuyer de serments leurs affirmations. Comme on le fait aujourd'hui, comme toujours, comme partout, ils juraient par Dieu et spécialement par la vie de Dieu. Tel était aussi le serment habituel des Israélites. Mais les Égyptiens faisaient un plus fréquent usage du nom et des désignations du roi, ce quasi-dieu sur la terre.

La Thorah hébraïque n'interdisait pas les serments ; elle ne prohibait que le parjure[2], mais l'usage abusif ou irrespectueux du nom de Dieu était sévèrement réprimé : le blasphème קלל et la malédiction נקב étaient punis de mort[3].

De plus, en dehors des préceptes de la Thorah, les moralistes réprouvaient l'usage habituel des jurements, qui était dans les mœurs de la nation. C'est ce qu'exprime formellement Jésus, fils de Sirach : *Jurationi non assuescat os tuum*[4].

L'Évangile donne, sur ce point comme sur tous les

1. *Ecclésiastique*, ch. III, v. 6.
2. *Tu ne proféreras pas le nom de Dieu pour fausseté* (*Exode*, ch. XX, v. 7). *Tu ne jureras pas par mon nom pour le mensonge* (*Lévitique*, ch. XIX, v. 12).
3. *Lévitique*, ch. XXIV, v. 15, 16.
4. *Ecclésiastique*, ch. XXIII, v. 9.

autres, la formule la plus parfaite : *Non jurare omnino*[1].

Chez les Égyptiens, l'usage des formules d'anathème et de malédiction, l'emploi blasphématoire des noms divins et des formules sacrées, les jurements habituels, étaient également interdits par la loi religieuse. Ces sortes d'abus forment deux articles dans *la Confession négative,* dont nous avons parlé au paragraphe premier de ce mémoire[2]. Il y a d'abord la malédiction simple, sans circonstance aggravante, désignée par le mot *shenti*[3]; c'est le vingt-huitième péché[4]; puis la *malédiction par le roi,* qui constitue le trente-cinquième péché. L'édition de Turin y ajoute la *malédiction par le père*[5].

Nous pouvons donc conclure de ces faits qu'il existait entre les deux peuples une grande similitude d'idées sur l'objet qui nous occupe; mais, encore ici, la ressemblance s'accentue d'une manière bien extraordinaire par l'identité d'expression que m'a fournie un texte hiératique appartenant au Musée Britannique.

Ce texte fait partie du recueil d'inscriptions sur matières dures, la dernière en date des excellentes et magnifiques publications de ce musée[6]. Il est inscrit au revers d'un fragment de pierre calcaire dont la face principale porte une inscription de quatorze lignes, où se lisent les restes d'une correspondance d'affaires officielles entre fonctionnaires. Aucune connexion n'existe entre le sujet de cette correspondance et l'écriture du revers, qui seule doit nous occuper ici, et qui comprend seulement une pensée philo-

1. *Matthieu*, ch. v, v. 33.
2. Voir plus haut, p. 292-293 du présent volume.
3. Ce mot désigne aussi les formules d'adjuration magique employées contre les maladies et les dangers. Voyez S. Birch, traduction du *Todtenbuch*, dans Bunsen, *Egypt's Place*, t. V, p. 255, n° 28.
4. Lepsius, *Todtenbuch*, ch. CXXI, 20.
5. *Ibid.*, ch. CXXI, 27.
6. Pl. XVIII, n° 5631.

sophique, correspondant sans doute aux préoccupations du scribe qui l'a tracée. Peut-être devait-il y avoir une série de pensées du même genre, dont la première seule aurait été écrite ; la disparition du premier mot et deux petites lacunes dans le texte laissent la chose indécise, mais les modifications que pourrait nécessiter une restitution des parties frustes, autre que celle que je propose, ne toucheraient en rien au sens du précepte, ni à la circonstance que ce précepte est cité d'après des écrits anciens. Cette observation faite, voici ce que j'y lis :

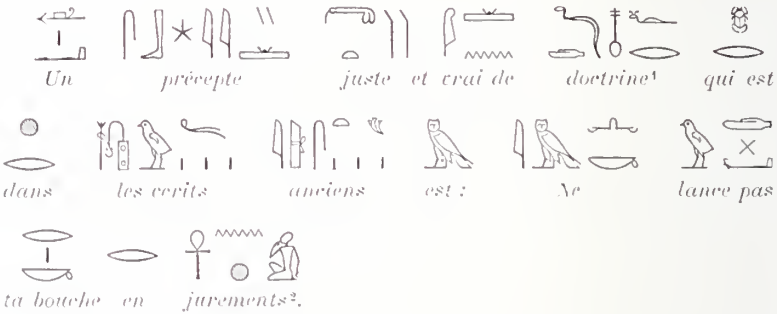

C'est la maxime de l'Ecclésiastique : *Jurationi non assuescat os tuum ;* elle a été écrite sur le caillou de Londres par un scribe qui vivait environ douze siècles avant notre ère, mais elle est attribuée par lui à des doctrines écrites, qui étaient alors considérées comme bien plus anciennes. Ces *antiques écritures* et les *paroles des hommes d'autrefois* sont assez souvent citées dans les textes de

1. Littéralement : *de bonne parole*. Les maximes morales du Papyrus Prisse sont aussi appelées préceptes de bonne parole,

2. Des justifications philologiques ne peuvent trouver place ici. J'explique seulement que l'idiotisme *lancer sa bouche* a des analogues en égyptien. On disait notamment *lancer des paroles* et *se lancer*, à peu près avec le même sens qu'en français. Voyez *Mélanges égyptologiques*, IIIe série, t. I, p. 139.

l'époque pharaonique. Il n'est pas médiocrement remarquable que, trente-cinq siècles avant notre ère, l'autorité des maximes morales fut déjà placée sous la recommandation de traditions séculaires. Nous n'avons aucun moyen d'apprécier cet âge primitif de la civilisation égyptienne ; dès qu'elle se révèle à nous par ses monuments, nous trouvons l'Égypte en pleine possession de sa civilisation, de ses dogmes compliqués et de son écriture merveilleuse : déjà elle nous semble refroidie dans le moule hiératique qui l'a conservée quatre mille ans, et duquel elle n'est sortie que pour se dissoudre et disparaître de la scène du monde.

Chez ce peuple si remarquable, la loi religieuse dominait la loi civile, si même elle ne la remplaçait pas entièrement. On est donc naturellement conduit à penser que la défense de faire abus du nom du pharaon n'était pas simplement comminatoire. Cette déduction est pleinement justifiée par un texte hiératique appartenant au Musée de Turin et récemment mis au jour par MM. Pleyte et Rossi[1].

Ce texte fait partie d'une série de documents officiels datés de l'an 29 d'un roi de la XIXe ou de la XXe dynastie, et consistant en rapports sur les affaires du *Kher*, c'est-à-dire du quartier des tombeaux et des temples funéraires de Thèbes. Ces rapports, qui se suivent à des dates rapprochées, relatent les faits qui devaient être portés à la connaissance des officiers du quartier et du magistrat supérieur de la ville. Ils ont la teneur de notes de police ; on y trouve la constatation de l'ouverture des clôtures, des mesures prises pour les approvisionnements, l'exposé des plaintes de la population ouvrière du *Kher*, surtout à propos de l'insuffisance de nourriture, le signalement des crimes et délits, détournements, vols, viols, refus de travail, etc., et quelquefois l'invitation de déférer les coupables à la justice.

1. *Les Papyrus de Turin*, pl. 43.

Voici la traduction littérale du rapport daté du 3 de Phaménot :

« Les ouvriers installés au *Kher* ont ouvert les barrières.

» Les trois *Hutiou* (*sergents, surveillants*) sont partis pour les approvisionnements.

» L'ouvrier Mésou, fils d'Aanakhtou, a dit : L'Auguste ! Celui qu'Ammon dilate ! Le Souverain Royal ! Celui dont les volontés sont plus fortes que la mort !

» Je porte aujourd'hui l'affaire devant le supérieur. Qu'il se soit couché, je l'ai dit à ses compagnons... ; mais il ne m'appartient pas de le faire châtier pour son jugement par le nom du pharaon. »

Ce texte est facilement lisible dans toutes ses parties, excepté dans les groupes que j'ai rendus par : *Je l'ai dit à ses compagnons*. Ce membre de phrase présente quelque incertitude. Mais on voit par l'arrangement du contexte que deux espèces de délits sont reprochées à l'ouvrier Mésou. Le premier consiste en *ce qu'il s'est couché ;* c'est l'expression habituelle pour indiquer le refus de travail. On la rencontre souvent dans les ordres relatifs à l'organisation des chantiers et dans les rapports des surveillants. Un autre papyrus de Turin notamment prescrit à un fonctionnaire de faire en sorte que, parmi les ouvriers, il n'y en ait pas qui restent couchés pendant que les autres travaillent. Les ouvriers qui se couchent pour ne pas travailler et ceux qui prennent vacance sont signalés en maintes occasions par les agents préposés aux travaux[1].

Pour ce délit de paresse, le rapporteur a pu prescrire la répression nécessaire ; c'est uniquement sur ce point secondaire qu'il subsiste quelque incertitude dans le texte.

Mais, à l'égard du deuxième méfait, le *jurement par le*

1. Voyez ma *Note sur un Ostracon de la Collection Caillaud*, dans la *Zeitschrift* de Berlin, 1867, p. 37 [; cf. t. III, p. 341-348, de ces *Œuvres diverses*].

nom du roi, la gravité du cas dépassait la compétence de notre scribe ; il porte l'affaire devant le supérieur, qui était le *Dja* ou préfet de la ville.

Dans mon travail sur le papyrus Abbott, j'ai discuté les attributions de divers fonctionnaires participant à l'administration de la justice en Égypte. Les papyrus de Turin confirment mes observations sur cet important sujet. La science possède aujourd'hui une série assez considérable de documents qui s'éclairent mutuellement ; c'est par un travail comparatif sur ces vieux titres que j'ai pu réussir à discerner la portée exacte des phrases courtes et sans cohérence apparente qui m'ont livré un fait intéressant pour l'histoire des mœurs du peuple égyptien.

Je demande grâce pour ces explications qui ne touchent pas directement à mon sujet. Dans l'état actuel de la science du déchiffrement des hiéroglyphes, il est encore indispensable que les traducteurs montrent qu'ils ont suivi les règles de la critique philologique. Cette marche était ici d'autant plus nécessaire que M. Pleyte, dans ses *Notices sommaires*, a donné une idée différente du texte que je viens d'expliquer.

Chalon-sur-Saône, 20 juillet 1871.

II

L'attention du monde savant est aujourd'hui concentrée sur le sujet des antiquités bibliques. Deux circonstances principales ont contribué à éveiller ce sentiment.

Il faut citer, en premier lieu, la découverte faite par un Français, M. Clermont-Ganneau, de la stèle de Mésa, qui nous a livré une narration moabite d'événements rapportés par la Bible.

Mais l'incident qui a produit l'impression la plus profonde et la plus générale, c'est la publication, par M. George Smith, de la stèle assyrienne dite du déluge. Cette émotion est bien naturelle. Cependant l'enthousiasme que cette publication a excité chez nos voisins n'a peut-être pas assez tenu compte de la circonstance que le texte cunéiforme concorde moins exactement avec le récit de la Genèse qu'avec celui de Bérose, et que d'ailleurs l'élément merveilleux tient dans le texte assyrien une place si considérable, qu'il n'est pas facile d'en dégager les faits qui doivent en former le canevas historique. Quoi qu'il en soit, la tradition de la destruction de l'espèce humaine par les eaux, à l'exception d'une seule famille, sauvée miraculeusement dans un navire, n'en reçoit pas moins de la découverte de M. Smith une éclatante confirmation, et c'est là un fait dont on ne saurait contester l'importance.

Relativement aux cunéiformes qui concernent les annales des conquérants assyriens de la Judée, les hiéroglyphes égyptiens sont pauvres en informations concernant les notions bibliques. Postérieurement aux Sésonchides, la force expansive de l'Égypte ne fit que décroître, tandis que se développait la puissance des grands empires de l'Asie. C'est alors que s'effacent les traces de la domination des pharaons sur les régions syriennes. Mais la suprématie de l'Égypte avait commencé peu après l'expulsion des Pasteurs : elle est arrivée à son apogée sous les Ramsès de la XIXe dynastie, et, bien que souvent mise en question, elle s'est continuée avec des alternatives diverses pendant une période d'environ huit siècles, entre le XVIIe et le Xe siècle avant notre ère.

Or, c'est précisément entre les mêmes dates que tombe la plus ancienne époque historique du peuple hébreu, qui s'étend de l'arrivée des enfants de Jacob en Égypte jusqu'à la division de l'empire de Salomon en deux États rivaux. L'Exode des Juifs, événement si considérable pour le monde

devenu chrétien, est le fait le plus saillant de l'histoire commune des deux peuples. C'est donc avec juste raison qu'on a conçu l'espoir d'en rencontrer quelques traces dans les débris de la littérature égyptienne, d'autant plus que cette époque est précisément celle qui nous a transmis le plus grand nombre de monuments écrits.

Les premiers pas faits dans la voie de cette recherche ne furent pas heureux. Entraînés par un zèle irréfléchi, les premiers investigateurs négligèrent de faire à la critique philologique sa part légitime; débarrassés de ce frein indispensable, ils s'abandonnèrent à leur inspiration, et arrivèrent à des découvertes retentissantes. Certains papyrus furent alors pompeusement baptisés du nom de papyrus de l'Exode.

La critique ayant exercé ses droits imprescriptibles, il n'est rien resté de ces essais qu'une défiance trop justifiée contre les interprétations des textes égyptiens en général. Il ne faut pas trop s'en plaindre; les égyptologues ont le besoin de mûrir leurs travaux, de perfectionner leur instrument, et ils ont réussi de cette manière à faire de solides progrès et à présenter des résultats de nature à braver les critiques.

Au nombre des conquêtes réalisées dans le sujet qui nous occupe, il faut d'abord noter les constatations qui ont fait reconnaître dans Ramsès II le pharaon qui accueillit Moïse, et dans Ménéptah Ier, son successeur, celui sous le règne duquel s'accomplirent les événements de l'Exode.

On sait que ces recherches sont l'œuvre du très regretté doyen de l'école égyptologique en France, M. le vicomte E. de Rougé, à qui l'on doit aussi d'avoir reconnu les noms hébreux d'un grand nombre de localités énumérées dans les tableaux des conquêtes de Thothmès III.

A côté de ces importantes constatations, il me sera permis de rappeler que j'ai retrouvé dans les papyrus de Leyde le nom sous lequel les Égyptiens désignèrent les Hébreux, et

la mention des travaux pénibles auxquels ils les avaient assujettis. A l'époque à laquelle se réfère le papyrus, époque de l'Exode dut suivre de près, les Hébreux traînaient les gros blocs de pierre employés à la construction de la ville de Ramsès, résidence préférée de Ramsès II et de son successeur, que les hiéroglyphes appellent *Demeure de Ramsès-Meriamon,* la grande personnification de Phrâ-Harmakhis.

Ces renseignements concordent parfaitement avec ceux que donne la Bible, et le rapprochement devient encore plus sensible lorsque l'on observe que les papyrus de Leyde constatent le soin avec lequel les Égyptiens pourvoyaient à la nourriture de leurs ouvriers hébreux. Ceux-ci conservèrent un agréable souvenir de l'abondance dont ils avaient joui sous la domination de leurs oppresseurs, et ce souvenir fut assez puissant pour motiver leurs regrets et causer leurs murmures pendant leurs pérégrinations au Sinaï.

Aucun document original ne nous a encore parlé de l'évasion des Hébreux; c'était un échec, dont les monuments publics n'ont pas dû conserver la mention inscrite au milieu des scènes de triomphe qui décorent leurs salles et leurs façades. Seuls, les papyrus de lettres privées peuvent nous livrer quelques allusions plus ou moins distinctes en référence à cet événement. Je n'en ai point encore rencontré, mais l'étude est loin d'être complète.

Il est présumable que le succès de l'entreprise de Moïse a été favorisé par un état de troubles, pendant lequel l'Égypte fut contrainte d'éparpiller ses forces. C'est ce qui arriva sous le règne de Ménéptah Ier : les nations de l'Occident, alliées à celles de la Méditerranée, envahirent alors le Delta, et Ménéptah eut à dégarnir ses stations militaires de Syrie. Dans mes études sur l'antiquité historique, j'ai signalé les faits de cette époque qui me paraissent coïncider avec la fuite des Hébreux et justifier ainsi les vues de M. E. de Rougé.

Mais, je le répète, l'étude est encore fort loin d'être com-

plète; il faut savoir se réserver. Si l'on s'en rapporte à la récente publication de M. le docteur Eisenlohr, de Heidelberg, il faudrait renoncer à placer l'Exode sous Ménéptah Ier et la faire descendre jusqu'après le règne de Ménéptah-Séti II. Cette rectification des idées admises jusqu'aujourd'hui résulterait de textes historiques contenus dans le grand papyrus de Ramsès III, que le Musée Britannique vient d'acquérir de Mlle Harris.

Ce papyrus, le plus grand et le plus beau de tous les documents de cette classe, contient un inventaire des richesses dont Ramsès III gratifia les temples de l'Égypte. Une de ses sections, et c'est la plus importante, contient un long discours dans lequel le pharaon fait l'historique de son règne jusqu'à sa 32e année. C'est là que M. Eisenlohr a rencontré la mention des faits dans lesquels il retrouve des allusions à l'Exode. Voici le passage qui les contient, d'après la version du savant allemand :

« Le pays d'Égypte appartenait à des princes dans les nomes; l'un tuait l'autre par jalousie. D'autres temps vinrent ensuite dans des années de détresse; un chef syrien s'était fait prince parmi eux. Il amena tout le pays à l'obéissance sous sa propre direction; il réunit ses compagnons et pilla les richesses du pays. Ils avaient fait les dieux semblables aux hommes; il n'y avait plus d'offrandes apportées dans l'intérieur des temples; les images des dieux furent renversées pour être gisantes sur la terre. Sa volonté était en harmonie avec son plan. Alors les dieux établirent leur fils Set-Nekht... »

Ce qui frappe M. Eisenlohr dans cette traduction, c'est la circonstance du *chef syrien,* des *richesses du pays pillées,* des *dieux faits semblables aux hommes* et des *images des dieux renversées.* Il rapproche de ces mentions le récit de Manéthon, reproduit par l'historien Josèphe, dans sa réponse à Apion, où il est parlé des cruautés exercées en Égypte par des Pasteurs venus de Jérusalem : villes brûlées, sacri-

lèges commis, destruction des images des dieux, immolation des animaux sacrés, etc.

Dans la phrase : *ils avaient fait les dieux semblables aux hommes,* que M. Eisenlohr rend mot à mot dans son commentaire : *Es waren solche, welche die Götter den Menschen ähnlich machten,* ce savant voit l'indication d'une révolution religieuse.

Mais s'il n'existait en réalité aucune mention de ce genre dans le texte égyptien, il me semble que tout le système de l'égyptologue allemand s'évanouirait. Depuis bien des années, je possède de nombreux extraits de ce texte, dont deux copies complètes me sont parvenues plus tard. Comme l'original sera prochainement livré à l'étude, il convient de réserver à M. S. Birch la priorité des études sur le précieux document dont il va enrichir la science avec une promptitude au-dessus de tout éloge. Il nous dira bientôt ce qu'il faut penser du chef syrien qui se rendit maître de l'Égypte désorganisée ; mais je puis donner la traduction des phrases qui suivent celle de cet usurpateur étranger, afin de justifier mes défiances en ce qui concerne les vues de M. Eisenlohr. J'y lis tout simplement :

« Tout le pays se mit à lui présenter l'hommage, chacun réuni à son compagnon, gaspillant leurs richesses ; et comme les dieux avaient fait comme les hommes[1], il n'était plus présenté d'offrandes dans les temples. Puis les dieux s'étant retournés pacifiquement, afin de remettre le pays régulièrement dans sa situation normale, ils établirent leur fils Set-Nekht... »

Je dois m'interdire toute discussion philologique jusqu'à la publication du texte original. Réduit aux termes de ma traduction, ce passage du discours de Ramsès III perd toute la signification que M. Eisenlohr a cru pouvoir lui attribuer ; mais il parle d'une émigration des hommes et

1. Il est question, dans le texte antécédent, d'une émigration des habitants de l'Égypte.

des dieux qui concorde bien avec les données de Manéthon. Cette circonstance devait, au surplus, se renouveler à toutes les époques de crises politiques et d'invasions étrangères.

En définitive, il n'est pas temps encore d'inventorier les renseignements contenus dans les écritures égyptiennes sur les notions bibliques ; il reste trop de documents à étudier et trop de points incertains dans les études déjà faites.

On ne devra pas d'ailleurs s'en tenir exclusivement à ce qui concerne l'histoire : les lois, la vie civile, la vie privée, la morale, la mythologie, etc., offrent un champ bien plus vaste encore qu'il faudra fouiller avec méthode ; les analogies frappantes devront être signalées. Champollion a brillamment débuté dans cette voie en montrant que la suprême vertu exigée de l'Égyptien mort, lors du dernier jugement, était la charité ; le rituel se sert à ce propos des mêmes termes de l'Évangile : *donner du pain à qui a faim, de l'eau à qui a soif, un asile à l'errant*, etc., etc.

Le papyrus Prisse, manuscrit datant du commencement de la XIIe dynastie et contenant un recueil des maximes en usage au temps de la construction des grandes pyramides, prescrit l'obéissance filiale, et, de même que le Décalogue, promet une longue vie en récompense de l'accomplissement de ce devoir.

L'interdiction des jurements, spécialisée dans la Bible, absolue dans l'Évangile, faisait partie des préceptes de l'ancienne sagesse égyptienne. Un texte de l'époque des Ramessides dit expressément : « Il est dit dans les an- » ciennes écritures : *Ne jette pas ta bouche en jurements.* » La défense de jurer par Dieu, par le pharaon, par un père, etc., est également stipulée au rituel. L'Évangile dit plus simplement : *Non jurare omnino*[1].

1. J'ai réuni quelques observations sur ce sujet dans un article imprimé en Angleterre[; cf. t. IV, p. 291-301, de ces *Œuvres diverses*].

A ces rapprochements, déjà signalés dans diverses publications, je puis aujourd'hui en ajouter un nouveau non moins frappant que les autres. Je l'ai rencontré dans le cours de mes recherches sur les documents judiciaires de l'ancienne Égypte. L'administration de la justice tenait une grande place chez un peuple qui parait avoir eu de tout temps l'humeur tracassière dont parle Ammien-Marcellin : *ils sont,* dit cet historien, *chicaneurs et demandeurs impitoyables ; c'est une honte chez eux d'avoir payé le tribut de bonne grâce et sans y avoir été forcé à coups de fouet*[1]. On reconnaîtrait à ce portrait les modernes fellahs.

Si nous ne sommes pas encore autorisés à accuser les anciens Égyptiens du même entêtement, nous savons tout au moins qu'ils recouraient souvent aux juges et ne manquaient pas de se plaindre de la partialité des tribunaux. Ils avaient, pour se préserver de ce danger, des prières, ordinairement adressées au dieu Ammon-Râ, considéré comme type divin du magistral incorruptible.

Une de ces prières fait partie du papyrus Anastasi II[2]. Elle a jusqu'ici échappé à l'attention à cause des lacunes nombreuses qui en rendent le texte illisible dans les phrases essentielles.

Un hasard heureux m'a fait rencontrer un duplicata de ce texte dans le grand papyrus hiératique de la collection de Bologne. En combinant l'un et l'autre manuscrits, j'ai pu obtenir un texte complet et correct, où se lit l'invocation suivante :

« Ammon-Râ, toi qui as régné au commencement, dieu » de la première fois, ô magistrat de l'infortuné ! lui, il » n'accepte pas les présents du coupable ; il ne parle pas » de faire incliner le jugement ; il ne regarde pas aux pro- » messes pour décider.

1. Ammien-Marcellin, ch. XXII, *in fine.*
2. Pl. VI, lignes 5 à 7.

» Ammon-Râ ! le monde est devant sa face, ses paroles » sont pour le cœur.

» Il désigne le coupable, et il est pour la chaudière ; le » juste, et il est pour la droite. »

Il est impossible de ne pas être frappé des analogies de cette prière avec les paroles de l'Évangile : « Au jugement » dernier, le Fils de l'homme séparera les humains : il » placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche, » puis il dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, les bénis » de mon père; possédez le royaume qui vous a été pré- » paré dès le commencement du monde; car j'ai eu faim » et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous » m'avez donné à boire ; j'ai été errant et vous m'avez » accueilli ; j'ai été nu et vous m'avez vêtu, etc.

» Puis il dira à ceux qui sont à sa gauche : Retirez-vous » de moi, maudits; allez au feu éternel... »

D'après la doctrine égyptienne, ceux qu'Ammon dispensera du feu et placera à sa droite devront se rendre le même témoignage : qu'ils ont donné à manger à qui avait faim, à boire à qui avait soif, etc., absolument dans les termes mêmes dont se sert l'Évangile. Il y a là évidemment quelque chose de plus qu'une communauté accidentelle d'idées[1].

Sans doute, les tortures du feu ont dû être généralement considérées comme un des agents des vengeances célestes, mais l'enfer égyptien admettait tous les genres de tourments : il avait des zones brûlantes, des abîmes de feu, des eaux de flamme, seul breuvage offert à la soif des damnés, des salles dont le plancher était d'eau, le plafond de flammes et les parois d'aspics vivants; il y avait là des grils, des chaudières, des glaives, des gênes de toute espèce.

1. Un jeune archéologue, M. Henri de Longpérier, décrivant dans le *Magasin pittoresque* de 1870 un ivoire du XIe siècle, qui représente les œuvres de miséricorde, a fait ressortir l'analogie du texte chrétien et de l'antique texte égyptien.

La tradition hébraïque ne nous parle pas des peines éternelles de l'autre monde : mais c'est avec le soufre et le feu que Jéhovah détruisit les villes infâmes[1]. C'est encore le feu qui consuma les deux cent cinquante complices de la révolte de Coré, et ce feu est dit *sortant de Jéhovah*[2]. Jéhovah juge par le feu, s'écrie Isaïe[3], et, en parlant des prévaricateurs, il dit que leur ver ne meurt et que leur *feu* ne s'éteint pas.

L'idée d'un enfer de feu est, au contraire, nettement exprimée dans l'Évangile qui le nomme *gehenna ignis, caminum ignis, gehenna ignis inextinguibilis*, etc. C'est par le feu que le mauvais riche est tourmenté dans l'enfer : Ὀδυνῶμαι ἐν τῇ φλογὶ ταύτῃ.

Toutefois, la circonstance de l'homme reconnu innocent, placé à la droite de son juge, est plus singulière encore que celle du coupable puni par le feu, bien que les Égyptiens aient considéré de toute antiquité la droite comme le côté d'honneur, ainsi que le faisaient les anciens Hébreux. Pour eux, le soleil et le jour étaient l'œil droit, la lune et la nuit l'œil gauche. C'est de la main droite que les rois tenaient le *hik* ou sceptre de la royauté. De même chez les Hébreux, la suprématie résidait dans la main droite. Joseph, voulant faire bénir ses deux enfants par son père, fait tenir Ménaché, son aîné, du côté de la main droite de Jacob, mais celui-ci plaça cette main sur la tête d'Éphraïm, le plus jeune. Croyant à une méprise de son père aveugle, Joseph veut reporter la main droite de Jacob sur la tête de Ménaché; mais Jacob refuse, en déclarant positivement qu'Éphraïm sera plus grand que son frère aîné.

Mais il y a quelque chose de trop spécial dans le *statuens in parte dextra* des hiéroglyphes, pour qu'on n'y voie pas

1. *Genèse*, ch. XIX, 24; *Nombres*, ch. XXVI, 10.
2. *Isaïe*, ch. LXVI, 16.
3. *Isaïe*, v. 24.

une communauté de traditions, qui se révèle également dans les autres points de rapprochement précédemment énumérés. Il convient de continuer ces sortes de recherches et de les étendre aux sources talmudiques et aux écritures assyriennes.

A l'occasion d'un passage de cette lecture, M. J. Derenbourg fait remarquer que l'Exode ne parle pas de grosses pierres que les Hébreux auraient traînées, suivant l'expression de M. Chabas, mais de briques faites par eux-mêmes.

M. de Longpérier dit que M. Chabas se borne à prendre la version de M. Birch, se réservant de critiquer le texte même quand il sera publié.

Sur la défense de *jurer par la vie*, dont il est parlé aussi dans cette lecture, M. Derenbourg fait encore observer que, dans la Bible, on voit Joseph, voulant mettre ses frères à l'épreuve, leur dire : « *Par la vie de Pharaon*, vous êtes des espions » (*Gen.*, XLII, 15 et 16).

M. Brunet de Presle dit que c'est l'abus du serment et non le serment lui-même qui est interdit.

M. Derenbourg répond que le serment cité renferme bien une sorte d'abus. Joseph, en cette circonstance, se serait assez difficilement défendu d'avoir prononcé en vain le nom de Pharaon.

III[1]

M. de Longpérier lit une note de M. Chabas, intitulée : *Hebræo-Ægyptiaca.*

L'auteur établit quelques rapprochements entre les

1. Cet article fut lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1874, 4e série, t. II, p. 324. C'était un passage de l'étude sur le *Papyrus d'Ani* qui a été inséré dans *l'Égyptologie*, t. I, p. 91-94.

maximes des Égyptiens et celle des Hébreux. Il cite, par exemple, la onzième maxime du scribe Ani :

« Le sanctuaire de Dieu, ce qui le profane, ce sont les » éclats bruyants; prie-le humblement et avec un cœur » aimant dont toutes les paroles sont secrètes; il fera tes » affaires; il prêtera l'oreille à tes paroles, il accueillera » tes oblations. »

Et il la rapproche de plusieurs préceptes de l'*Ecclésiaste* (v, 1) et de l'*Ecclésiastique* (xxxv, 5), et des préceptes de l'Évangile (*Matth.*, vi, 6, 7, 8) mis en scène dans la parabole du Pharisien et du Publicain (*Luc*, xviii, 10 et suiv.).

UN ROMAN CHINOIS[1]

On lit dans le *Journal officiel de la République française*, n° du 25 avril 1872, sous la rubrique : *Compte rendu de la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (du 19 avril) :

« M. S. Birch fait hommage d'un petit roman intitulé : » LA COIFFURE DE PIERRERIES. C'est un conte imité du » chinois... »

M. le Dr Birch, dont il est ici question, est le conservateur du département des antiques au Musée britannique, et l'un des savants les plus notoires dans le domaine de l'égyptologie; ses connaissances, étendues dans la littérature classique et dans toutes les branches de l'archéologie, sont de même universellement appréciées. Mais ses amis les plus intimes ignoraient qu'il se livrât à la composition des œuvres d'imagination ; cette solide plume, qui retrace avec tant de sûreté les signes en apparence mystérieux de l'écriture dans laquelle Moïse apprit à lire, ne semble pas assez légère pour la littérature frivole. Entre une traduction du *Rituel funéraire* et la rédaction d'un roman-feuilleton, il y a un abîme infranchissable. M. Birch aurait-il franchi cet abîme?

1. Publié dans le *Progrès de Saône-et-Loire*, nos des 9, 10 et 11, 15, 17 mai 1872; M. Virey a bien voulu exécuter la copie d'après laquelle nous publions ce conte, ce dont nous le remercions sincèrement. — G. M.

Eh bien non! malgré l'affirmation du *Journal officiel*, l'illustre savant n'a pas composé de conte imité du chinois; mais, comme aux connaissances variées qui ont fait sa réputation, il en joint une non moins remarquable, mais plus secrètement cultivée, celle de la langue chinoise, il a traduit en anglais un conte de la collection dite *Kin-Kou-Ke-Kouan*, datant de la dynastie des Ming. En adressant cet opuscule au corps savant français, dont il est correspondant étranger, M. S. Birch se faisait connaître comme sinologue et ne songeait nullement à ajouter la qualité de romancier à la longue série de ses titres scientifiques.

Si le *Journal officiel* ne nous a pas induit en erreur, l'Académie aura dû se faire une opinion singulièrement inexacte de la communication du savant anglais; aussi, lorsque nos ennemis de l'étranger, et nos amis eux-mêmes peut-être, jetteront les yeux sur le compte rendu dont nous avons cité les premières phrases, ils se sentiront pris de ce fou rire dont nous ne leur avons que trop souvent fourni l'occasion. Plût à Dieu qu'ils n'eussent jamais eu à rire que de nos bévues littéraires, et puissions-nous bientôt, à force de travail et de réformes, leur inspirer à tous d'autres sentiments que ceux de l'hilarité!

L'organe officiel donne au roman présenté par M. S. Birch le titre de: « *La Coiffure de pierreries* ». C'est à n'en pas croire ses yeux. Si le *reporter* n'a pas pris le titre anglais: *The Casket of Gems*, pour du chinois, il est manifeste qu'il s'est servi, pour le traduire, du fameux dictionnaire macaronique au moyen duquel nous obtenions, sur les bancs de l'école, une version si pittoresque de ce vers des Bucoliques:

Silvestrem tenui musam meditaris avenâ.

Dans ce dictionnaire, *casket* donne nécessairement *casquette*, mais le rédacteur de l'Officiel, quoiqu'il ne soit

guère plus fort sur l'anglais que sur le chinois, connaît cependant les délicatesses du style ; il a reculé devant *la Casquette de gemmes* et il en a fait *la Coiffure de pierreries*. C'est plus élégant, mais non moins erroné.

En somme, le petit roman chinois a pour titre l'*Écrin de pierreries*, ainsi que l'aurait deviné sans effort le premier écolier venu ayant étudié l'anglais pendant un mois. Ce titre se réfère à une précieuse cassette qui joue un grand rôle dans la scène la plus dramatique du conte.

Ayant ainsi rectifié, pour l'usage du public en général, les renseignements tirés de l'organe officiel, sur l'origine et le titre de cette œuvre empruntée à la littérature de l'Extrême-Orient, nous allons donner une analyse du contenu.

L'héroïne de ce petit roman appartient, ainsi que l'explique l'éminent traducteur, à une classe de femmes chinoises qui ne sont pas représentées dans les sociétés européennes ; ce sont des orphelines, des filles enlevées en bas âge, que des entrepreneuses de profession élèvent pour les plaisirs de la jeunesse dorée. On leur donne une éducation raffinée, le goût des arts et de la poésie ; elles cultivent la musique, le chant et même la déclamation ; elles rappellent ainsi les célèbres Hétaïres de l'ancienne Grèce. Aussi, des hommes de talent, des poètes, des philosophes même, s'attachent souvent à ces courtisanes d'élite et en font leur société habituelle.

Mademoiselle Tou-Shih-Ning, ainsi se nommait notre héroïne, était d'une élégance de formes sans égale. Ses sourcils arqués ressemblaient aux contours vagues des distantes collines ; sa taille était comme la tige du lys : ses lèvres étaient comme des pêches couvrant la pureté d'une maison blanchie ; c'était un diamant sans tache, dépensant abusivement ses grâces comme le vent et la poussière au milieu des saules et des fleurs. Depuis l'âge de treize ans, elle était comme un melon entamé, et parvenue à sa dix-

huitième année, elle avait partagé la vie et les plaisirs d'un nombre immense de jeunes gens de la bourgeoisie et de la noblesse, qu'elle avait épuisés et ruinés sans regrets.

A cette époque, vint à Péking (alors nommé Yen-King), pour passer ses examens au concours du Nord, un jeune homme nommé Li-Kî, fils de Li-pou-Ching, de la ville de Chaou-Hing; il avait pour compagnon d'études un de ses compatriotes, déjà reçu bachelier ès-arts, du nom de Liéou-You-Chun.

Li-Kî rencontra la belle Tou-Shih-Ning, et, comme il était jeune et inexpérimenté, fut aussitôt saisi d'une passion soudaine pour cette incomparable beauté; il s'abandonna entièrement à elle. Galant et beau, chaleureux et libéral, il se montra constamment bon et attentif. La jeune fille, frappée de ces qualités, s'attacha à Li-Kî et sentit se développer en elle la pensée que, depuis quelque temps, elle avait conçue, de *suivre un époux;* son amant, redoutant la sévérité paternelle, n'osa pas lui proposer le mariage, mais ils continuèrent à vivre attachés l'un à l'autre, comme mari et femme, faisant, par les montagnes et par les mers, le serment souvent répété de se garder mutuellement

Une affection semblable à la mer,
Une affection dont on ne peut sonder la profondeur,
Une union stable comme les collines, et même plus élevée.

Mais la pauvre Tou-Shih-Ning vivait chez une misérable vieille femme qui l'exploitait. Aussi longtemps que Li-Kî put fournir de l'argent, la mégère renvoya sans trop de regrets les riches solliciteurs qui ne cessaient de se présenter; mais, à la fin, la bourse du jeune homme s'épuisa; le vieux Li-pou-Ching, informé de la conduite de son fils, cessa ses subsides, et lui enjoignit de revenir.

La vieille duègne voulut alors faire expulser Li-Kî : « Nous sommes, explique-t-elle à sa protégée, des gens pro-

» gressifs : nous vivons de nos pratiques, nous nous ha-
» billons de nos hôtes; quand nous disons adieu aux anciens
» sur la porte de devant, nous recevons les nouveaux à la
» porte de derrière. » Tou-Shih-Ning se refusant à renoncer à l'amant ruiné, la vieille la menaça de la chasser et de prendre une autre *face peinte*, mieux disposée pour l'intérêt commun, et la discussion se termina par un arrangement en vertu duquel Li-Kî devait donner trois cents dollars dans le délai de dix jours; après quoi, il serait libre d'emmener sa fidèle amie.

Mais la vieille, en proposant cet arrangement, savait que Li-Kî n'avait plus ni argent ni crédit; elle comptait qu'il ne pourrait pas satisfaire à la condition qu'elle imposait. En effet, notre jeune homme fit vainement un appel à la bourse de tous ses amis; partout il fut éconduit. Son compatriote, le bachelier Liéou-You-Chun, lui démontra que la courtisane se moquait de lui : « Elle, la célèbre Tou-Shih-Ning,
» si jamais elle consentait à se marier, il ne lui faudrait pas
» un douaire moindre de dix mesures de perles ou de mille
» onces d'argent! Si la vieille ne vous demande que trois
» cents dollars, c'est qu'elle sait bien que vous ne les avez
» pas; elle cherche un prétexte pour vous mettre à la porte,
» et si vous vous fâchez, elle vous fera jeter en prison. »

« Vous avez raison », répondit tristement Li-Kî, dont le caractère incertain commence à se montrer.

Six jours s'étaient écoulés, et Tou-Shih-Ning n'avait pas revu Li-Kî, trop honteux de ses échecs pour oser revenir; elle le fit chercher par son serviteur Sze-Ourh, qui le rencontra dans la rue Six, et l'invita à venir chez sa maîtresse Le faible jeune homme refusa, mais Sze-Ourh, qui avait reçu l'ordre de ne le laisser échapper à aucun prix, l'obligea à le suivre.

Confus et abattu, Li-Kî confesse à Tou-Shih-Ning l'insuccès absolu de ses démarches qu'il attribuait à la sécheresse du cœur des hommes; la jeune fille le console,

l'encourage, lui donne de nouvelles preuves de son amour, puis elle essaie d'éveiller en lui quelques accès d'énergie. « S'il vous est impossible d'obtenir de l'argent, lui dit-elle, » que vais-je devenir jusqu'à la fin de ma vie ? » Le faible Li-Ki se contente de verser des larmes; il n'articule pas un mot de réponse.

Alors Tou-Shih-Ning lui donne cent cinquante dollars qu'elle retire du tapis de soie sur lequel elle couchait et l'engage à se procurer le reste de la somme nécessaire.

Enchanté de ce secours inattendu, Li-Ki se rend chez Liéou-You-Chun et lui raconte ce qui s'est passé. La générosité de la courtisane intéresse vivement le bachelier : il court aussitôt prendre cent cinquante dollars et, les mettant entre les mains de son ami : « J'ai emprunté cet argent à » votre intention, dit-il, non par affection pour vous, mais » parce que je sympathise réellement avec les sentiments » de Tou-Shih-Ning. »

Lorsque celle-ci apprit cette libéralité, elle fit allusion à l'esprit de mollesse et d'indécision de Li-Ki : « Nous devons » l'accomplissement de nos vœux à l'énergie de Liéou-You- » Chun. » Ce fut elle encore qui eut à pourvoir aux frais de location des chaises et des bateaux nécessaires pour le voyage.

Prise dans son propre piège, la vieille fut obligée de se contenter des trois cents dollars. Elle se vengea en gardant les ajustements de la fugitive et en la poussant dehors par les épaules en compagnie de son époux.

La carpe a lâché l'hameçon
Et s'est échappée,
Agitant la queue, secouant la tête ;
Elle ne reviendra plus !...

Tou-Shih-Ning venait de se lever : elle n'était encore ni coiffée, ni peinte, et n'avait que de vieux vêtements. En ce

triste équipage, elle conduisit Li-Kî chez les autres Hétaïres du même quartier. On leur donnait le nom de Sœurs. Chez Siè-Youé-King, l'une d'elles, notre héroïne put réparer le désordre de sa toilette ; elle y trouva une provision de fleurs artificielles, des bracelets d'or, des épingles à cheveux en turquoise, des manches de soie, des jupes à fleurs, des ceintures bariolées et des souliers brodés. Le lendemain, un grand banquet fut préparé. Toutes les Sœurs y assistèrent; il y eut de la musique, des chants et des danses, puis Tou-Shih-Ning prit congé de ses compagnes, qui promirent de lui faire chacune un présent le jour de son départ.

Li-Kî se laissait enivrer de ces joies sans songer au lendemain. « Où irez-vous en partant d'ici, lui dit celle qu'on » appelle désormais son épouse; avez-vous un plan ou non ? »

« Je n'en ai point, répond l'homme irrésolu. Mon père est » fort irrité contre moi : s'il apprend que je reviens à la » maison après avoir épousé une maîtresse, il n'en sera que » plus furieux. Je ne sais réellement que faire. »

« Un père, reprend Tou-Shih-Ning, est d'une céleste » nature, comment pourrait on rompre avec lui? Mais ne » puis-je pas aller avec vous à Sou-Kang, et y demeurer » quelque temps, dans la région des collines et des ruis- » seaux, en attendant que par l'entremise de vos amis vous » puissiez arriver à une réconciliation ? »

« Voilà justement l'affaire », dit Li-Kî.

Lorsqu'ils allèrent prendre congé de leur bienfaiteur Liéou-You-Chun, Tou-Shih-Ning lui exprima en excellents termes sa gratitude, et lui promit de reconnaître, lorsqu'elle le pourrait, le grand service qu'il leur avait rendu avec tant de délicatesse. Tous les préparatifs étaient terminés et les deux époux allaient monter en voiture, lorsque la troupe élégante des Sœurs arriva en chaises à porteurs. Elles apportaient les présents qu'elles avaient promis pour subvenir aux besoins du couple fugitif : c'était un coffret décoré

de lames d'or, solidement fermé à clef et dont le contenu demeura secret. Liéou-You-Chun versa les trois coupes du départ, et les beautés accompagnèrent les deux époux jusqu'aux portes de Tsoung-Wan, où l'on se sépara en pleurant.

A Sou-Ho, où prenait fin le voyage par terre et où il fallait louer une barque, Li-Ki, qui avait retiré, avant de quitter Péking, ses vêtements mis en gage, ne possédait plus un seul taël dans sa bourse. Dans cette nouvelle épreuve, il n'eut recours qu'à sa tristesse ordinaire. Sa femme prit alors dans le coffret apporté par les Sœurs une bourse de soie rouge qu'elle jeta sur la table : elle contenait cinquante onces d'argent pur. « Grâce à la bonté des Sœurs, » lui dit-elle, nous ne manquerons de rien pendant le » voyage, et plus tard nous pourrons trouver les moyens de » payer notre logement et nos dépenses dans la région des » collines et des ruisseaux. »

Émerveillé de cette ressource nouvelle, Li-Ki lui dit : « Si » je ne vous eusse pas rencontrée, si j'eusse rencontré toute » autre que vous, je serais mort dans un endroit où personne » ne m'aurait honoré de funérailles. Ah! quelle vertu! Jus- » qu'à ce que mes cheveux blanchissent, je ne saurais l'ou- » blier. » Et il se mit à répandre un torrent de larmes.

Ce voyage s'effectuait par eau. Li-Ki demeurait le plus souvent silencieux ; il se dérida cependant lorsque la barque entra dans le King. Assis à la proue, près de son épouse : « Nous approchons de King-Gan, lui dit-il, célébrons par » un banquet notre arrivée ; dissipons notre tristesse. »

« Il y a si longtemps, lui répondit-elle, que je n'ai joui » de vos sourires et de votre conversation, que j'ai eu la » même idée que vous. »

Les deux époux donnèrent sans retard suite à cette proposition ; ils burent jusqu'à l'ivresse. Li-Ki redevenait tendre : « Vous chantez délicieusement, dit-il à sa femme, » et il y a bien longtemps que je n'ai entendu ce refrain

» mélancolique qui ressemble à l'appel et à la réponse d'un
» couple de phénix. A présent la rivière est limpide, la lune
» brille, personne ne nous écoute dans l'épaisseur de la
» nuit. »

Elle se leva et commença à ouvrir la bouche et à s'éclaircir la gorge; elle prit le ton, puis, se munissant d'un éventail pour moduler les notes, elle chanta l'ode composée par le dramatiste de la dynastie Yuen, appelée *le rouge de la jeune pêche*. A ce chant délicieux on pouvait dire :

Comme volent les notes, les froides nuées de la nuit.
Demeuraient immobiles ;
Comme leurs échos pénétraient dans les sources profondes,
Les poissons se mouvaient vers eux.

Passait en ce moment, dans un autre bateau, un jeune homme de vingt ans, nommé Sun-Fou, riche rejeton d'une ancienne famille de marchands de salaisons établie à Hong-Chou. C'était un garçon de mœurs dissipées, accoutumé à acheter des sourires dans les chambres vertes et des plaisirs au milieu des beautés peintes ; en un mot, il était de ceux qui jouent avec le vent et se divertissent avec la lune, un caractère gai mais sans valeur.

Frappé par la beauté des chants de Tou-Shih-Ning, Sun-Fou s'efforça de savoir qui elle était. Il réussit à l'apercevoir un matin, lorsqu'elle achevait ses ablutions : elle était réellement d'une beauté typique, un parfum venu du ciel. Cette vue ne fit qu'enflammer les désirs de notre jeune et habile débauché.

Le faible Li-Ki fut bientôt en communication avec ce dangereux voisin, qui ne tarda pas à se rendre maître de tous ses secrets et à connaître les anxiétés croissantes qui le tourmentaient à propos de la colère paternelle. Sun-Fou n'eut pas de peine à grossir les alarmes de son nouvel ami. « D'après son rang et son honorabilité, lui dit-il, votre père

» n'admettra jamais une concubine; puisqu'il vous a blâmé
» de fréquenter des lieux peu convenables, comment le
» déciderez-vous à vous laisser épouser une femme galante?
» Quant au plan suggéré par la dame de rester à la cam-
» pagne, il ne durera pas longtemps. Votre situation est
» bien difficile. » Ici Li-Ki fit un signe d'assentiment. « J'ai
» une idée, ajouta Sun-Fou; de toute antiquité on a dit que
» les femmes sont inconstantes comme l'eau, et qu'elles par-
» ticipent de la nature des vapeurs et des fleurs, c'est-à-
» dire qu'elles sont composées d'un peu de vérité mêlée de
» beaucoup de mensonge. La vôtre, une célébrité du quar-
» tier des Sœurs, a sans doute fait assez de connaissances
» pour remplir l'empire; elle s'arrange peut-être de manière
» à se servir de vous pour aller rejoindre quelques-uns de
» ses premiers amants. »

Sun-Fou continua ce discours artificieux et finit par proposer à Li-Ki ébranlé mille dollars pour prix de Tou-Shih-Ning. Avec cette somme Li-Ki persuadera aisément à son père qu'il n'a pas été dissipateur, et la réconciliation s'opérera vite.

Notre triste personnage accepte cette offre, sous la condition toutefois que Tou-Shih-Ning consentira à la transaction.

Celle-ci avait préparé, pour le recevoir dans la barque, le dessert et le vin. Lorsqu'elle l'aperçut, elle courut au-devant de lui et lui offrit la coupe, mais il secoua la tête, refusa de boire, et, sans prononcer une parole, se mit au lit et s'endormit.

Affectée de cette tristesse et de cette indifférence, Tou-Shih-Ning, penchée sur la couche de son époux, finit par lui arracher l'aveu de ses anxiétés et la déclaration de l'ignoble marché qu'il avait tacitement accepté.

« Cet individu, dit-elle alors d'un ton sérieux, est un grand
» héros, puisqu'il vous propose un plan semblable. Quand
» vous aurez touché son argent, vous rentrerez brillamment

» chez votre père, et moi, mariée dans une autre famille, je » ne serai plus un obstacle à vos arrangements. Où sont les » mille pièces d'or ? »

— « N'étant pas sûr de votre assentiment, je ne les ai pas » encore reçues. »

— « Acceptez dès demain matin, de crainte qu'il ne rompe » son engagement, mais pesez bien les mille onces; quand » vous les aurez reçues bien comptées, je passerai dans » son bateau. Ne soyez pas un marchand maladroit qu'un » enfant pourrait tromper. »

A la quatrième veille, Tou-Shih-Ning se leva, arrangea sa lampe, fit ses ablutions, se coiffa et dit : « Mon vêtement » de ce jour, destiné à prendre le nouveau et à quitter l'an- » cien, doit être plus qu'ordinaire. »

Elle s'oignit, s'appliqua la peinture, se parfuma, se couvrit de tous ses bijoux, prit ses fleurs artificielles et ses plus élégantes manches brodées. L'air était embaumé de ses parfums; sa splendeur éblouissait les yeux. Brûlant d'inquiétude et de désirs, Sun-Fou envoya son domestique aux informations; l'argent était prêt à être pesé, mais le fils du marchand de salaisons exigeait la remise préalable de la belle. C'est alors que Tou-Shih-Ning s'approcha de la barque de son acheteur et vérifia elle-même la couleur et le poids de l'or, puis, faisant de la main un signe à Sun-Fou, qui sentit alors son âme s'échapper de ses os, elle ouvrit ses lèvres de vermillon et dit : « Permettez-moi d'ouvrir le » coffret; il contient le passeport de Li-Kî; il faut que je le » lui rende. »

Sun-Fou, la regardant déjà comme un poisson dans une jarre, commande que le coffret lui soit remis; elle l'ouvre. Il contenait intérieurement plusieurs compartiments mobiles. Elle ordonne à Li-Kî de lever la première boîte et de regarder ; il y voit des fleurs splendides, des pendants de brillants, des épingles à cheveux de la gemme nommée

yaou, et des boucles d'oreilles entassées au milieu, valant plusieurs centaines d'onces.

Tou-Shih-Ning les prend et les jette dans la rivière.

Des autres compartiments, Li-Ki retira successivement une flûte de jade, une pipe d'or, des bijoux, d'antiques pierreries et de l'or pourpre, en valeur de plusieurs milliers d'onces.

Tou-Shih-Ning jeta le tout dans la rivière.

Un dernier compartiment était rempli de ces perles nommées *splendeurs de la nuit*, dont la valeur ne saurait être estimée. Les spectateurs poussaient des cris d'alarme, car Tou-Shih-Ning voulait également les jeter dans l'eau. Li-Ki, hors de lui, rempli de honte, la tenait dans ses bras, pleurant amèrement. Sun-Fou vint lui-même pour l'exhorter à renoncer à son projet. Elle repousse le premier, et fixant ses regards sur l'autre : « J'ai supporté, lui dit-elle, bien » des ennuis avec Li-Ki ; ce n'est pas sans de grands efforts » que je suis arrivée jusqu'ici. Pour satisfaire vos appétits » de corruption et de sensualité, et grâce à vos discours in- » sidieux, vous avez rendu mon mariage impossible avec » mon époux ; vous avez détruit son affection pour moi. » Vous êtes mon ennemi. Je meurs, mais je sais qu'il y a » une providence qui châtie. »

Puis, s'adressant à Li-Ki : « Tout ce que j'avais économisé » pendant ma vie joyeuse, je l'avais réservé pour subvenir » aux besoins du restant de mes jours ; j'avais trouvé un » époux qui avait juré par les montagnes et par les mers » que rien ne nous séparerait. Avant de quitter ma demeure, » usant de feinte, je me suis fait donner, en votre présence, » par les Sœurs, les objets précieux renfermés dans cette » cassette, dont la valeur n'est pas moindre de dix mille » onces d'argent. mais ces objets étaient ma propriété ; ils » devaient servir à vous faciliter une réconciliation avec » votre père. Qui eût pu croire que votre foi était si peu » profonde ? Qu'une simple entrevue, au milieu du voyage,

» avec un inconnu, suffirait pour vous faire abandonner » mon cœur sincère et aimant? Mille pièces d'argent, le » prix pour lequel vous m'avez vendue, ce n'était rien pour » moi, vous l'avez vu. Puisqu'à vos yeux je n'ai aucune » valeur, mon sable est épuisé. J'en appelle à tous ceux qui » ont des oreilles et des yeux; ce n'est pas moi qui vous ai » tourné le dos, mais vous qui me l'avez tourné. » Puis elle se redressa, la cassette dans les mains, et s'élança au milieu de la rivière. On s'empressa d'aller à son secours, mais on n'aperçut qu'une vapeur formant nuage au centre du fleuve, et des flots écumeux tourbillonnant. On ne revit plus sa trace.

Ses trois vies avaient plongé jusqu'au fond;
Elles sont retournées à leur source humide.
Ses sept âmes sont entrées pour l'éternité
Dans leur route couverte d'ombre.

Li-Kî devint fou, Sun-Fou tomba malade et vit continuellement à ses côtés Tou-Shih-Ning lui reprochant son indignité, puis se précipitant dans l'eau.

Liéou-You-Chun, ses examens passés, revint par Koua-Pou. Se lavant sur le bord de l'eau, il laissa, par mégarde, tomber dans la rivière son bassin d'airain; au lieu de ce bassin, les pêcheurs qu'il fit plonger lui rapportèrent une petite cassette remplie de perles et de riches joyaux. Et la nuit, il vit en songe une femme sortant de l'onde froide : c'était Tou-Shih-Ning. Elle lui narra sa triste histoire, lui rappela les cent cinquante dollars qu'elle avait dus à sa générosité, et l'engagement qu'elle avait pris de reconnaître ce bienfait. C'est pour ce motif qu'elle avait fait repêcher la cassette par les plongeurs. Puis elle lui dit un éternel adieu.

Plein d'émotion, Liéou-You-Chun s'éveilla, mais l'image de Tou-Shih-Ning avait disparu pour toujours.

La postérité porta un jugement sévère contre Sun-Fou pour sa conduite en cette affaire ; à raison de l'abandon de Tou-Shih-Ning, Li-Ki fut regardé comme un fou stupide, indigne d'attention. Mais comment se fait-il que Tou-Shih-Ning, femme éminente parmi celles de l'antiquité, n'ait pas su choisir un compagnon digne d'elle ? Comment a-t-elle foulé aux pieds le phénix de Tsin-Low[1], au point de faire une si grave erreur dans son appréciation de Li-Ki ? Comment a-t-elle jeté la perle brillante, l'aimable joyau, aux mains d'un aveugle, qui a changé l'amour en inimitié, et, au lieu de lui rendre le sentiment d'un amour excessif, l'a honteusement trahie et portée à se précipiter dans les flots ? Ses infortunes méritent une grande pitié.

Telle est l'historiette chinoise que M. S. Birch nous a fait connaître ; peut-être mon analyse succincte a-t-elle fait perdre au récit une partie de ses grâces naïves, mais j'espère avoir conservé l'intérêt dramatique et l'intention philosophique de l'œuvre. L'Europe est bien jeune à côté de la Chine, plus d'une de nos inventions récentes n'est qu'une vieillerie déjà tombée en désuétude dans l'Empire du Milieu. Nous voyons, dans l'histoire de Tou-Shih-Ning, que depuis bien des siècles les fameuses idées de Mme Aubray avaient germé dans le cœur des disciples de Confucius : *la réhabilitation par l'amour*.

L'auteur chinois n'avait nullement le projet de plaider en faveur de cette thèse, lorsqu'il a écrit l'histoire de *la Traviata de Pé-king*. Cependant nous ne connaissons pas de drame plus touchant et plus démonstratif. Tou-Shih-Ning, cette courtisane dont les nombreux adorateurs auraient rempli tout l'Empire, et qui a ruiné sans remords des mil-

1. Lung-You, femme de l'empereur Mouh-Kung, savait imiter sur la flûte le chant du phénix. Un jour le phénix, attiré par ces notes mélodieuses, vola vers la belle Lung-You au palais de Tsin-Low. Lung-You s'enfuit avec l'oiseau céleste.

liers de jeunes débauchés, s'est fait, par un amour profond et vrai, une virginité nouvelle, une pudeur qu'elle n'avait jamais connue. Elle est toute entière à Li-Ki. Aussi quelle offense pour elle dans les projets de Sun-Fou ! Une vierge ne se révolterait pas avec plus d'énergie. Avec quel mépris elle flagelle ce voluptueux, elle qui en a accueilli jadis un si grand nombre ! Avec quelle dignité elle reproche à Li-Ki son abandon et le honteux trafic auquel il a consenti ! On sent qu'elle est frappée au cœur et qu'elle ne survivra pas à un tel affront. Elle meurt, mais le moraliste chinois ne se contente pas de l'abandon : il l'admire, il exalte son caractère, et nous ne nous sentons pas de disposition à contredire ce jugement.

En Chine, *le monde de la vie joyeuse* offre des ressources que ne connaissent pas les peuples de l'Occident. Les *Cours des Sœurs* et les *Bateaux de fleurs* ne sont pas seulement des lieux de plaisirs ; les talents, l'instruction et la grâce élégante des femmes qui les peuplent leur donnent un caractère plus sérieux. Toutefois les moralistes chinois réprouvent hautement les plaisirs et les passions qui épuisent la force de l'homme ; mais ils n'ont pas plus de succès que les moralistes européens. En Europe, en France surtout, l'adultère et la corruption des femmes remplacent les *Bateaux de fleurs ;* la débauche s'y complique de la trahison et de l'hypocrisie. Les Chinois s'épargnent au moins ces écœurantes associations du mari, de la femme et de l'amant, qui choquent si souvent notre vue ; on n'y voit pas de maris ultra-débonnaires, de pères et de mères abusés, tendre la main au corrupteur qui les déshonore, et qui se fait gloire de ses triomphes aux yeux de ses confidents et de ses complaisants, et souvent aussi à ceux du public que n'aveugle pas toujours un mystère trop transparent. Entre les deux abus, le système chinois paraît le moindre, parce qu'il préserve mieux la dignité et la famille, mais hélas ! la vieille Chine et l'Europe méridionale déjà vieillissante sont

rongées par l'ignorance, par le luxe et par la sensualité. Des races plus robustes, plus façonnées au labeur, les serrent de près ; il est temps de jeter le cri d'alarme. Hâtons-nous de préparer une génération d'hommes et de femmes élevés plus virilement, formons des citoyens, mais apprenons-leur surtout que les droits de l'homme sont bien moins essentiels à la force des nations que ses devoirs.

Ce n'est point en nous enorgueillissant de nos gloires passées que nous préparerons des gloires nouvelles ; nous ne nous sommes que trop nourris de nos prétentions à être la grande nation. Le vice-roi de Canton, Ki-Yng, faisant à son maître un rapport sur les Anglais, les Français et les Américains, s'excuse des impertinences européennes qu'il est obligé de consigner, mais, ajoute-t-il, « il ne faut faire aucune » attention aux usages de gens aussi peu civilisés, aussi » inintelligents et stupides !!! » Il n'est pas poli, le Chinois ! Mais a-t-il aussi tort qu'il en a l'air ?

SUR LES

CAMPAGNES DE THOTHMÈS III EN ASIE

D'après la stèle d'Amenemheb[1]

M. le docteur Ebers vient de découvrir à Abd-el-Qournah un hypogée encore inexploré, décoré d'inscriptions et de peintures, dans lequel fut inhumé un officier militaire de l'époque de Thothmès III et d'Aménophis II, du nom d'*Amenemheb*.

L'une des inscriptions présente un intérêt tout à fait exceptionnel et comptera désormais parmi les plus précieux monuments que nous ait légués l'antique terre des Pharaons.

Avec un empressement auquel on ne saurait donner assez d'éloges, M. Ebers a déjà livré aux égyptologues, ses confrères, ce texte précieux, accompagné d'une traduction interlinéaire[2] et d'un court préambule.

Le travail de M. Ebers sur l'inscription dont il s'agit fait le plus grand honneur à sa sagacité et à son expérience dans

1. Lu à la séance du 9 mai 1873, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et publié dans les *Comptes rendus des Séances de l'année 1873*, IVe série, t. I, p. 155-169. Ce mémoire présente quelques différences de rédaction avec celui qui fut inséré dans les *Mélanges égyptologiques*, IIIe série, t. II, p. 279-306. — G. M.

2. *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1873, p. 1 sqq.

la lecture des hiéroglyphes; toutefois, éloigné de ses notes, il a dû forcément laisser place à quelques rectifications, qu'on reconnaîtra en comparant avec la sienne la traduction que je mets sous les yeux de l'Institut, mais qui n'amoindrissent nullement le mérite du savant allemand.

L'inscription se compose de quarante-six lignes d'hiéroglyphes peints en bleu sur un enduit mince, endommagé sur divers points où le texte offre des lacunes heureusement sans grande importance; elle est d'un style simple et clair, et ne présente, malgré les interruptions dont je viens de parler, qu'un très petit nombre de passages incertains.

En voici la traduction suivie :

« Je fus la grande confiance[1] du chef suprême Vie-Santé-Force, le partage du cœur du roi de la Haute-Égypte, la bienfaisance du cœur du roi de la Basse-Égypte. J'ai suivi mon maître sur ses pas dans les pays du Nord, du Midi; (où) il a voulu. J'ai été le compagnon de ses pieds. (Je ne me suis pas séparé du roi pendant[2]) les manifestations de sa force; sa valeur fortifiait le cœur.

» Je fis des prises dans le pays de Nekeba. Je ramenai trois Amous prisonniers vivants.

» Lorsque S. M. arriva à Naharan, j'amenai les trois hommes que j'avais pris là. Je les plaçai devant S. M., comme prisonniers vivants.

» Je fis encore des prises pendant cette campagne dans le pays de la vallée d'Onan, à l'ouest de Khaleb : je ramenai treize Amous prisonniers vivants, soixante-dix ânes vivants, treize bassins de fer, des[3] bassins ouvrés d'or.

» Je fis de nouveau des prises, pendant cette campagne,

1. Ces qualifications singulières sont connues par d'autres textes; elles sont comparables à celles des *yeux*, *oreilles*, *bouche*, etc., du pharaon.

2. La lacune est comblée d'après une phrase de l'inscription d'Ahmès Penneneb, qui est au Louvre.

3. Le nombre a disparu dans une lacune.

dans le pays de Karkemish; j'en ramenai (des[1]) Amous prisonniers vivants. Je traversai l'eau de Naharan, les tenant dans ma main[2]. Je les plaçai devant mon royal maître. Alors il me récompensa d'une récompense grande, à savoir[3] le lion d'or affiné[4].

» Je vis de nouveau les victoires du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Menkheper-Râ (Thothmès III), dans le pays de Sentzar. Il fit[5].....

» J'y fis des prises devant S. M. J'en apportai une main[6]. Le roi me donna l'or de la récompense, à savoir : de l'or et deux anneaux d'argent.

» De nouveau je vis sa vaillance; j'étais de sa suite à la prise de Qodesh; je ne m'écartai pas du lieu où il était. Je ramenai deux Marinas prisonniers vivants, devant le roi, seigneur des deux mondes, Thothmès, vivant à toujours. Il me donna l'or pour la valeur en présence de tous, à savoir : le lion d'or travaillé[7], deux bracelets, deux coiffures et quatre anneaux.

1. Lacune.

2. Littéralement : « ils étaient dans ma main ». Plusieurs faits d'armes de ce genre sont racontés par les textes. Voir notamment l'inscription d'Ahmès, fils d'Abana : Chabas, *Les Pasteurs*, p. 20, V [; cf. t. III, p. 390-394, de ces *Œuvres diverses*].

3. ; littéralement : « compte de ce qui est ». Cette formule annonce une énumération. Devant une énumération de noms, on trouve « compte ou connaissance des noms qui furent » (Mariette, *Monuments divers*, pl. V, 114).

4. Lacune restituée d'après les éléments fournis par la ligne 16 de l'inscription.

5. Lacune à la fin de laquelle on trouve le pronom .

6. La main d'un ennemi qu'il avait tué; c'est une locution très fréquemment usitée dans les textes de l'époque.

7. Il faut lire au lieu de ; l'erreur peut provenir du peintre du monument. Le lion d'or était le signe, « la décoration », de la valeur militaire.

» Je vis mon royal maître lorsqu'il (s'embarqua pour..... aux confins..... du pays de .....h; puis il débarqua de nouveau. Je montai[1].....

» Je vis de nouveau sa vaillance dans le pays de Takhis[2] ..... J'y fis des prises devant le roi; je ramenai trois Amous prisonniers vivants. Alors mon royal maître me donna l'or de la récompense, à savoir : deux bracelets d'or, quatre anneaux, deux coiffures, le lion et un esclave[3].

» Je vis encore un nouvel acte de valeur fait par le seigneur des deux mondes dans le pays de Niyi : il donna la chasse à cent vingt éléphants à cause de leurs défenses[4] sur[5]..... Je pris le plus gros[6] d'entre eux en l'attaquant devant S. M. Je lui coupai un de ses pieds de devant[7], et il vivait encore[8] ..... J'entrai dans l'eau où sont les deux pierres[9].

1. Il est impossible de compléter ce passage à cause de la grandeur des lacunes et des groupes incertains rétablis par M. Ebers.

2. Groupes incertains.

3. Le signe « esclave » est très visible dans la copie de M. Ebers. Des présents d'esclaves étaient dans les habitudes de l'époque.

4. Il n'est pas certain que le groupe signifie « défenses, dents ». Mais le déterminatif de la dent autorise cette traduction. Le sens est que le roi voulait se procurer de l'ivoire.

5. Lacune.

6. ; littéralement : « l'objet le plus gros ». J'ai déjà montré que, dans , , , le mot ne sert qu'à former le substantif et n'ajoute rien au sens. C'est une grosse erreur que de traduire « lieu ».

7. Littéralement : « une main ». C'était effectivement le moyen de se rendre maître de l'animal.

8. Lacune.

9. . J'ai traduit littéralement ; mais, pour comprendre cette indication, il faudrait connaître la topographie des environs de Ninive vers le XVIIe siècle avant notre ère.

» Alors mon royal maître me récompensa par l'or; il me donna[1]..... et trois habillements complets.

» Voilà que le chef de Qodesh fit sortir une cavale de (la ville)[2]; elle entra au milieu des soldats; je courus après elle à pied, avec mon coutelas[3]. Je lui ouvris le ventre, lui coupai la queue et la donnai au roi. Je reçus pour cela des honneurs extraordinaires[4]; il me donna une joie qui remplit mon sein, une allégresse qui s'attache à mes membres.

» S. M. fit sortir tous les vaillants de son armée pour rompre la muraille neuve qu'avait faite la ville de Qodesh. Je la rompis; j'étais le guide de tous les vaillants; aucun n'agit avant moi. Je sortis; je ramenai deux Marinas prisonniers vivants.

» Mon royal maître me récompensa de nouveau pour cela..... par toute sorte de bonnes choses, satisfait qu'il était que j'eusse fait ces prises.

» J'étais lieutenant de navire; je gouvernais l'intérieur (de la barque royale) comme chef d'équipage[5], afin de le

1. Laeune.
2. Laeune remplie.
3. . Le est le déterminatif des objets en métal. Ce mot n'est pas eonnu sous eette forme : il faut peut-être lire « pointe, pique ». Dans tous les eas, il est eertain qu'il s'agit d'une arme avee laquelle Amenemheb ereva le ventre de la eavale.
4. Littéralement : « je suis adoré en dieu ». Cette expression, qui ehoque nos idées, était habituelle dans le style de l'époque. Dans la stèle d'Ameni, eonnue sous le nom de *stèle de la famine*, ce personnage dit aussi : « Le prinee me rendit l'honneur divin ».
5. Ce passage est très ineomplet, mais il est facile de le rétablir si l'on eonsidère qu'il parle du retour de Thothmès III en Égypte à l'oeeasion de la grande panégyrie d'Ammon à Thèbes. L'expression est un terme de marine qui signifierait littéralement : « gouverner, disposer l'intérieur ». Elle se reneontre au *Rituel*

ramener en naviguant (à Thèbes) pour sa bonne panégyrie d'Apetou de Diospolis (Pa-Amon) qui met la population en allégresse.

» Puis le roi acheva la durée de sa vie d'années nombreuses et heureuses en victoire, en puissance, droit lui étant fait[1], depuis l'an premier jusqu'à l'an 54, le dernier jour du mois de Phaménot, comme roi de la Haute et de la Basse-Égypte Menkheperra, justifié.

» S'élevant au ciel, il se réunit avec le disque solaire, suivant le dieu, et se répandant pour devenir la clarté du monde chaque matin; il fut le disque solaire illuminant le ciel fécondé[2].

» Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Aakheperoura, fils du Soleil, Amenhotep (II), vivant à toujours, s'établit sur le trône de son père et occupa le siège royal. Tous les malfaiteurs, il les saisit : tous les misérables du pays de Tesher (*la terre rouge, les déserts voisins de l'Égypte*), il frappa leurs chefs[3].

(chap. XCIX, 1; C, 3; CXXIV, 3) et se réfère à la conduite par le défunt du navire de l'Océan céleste; Amenemheb n'était encore que bas officier, mais le roi lui avait confié le poste de chef d'équipage ( ).

1. C'est-à-dire : « justification lui étant faite sur la terre ». La justification c'est le triomphe d'Osiris sur Set, du bien sur le mal, de la légitimité sur la révolte, de la vie sur la mort.

2. On trouve à Abydos une image semblable : « Le ciel est fécondé » par tes beautés » (Mariette, *Abydos*, I, *c*, 26).

3. Ce passage est altéré. semble devoir être rectifié en . C'est une expression de mépris analogue à celle de , qui vient ensuite. Ces derniers sont dits habitants de Tesher; *Tesher* est la « terre rouge », par opposition à *Kami*, la « terre noire », le désert à côté de la vallée fertile du Nil.

» Couronné comme Horus, fils d'Isis, il prit possession (des deux régions et réduisit les habitants[1]) de Kenemm (Kennem).

» Tout le pays se prosterna devant ses esprits, leurs tributs sur leurs dos ; il leur accorda le souffle de la vie.

» Le roi m'aperçut naviguant avec lui dans la barque (royale) dont le nom était *le couronné dans la bari de Ma*[2]. Je le conduisais de mes bras dans sa bonne panégyrie de l'Apet du Midi de la même manière[3]. On me fit monter dans l'intérieur du palais, et l'on me fit tenir devant le roi Aakheperoura : c'était impressionnant[4]. Lorsque je fus debout devant le roi, il me dit : « Je sais qui tu es; on m'a » dit tout ce que tu as fait au service de mon père[5]. Tu es » gratifié de la dignité de capitaine d'infanterie. Selon » l'usage[6], surveille les vaillants du roi. »

» Le capitaine Mahou[7] exécuta tous ses ordres. »

1. Lacune remplie conjecturalement. Évidemment la phrase fini avec le groupe *Kenemm*, qui désigne une localité célèbre par ses vins, située dans le nome diospolite.

2. La divinité placée dans la cabine de la barque porte la croix ansée comme la déesse *Ma;* mais, au lieu de la plume caractéristique, la copie de M. Ebers lui met sur la tête l'aspic royal. Ce point devra être vérifié de nouveau; mais il n'a d'intérêt qu'au point de vue du nom de la barque.

3. Il est dit plus haut qu'Amenemheb avait conduit le roi Thothmès III dans une occasion semblable.

4. Après le cartouche royal, viennent les mots □ 𓅱 𓂋 𓂋𓂋, « c'était à faire l'action de *pehpeh*, à impressionner comme la vaillance ».

5. Cette phrase, dont le texte est incomplet, est rétablie d'après les débris des signes et les vraisemblances. Le sens que j'ai adopté ne me laisse aucun doute.

6. Littéralement : « comme il est dit ».

7. Le roi ordonnait et un de ses officiers faisait exécuter l'ordre. Le capitaine Mahou, 𓅓𓏏𓄿𓅱𓏏𓏏𓏏

Bien peu de textes historiques de l'ancienne Égypte se présentent à nous sous une forme aussi claire et aussi simple. Ce style, dépouillé d'ornements, se retrouve cependant sur les monuments de la XVIIIe dynastie et notamment dans les biographies des deux Ahmès; mais, dès l'accession des Ramessides, on voit apparaître le style prétentieux, ampoulé, chargé de métaphores dont l'usage ne se perdit plus en Égypte et qui eut son plus grand développement sous Ramsès III et ses successeurs.

Le fait le plus important, consigné dans l'inscription nouvelle, consiste dans la fixation précise de la durée du règne de Thothmès III, qui a été de cinquante-quatre ans et sept mois si l'on compte le règne depuis le commencement de la première année, ou de cinquante-quatre ans et onze mois si l'on prend pour point initial le jour du couronnement qui eut lieu au mois de Pashons. On ne connaissait pas de date supérieure à l'an 47. Dans son *Königsbuch,* M. le docteur Lepsius n'attribue à Thothmès III que trente-huit ans de règne, dont douze en association avec Thothmès II. Ces calculs exigent, on le voit, des rectifications considérables. Je ne saurais trop insister sur la nécessité de s'en tenir, en matière d'archéologie égyptienne, à l'explication soigneuse des textes et au classement des faits reconnus; les vues d'ensemble ne peuvent encore être tentées avec chance de succès; les systèmes théoriques seront inévitablement contredits.

Le règne glorieux de ce pharaon nous a laissé un grand nombre de monuments historiques, dont j'espère publier avant peu une traduction complète. Nous savons que Thothmès III avait fait graver sur une des murailles de Karnak un

tian Inscriptions, 2e série, pl. LXXXIX; cette stèle appartient à l'époque des Thothmès autant qu'on en peut juger par le nom de Neferari, commun à cette époque. Si ce n'est pas positivement le même personnage, il est certainement de la même famille.

résumé de ses campagnes depuis l'an 22 jusqu'à l'an 42 de son règne, avec le compte des tributs qu'il avait perçus sur les peuples vaincus. Dans ces longues guerres, le conquérant égyptien porta ses armes jusqu'aux limites des pays du Ruten supérieur et du Ruten inférieur, qui comprenaient certainement le nord de la Syrie, la Babylonie et l'Assyrie et peut-être quelques régions de la Batanée et de la Palestine. Nous possédons des listes considérables des villes et des pays alors soumis à l'Égypte; mais il n'en est pas une qui soit complète, ce qui tient principalement à l'état de détérioration dans lequel les monuments nous sont parvenus. Toutefois nous pouvons nous former une idée de l'immense développement de la puissance de l'Égypte en rappelant à la fois les noms de Hamath, Qodesh sur l'Oronte, Balul, Ninive, Damas, Joppé, Béryte, Gérar, Rabba, etc.

L'inscription d'Amenemheb ajoute quelques faits nouveaux à ceux qui nous étaient déjà connus des annales de ce règne.

Le premier nom géographique qu'il nous fait connaître est celui de , Nekeba. Notre soldat de fortune fit dans ce pays trois prisonniers, que le texte nous dit positivement être de la race des Amous. Séduits par le rapprochement de ce nom avec l'hébreu נגב, *negheb*, « le midi ». MM. de Rougé et Brugsch ont supposé qu'il s'agissait du midi de la Palestine, souvent nommé le *Neghebah* dans l'Écriture. Notre texte ne nous permet pas de nous arrêter à cette supposition, car il place Nekeba en Naharaïn et non loin de Khaleb (Alep). Cette ville de Nekeba est comprise dans la liste de Karnak et se retrouve encore dans celle des conquêtes de Shishak Ier.

Dans la même campagne, Amenemheb combattit encore dans un pays nommé , *le district de la terre de l'arbre ouan*. Je crois que l'arbre *ouan* est le même que le 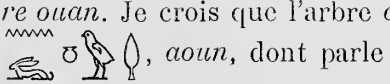 , *aoun*, dont parle le *Voyage*

d'un Égyptien en l'associant au chêne et au cèdre. Le déterminatif montre qu'il s'agit d'un bois compact et solide, et les circonstances de l'itinéraire suivi par le Mohar voyageur prouvent que c'est un des arbres abondants du Liban; le pays de Ouan peut être cherché sur les dernières pentes septentrionales du Liban, à l'ouest d'Alep, ainsi que le dit le texte; ce pays était également habité par la race des Amous.

De là, notre héros va combattre à Kirkamasha ou Karkemish (Circesium); il y traversa ce qu'il appelle *l'eau de Naharan;* c'est probablement l'Euphrate, dont le nom n'a pas encore été reconnu avec certitude dans les hiéroglyphes. La grande distance qu'il y a entre Alep et Circesium pourrait faire quelque difficulté; mais Thothmès III avait plusieurs corps d'armée et se transportait promptement de l'un à l'autre; nous avons vu notamment que c'est en son absence qu'eut lieu le combat de Nekeba; Amenemheb ne put lui présenter ses prises qu'à son arrivée en Naharan.

D'ailleurs, nous serons forcé de reconnaître tout à l'heure que le pharaon, après la prise de Qodesh, a fait un nouveau voyage beaucoup plus long encore que celui de Karkemisch.

Ensuite Amenemheb assista à de nouveaux combats dans le pays de Sentzar[1]. Ce nom de *Sentjar* ou *Sentzar*, , n'a pas encore été rencontré dans les hiéroglyphes; mais je crois que c'est une transcription spéciale de celui que nous connaissons sous les formes , , , *Senkar* et même *Sakar*, et qu'on a assimilé au שנער, *Shinghar* de la Bible; les Septante l'ont transcrit Σεναὰρ en supprimant le son aspiré guttural, aussi difficile à rendre en grec qu'en égyptien; on connait l'extrême affinité des articulations coptes ϫ, ϭ et ⲕ. Shinghar était sur la route de Ninive, et Karke-

1. Le préambule de ce passage est interrompu par des lacunes.

mish doit se trouver entre Shingar, d'une part, et Alep et Qodesh, de l'autre. M. Maspero a donc eu raison de contester l'identité de Karkemish et de Circesium, situé à l'embouchure du Khabur[1].

Cette expédition sur l'Euphrate termina la campagne; mais Amenemheb continua à accompagner Thothmès III dans ses guerres; il ne s'écarta pas de la personne royale lors de la prise de Qodesh, , qu'un autre texte nous montre avoir eu lieu en l'an 30[2]. Ce fut le premier fait militaire de la sixième campagne; par conséquent, les expéditions précédentes d'Amenemheb tombent dans les cinq premières.

La ville de Qodesh, dont il est question ici, doit être Qodesh sur l'Oronte, l'un des centres principaux de la résistance des peuples asiatiques contre l'Égypte, aussi bien sous Thothmès III qu'aux temps de Ramsès II. En l'an 23 de Thothmès III, le prince de Qodesh avait pris l'initiative de la révolte, s'était renfermé dans Maggedo et avait appelé à lui les chefs de tout le pays compris depuis l'eau d'Égypte jusqu'à Naharan, qui faisait également partie de la confédération. « Aussi, dit le texte de Karnak, prendre Maggedo, c'était prendre mille villes. »

Maggedo se rendit la même année (l'an 23); mais les textes sont si incomplets que nous n'y trouvons plus rien de ce qui concerne les trois campagnes suivantes. Dans la cinquième, Thothmès s'empara de Tounep en Naharan, au sud d'Alep, d'Aradou, qu'on croit être Arad, et perçut des tributs dans tout le pays de Tsahi. Ce ne fut que dans la campagne suivante qu'il mit le siège devant Qodesh. La ville fut prise et saccagée. Amenemheb y fit prisonniers deux chefs ennemis. Nous voyons plus loin que Qodesh se releva de ses ruines et se fortifia de nouveau.

1. *De Carchemis oppidi situ*, etc.
2. Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkanden*, pl. XII, 7.

Dans l'épisode suivant, Amenemheb nous montre le pharaon s'embarquant pour une contrée dont le nom a disparu dans les lacunes; on distingue cependant encore que le roi atteignit les confins d'un pays dont le nom finit par l'hiéroglyphe , *h*, qui permettra tôt ou tard d'en retrouver le nom entier.

Dans cette même course, le roi combattit à Takhis, ville du Ruten supérieur, c'est-à-dire de la partie du Ruten qui appartenait à l'Assyrie. Amenemheb, qui avait accompagné Thothmès, y fit trois prisonniers vivants, que le texte désigne encore comme Amous.

Puis le roi arrive à Niyi ( ), nom que la muraille de Karnak donne sous la forme , Neniyi, plus conforme à l'orthographe hébraïque נינוה, *Nineouch*. Il ne faut cependant pas oublier que les Égyptiens rendent souvent par , *n seul*, des mots qu'ils écrivent d'ordinaire par , *nen*.

Dans tous les cas, il s'agit bien de Ninive; car l'on ne pourrait songer qu'à des régions encore beaucoup plus éloignées de l'Asie orientale ou de l'Asie méridionale, où vit aujourd'hui l'éléphant. Le renseignement est positif : Thothmès prit à la chasse cent vingt éléphants dans ce voyage à Ninive. Le verbe , *bahes*, exprime l'action de « prendre ou tuer à la chasse ». Au *Conte des Deux Frères*, Baïta, à la vallée du Cèdre, passait son temps à , *bahes*, « les animaux du pays »; c'était une profession dont il apportait les profits à sa femme. Il n'y a pas de sens possible autre que celui de « chasser, prendre à la chasse »; seulement ce terme est particulier à la chasse des gros animaux ou des bêtes fauves, tandis que la chasse aux oiseaux serait spécialement désignée par le mot , *khens*.

Bahes se rencontre aussi sous la forme *bahou*, :

l'une et l'autre forme sont d'assez rare occurrence et peuvent dériver de , *bahen*, qui signifie « frapper avec le glaive ».

Mais nous voyons par notre texte que le roi ne tua pas les éléphants de sa main, puisque le plus gros d'entre eux fut blessé et pris par Amenemheb. L'éléphant se prend par troupes entières aussi bien que par individus isolés. Très probablement Thothmès avait présidé à une grande chasse autant par plaisir que pour se procurer de l'ivoire. Il est nécessaire de noter la circonstance que le texte ne parle en cette occasion d'aucun fait militaire quelconque, mais seulement de cette prise d'éléphants; le roi n'y combattit pas les Assyriens, et Amenemheb n'y fit aucun butin. Le chef d'Assur, qui payait tribut à l'Égypte depuis l'an 23, n'avait peut être pas participé à la révolte. Il ne saurait conséquemment être question d'éléphants de guerre, qui supposeraient une grande bataille dont il serait certainement dit au moins quelques mots dans le texte; notre narrateur, qui va nous parler tout à l'heure d'une cavale lâchée dans le camp égyptien par le chef de Qodesh, n'aurait pas passé absolument sous silence le chef de Ninive, son armée et ses corps d'éléphants, qui devaient être un objet de quelque surprise pour les Égyptiens. Nous n'avons donc aucun droit de forcer notre texte; il s'agit bien d'éléphants chassés, et par conséquent, vers le XVIe siècle avant notre ère, l'éléphant vivait non loin de Ninive, c'est-à-dire à une assez grande distance des régions de l'Asie où on le trouve aujourd'hui. C'est de là sans doute que les Phéniciens tiraient l'ivoire qu'ils livraient à l'Égypte. Ce renseignement devra être utilisé pour la recherche de la situation du pays d'Asi ( ) ou Amasi, qui fournissait également de l'ivoire et que les listes ethniques placent au nombre des peuples septentrionaux.

Au dire de Diodore, les Indiens s'imaginaient qu'il n'y

avait pas d'éléphants ailleurs que dans leur pays; pour les combattre à armes égales, Sémiramis fit fabriquer, dit cet historien, des éléphants de foin recouverts de peaux de bœufs noirs, que des chameaux transportèrent ensuite jusque dans l'Inde[1]. Mais l'histoire de la célèbre reine de Babylone n'est qu'un tissu de légendes merveilleuses de très faible consistance historique; les éléphants de foin méritent la même créance que l'armée de trois millions de fantassins, de cinq cent mille cavaliers, de cent mille chars de guerre et de cent mille chameaux portant des combattants armés d'épées. Toute cette histoire est à refaire.

Les Égyptiens étaient familiarisés avec les éléphants d'Éthiopie; Amenemheb connaissait bien la manière de les combattre, qui consiste principalement à les blesser aux jambes de devant. C'est ce que firent les Romains, revenus de la terreur que leur inspirèrent d'abord les éléphants de Pyrrhus.

A la suite de cette chasse heureuse, Amenemheb entra « dans l'eau où sont les deux pierres ». Il nous est difficile aujourd'hui de deviner ce que signifie ce détail. Nous avons vu que notre héros s'est déjà vanté d'avoir traversé « l'eau de Naharan » ou l'Euphrate. Il était hardi nageur et aimait à se faire gloire de ses exploits dans cet exercice.

Dans un passage des *Annales de Thothmès III*, il est dit que ce pharaon, étant au pays de Ruten, établit deux stèles, l'une sur la rive gauche de ce fleuve, l'autre à l'endroit de la stèle de son père[2]. Malheureusement le texte est mutilé, et nous ignorons de quel fleuve il est question; mais, dans l'un et l'autre cas, il s'agit du pays de Ruten et de deux stèles ou pierres placées sur les bords d'un fleuve. Un Égyptien devait naturellement se servir de ces pierres glorieuses comme indication locale. C'est au moins une conjecture bien séduisante.

1. Diodore de Sicile.
2. Lepsius, *Auswahl*, pl. XII, 17.

L'expédition à Ninive eut lieu en l'an 33; car il est très vraisemblable que c'est la même dont il est fait mention sur la muraille de Karnak, où nous voyons que Thothmès passa à Ninive en revenant, et que c'est à cette occasion qu'il plaça sa stèle à Naharan pour porter jusque-là la frontière de l'Égypte[1]. Le texte de Karnak, pas plus que l'inscription d'Amenemheb, ne mentionne aucun acte de guerre de la part de Thothmès III sur le territoire ninivite; mais nous y trouvons les débris de la liste des tributs fournis par les chefs du pays. Les deux textes sont donc en parfaite concordance. Celui de Karnak nous montre que Thothmès alla plus loin que Ninive, puisqu'il y passa « en revenant ». Mais c'est bien à Ninive, ou au moins sur le territoire qui dépendait de cette ville, que les éléphants furent chassés. Sans cette donnée positive du texte, on aurait pu songer à attribuer à Thothmès III une course jusque dans l'Inde. Mais, quoique ce voyage ait été attribué à Sésostris, personnage légendaire qui représente plus d'un pharaon conquérant, il faut attendre des indices plus significatifs avant de l'accepter comme fait historique.

De Ninive, notre narrateur se transporte de nouveau à Qodesh. Dans les débris des inscriptions de Karnak, nous voyons que Thothmès III s'empara des villes du territoire de Qodesh dans sa campagne de l'an 42, la dernière de la série inscrite sur le divin pylône[2].

Cette ville avait donc secoué de nouveau le joug de l'Égypte; elle fut assiégée; pendant le siège se produisit l'incident de la cavale lancée au milieu de l'infanterie égyptienne par le chef ennemi. Amenemheb se précipita résolument à la poursuite de cet animal, l'atteignit à la course et le tua. Pour cet acte énergique, il reçut des louanges qui lui furent plus sensibles que les dons matériels par lesquels ses premiers exploits avaient été récompensés.

1. Lepsius, *Auswahl*, pl. XII, 21.
2. *Denkmäler*, III, 30, *a*.

Qodesh succomba à un assaut donné à ses remparts neufs par l'élite de l'armée égyptienne. Les prisonniers que notre narrateur fit en cette occasion sont désignés par le nom de *Marinas*, de la même manière que ceux du premier siège. Ce titre est un mot araméen qui signifie « chef ». Je l'ai expliqué dans le *Voyage du Mohar*[1]. Les Égyptiens l'adoptèrent pour désigner certains chefs de leurs mercenaires syriens.

La guerre était finie; notre héros, brave soldat d'origine obscure, avait reçu beaucoup de dons en récompense de son courage et de son dévouement. Cependant il n'avait fait que de médiocres progrès dans la hiérarchie militaire. Thothmès III lui donna le titre modeste d'*ouaou* ou bas officier dans le navire qui le ramena en Égypte. Ce grade avait peut-être plus d'importance dans le vaisseau royal. On sait que ce fut le premier titre obtenu par Ahmès, fils d'Abana. Mais Amenemheb était en outre « le premier de ses compagnons » pour la direction de l'intérieur du navire. C'était un poste de confiance pour le guerrier courageux qui avait suivi son roi dans tant de combats. Cependant Thothmès III semble l'avoir oublié, car nous le retrouvons simple *ouaou* dans la barque d'Aménophis II, fils du grand conquérant. Ce nouveau pharaon lui rendit pour ses services glorieux une justice bien tardive en le nommant , *atennou d'infanterie*. Le *atennou* ou *tennou* venait après les *oerou* ou *généraux* dans la hiérarchie militaire. Le service d'Amenemheb, en cette qualité, consistait à surveiller les jeunes gens d'élite dont le pharaon était entouré. C'est ce que montre une variante de son titre, signalée par M. Ebers, , « capitaine des guerriers jeunes ».

Tels sont les principaux faits intéressants que nous révèle

1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 210-212.

le précieux monument mis en lumière par M. Ebers. Il jette un jour inattendu sur plusieurs faits de l'histoire de Thothmès III et n'est pas moins important au point de vue de la géographie.

Chalon-sur-Saône, 7 avril 1873.

LA VEUVE

CONTE CHINOIS[1]

Nous avons publié l'année dernière, dans les feuilletons du *Progrès,* d'assez longs extraits de la touchante histoire d'une courtisane chinoise, que nous avons nommée la Traviata de Pékin[2]. Le conte, que nous commençons aujourd'hui, provient du même recueil, qui porte le nom très peu euphonique de *Kin-Kou-Ki-Kouan.* Il a été traduit du chinois, comme le premier, par M. le Dr Birch, du British Museum, et c'est sur cette traduction anglaise qu'a été faite la présente version, dans laquelle on s'est attaché à rendre aussi exactement que possible les idées de l'original, sans toutefois s'astreindre au sens littéral, qui n'est pas toujours clair et heurte trop souvent les règles du style français.

Le conte de la Veuve chinoise rappelle celui de la Matrone d'Éphèse, que l'excellente imitation versifiée par l'inimitable La Fontaine a rendu populaire. La plus ancienne rédaction connue se trouve dans le *Satyricon* de Pétrone; mais cette légende des veuves inconsolables trop facilement consolées a couru le monde. Nos anciens fabliaux, les fables nouvelles attribuées à Phèdre, les contes de Musæus, etc., la reproduisent sous diverses formes. Brantôme ne l'a point oubliée dans ses *Dames*

1. Publié dans le *Progrès de Saône-et-Loire,* puis en tirage à part, sous le titre *La Veuve, Conte chinois, d'après la version anglaise de M. le docteur S. Birch*, par F. Chabas, de Chalon-sur-Saône, 1873, Chalon-sur-Saône, imprimerie L. Landa, rues de Gloriette et des Ébrèches, in-16, 32 p.

2. C'est le conte publié p. 313-328 du présent volume.

Galantes. Mais Voltaire, plus que tous les autres, se rapproche de la version chinoise, dont il imite les traits les plus saillants avec une exactitude qui porte à croire qu'il a puisé aux mêmes sources.

C'est ainsi qu'il met dans la bouche de Zadig l'histoire d'Azora, faisant pieusement élever à son époux défunt un monument près d'un ruisseau, et jurant qu'elle ne s'éloignera pas des restes chéris de son unique amour, aussi longtemps que le ruisseau coulerait dans son lit; puis, le monument achevé, elle travaille à détourner le cours du ruisseau.

A cette narration, l'épouse adorée de Zadig se scandalise et s'irrite; elle maudit Azora et exalte ses propres sentiments de fidélité. Zadig, voulant l'éprouver, feint de mourir; et sa veuve, bientôt éprise d'un nouvel amour, consent à couper le nez de son époux au cercueil pour guérir son amant en danger.

C'est le sommaire exact du conte chinois; s'il avait une valeur historique, ce conte reporterait la date de la légende de la veuve au quatrième siècle avant notre ère, c'est-à-dire quatre siècles environ avant la composition du *Satyricon*. Mais, à ce propos, il nous suffit de savoir que les critiques amères contre l'inconstance et la légèreté des femmes sont de tous les temps et de tous les pays. On en rencontre des échantillons très significatifs dans les livres attribués à Salomon et dans des traités philosophiques écrits en hiéroglyphes et datant de cinq mille ans! Il est du reste vrai de dire que, si haut qu'on remonte dans l'antiquité, on trouve l'espèce humaine mue par les mêmes instincts et les mêmes passions que de nos jours.

Le conte chinois nous offre quelques détails curieux, mais il ne fait pas le procès à l'inconstance des femmes avec la même autorité que les autres relations. Docteur de la secte du renoncement absolu, Chouang-Sang, le mari trop vite oublié, ne semble pas très fondé à se plaindre de cet abandon. Son attachement envers sa femme, avec laquelle il se plaisait *comme un poisson avec l'eau*, n'est qu'un sentiment s'arrêtant à la surface; il ne partageait avec elle ni son cœur ni son âme. Ce n'est pas l'amour qui l'animait, l'amour tel que le comprennent les hommes épurés par la doctrine élevée qui, contredisant la sagesse chinoise, leur montre dans la femme une créature aussi noble qu'eux-mêmes, tel que le

conçoivent et le désirent toutes les femmes d'élite, et même celles que compriment et violentent la réclusion des harems et les préjugés de l'Orient.

Si la veuve chinoise a pu regretter les bontés de son époux, elle n'avait point à respecter un amour qui n'avait point existé. D'ailleurs Chouang-Sang, doué d'une puissance surnaturelle et transformé en brillant séducteur, a réellement trop d'avantages. On comprend que sa femme doit succomber dans cette périlleuse expérience. Sans doute sa défaite est trop prompte et trop décisive ; elle n'en mérite pas moins les circonstances atténuantes, qu'on est tenté de refuser à la Matrone d'Éphèse et à la femme de Zadig. Après sa fin tragique, elle devient le personnage véritablement sympathique du petit drame ; on la plaint, tandis que les rires sardoniques de son mari font horreur.

Une double leçon morale peut être tirée de la légende chinoise. La première est applicable à la fois aux deux sexes et se résume dans le vieux dicton :

Ni jamais, ni toujours !

La seconde est pour les maris chinois : « Ils doivent enseigner à leurs femmes la doctrine du renoncement absolu du Taô avant de les livrer à l'abandon. »

Avec quelques variantes, cette maxime ne serait pas inutile aux maris européens.

LA VEUVE CHINOISE

La fortune, l'honneur, ne sont, hélas ! qu'un songe ;
La réputation, la gloire, quel mensonge !
Quel nuage flottant devant l'œil abusé !
Notre chair, notre sang, trop souvent ont osé,
Nous vivants, oublier le lien de nature.
Reconnaissance, amour. rien, ici-bas, ne dure ;

La haine en prend la place, ou le mépris grossier.
Fût-elle d'or, la cangue est un triste collier;
Une chaîne de fleurs est toujours une chaîne;
Ne vous imposez pas cette pompeuse gêne.
Le cœur pur, sans désirs, rejetez loin de vous
Tous les terrestres biens; oui, renoncez à tous!
C'est la loi du bonheur, la loi de la lumière...

Cette citation est tirée du poème : *La Lune sur la rivière orientale;* elle a pour but de donner un avertissement à notre siècle, en montrant aux hommes la nécessité de corriger et de déraciner en eux tous les sentiments déréglés. Elle fait ainsi au transgresseur une loi de se réformer.

C'est un point de doctrine, qu'on doit assimiler au ciel même un père et une mère, et les frères aux mains et aux pieds d'un même corps. Ce sont là des tiges et des branches qu'on peut avoir à émonder, jamais à retrancher. Bien qu'elles diffèrent entre elles sur bien des points, les écoles de Confutsze, du Taô et de Bouddha, s'accordent pour inculquer à tous la piété filiale et le respect fraternel.

Quant aux petits-enfants, ils sont d'un degré moins rapproché. Le proverbe dit avec raison :

Du bien de vos neveux, n'ayez jamais besoin.
Si parfois vous manquez de cheval, de génisse,
Croyez-en mon avis, adressez-vous au loin;
Mais de vos petits-fils n'attendez nul service.

De l'époux et de l'épouse, on sait que le rouge lacet a lié leurs ceintures, et que le fil écarlate a réuni leurs pieds; mais, dans la réalité, cette union n'est qu'une écorchure superficielle, une tentative de coller sur de la graisse. Ils peuvent se quitter; ils peuvent aussi demeurer attachés l'un à l'autre. On connaît le dicton vulgaire :

Épouses et maris, oiseaux du vert bocage,
Chantent à l'unisson leurs refrains amoureux;

Mais, dès que le soleil a doré le nuage,
Chacun de son côté cherche de nouveaux feux.

Ah! que les sentiments du siècle présent sont vains et détestables! Pères et mères, frères aînés et cadets, sont traités comme des personnes ordinaires, et bien que l'on conserve encore quelques sentiments d'affection envers les fils et les petits-fils, l'amour entre le mari et l'épouse est toujours le sentiment qui domine. Les hommes se plongent dans la vie de l'appartement intime, et c'est là seulement, à l'abri de leurs rideaux, qu'ils se montrent dociles aux leçons. Aussi, combien de maris, trompés par leurs femmes, ont commis des actes contraires au respect filial et à l'amitié fraternelle.

Mais, en racontant ici l'histoire de Chouang-Sang chantant ses tristes vers en s'accompagnant sur un pot de terre, notre intention n'est pas de fomenter la division entre les maris et les femmes, mais seulement d'encourager les hommes à faire une différence entre la science et l'ignorance, à pénétrer le vrai et le faux, à les séparer l'un de l'autre, et, dès la première apparence de déception, à prendre la résolution de planter les *six-racines* dans l'eau pure; car une pensée calme et tranquille sur la vie fangeuse présente de grands avantages. Un ancien, voyant un paysan planter du riz, récita ces vers :

S'il est bien pur, le plant produira la fécule ;
Mais voyez le planteur : il avance, il recule ;
On croit qu'il rétrograde ; il avance pourtant.
Plaçant le vert bourgeon dans le sillon du champ,
Baissant la tête, il voit dans l'eau de la rizière,
Se refléter du ciel l'éclatante lumière.

On raconte que, dans les dernières années du règne de l'empereur Chou, vivait un savant éminent, nommé Chouang-Chou, qui portait le titre honorifique de Tsze-

Hiou-Ti ; il était natif de la ville de Moung dans le royaume de Soung. L'empereur lui avait confié l'emploi de gardien du jardin des arbres à vernis. Il était disciple du grand saint Li-Ourh, fondateur de la doctrine du Taô. Ce personnage vénérable, qui portait le titre honorifique de Pih-Yang, était aussi nommé Laô-Tsze, c'est-à-dire *enfant vieux*, parce qu'il était venu au monde avec des cheveux blancs.

Toutes les fois qu'il rêvait tout éveillé, Chouang-Sang[1] s'imaginait être transformé en un papillon voltigeant au milieu des plantes et des arbustes du jardin. Cette pensée lui revenait fréquemment, et, lorsqu'il reprenait ses sens, il éprouvait un sentiment de vibration dans les épaules et sur les flancs, comme s'il eût réellement possédé une paire d'ailes. Il en était lui-même fort surpris.

Un jour, dans une conversation intime, Chouang-Sang raconta son rêve à son maître Laô-Tsze. Or, ce docteur était un saint parfait, comprenant le cours des trois étages de la vie, passé, présent et futur ; il montra à son disciple les merveilleuses phases de l'existence, et lui fit voir qu'à l'époque du chaos, lui, Chouang-Sang, avait été un papillon blanc.

La première procréation du ciel est l'eau, la deuxième a produit les arbres : plantes et fleurs sont les gloires de l'eau. Ce papillon blanc, qui recueillait l'essence des fleurs et absorbait l'émanation la plus exquise du soleil et de la lune, dès qu'il eut commencé à respirer devait jouir à jamais de l'immortalité, ses ailes demeurant continuellement animées du mouvement giratoire de la roue d'un char.

Mais il alla s'égarer sur le Yaô-Chi, le lac des campagnes élyséennes, et, tandis qu'il s'insérait furtivement au milieu de la fleur et des pistils de la pêche étrangère, pour y sucer sa nourriture, il fut avalé par le phénix vert qui garde les

1. C'est le nom le plus habituel de Chouang-Chou.

fleurs sous le trône de la divine mère royale[1]. Toutefois, son âme ne fut point dispersée : elle reçut l'ordre de revenir sur la terre et de devenir Chouang-Chou.

Telle est l'explication des facultés extraordinaires de ce savant, et de son ferme attachement à observer les règles du Taô, à servir Laô-Tsze, à étudier la doctrine de la pureté et à éviter toute action prohibée.

Lorsque Chouang-Sang eut appris, de la bouche de Laô-Tsze, le développement de sa vie première, semblable à un homme qui s'éveille au milieu d'un songe, il reconnut que la sensation de vibration que produisait le vent sur ses deux épaules n'était autre chose qu'une réminiscence de son existence de papillon. Il ensevelit alors dans son cœur les notions mondaines de gloire et de honte, ne les considérant plus que comme des nuées passagères, des torrents qui s'écoulent; il n'en fit désormais aucun cas.

Laô-Tsze, s'apercevant de ce réveil de son cœur, prit le legs secret des cinq mille mots du Taô-tih-King, c'est-à-dire de l'ouvrage classique appelé *Chemin de la Vertu*, le retira de sa valise et le donna à Chouang-Sang pour l'apprendre par cœur, le réciter et le mettre en pratique.

Perfectionné dans cette doctrine céleste, Chouang-Sang acquit le pouvoir de séparer la lumière et l'ombre du corps; il pouvait reprendre sa divine nature et changer de forme.

Ayant résigné ses fonctions d'officier du jardin des arbres à vernis, il dit adieu à Laô-Tsze et se mit à errer à la recherche du Taô.

Malgré sa fidélité aux préceptes de Laô-Kioun, Chouang-Sang n'avait pas renoncé aux joies du mariage; il avait épousé trois femmes. La première était morte après une courte maladie; avec la seconde il avait divorcé pour motif d'inconduite. La troisième, celle dont il va être question dans cette histoire, se nommait Tien; sa famille était du

1. La *Wang-Mou* est l'un des personnages du panthéon du Taô.

royaume de Tsi. Voyageant dans ce pays, Chouang-Sang avait, par l'étendue de ses connaissances, excité l'admiration de Tien-Tsoung et obtenu en mariage la fille de ce personnage illustre.

Tien-Shi était incomparablement plus belle que ses deux devancières : son teint était celui des cristaux du givre ou de la neige; elle excitait la passion de l'amour comme une fée. Bien que Chouang-Sang ne fût pas adonné aux plaisirs, il se laissa entièrement maîtriser par la beauté de sa nouvelle épouse; il se plaisait avec elle comme un poisson avec l'eau.

Ayant entendu parler de la vertu de Chouang-Sang, le prince de l'état de Tsou l'envoya chercher pour en faire son premier ministre. Le porteur du message royal était chargé d'offrir au philosophe cent lingots d'or, mille pièces de soie magnifique et un char à quatre chevaux.

A la vue de ces splendides présents, Chouang-Sang dit en soupirant :

« Lorsque le bœuf de sacrifice se voit le corps orné de » soie brodée; lorsqu'il mange à son gré paille et fourrages, » il s'applaudit de son sort glorieux, surtout à la vue du » buffle épuisé, traînant péniblement la charrue. Mais, lors- » qu'il entre dans le grand temple et aperçoit devant ses » yeux le maillet et le couteau, il voudrait bien être lui- » même au labourage; mais il est trop tard. »

Il refusa donc les présents du monarque; ensuite il se retira, avec sa femme, dans l'état de Soung et s'établit dans les montagnes de Nan-houa, au sud de Taouchou.

Un jour que Chouang-Sang se promenait au pied des montagnes, il aperçut un groupe de tombes négligées : « Jeunes et vieux, s'écria-t-il en soupirant, sages et fous » tous viennent se rejoindre ici! Mais, une fois descendu » dans le sépulcre, l'homme peut-il redevenir homme ? »

Il s'éloignait, tristement impressionné, lorsque, à quelques pas des premières, il découvrit tout à coup une tombe

récente dont la terre était toute fraîche; une jeune femme, simplement vêtue, se tenait accroupie et agitait tranquillement un éventail sur la fosse encore humide. Comme elle continuait sans interruption, Chouang-Sang, fort surpris, lui demanda quelle était la personne inhumée dans cette tombe, et le motif pour lequel elle l'éventait de la sorte.

La dame ne se dérangea pas; elle continua à agiter son éventail et articula quelques phrases. Esprits sensés! vous ne soupçonneriez jamais quelle en était la signification :

Discours honteux bien plus qu'on ne le saurait dire!
Mais quel homme pourrait les écouter sans rire?

« L'individu qui est dans cette fosse, dit-elle, est mon » imbécile de mari, qui, ayant eu la mauvaise chance de » mourir, a déposé ici ses os. Sous le prétexte que, pendant » sa vie, il a beaucoup aimé sa femme, il s'est obstiné à ne » pas la quitter malgré la mort. Avant de rendre le dernier » soupir, il m'a ordonné d'attendre pour me remarier jus- » qu'à ce que la fête des funérailles fût accomplie et la terre » de la fosse complètement sèche. Alors seulement je pourrai » songer à une nouvelle union. Mais la terre vient seulement » d'être remuée; elle n'est pas près de sécher, et voilà le » motif pour lequel je l'évente. »

Cette dame, se dit à lui-même Chouang-Sang en contenant un sourire, est d'un tempérament impétueux. Je suis bien étonné qu'elle ait vécu en bons termes avec son mari, ainsi qu'elle me l'a affirmé. S'il en eût été autrement, il y avait, certes! de bonnes raisons pour cela.

— « Si vous voulez, lui dit-il, que cette terre se sèche et » s'échauffe, c'est chose aisée; seulement vos mains et vos » poignets sont faibles, ils n'ont pas la force nécessaire » pour éventer convenablement. Je vais me charger de la » besogne à votre place. »

La dame se releva, fit une révérence, et dit : « Bonne » chance à vous! Je vous suis fort obligée. »

Puis elle prit un éventail blanc de forme très simple, et le lui présenta.

Agissant avec la mystérieuse puissance du *taoïsme*, Chouang-Sang éleva les mains et fit jouer pendant quelques instants l'éventail du côté de la tête du mort : l'eau fut absorbée tout d'un coup et le terrain devint sec.

A cette vue, la dame se prit à rire de telle sorte qu'on eût pu lui serrer la figure dans le creux de la main : « Je » vous ai dérangé, monsieur, pour cette manifestation de » votre force. » Puis, portant vers l'angle de sa coiffure sa main délicate, elle en retira une épingle à cheveux en argent et l'offrit, ainsi que son éventail, à Chouang-Sang, en lui adressant les plus chauds remerciements. Le philosophe refusa l'épingle, mais accepta l'éventail.

La dame s'éloigna joyeuse, et Chouang-Sang, l'esprit troublé, reprit le chemin de sa demeure, où, assis sous son toit de chaume, il exprima ses impressions dans les stances suivantes :

Ce n'était pas mauvais ménage ;
Ce n'était pas ménage heureux.
Triste union cesse avant l'âge ;
Et, sans le ressort amoureux,
Chacun romprait son mariage.
Même avant l'heure des adieux
Chacun suivrait son goût volage.

Son épouse Tien-Shi se trouvait derrière lui ; l'entendant parler et soupirer, elle s'approcha et voulut savoir ce dont il s'agissait. Comme docteur de l'école du Taô, il avait droit au nom de maître.

— « Quelle cause, lui demanda-t-elle, porte mon maître » à soupirer ? D'où lui vient cet éventail ? »

Chouang-Sang lui raconta alors toute l'histoire de la dame qui éventait la fosse afin de sécher le sol pour pouvoir se remarier. « Cet éventail, ajouta-t-il, est celui dont

» elle se servit; en reconnaissance de l'assistance que je lui » ai prêtée de mon mieux, elle m'en a fait présent. »

En entendant cette histoire, Tien-Shi devint rouge de colère et, se donnant carrière, déclara que la femme à l'éventail était entièrement dépourvue de vertu, puis, après un plat d'invectives, elle dit à son mari : « Il y a au monde » peu de créatures pareilles à cette femme sans cœur ! »

Chouang-Sang, en guise de réponse, récita cette strophe :

Tel jure un éternel amour
Et n'attend pas le dernier jour
Pour changer l'objet de sa flamme !
On voit le corps et non pas l'âme.
On peint l'animal carnassier;
Mais sans voir ses muscles d'acier.
Ah ! qu'à sécher la terre est lente !
Aussi la veuve en deuil l'évente.

Après avoir entendu ces paroles, Tien-Shi se laissa aller à un véritable accès de rage. On connaît l'antique proverbe : « Le murmure offense l'affection; la colère viole les convenances. » Dans ses discours furibonds, elle oublia les égards qu'elle devait à la personne de son mari, cracha par terre et s'écria :

« Quoique les hommes soient tous les mêmes et qu'il n'y » ait aucune différence entre un sage et un fou, comment » pouvez-vous parler aussi légèrement, et considérer toutes » les femmes du monde comme mues par les mêmes prin- » cipes? Quoi ! parce que l'une d'elles manque de vertu et » convenance, faut-il mettre sur le même rang une foule » d'excellentes épouses? Ne craignez-vous pas de vous » tromper ? »

— « Je ne veux point, répondit Chouang-Sang, parler » en l'air, ni perdre mon temps en bavardages. Voici la » question nettement posée : Si je venais à mourir, cette » beauté pareille à une fleur, à un diamant, la tiendriez-

» vous éloignée du mariage pendant trois ou cinq ans? »

— « Un fidèle ministre, répliqua Tien-Shi, ne sert pas » deux princes, et une épouse chaste ne se remarie pas. » Quand a-t-on vu une femme bien élevée boire le thé et » coucher dans le lit de deux familles? Si, par malheur, se » réalisait l'événement douloureux qui me laisserait veuve, » ne parlez pas de deux ou trois ans; mon veuvage durerait » toute ma vie, et, même dans mes rêves, je ne penserais » qu'à vous. »

— « On ne peut pas savoir, murmura Chouang-Sang; on » ne peut pas savoir. »

— « Pensez-vous, continua Tien-Shi, sans modifier son » ton injurieux, pensez-vous que les femmes soient, comme » vous autres hommes, destituées de vertu et vides de jus- » tice? Quand vous en avez perdu une, vous en cherchez » une autre; vous divorcez avec celle-ci; vous prenez celle- » là; et tout ce qu'on peut dire, c'est que vous êtes tous les » mêmes! Sachez que nous, femmes, nous sommes selles » d'un seul cheval; nous savons nous maintenir sévèrement » dans le droit chemin. Comment donc écouterions-nous le » langage d'un autre homme? Ce serait provoquer la mo- » querie et le mépris des siècles à venir. Dieu merci! vous » êtes vivant, mais supposez que vous soyez dans l'autre » monde, mon attitude serait la même. »

En achevant ce discours, Tien-Shi, s'approchant de Chouang-Sang, lui arracha l'éventail de la main et le mit en pièces.

« Il n'est pas nécessaire de vous mettre en colère, lui dit » Chouang-Sang; tâchez seulement que votre fidélité soit » aussi réelle que votre indignation. »

Là s'arrêta leur entretien.

Quelques jours après, Chouang-Sang tomba subitement malade; son indisposition fit des progrès rapides et devint bientôt sérieuse. Tien-Shi, tout en pleurs, soupirait près de son lit.

— « Ma maladie, lui dit son mari, est assez grave pour » que je vous dise un éternel adieu. Vous allez bientôt avoir » à regretter la destruction de l'éventail qui vous aurait été » si utile pour sécher ma tombe. »

— « Je vous en supplie, mon maître, répondit Tien-Shi, » n'ayez point de telles pensées; je connais les rites, et j'ai » appris à m'attacher à un unique époux. Je jure que je n'en » prendrai pas d'autre. Si vous en doutez, je vais mourir à » vos yeux, afin de vous montrer clairement les sentiments » de mon cœur. »

— « Cela suffit, répliqua Chouang-Sang, pour que j'aper- » çoive vos intentions. Je meurs; mes yeux s'obscurcis- » sent. »

Ces derniers mots prononcés, il cessa de respirer. Tien-Shi, touchant de la main son corps refroidi, se mit à sanglotter bruyamment. A peine eut-elle la force de prier ses voisins de préparer un linceul et de l'assister dans les funèbres devoirs de l'ensevelissement.

S'étant mise en deuil, Tien-Shi fut réellement très affligée pendant plusieurs jours; elle pleurait toutes les nuits, et ne songeait qu'à l'affection que Chouang-Sang avait eue pour elle. Semblable à un malade ou à une personne excitée par l'ivresse, elle n'avait plus ni repos, ni appétit.

Les habitants de la montagne, qui connaissaient Chouang-Sang pour un savant retiré dans la solitude et déguisant son nom, vinrent en foule faire les visites de condoléance et de respect; la maison reprit alors du mouvement.

Sept jours après le décès, arriva un savant jeune et de grande élégance : véritable visage de peinture, lèvres frottées de vermillon, bonne grâce incomparable. Il était vêtu de nankin, avec un couvre-chef noir, une ceinture brodée et des souliers écarlate; c'était en un mot le type parfait du jeune homme à la mode.

Un vieux serviteur, qui l'accompagnait, l'annonça sous

le titre de Wang-Soun, c'est-à-dire de *prince* du royaume de Tsou. D'après son dire, il avait fait, l'année précédente, la connaissance de Chouang-Sang, dont il voulait suivre les leçons, et son voyage n'avait d'autre but que de voir et de consulter le philosophe. Mais, son professeur étant mort, il ne lui restait qu'à se dépouiller de ses vêtements de couleur et à présenter à la veuve l'hommage de ses regrets.

Le prince ordonna, en effet, à son serviteur de retirer de sa valise des vêtements de deuil, puis, s'inclinant quatre fois devant le cercueil : « O Chouang-Sang, s'écria-t-il, je » suis bien affligé de n'avoir pas vu votre face, ni reçu vos » leçons. Je veux porter votre deuil pendant cent jours, » pour satisfaire au sentiment de l'amitié particulière que » j'avais pour vous. »

Il s'inclina de nouveau quatre fois, versa quelques larmes, puis demanda à voir la veuve de son professeur.

Celle-ci se refusa d'abord à l'entrevue; mais le Wang-Soun fit observer que, d'après les anciens rites, ni les épouses, ni les femmes secondes des défunts, n'ont l'obligation de s'abstenir de voir les amis intimes. « Moi et » Chouang-Sang, ajouta-t-il, nous étions en relation comme » maître et disciple. »

Tien-Shi sortit alors de la chambre mortuaire pour recevoir le compliment du prince. Ces préliminaires accomplis, elle jeta un coup d'œil sur son visiteur, et, comme elle le trouva très séduisant, elle sentit aussitôt l'amour s'éveiller dans son cœur.

Elle lui exprima tout d'abord le regret qu'elle éprouvait de n'avoir pas de domestique à mettre à sa disposition.

« Quoique mon maître soit mort, dit le prince, je désire » emprunter son logement et m'y établir pendant une cen- » taine de jours, d'abord pour m'occuper de ses funérailles, » ensuite pour m'assurer s'il a laissé à la postérité quelques » commentaires. Son élève sollicite la faveur d'en faire la » recherche, afin de recueillir ses dernières instructions. »

— « En quel lieu refuserait-on la présence d'un ami » intime? » répliqua simplement Tien-Shi.

Puis elle prépara le repas, qu'ils prirent en commun, en associant leurs soupirs de regret.

Après le dîner, Tien-Shi prit le Nan-houa-Chin-King et les cinq mille caractères du Taô-tih-King de Laô-Kiou-tsze, qu'avait laissés Chouang-Sang, et les offrit sans façon au Wang-Soun. Celui-ci la remercia, et procéda aussitôt à l'opération divinatoire qui devait indiquer la place convenable pour le portrait du défunt.

Ensuite le Wang-Soun se tint immobile, le corps incliné du côté gauche de la couche funéraire.

Chaque jour, feignant de venir pleurer sur le corps de son mari, Tien-Shi passait du même côté du cercueil, afin de faire naître l'occasion de lier conversation avec son hôte. De jour en jour son amour devenait plus violent; ils échangeaient des regards enflammés, et leurs secrètes émotions ne pouvaient plus être dissimulées.

Cependant le Wang-Soun paraissait encore maître de lui-même; mais la veuve s'abandonnait sans contrainte à son doux penchant. « Si dans cette affaire, se disait-elle à » elle-même, je fais quelque inconséquence, qui donc s'en » apercevrait dans cette retraite écartée? Du reste, quand » c'est la femme qui sollicite l'homme, personne n'a rien à » dire[1]. »

Elle se contint cependant quelques jours de plus, mais le demi-mois n'était pas encore écoulé qu'il ne lui fut plus possible de résister à l'entraînement de la passion : son cœur était impatient comme un singe, et son imagination galopait comme un cheval. Elle se décida à faire secrètement appeler dans sa chambre le vieux serviteur, et, après

1. Nous laissons à l'auteur chinois la responsabilité de cette maxime... chinoise.

se l'être concilié par de douces paroles et quelques rasades de bon vin :

— « Votre maître est-il marié ou non? » lui demanda-t-elle.

— « Mon maître, répondit le vieux serviteur, n'est point » encore marié. »

— « Mais a-t-il fait choix d'une personne qu'il aurait » l'intention d'épouser? »

Le serviteur, qui paraissait en proie à l'ivresse, lui répondit : « Mon maître a dit que s'il pouvait obtenir une » beauté aussi célèbre que vous, madame, le désir de son » cœur serait rempli. »

— « A-t-il réellement parlé ainsi, s'écria la veuve, ou » me dites-vous un mensonge? »

— « Un Chinois avancé en âge, tel que je suis, consen- » tirait-il à mentir? » répliqua le vieux serviteur.

— « Je voudrais, dit alors la dame, que vous fussiez l'in- » termédiaire entre nous pour arriver à un mariage, et que, » si cela ne lui est pas désagréable, vous lui fissiez connaître » le désir que j'ai de devenir son épouse. »

— « Mon maître, dit le serviteur, a déjà discuté l'affaire » avec moi, et a déclaré que ce serait pour lui une excel- » lente alliance, mais qu'il respecte les relations de maître » à disciple, et redoute les censures du public. »

— « Mais, en réalité, répliqua Tieu-Shi, votre maître n'a » jamais eu de rapports avec mon défunt mari; il n'a jamais » suivi ses leçons. Je sais bien qu'il ne plaisanterait pas avec » les relations de maître à disciple. D'ailleurs, la colline est » retirée, l'habitation solitaire, les villages les plus voisins » très éloignés. Qui donc pourrait faire des observations? » Tâchez de lever toutes ces difficultés; il y aura de bon vin » pour vous. »

Le serviteur donna son assentiment à ce plan et allait s'éloigner lorsque la dame ajouta : « Si votre maître con- » sent, qu'il soit jour ou nuit, ne manquez pas de venir sur-

» le-champ dans ma chambre m'en donner la nouvelle. Je
» vous attendrai. »

Après le départ du vieux serviteur, Tien-Shi se retira chez elle, et, à plusieurs reprises, s'étendit par terre pour s'exercer d'avance à l'opération qui consiste à attacher le pied du fiancé avec un morceau de beau fil; on eût dit qu'elle craignait de ne pas y réussir. Elle retarda l'heure habituelle de son coucher, et, seule avec elle-même, en proie à la plus insupportable agitation, attendit le retour de son messager.

Il était nuit, le messager tardait : Tien-Shi se dirigea vers la chambre mortuaire. Lorsqu'elle passa sur la gauche du cercueil, elle entendit un soupir, auquel répondit un écho du côté de la tête.

Terrifiée, elle tressauta : « C'est l'esprit du défunt qui
» revient », s'écria-t-elle.

Rentrant dans son appartement, elle se munit d'une lampe et revint; elle aperçut alors le vieux serviteur qui, dans son ivresse, s'était endormi sur la couche funèbre, à côté du cercueil. N'osant ni le réprimander, ni même l'éveiller, elle retourna chez elle et passa la nuit à compter les minutes.

Le lendemain matin, elle vit le serviteur se promenant de long en large sans venir lui rendre compte du succès de la mission qu'elle lui avait confiée. Au paroxysme de l'inquiétude, elle le fit de nouveau venir dans sa chambre et lui adressa des questions.

« Il y a des difficultés, beaucoup de difficultés », répondit le vieux serviteur.

— « Pourquoi donc? dit aussitôt Tien-Shi. Ce n'est cer-
» tainement pas faute de m'être assez clairement expliquée. »

— « Je lui ai tout répété, ajouta le serviteur; mais les
» répugnances de mon maître sont bien justifiées. Relati-
» vement à votre beauté et à votre conduite, il reconnaît
» n'avoir rien à objecter. Il ne discute pas non plus la ques-

» tion de savoir s'il se trouve vis-à-vis de Chouang-Sang
» dans la relation de disciple à maître, puisqu'il n'a pas reçu
» directement ses leçons; mais il se rencontre dans l'affaire
» trois circonstances funestes qui déterminent la réponse
» que j'ai à vous faire. »

— « Quelles sont donc ces trois circonstances? » dit la veuve impatiente.

— « Mon maître fait d'abord observer qu'il est arrivé
» dans cette maison au milieu du trouble d'un événement
» malheureux : un mariage arrangé sous de si tristes aus-
» pices ne donnerait pas de bonheur intime et serait vu de
» mauvais œil.

» En second lieu, dit mon maître, Chouang-Sang et
» Tien-Shi ont vécu ensemble comme mari et femme : or,
» Chouang-Sang était un docteur célèbre de l'école du Taô.
» Ma science est bien inférieure à la sienne; je dois craindre
» que, pour ce motif, elle ne vienne à me mépriser.

» Finalement, mes bagages sont restés en route; ils n'ar-
» rivent pas. Je ne suis donc pas en état de subvenir aux
» dépenses des cadeaux et de la fête des noces, car il n'y a
» personne ici qui puisse me procurer de l'argent.

» Telles sont les trois raisons qui retiennent mon maître. »

— « Il n'y a nulle nécessité, reprit la dame, de s'attacher
» à ces trois circonstances. Un cadavre n'est pas la source
» de la vie : il y a derrière la maison une petite chambre
» vide où je puis le faire transporter afin d'écarter les aus-
» pices défavorables.

» Ensuite, s'il est vrai que mon défunt mari fut un célèbre
» docteur de la doctrine du Taô, il n'en était pas plus moral,
» car il a eu le désir de divorcer avec sa femme. Les hommes
» louaient sa creuse vertu et le prince de Tsou se laissa
» prendre à sa vaine réputation. Il lui offrit des présents
» considérables dans le but d'en faire son premier ministre;
» mais, se rendant bien compte de l'insuffisance de ses ta-
» lents, mon mari vint se réfugier ici. Il y a quelques mois,

» se promenant seul au pied des collines, il fit la rencontre
» d'une veuve qui éventait une fosse et attendait que la
» terre fût sèche pour se remarier. Mon fou de mari lui
» adressa la parole, lui fit la cour et, s'emparant de l'éven-
» tail de la dame, éventa la tombe pour elle. Puis il revint
» au logis avec cet éventail, que je lui arrachai et que je
» déchirai en mille morceaux, et, à ce sujet, lorsqu'il était
» sur le point de mourir, il se laissa aller contre moi à un
» torrent d'invectives en demandant où se trouve l'affec-
» tion.

» Comment pouvez-vous l'élever au niveau de la jeunesse
» et de l'excellente éducation de votre maître, qui possède
» de plus le rang de descendant d'un roi? Moi, je suis la
» fille de Tien-Tsoung; nous sommes donc d'égale condi-
» tion. Son arrivée, en ce moment, est un événement que
» le ciel a ordonné tout exprès en vue de notre union.

» Enfin, quant à ce qui concerne les dépenses des fian-
» çailles et du mariage, je suis la maîtresse de la maison.
» Qui donc aurait le droit de réclamer des cadeaux de noces?
» Les frais de la fête sont encore de moindre importance; je
» m'en charge. J'ai dans ma chambre une vingtaine d'onces
» d'or que je donnerai à votre maître pour qu'il se procure
» des vêtements neufs.

» Retournez donc vers lui et dites-lui que s'il se décide,
» ce soir même est un temps propice pour la célébration
» du mariage. »

Ayant reçu les vingt onces d'or, le vieux serviteur les porta au prince qui ne put que donner son assentiment; il revint ensuite rapporter à la dame cette réponse favorable, qui la transforma en un paradis de délices, en une terre de félicités.

Elle se dépouilla de son deuil, reprit ses regards séduisants et ses lèvres de vermillon, puis se revêtit d'habits neufs. Ensuite elle envoya chercher quelques villageois du voisinage, qui enlevèrent le corps de Chouang-Sang et le

déposèrent dans une hutte ruinée derrière l'habitation. La salle à toit de chaume fut ensuite nettoyée et parée, et tout fut disposé pour la fête des noces :

Le prince a de l'esprit ; la veuve est encore belle,
Mais pour un seul cheval ce n'est plus une selle.
L'époux qu'elle a cherché comble son vif désir,
Et son cœur tout entier s'abandonne au plaisir.

Le soir, Tien-Shi prépara la chambre nuptiale et garnit la salle de lumières. Le prince s'y rendit, vêtu d'un pantalon et d'une tunique à ceinture ornée de boutons. Sur un caleçon de soie, Tien-Shi portait un surtout brodé. Ils se placèrent tous les deux au milieu des flambeaux enguirlandés, et ressemblaient à des pierres précieuses enchâssées dans une monture d'or, dont la beauté serait indescriptible. Lorsque les cérémonies furent terminées, ils se prirent l'un l'autre par la main avec toutes les marques d'une vive affection, et entrèrent dans la chambre nuptiale. Là, ayant vidé la dernière coupe, ils se disposaient à se mettre au lit, lorsque subitement les deux sourcils du prince se contractèrent : les yeux fixés sur un point unique, il semblait ne pouvoir plus faire aucun mouvement. Il essaya toutefois de se redresser, mais tomba sur le sol en se frappant la poitrine des deux mains. Tout ce qu'il put dire, c'est qu'il éprouvait au cœur une douleur intolérable.

Tien-Shi, qui aimait réellement le prince, très mortifiée de voir son mariage devenir ainsi inutile, s'approcha de lui, l'embrassa et le frictionna de ses mains, en lui demandant quelle pouvait être la cause de son malaise. Mais l'excès de la souffrance empêchait le prince de parler : une salive écumeuse couvrait ses lèvres, et il perdit tout à fait connaissance.

A cet instant, le vieux serviteur apparut soudain. « A-t-il » eu quelquefois de semblables accès? » lui demanda Tien-Shi.

— « Certainement, répondit le serviteur ; ils lui reviennent » à peu près tous les deux ou trois ans, et les remèdes de la » médecine sont impuissants à le guérir. Une seule chose » peut le sauver. »

— « Qu'employez-vous donc pour cela ? » demanda-t-elle avec anxiété.

— « Il faut prendre, dit-il, la cervelle d'un homme, la faire » bouillir dans du vin et la lui faire avaler. Jadis, quand » l'accès le prenait, le prince son père demandait au roi de » Tsou la tête d'un condamné, qu'on exécutait tout exprès, » et il en prenait la cervelle. Mais ici, au milieu des mon- » tagnes, comment se procurer pareil remède. Il ne lui » reste plus qu'à mourir. »

— « Certainement, dit Tien-Shi, il est absolument impos- » sible de se procurer ici la cervelle d'un homme vivant ; » mais celle d'un homme mort pourrait-elle être em- » ployée ? »

— « Les médecins disaient, continua le vieux serviteur, » que si le quarante-neuvième jour n'est pas écoulé, et si la » cervelle n'est ni desséchée, ni décomposée, on pourrait » en faire usage. »

— « Il n'y a que vingt jours, dit-elle, que mon mari est » mort ; pourquoi ne pas briser son cercueil et prendre sa » cervelle ? »

— « Tout ce que je crains, objecta le serviteur, c'est que » vous ne consentiez pas à le faire. »

— « Je suis devenue l'épouse du prince, répondit résolu- » ment Tien-Shi ; une épouse sert son époux de son corps » tout entier, sans s'épargner ; qui donc l'empêcherait de » briser l'os d'un mort ? »

Ayant recommandé au vieux serviteur de veiller sur le prince, elle se mit en quête d'une hache, et, munie de cet instrument et d'une lampe, se rendit dans la hutte en ruines où reposait le corps de Chouang-Sang.

Elle déposa sa lampe sur le cercueil, releva ses manches,

puis, grinçant des dents et mettant en œuvre toute sa force, elle fit tomber la hache sur le sommet du coffre funéraire. Mais, comment peut-elle, débile qu'elle était, réussir à fendre le bois de la caisse? C'est seulement par la raison que ce bois était fort mince, Chouang-Sang ayant positivement recommandé la plus stricte économie dans la confection de son cercueil.

Au trente et unième coup, un éclat de bois se détacha; en continuant de la sorte, elle finit par pratiquer une ouverture suffisante.

Elle s'arrêtait pour reprendre haleine, quand tout à coup elle vit Chouang-Sang, poussant un profond soupir, soulever le couvercle du cercueil et se mettre sur son séant.

Malgré toute sa hardiesse et sa résolution, elle se sentit soudain prise d'une peur extrême; ses jambes cessèrent de la soutenir, ses muscles perdirent toute force, et son cœur devint d'étoupe. Pleine de confusion, elle se retira de côté, en laissant machinalement tomber la hache par terre.

Chouang-Sang la rappela : « Relevez-moi, madame. »

Ne pouvant se refuser à obéir à cet ordre, elle lui aida à sortir du cercueil.

Il prit la lampe et se dirigea vers sa chambre, où elle le suivit.

Comme elle savait que le prince et son serviteur y étaient, elle se sentit inondée d'une sueur froide; avançant d'un pas, elle reculait de deux.

En entrant dans l'appartement, où tout était brillamment disposé, Tien-Shi n'y vit ni le prince, ni le serviteur. Fort étonnée, elle comprima ses appréhensions, et, reprenant son caractère artificieux, dit à Chouang-Sang :

— « Après votre mort je suis demeurée jour et nuit dans » mes tristes pensées; mais, ayant entendu un bruit, comme » une espèce d'écho dans votre cercueil, je me suis rap- » pelée que dans le passé plusieurs personnes avaient repris » possession de leurs âmes. J'ai donc espéré que, vous aussi,

» vous reviendriez à la vie; c'est pour ce motif que j'ai pris
» une hache et brisé votre cercueil. Dieu merci! c'est bien
» réellement une résurrection, et pour moi un extrême
» bonheur. »

— « Mille remerciements, madame, pour votre merveil-
» leuse inspiration; mais permettez-moi de vous demander
» comment il se fait qu'étant en deuil, vous soyez parée de
» caleçons et de manches brodées. »

— « Au moment d'ouvrir votre cercueil, répondit Tien-
» Shi, inventant une excuse, j'attendais un événement heu-
» reux, et je n'ai point osé conserver des vêtements de mau-
» vais augure; j'ai donc mis mes habits brodés comme un
» pronostic favorable. »

— « Très bien, dit-il; mais voici autre chose. Pourquoi
» le cercueil n'est-il plus dans l'appartement, mais relégué
» dans la hutte ruinée? Est-ce aussi pour un heureux pro-
» nostic? »

Tien-Shi ne trouva pas un mot à répondre. Chouang-Sang jeta aussi les yeux sur les coupes et sur le vin de la fête; mais il ne demanda pas d'explication à ce sujet.

Il ordonna à Tien-Shi de lui donner à boire un peu de vin chaud. On lui en servit une grande jarre, et il en but plusieurs grands verres sans rompre le silence. Sa femme, ne comprenant pas bien l'état des choses, concevait peu à peu l'espérance que le vieillard la traiterait encore comme son épouse.

Elle se montra diligente à apporter le vin, et employa tous ses artifices de douces paroles pour le cajoler et le décider à se coucher. Pour toute réponse, Chouang-Sang, qui paraissait fort ivre, prit un morceau de papier et y inscrivit ces vers :

Épris de vos attraits, avant mon feint trépas,
Je vous aimais, madame, et vous ne m'aimiez pas.
J'ai connu les dégoûts d'un ménage en querelle;
Si je vous reprenais, votre hache cruelle,

Bien plus facilement que le bois d'un cercueil,
Me briserait le chef pour vous remettre en deuil !

A la lecture de ces rimes, le rouge de la confusion couvrit le visage de Tien-Shi; sa bouche contractée ne put articuler une seule parole.

Chouang-Sang écrivit encore :

La femme et le mari, dans cent instants d'ivresse,
Se jurent l'un à l'autre éternelle tendresse.
Mais le premier venu s'implante dans leur cœur
Et remplace l'objet de leur première ardeur.
Vite ! sur le cercueil que la hache retombe !
Car il serait trop long d'éventrer une tombe.

« Je vais vous les montrer tous les deux », cria Chouang-Sang, le doigt dirigé vers le dehors.

Tien-Shi suivit le geste et aperçut le prince de Tsou et son vieux serviteur qui s'approchaient. Tremblante, retenant son haleine, elle jeta les yeux autour d'elle et ne vit plus Chouang-Sang. Elle reporta ensuite ses regards vers la porte : le prince et son serviteur avaient disparu.

Comment ces prodiges avaient-ils pu s'opérer ? L'explication en est fort simple. Chouang-Sang, comme nous l'avons dit, possédait la faculté de se diviser lui-même en ombre et en substance ; le prince et son serviteur n'étaient autres que Chouang-Sang et son ombre.

Parvenue au paroxysme de l'agitation et voyant qu'elle n'avait aucun moyen de s'excuser, Tien-Shi prit la ceinture brodée qui serrait sa taille, l'attacha à une poutre, se pendit et expira ; mais sa mort était une mort bien réelle.

Chouang-Sang, ayant reconnu qu'elle avait cessé de vivre, alla chercher le cercueil brisé et l'y introduisit, puis, prenant un pot de terre pour instrument de musique, il s'appuya sur le cercueil et se mit à chanter :

La comédie est sans cœur;
Elle et moi, nous étions des acteurs.
Si je n'eusse point été son mari,
Comment aurait-elle pu être ma femme?
Le hasard nous avait réunis;
Notre vie commune est à sa fin.

Qu'importe à l'homme de vivre en union ou en séparation?
Les sentiments sont réglés par la vie;
Mais c'est à la mort que le sentiment véritable se fait jour.
Serait-elle morte, si elle n'était venue au monde?
Devenue veuve,
Elle déplora ma perte..... à coups de hache!
Moi, je pleure sur elle ....
Avec une chanson!
Au bruit de la hache, je revins à la vie.
La chanson est finie; elle peut le savoir.
Oh! oh! je brise ce pot de terre,
Et ne chanterai plus!
Qu'est-elle? Que suis-je?

Ensuite il ajouta ces quatre vers :

Après ma fausse mort, vous prîtes un mari;
Mais c'est vous qui mourez et moi qui vous enterre.
Ah! si j'étais bien mort, combien vous auriez ri!
Moi, je ris à présent, et vous êtes sous terre!

Puis Chouang-Sang, éclatant de rire, brisa le pot de terre, prit du feu dans la salle et incendia la cabane qui contenait le cercueil. Tout fut réduit en cendres.

Les seuls objets qui échappèrent à l'incendie furent les livres du Taô-tih-King et le Nan-houa-King. Quelques habitants du district les recueillirent et les conservèrent à la postérité.

Chouang-Sang se retira dans l'Ouest et ne se remaria plus. On assure qu'il retrouva Laô-Tsze dans le Han-Kouh-

Kouan, qu'il s'attacha à ses pas et ne quitta le monde qu'après avoir atteint le grand Taô et l'état spirituel.

Un poète, s'inspirant de ses aventures, a écrit les vers suivants :

Wou-Ki, tuant sa femme, était un insensé,
Kou-Ling, blasphémateur, était un misérable ;
Mais le sage Chouang-Sang, grattant son pot cassé,
Est le modèle vrai de l'homme raisonnable.

NOTE

A L'APPUI DE

L'IDENTIFICATION DES HÉBREUX AVEC LES APEROU

DES HIÉROGLYPHES

En réponse à M. Maspero[1]

En attendant l'apparition d'un ouvrage sous presse dans lequel j'ai discuté tous les textes égyptiens relatifs aux temps de l'Exode, je crois devoir mettre en garde les personnes qui s'occupent de ce sujet contre les critiques dont mon identification des Hébreux avec les Aperou des hiéroglyphes vient d'être l'objet.

Cette identification a été d'abord mise en question par un savant allemand, M. Eisenlohr, dans un article *Sur la situation politique de l'Égypte avant le règne de Ramsès III*[2].

1. Lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et publiée dans les *Comptes rendus des Séances de l'année 1873*, IVe série, t. I, p. 174. Sur les circonstances qui décidèrent Chabas, trompé par de faux rapports, à publier cette note, cf. Ph. Virey, *François Chabas*, t. I, p. CXXXI, de ces *Œuvres diverses*, et Maspero, *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie*, t. III. p. 131-134. Cette note diffère un peu par la rédaction du texte insérée par Chabas dans ses *Recherches sur l'Histoire de la XIXe Dynastie*, p. 101-104. — G. M.

2. Publié dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. I, p. 355-381.

Ce savant n'apporte toutefois aucun élément nouveau dans le débat; il ne conteste pas même que les huit cents Aperou envoyés par Ramsès IV aux carrières de la vallée de Boukhen (Hammamat) puissent être des Hébreux, mais il se fonde uniquement sur une erreur que j'aurais commise dans la traduction d'un passage du *Papyrus hiératique I, 349 b*, pl. 156, l. 7, de Leyde. Là où j'ai lu : « Les Aperou qui » traînent la pierre pour la demeure du Soleil Ramessou » Meriamon », M. Eisenlohr lit : « Les Aperou qui con- » struisent le bassin du Soleil. » C'est le groupe 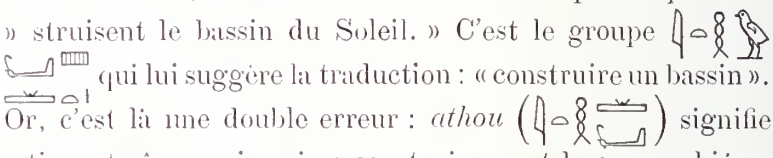 qui lui suggère la traduction : « construire un bassin ». Or, c'est là une double erreur : *athou* (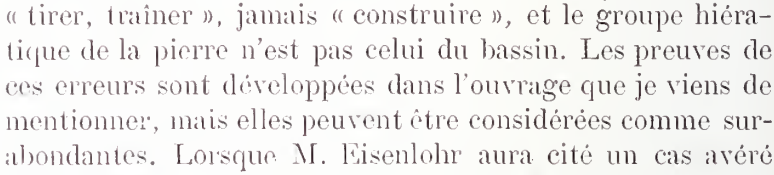) signifie « tirer, traîner », jamais « construire », et le groupe hiératique de la pierre n'est pas celui du bassin. Les preuves de ces erreurs sont développées dans l'ouvrage que je viens de mentionner, mais elles peuvent être considérées comme surabondantes. Lorsque M. Eisenlohr aura cité un cas avéré dans lequel le groupe *athou* puisse admettre le sens « construire », il sera temps de discuter la question. En définitive, les objections de M. Eisenlohr ne reposent que sur une erreur manifeste.

J'ai rencontré un second contradicteur dans M. Maspero, jeune égyptologue dont j'ai salué les débuts avec joie et qui promet à l'école française d'égyptologie une collaboration intelligente et laborieuse. C'est pour ce motif que, jusqu'à présent, au moins en ce qui concerne l'égyptologie, la critique s'est montrée fort bénigne envers lui. J'hésite encore à croire que ce jeune savant en ait tiré la conséquence qu'il est, plus que ses confrères, plus que ses devanciers, à l'abri de l'erreur dans ses traductions déjà multipliées, et je regrette d'avoir à revendiquer l'exactitude de mes vues contre l'attaque à laquelle il a cru devoir donner un si grand retentissement.

M Maspero trouve que, « dans le texte aligné par

M. Chabas », les Aperou font partie des colonies égyptiennes envoyées par le roi sur les bords de la mer Rouge; qu'englobés dans une énumération d'ouvriers, ils « pour- » raient bien être une classe d'artisans et non un peuple »; que, cependant, le poteau, hiéroglyphes des étrangers, étant accolé à leur nom dans la stèle de Ramsès IV, ils « pourraient bien être aussi des esclaves étrangers » sans être nécessairement les Hébreux.

Telle est, en définitive, la conclusion ambiguë de mon contradicteur, dont la dernière hypothèse « esclaves étrangers » suffit pour annuler la première : « classe d'artisans indigènes ». Restent donc uniquement les « esclaves étrangers », en prenant la question aux termes amoindris qu'expose M. Maspero, l'hypothèse qui assimile aux Hébreux ces esclaves portant le même nom[1] serait déjà bien séduisante.

Mais ce serait bien autre chose si mon contradicteur eût prévenu son auditoire que la qualité d'étrangers n'est pas donnée aux Aperou seulement par la stèle de Ramsès IV[2], mais par les papyrus de Leyde, où leur nom est écrit sous la forme la plus complète que la langue égyptienne pût employer pour caractériser une race étrangère. C'est le groupe , qui exprime nettement l'idée : « la nation du peuple étranger nommé Aperiou ».

Il fallait aussi insister sur ce fait que ce peuple étranger des Aperiou construisait sous Ramsès II certains édifices de la ville de Ramsès, à laquelle travaillèrent les Hébreux; qu'ils étaient soumis là aux travaux les plus pénibles de leur spécialité, comme l'avaient été les Hébreux, et que ces travaux pénibles consistaient à traîner de gros blocs de pierre. Ce détail est précieux, car les papyrus égyptiens citent précisément la traction des gros matériaux comme la

1. La transcription est absolument exacte. Je l'ai prouvé.

2. Dans cette stèle, le nom des Aperou est suivi d'une addition spéciale encore inexpliquée.

plus grande misère du maçon. A la vérité, M. Maspero peut ignorer cette particularité, car il a lu, dans le texte auquel je fais allusion, que « le maçon est un pion de dix coudées » sur six passant de case en case ». C'est là une erreur que je ne lui reproche pas trop sévèrement dans l'immense tâche qu'il s'était donnée de traduire la presque totalité de la littérature hiératique familière, tâche dont il s'est acquitté très convenablement. Je ne la relève ici que par le motif que le sens exact jette une certaine lumière sur le point en discussion.

Il fallait dire encore que ces étrangers, soumis au travail par les Égyptiens, étaient commandés en Égypte par des préposés de leur race nommés 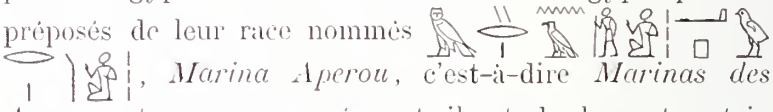 , *Marina Aperou*, c'est-à-dire *Marinas des Aperou*, et que, par conséquent, il est absolument certain qu'ils étaient Sémites. Tel était le cas des שטרים, *Shoterim*, des Hébreux, d'après le témoignage de la Bible.

Tenant désormais pour bien démontré que les Aperou étaient une race sémitique assujettie à l'Égypte, portant le même nom que les Hébreux, obligée aux mêmes travaux, soumise à la même organisation (je passe d'autres particularités que donnera mon livre), il fallait conclure hardiment et en vertu du simple bon sens que si l'on trouve, avant, pendant ou après l'Exode, le mot *Aperou* désignant une portion quelconque de la *population indigène* de l'Égypte, ce nom sera absolument sans relation possible avec celui du peuple étranger. Il suffit d'énoncer ce fait pour qu'il soit prouvé. Qu'on me permette cependant une comparaison presque triviale à force de simplicité : si la langue française venait à se perdre comme l'égyptien et qu'on la reconstituât par un travail d'analyse et de comparaison, tel que celui que nous faisons sur les hiéroglyphes, il pourrait arriver que l'on rencontrât une phrase comme celle-ci : « Ses deux Suisses étaient Parisiens », et que l'auteur de

cette découverte écrivît un mémoire pour démontrer qu'avant lui on avait eu tort de considérer les Suisses comme un peuple étranger à la France. Vingt autres comparaisons de ce genre et de meilleures peut-être viendront facilement à l'esprit.

Que M. Maspero ne consente pas à tenir pour démontrée l'identification des Hébreux avec les Aperou, c'est son droit; nous verrons quelque jour, parmi les faits qu'il accepte, s'il en est d'aussi vraisemblables. Je ne m'étonnerais pas de voir l'Exode elle-même reléguée tout entière au rang des fables. C'est à peu près là que mènent les remaniements chronologiques récemment proposés, puisque ces remaniements ne tendent à rien moins qu'à faire table rase des renseignements fournis par la Bible. Ce sujet sera examiné ailleurs.

En attendant, les éléments de la question sont assez clairement exposés, les difficultés linguistiques assez complètement résolues, pour que les personnes étrangères à l'égyptologie puissent se former une opinion et intervenir dans un débat qui intéresse à un si haut degré d'exégèse biblique.

Chalon-sur-Saône, 3 juin 1873.

A PROPOS

DES

TEXTES HIÉROGLYPHIQUES

RÉCEMMENT PUBLIÉS PAR LUDWIG STERN

Lettre à M. le Directeur
de la Zeitschrift für ägyptische Sprache, *etc., de Berlin*[1].

MON CHER COLLÈGUE ET SAVANT AMI,

Le journal égyptologique que vous dirigez poursuit avec un remarquable succès sa carrière déjà longue. C'est rendre à ce périodique stricte justice que de constater qu'il est devenu indispensable à tous les investigateurs de l'antiquité égyptienne.

La collection de ce recueil présente un grand nombre de notes intéressantes et de mémoires savants. Des faits importants, des découvertes précieuses, d'ingénieuses rectifications y sont signalés presque dans chaque numéro. Je mentionnerai aussi, comme un de ses principaux titres à la faveur des savants, les textes inédits qu'il nous met souvent en mains, en nous épargnant les lenteurs inévitables des grandes publications monumentales.

C'est une chose bien précieuse, en effet, que la publica-

1. Extrait de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1873, p. 135-138.

tion des textes. Il n'y a pas beaucoup d'années que l'étude des hiéroglyphes était absolument interdite à quiconque ne pouvait entreprendre de longs et dispendieux voyages. On ne doit donc pas marchander l'éloge ni l'admiration aux courageux pionniers de la science qui se dévouent pour procurer des matériaux à l'étude, ni aux gouvernements et aux corps savants qui subventionnent les missions scientifiques et en fécondent les résultats par des publications bien faites.

Aussi, reconnaître en faveur d'un savant sa priorité dans la publication d'un texte important, c'est, à mon avis, une obligation non moins délicate que s'il s'agissait d'une constatation scientifique. A la vérité, dans l'un et dans l'autre cas, les oublis sont faciles à commettre à cause de l'extrême abondance des matériaux à classer. Je m'en rends trop souvent coupable moi-même pour que j'aie le droit ou l'intention de me montrer sévère à l'égard de qui que ce soit.

Sous le bénéfice de ces explications, je vous demande la permission de revendiquer pour vous, mon cher collègue et ami, la priorité de la publication de l'*Hymne à Ammon-Râ*, que M. Ludwig Stern a republié dans les numéros de juillet et août de la *Zeitschrift* (1873, p. 74), d'après une copie prise par lui sur le monument original. Ce texte se trouve, avec la scène dont il est accompagné, en *c*, Bl. 237, Abth. III de vos *Denkmäler*.

Par la même occasion, je restituerai à mon excellent ami, M. Dümichen, la priorité de la publication du *Chant du harpiste*, aussi republié par le même M. Stern (même année, p. 60 et 72). Ce texte couvre les planches 40 et 40 *a* de la deuxième série des *Historische Inschriften*.

Mais, en faisant ainsi la part des droits légitimes des premières publications, je n'en applaudis pas moins au mérite du nouvel égyptologue, qui s'annonce ainsi par deux essais témoignant d'une main exercée et d'une bonne mé-

LIBRARY

thode. D'ailleurs, il est très utile de multiplier les copies, surtout lorsqu'on ne peut obtenir des photographies ni des estampages. Quiconque a copié des inscriptions hiéroglyphiques, même dans la meilleure installation possible, et en choisissant son mode d'éclairage, doit avoir reconnu les difficultés qu'il y a d'éviter les erreurs, et comprendre les difficultés bien plus grandes que présentent les copies faites sous le soleil aveuglant de l'Égypte ou dans l'ombre des corridors des temples. Les copies prises par M. Stern rendront certainement plus facile la tâche des investigateurs des deux textes déjà connus qu'il a reproduits. Je crois même pouvoir ajouter que de nouvelles copies ne seraient pas inutiles, car certains passages des deux premières sont certainement incorrects. Je peux signaler de mon cabinet une erreur qui s'est glissée dans le texte donné par les *Denkmäler* et aussi, mais sous une forme différente, dans celui de M. Stern.

On lit dans ce dernier texte (*Zeitschr.*, 1873, p. 75, l. 3) : . Ce qui donne un texte indéchiffrable. M. Stern s'est contenté d'en traduire quelques mots : *La vie gît dans ta main; la force réside aux pieds de toi. Dieu de la lumière.....*

Le texte donné par les *Denkmäler* (Abth., III, Bl. 237 *c*, lig. 2) est notablement plus correct. On y lit : 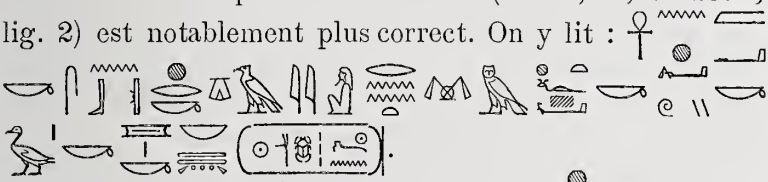 .

Cette copie donne les formes correctes au lieu de : 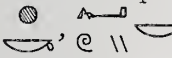 , *khoui-ek, tu protèges,* au lieu de : 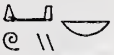 *toui-neb, tout don.* Enfin, au lieu de : 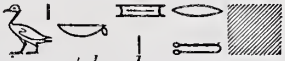 où l'on pourrait distinguer : *ton fils, aimant les hommes,* on

lit nettement : *ton fils qui t'aime, le seigneur des deux mondes Ousorkheperou-Râ Sotepen-Râ.*

Mais, à la place du groupe de M. Stern, les *Denkmäler* ont . Ni dans l'une ni dans l'autre copie, l'hiéroglyphe initial n'est marqué d'un signe de doute. Mais, puisque l'un des copistes a un et l'autre , il est bien évident que le monument est un peu fruste à l'endroit correspondant. Il en est de même, sans aucun doute, du groupe lu par M. Stern et par la Commission prussienne. Le initial de M. Stern est indiqué comme incertain, mais ce copiste n'a vu qu'un seul signe; le dessinateur des *Denkmäler* en a vu deux, dont le premier est , mais au lieu du final il donne une hachure qui laisse deviner encore le signe .

En comparant ainsi ces deux copies, on arrive aisément à reconnaitre que le monument doit donner la lecture *khaf*, copte ⲙⲱϥ, ⲙⲱϥⲣ. Ce mot, qui signifie *le poing, le poignet, la préhension, l'action d'empoigner* et aussi *expugnare,* se rencontre souvent dans les textes de la nature de celui qui nous occupe ici, comme parallèle à *la main.* Il est d'ailleurs naturellement amené par le contexte, tandis que ni ni ne fournissent aucun sens raisonnable. Ajoutons enfin que le mot en question, de même que de la phrase précédente, n'est qu'un support du pronom , qu'il suffit de traduire seul pour rendre l'intention du texte, en disant, par exemple : *en toi* au lieu de : *dans ta main,* ou *dans ton poignet.*

Expliquons encore que le signe , reproduit par M. Stern après ce pronom personnel et que la copie des *Denkmäler* ne donne pas[1], s'il n'est pas un simple accident de la pierre,

1. Die Denkmäler geben , und es ist dieses zu *χu* gehörige , d. i. , für welches Stern gelesen hat. — L.

représente le signe de la duplication et signifie *l'un et l'autre, tous les deux.* Ce n'est qu'une répétition qui ne modifie en aucune manière le sens.

Maintenant, disons qu'au lieu de et de , il fallait lire et retrouver dans ce passage le nom de suivi de celui de . Des textes nombreux nous fournissent des exemples de cette constante association des types de la procréation masculine et de la procréation féminine[1]. On les voit au Rituel, dans le tableau du jugement d'Osiris; ils sont placés au-dessus de leur produit commun, espèce de larve informe à tête humaine. C'est le fœtus, appelé en égyptien . Le solide à tête humaine symbolise d'une manière remarquable le passage de la matière à la vie.

Cet ensemble domine la porte béante de l'hypogée et annonce l'engendrement nouveau du défunt appelé à la seconde vie.

Shaï et Renen, par leur association, représentent les idées *génération, créature.* Ils sont des attributs divins que les rois adoptent en leur qualité de représentants des dieux. C'est ainsi qu'à Abydos, Ramsès II est dit :

Seigneur de la génération masculine, qui fait exister la génération féminine,

dieu Noum, enfantant les créatures intelligentes.

De l'épouse de Psamétik II, il est dit :

Furent Shaï et Renen à création d'elle.

1. La première explication de ces noms divins est due à M. Ch. W. Goodwin.

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples; mais je me contenterai d'un seul qui concerne précisément le dieu Amon-Râ, de même que le passage en discussion. On le trouve dans un hymne hiératique écrit sur un fragment de calcaire appartenant au British Museum[1]. En voici la teneur :

Amon-Râ, ô Shaï-Renen de toute vie,

c'est-à-dire : *ô créateur de toute vie.*

Les explications qui précèdent rendent manifeste la signification du passage qui a donné lieu à cette étude; nous pouvons en reconstituer le texte exact en la forme ci-après :

La vie (est) dans ta main; la force en toi; Shaï et Renen

sont réunis dans ton poignet tous les deux. Protège ton fils qui t'aime,

le seigneur des deux mondes Seti II.

Chalon-sur-Saône, 20 novembre 1873.

1. Inscriptions sur matières diverses du British Museum, pl. 26, n° 5656 *a*, *in fine*.

SUR LA QUESTION

DES

NOMS ÉGYPTIENS DES MÉTAUX

Lettre à M. le Directeur
de la Zeitschrift für ägyptische Sprache, *etc.*, *de Berlin*[1].

Mon cher collègue et savant ami,

Vous avez étudié comme moi la question du nom des métaux chez les anciens Égyptiens, mais vous avez consacré à cette question, que je n'ai touchée qu'accessoirement, un travail étendu et solide, comme vous savez si bien le faire.

Le même sujet a été également abordé par nos confrères Devéria, Dümichen, et aussi un peu par presque tous les égyptologues.

De ces recherches, à peu près contemporaines, il n'est pas résulté, nous devons en convenir, une unanimité de vues de nature à montrer que la question ait fait un grand pas. Nous ne nous accordons que sur le nom de l'argent, du plomb, sur l'un des noms de l'or, sur certaines désignations du bronze, et peut-être encore sur quelques menus détails.

Le nom du fer reste toujours en discussion. De l'un des

1. Extrait de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1874, p. 1-3.

groupes qu'on tenait comme désignant l'or, vous faites un métal à part, un mélange d'or et d'argent, l'électrum. Je crois que la solution des nombreuses difficultés inhérentes à l'élucidation d'un pareil sujet n'est pas encore prochaine. Cela tient à ce que les anciens Égyptiens n'étaient ni minéralogistes, ni métallurgistes dans l'acception absolue de ces expressions; l'analyse chimique leur était étrangère; ils ne possédaient sur ce chapitre et sur les propriétés physiques des corps que des notions empiriques. Partout leurs classements, leurs nomenclatures ne reposent pas sur des bases bien solides. Ils ont dû, sur certaines apparences, confondre entre eux des métaux de nature différente et prendre souvent, pour ne citer qu'un exemple, le fer pyriteux pour du cuivre.

Dans les énumérations des métaux, des minéraux et des objets fabriqués dont les pharaons gratifiaient les temples, les scribes obéissaient moins aux règles d'une nomenclature méthodique qu'à leur goût pour l'exagération et pour la flatterie hyperbolique. Ils ont souvent enflé les nombres et donné le clinquant pour de l'or. Aussi, ne voyons-nous partout qu'émeraudes, lapis, topazes, rubis, turquoises, etc., lorsqu'il n'est peut-être question que de vulgaires produits fabriqués. Car ce n'est pas seulement le nom du fer qui nous laisse dans l'incertitude; nous ignorons de plus les noms de toutes les terres cuites, porcelaines, verre, cristal, etc., et cependant ce sont ces substances que l'Égypte nous a laissées en nombre immense.

Nous discuterons longtemps sur ce sujet sans arriver à rien de précis, aussi longtemps que nous en serons réduits à la méthode d'induction. Ce qu'il nous faudrait, ce sont des indications écrites sur les noms des matières dont certains objets sont fabriqués de telle sorte que, les objets étant identifiés, nous pussions ainsi identifier leur substance. Il existe dans les papyrus des indications de ce genre pour les noms des étoffes servant à l'ensevelissement, des

drogues de la momification et des couleurs de la peinture. Ne perdons pas l'espoir de rencontrer quelque jour des données analogues pour les métaux et pour les minéraux.

En attendant, il serait bien utile de dresser le tableau des métaux simples et combinés, des minéraux, pâtes, terres, etc., que les Égyptiens ont employés dans leur industrie. Il faudrait aussi indiquer l'emploi le plus habituel de chacune de ces substances, par exemple la circonstance que certaines classes de statuettes, vases, insignes, amulettes, etc., sont exclusivement ou le plus ordinairement de telle ou telle matière. Un tableau ainsi dressé faciliterait l'identification de certaines substances que les textes indiquent comme réglementaires pour des usages déterminés.

Un travail de cette nature exige le concours d'un chimiste et d'un égyptologue, et la libre disposition d'un nombre considérable d'antiques provenant de l'Égypte. Vous me paraissez particulièrement bien placé pour l'entreprendre, et ma présente communication n'a pas de but plus intéressant que celui d'appeler votre attention sur ce point.

Mon intention n'est pas, en effet, d'aborder l'étude et la discussion des vues opposées aux miennes qui se sont produites. J'aime mieux convenir de suite que, si je ne suis pas convaincu de la justesse des solutions proposées, je ne possède cependant pas d'arguments décisifs, tels que ceux que je recherche patiemment.

Je veux seulement vous signaler un point de quelque intérêt pour ce qui concerne le , dont vous faites l'électrum antique. Nulle part on ne rencontre ce nom dans des phrases qui le différencient forcément de l'or, . S'il arrive qu'il soit cité parfois après , il me paraît que c'est seulement par synonymie et non pour la différenciation des métaux.

S'il en était autrement, il faudrait aussi chercher une combinaison quelconque pour le , var. 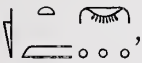 ,

que le *Papyrus III de Boulaq*, récemment publié par M. Mariette-Bey, cite après dans une phrase où, du défunt, il est dit qu'il

respire avec noub, sort avec katem.

Dans la description du corps momifié donnée par le même papyrus, les trois termes sont réunis :

Ses os sont de noub, ses membres de katem, ses chairs de

soum.

Je crois que cela signifie simplement : *tes os sont d'or, tes membres d'or, tes chairs d'or,* et je rappellerai ici que la partie grecque du décret de Rosette traduit par χρυσὸς, et que le décret de Canope donne la même traduction pour .

Croyez-vous qu'il s'agisse de trois métaux différents dans la phrase que je viens de citer ?

Je ne puis mieux terminer que par une question cette communication dans laquelle je m'abstiens de toute solution définitive.

Chalon-sur-Saône, 20 novembre 1873.

NOTE

SUR LE

NOM ÉGYPTIEN DU FER[1]

Les noms égyptiens de la plupart des métaux sont encore controversés entre les égyptologues. Jusqu'à présent, on s'est contenté de traduire plusieurs de ces noms par l'idée générale *métal,* qui donne ordinairement un sens satisfaisant. Quelquefois, cependant, on s'est servi des mots *fer* et *bronze* lorsque, par exemple, plusieurs métaux sont nommés dans un même texte; mais le plus souvent les traducteurs n'ont pas entendu décider la question de la valeur spéciale de ces termes. C'est ainsi que, dans le tableau des souffrances du cultivateur, on a pu lire que *ses outils, qui sont de métal, s'usent,* quoique le groupe égyptien ait une acception propre de *fer, cuivre* ou *bronze.*

Mais, à mesure que progresse la science du déchiffrement, on éprouve le besoin de serrer les textes de plus près. Aujourd'hui que certaine école désigne par le nom du fer et du bronze de longues périodes chronologiques, il devient indispensable de ne rien négliger de ce qui peut déterminer l'emploi de ces métaux dans l'antiquité. Dans cet

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1874, IVe série, t. II, p. 28.

ordre de recherches, les écritures hiéroglyphiques peuvent seules fournir des renseignements efficaces.

Les égyptologues se sont rendu compte de ce besoin de la science. A une date à peu près contemporaine, plusieurs dissertations importantes ont paru sur le sujet en question. Je l'ai traité au point de vue spécial de l'antiquité historique dans mon ouvrage intitulé : *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques,* dont la première édition a paru en 1872[1].

M. le Dr Lepsius a consacré à la question du nom des métaux chez les Égyptiens un savant travail, qui a été inséré dans le recueil de l'Académie des sciences de Berlin. M. le professeur Dümichen est l'auteur d'utiles observations, en addition à celles de son éminent compatriote. Enfin, M. Devéria, mon regretté ami et savant confrère, a inséré, dans les *Mélanges d'égyptologie et d'assyriologie,* fondés par M. de Rougé, un article très important sur le nom et les emplois du fer et de l'acier.

Ces divers travaux, œuvres de sagacité et d'érudition, constatent que l'accord n'est encore établi, parmi les savants spéciaux, que sur un assez petit nombre de points. On est surtout frappé des contradictions et des divergences qui s'y manifestent. Il ne faut pas s'en étonner, car le sujet présente des difficultés complexes.

On ne doit pas oublier, en effet, que les anciens Égyptiens n'étaient, à proprement parler, ni métallurgistes ni minéralogistes. Étrangers aux données de la chimie et de la physique, ils ne se servaient que de procédés empiriques. Il en résulte que leur classement des substances minérales, dans les nombreuses énumérations qu'ils nous ont laissées, ne nous offre pas une prise bien solide. Ajoutons encore qu'ils

1. Un exemplaire de la seconde édition a été présenté à l'Académie dans sa séance du 26 décembre 1873.

se laissent presque toujours entraîner aux exagérations qui leur sont familières, par exemple, en appelant or ce qui n'est que doré, et ainsi de suite. C'est probablement pour ce motif qu'ils ont désigné l'or au moins par quatre noms différents, ce qui a donné à M. Lepsius l'idée que l'un de ces noms désignait spécialement le mélange d'or et d'argent que les anciens ont appelé électrum. Ce point est un de ceux qu'il nous reste à élucider.

De même le cuivre et les diverses espèces de bronze sont désignés par différents groupes, le plus souvent réduits à leurs déterminatifs, qui sont des espèces de creusets. Comme chacun de ces creusets se rencontre en combinaison avec des éléments phonétiques variés, la question se complique considérablement. Le nom du fer est le plus controversé de tous. Ce qu'on peut conclure de ce désaccord, c'est que personne n'a encore prononcé le *fiat lux!*

Une preuve décisive consisterait à signaler un objet de métal sur lequel serait inscrite l'indication du nom égyptien du métal dont il est fabriqué. A défaut de mention inscrite sur l'objet même, on pourrait se contenter d'un renseignement précis, fourni par les textes à propos d'un objet dont l'identité ne prêterait pas à contestation.

C'est un renseignement de ce genre que j'ai découvert en ce qui concerne le nom du fer.

Dans mon ouvrage ci-dessus rappelé, *Études sur l'antiquité historique,* j'ai développé les considérations qui me portaient à reconnaître le fer dans le métal que les Égyptiens appellent , *ba* ou *baa.* Je montrais que des textes ptolémaïques citent plusieurs fois ce métal comme étant celui qu'on employait pour les sculptures des temples, et je rappelais le rôle mythologique du fer, métal au moyen duquel Set, le principe de la destruction, était dominé et vaincu.

M. Lepsius ne s'est pas occupé du *baa;* il considère ce

groupe comme désignant le métal en général. Mais ce mot est trop souvent employé dans des phrases où d'autres métaux sont nommés, pour qu'il soit possible de lui refuser une signification spéciale. Admettons provisoirement la valeur *fer*, et nous traduirons naturellement les phrases suivantes :

« O Osiris, N..., élève une tête de fer sur des membres » d'or,

» Un temple sculpté avec le fer, embelli avec l'or,

» Quatre vases de fer, à poignées d'argent,

» Tes chairs sont formées d'or, tes os de bronze, tes » membres de fer », etc.

Il est évident que l'idée *métal*, au lieu de *fer*, est tout à fait insuffisante dans ces phrases, où le *baa* est nettement différencié de l'or, de l'argent et du bronze.

M. Devéria a apporté dans le débat des arguments de haute valeur. Il avait, comme moi, remarqué la signification mythologique du *baa*, et l'emploi de ce métal dans les cérémonies des funérailles, pour vaincre Set ou la mort, et rendre la vie au défunt en lui rouvrant la bouche et les yeux. On trouve dans son mémoire la liste des amulettes employées dans cette cérémonie, qui s'appelait et , *ap-ro* et *ap-iri*, c'est-à-dire *ouverture de la bouche, ouverture des deux yeux*[1].

Un texte inédit du Louvre lui a fourni l'indication précieuse que cette opération se faisait avec divers instruments, l'un desquels est de la forme d'une cuisse d'animal. Ce texte explique que cet instrument doit être de *baa;* or, les collections du Louvre contiennent un objet de cette forme, qui est précisément de fer.

1. Le mot signifie *ouvrir*, exactement comme le verbe *oun*, dont il n'est qu'un synonyme. M. Devéria s'est trompé en traduisant *toucher*.

En voici la figure de demi-grandeur naturelle :

Ce renseignement est précis; à peine pourrait-on objecter que le texte qui le donne est de basse époque, et qu'on n'a encore rien trouvé de semblable aux temps pharaoniques.

M. Devéria cite encore un autre instrument usité dans la même opération mystique. C'est une petite *ascia* ou herminette, dont les textes nous font connaître le nom égyptien *nou*. Je le représente ici également de demi-grandeur naturelle, de face et de profil :

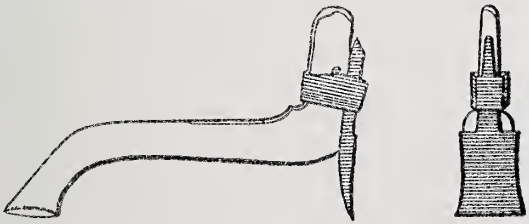

Voici la description qu'en a donnée mon savant confrère :

« Le manche est d'ivoire; la lame, la douille, et la goupille qui le retient, sont de fer ou d'acier. Le tout est du meilleur travail.

» Un autre exemplaire, dont le manche est de bois dur, a perdu sa lame, mais conserve encore sa douille et sa goupille de fer.

» Enfin, un manche isolé porte quelques traces d'oxyde de fer, qui ne peuvent laisser aucun doute sur la nature de la lame. »

Les textes appellent plusieurs fois cet instrument le *nou d'Anubis*, c'est-à-dire du dieu qui préside habituellement

aux cérémonies de la momification et des funérailles; et ils le définissent comme servant à l'ouverture de la bouche et des yeux.

M. Mariette-Bey a publié, dans son splendide volume des *Fouilles d'Abydos*, une scène qui représente la cérémonie de l'ouverture de la bouche de Séti Ier, au moyen du *nou*, que le prêtre présente à la face du roi. La légende hiéroglyphique dit : *Ouverture de la bouche par le nou d'Anubis* (quatre fois)!

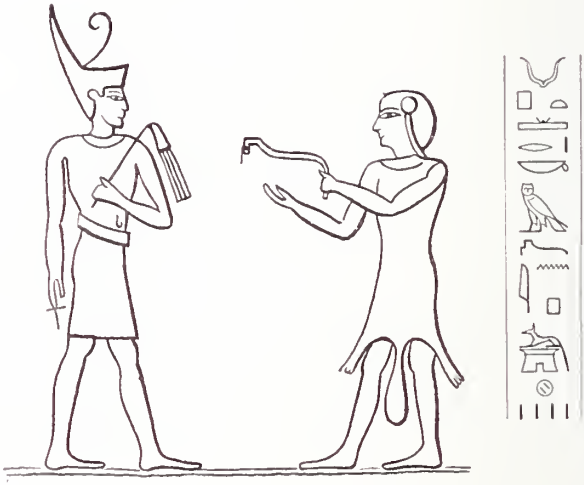

M. Devéria ne cite aucun texte qui dise clairement que le *nou* doit être fait du métal *baa*, comme la *cuisse*. Mais cette notion ressort nettement de quelques groupes reproduits dans son mémoire et dont il n'a pas saisi le sens. Pour les comprendre, il est nécessaire de se rappeler que l'un des titres les plus ordinaires d'Anubis est : , c'est-à-dire : *celui qui est dans la salle divine.*

Or, le texte en question est un ordre adressé au prêtre officiant : *Prends*

le fer comme le dieu qui est dans la salle divine (id est *comme Anubis*) *le nou*. Conséquemment, *prendre le fer* c'est absolument la même chose que prendre le *nou* d'Anubis. Les instruments symboliques dont il s'agit étaient donc bien de fer.

Ces explications préliminaires étaient indispensables pour bien faire comprendre la portée de la petite découverte qu'il me reste à signaler.

Les listes d'offrandes funéraires, que nous possédons en grand nombre, ne comprennent ordinairement, quelle que soit leur date, que des denrées alimentaires, des boissons, des parfums et des collyres. Lorsque des objets d'autre espèce sont offerts au défunt, ils sont disposés à part et quelquefois servent d'ornementation aux parois extérieures des sarcophages de pierre. On y voit figurer alors des meubles, des vêtements, des armes, des vases, des outils, etc., et aussi des bandelettes, des sceptres ou insignes, des encensoirs, etc., etc., en un mot des objets à l'usage de l'homme vivant, et des symboles ou amulettes pour rendre et conserver la vie. Ce n'est que très rarement que cette classe de dons funéraires est mêlée avec l'offrande proprement dite.

Ce cas se présente toutefois dans une belle stèle du Musée de Leyde, récemment publiée par M. le Dr Leemans[1].

C'est la stèle funéraire d'un gardien du trésor de Memphis, nommé Merrimerri. Elle n'est pas datée par un cartouche, mais elle présente tous les caractères de la bonne époque pharaonique (de la XVIIIe à la XXe dynastie).

Dans l'une des scènes de cet important monument, on voit le défunt debout devant quatre plateaux chargés d'offrandes : au-dessus est un tableau qui donne le détail des objets offerts. Il n'y en a pas moins de soixante espèces, et entre autres des vases et des sceptres ou insignes d'or. Je

1. *Ægyptische Monumenten*, etc., III, afd. K. XXI-XXIV.

reproduis ci-après les cinq articles qui ont directement trait à mon sujet :

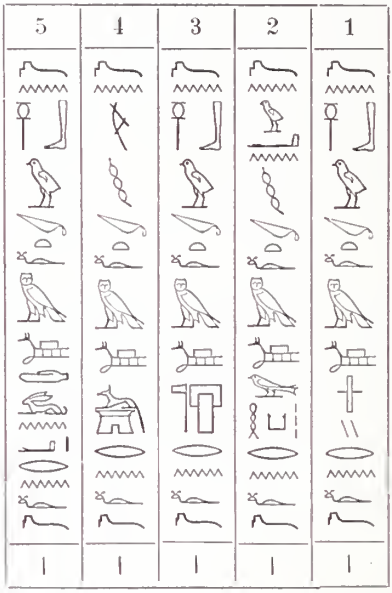

La traduction de ces légendes ne présente aucune difficulté :

1. Nou d'ivoire à lame de fer, selon son nom[1]. Nou 1.
2. Nou de bois d'ouan à lame de fer; son nom Oerhakou. Nou 1.
3. Nou d'ivoire à lame de fer; son nom Neter-ha. Nou 1.
4. Nou de bois de mer à lame de fer; son nom Anubis. Nou 1.
5. Nou d'ivoire à lame de fer; son nom lève-main[2]. Nou 1.

Des cinq instruments ainsi décrits, trois sont à manche d'ivoire et deux à manche de bois, mais la lame de tous est

1. Cela signifie que ce premier *nou* n'avait pas de nom particulier.
2. Ce nom semble provenir de la nécessité pour l'officiant de lever la main pour approcher l'ustensile de la tête du défunt.

du métal *baa;* leur description est si parfaitement conforme à celle que donne M. Devéria des trois *nou* du Louvre, que les conditions d'identification que j'ai reconnues indispensables me paraissent démontrer que le *baa* des Égyptiens est bien le fer, alors surtout que cette opinion a déjà été soutenue avec force, en l'absence de preuves aussi décisives.

Expliquons en passant que le signe du traîneau est une variante du groupe . On le trouve souvent employé comme déterminatif du groupe phonétique, et aussi seul pour exprimer le mot *baa,* comme dans le texte qui nous occupe. L'absence du déterminatif des métaux ne fait pas plus difficulté que celle du déterminatif de l'ivoire; limité par l'espace, le scribe a supprimé tous les signes facultatifs.

Deux des manches sont de bois, l'un de , *ouan,* l'autre de , *mer.* D'après les déterminatifs, on voit qu'il s'agit de bois durs. L'inscription d'Amenemheb, publiée par M. Ebers, nous a appris qu'une localité située au nord du Liban était appelée au nom de l'arbre *ouan*[1]. Le voyage d'un Égyptien parle aussi d'une essence forestière, nommée , *aoun,* qui se trouvait dans le Liban avec le chêne et le cèdre. Pour des motifs qu'il serait trop long de produire ici, j'ai pensé que c'est le caroubier au bois inaltérable, très recherché pour les travaux de marqueterie, et qui abonde en Syrie.

Quant au bois de *meri* ou *mer,* c'était aussi une espèce recherchée; Thothmès III en recueillait parmi les tributs qu'il percevait en Assyrie. Les portes des naos portatifs et des chapelles étaient fabriquées avec ce bois, qui recevait des garnitures de bronze. On l'utilisait aussi bien dans la charronnerie.

1. Voir plus haut, t. IV, p. 337-338, de ces *Œuvres diverses.*

L'examen des naos conservés dans les musées, et surtout des manches de *nou* du Louvre, dont nous venons de parler, fournirait peut-être des observations de nature à assurer l'identification de ces bois avec entière certitude.

Chalon-sur-Saône, 25 novembre 1873.

DEUX NOUVEAUX CONTES ÉGYPTIENS[1]

Nous n'avons connu, jusqu'à ces derniers temps, qu'un seul ouvrage d'imagination provenant de l'Égypte pharaonique : c'est le *Conte des Deux Frères*, que M. de Rougé a déchiffré sur le papyrus de Mme d'Orbiney, aujourd'hui propriété du Musée Britannique[2]. Ce papyrus, qui constitue pour les égyptologues la plus exacte des grammaires et le plus incontestable des vocabulaires, a épargné aux investigateurs des écritures égyptiennes au moins dix années de tâtonnements. Grâce au grand nombre de citations dont il a été l'objet, et aux diverses traductions qui en ont été faites, ce texte est devenu presque populaire; les singulières et merveilleuses aventures de Baïta et de son épouse perverse sont connues d'une partie considérable du public lettré.

Le conte non moins merveilleux que M. le docteur Brugsch a lu dans un papyrus démotique du Musée de Boulaq, et que ce savant a appelé le *Roman de Setnau*, offre moins d'intérêt, à raison de sa date beaucoup plus

1. Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi 17 avril 1874, et publié dans les *Comptes rendus* de cette Académie, IVe série, t. II, p. 117-126.

2. Voir le travail de M. E. de Rougé dans la *Revue archéologique*, IXe année, 1852, p. 385.

récente. D'ailleurs, la traduction publiée par M. Brugsch est confuse dans plusieurs passages. Il est à désirer que ce savant, qui n'a pas de rival dans la connaissance du démotique, soumette le texte à de nouvelles investigations.

L'année dernière, en compulsant les papyrus hiératiques du Musée de Turin, publiés par MM. Pleyte et Rossi, j'ai découvert les débris d'un troisième petit roman. Malheureusement, les fragments conservés de ce papyrus ne contiennent ni le commencement ni la fin de la composition, et sont eux-mêmes criblés de lacunes. J'ai hésité à signaler au monde savant ma petite découverte. Mais, aujourd'hui, elle trouvera tout naturellement sa place à la suite d'une notice sur une quatrième œuvre d'imagination qui vient d'être signalée.

Ce nouveau conte égyptien a été reconnu sur l'un des papyrus hiératiques de la collection Harris, acquise récemment par le Musée Britannique, et non encore livrée à la publicité. Cette découverte est due à M. C. W. Goodwin, l'un des rares égyptologues dont il soit possible d'accepter les traductions sans contrôle. Ce savant a communiqué à la Société d'Archéologie biblique de Londres un compte rendu du petit roman.

Voici la traduction de ce compte rendu :

LE CONTE DU PRINCE PRÉDESTINÉ

Ce curieux roman, qui malheureusement n'est pas entier, raconte comment certain roi égyptien, à la suite de ferventes prières, obtint un fils dont les sept Hathors *(les Parques)* pronostiquèrent qu'il mourrait de l'une de ces trois morts : par un crocodile, par un serpent, ou par un chien.

Pour préserver son fils, le roi le renferme dans une chambre luxucusement meublée, et l'entoure de nombreux serviteurs, auxquels il est interdit de lui parler de l'existence de ces trois espèces d'animaux.

Un jour, le prince sequestré aperçoit un Égyptien allant à la chasse accompagné de son chien. Aussitôt il désire posséder un animal semblable. L'expression de ce désir est cause que sa destinée lui est révélée. Mais, à force d'obsessions, il obtient de son père la liberté d'agir à sa guise, en lui disant qu'il est inutile de chercher à échapper à son destin.

Ensuite il décide le roi à le laisser partir et courir le monde, puis, profitant de la permission, il entreprend seul le voyage de Naharan (la Mésopotamie), en se faisant passer pour le fils d'un cavalier égyptien fuyant la cruauté d'une belle-mère.

Arrivé à la cour du roi du pays, il fréquente les courtisans. Ceux-ci lui apprennent les singulières circonstances dans lesquelles se trouve la fille du roi, qui est enfermée dans une tour, et ne peut être délivrée que par l'amant qui réussira à escalader la fenêtre de sa prison. Tous les princes de Naharan ont tenté l'entreprise et tous ont échoué; mais le jeune Égyptien, dont la bonne tournure gagne le cœur de la princesse, réussit à opérer sa délivrance.

Le roi de Naharan refuse eependant de la donner en mariage à un fugitif inconnu. Mais la princesse menace de recourir au suicide, et le roi consent à l'union des deux amants.

Bientôt après, le prince part avec son épouse pour visiter l'Égypte. A l'entrée d'un temple où il allait faire son adoration, il est attaqué par un crocodile sacré, qu'il repousse, et par un géant, dont il est victorieux. Fatigué par ces luttes, il rentre à sa demeure pour prendre quelque repos, tandis que son épouse reste près de lui. A cet instant, un serpent sort d'un trou et cherche à le piquer pendant son sommeil; mais la princesse fait boire au reptile une drogue enivrante et, lorsque l'animal dangereux est ivre, elle le noie dans son bain.

En s'éveillant, le prince, de concert avec sa femme, offre aux dieux des actions de grâces pour avoir été délivré de deux des morts qui lui avaient été prédites.

Il sort ensuite pour se promener, et, de nouveau, fait la rencontre d'un géant et d'un crocodile, qui l'avertissent de son inévitable destin. Il n'y fait nulle attention.

Deux mois après, le prince sort emmenant son chien avec lui.....

Ici s'arrête le papyrus. Nous ne connaîtrons jamais la fin de l'histoire, à moins qu'un heureux hasard ne fasse retrouver le reste du manuscrit.

Le conte est comparable, ainsi que M. Goodwin en a fait l'observation, à certaines légendes du moyen âge. On n'y trouve pas, comme dans le *Conte des Deux Frères* et dans le *Roman de Setnau*, des traits rappelant forcément la doctrine égyptienne. Mais, aussi bien que ces deux compositions, il est d'un style simple, le récit y est bien suivi; aussi l'on y recueillera une ample moisson de renseignements lexicographiques et grammaticaux, tels que les textes mythologiques n'en peuvent jamais fournir. La prompte publication du texte hiératique sera conséquemment un grand service rendu à la science.

Le fragment que j'ai reconnu sur l'un des papyrus hiératique de Turin n'offre pas les mêmes avantages ; non pa que le style soit beaucoup moins simple, mais, dans son état de mutilation, le texte y est trop souvent interrompu pour qu'on puisse y puiser avec une certitude suffisante des observations grammaticales. On y trouve cependant quelques expressions remarquables, dignes d'être enregistrées dans tous les index.

Tel qu'il a été reproduit par M. Pleyte, ce texte couvre les planches 79, 80, 81 et 82 de la publication entreprise par cet égyptologue zélé. Mais, ainsi qu'il nous l'explique lui-même, ces planches ont été recomposées par lui au moyen du groupement de vingt-deux fragments qui étaient collés pêle-mêle sur les cartons du Musée[1]. Dans ce travail épineux, le savant néerlandais a montré une grande perspicacité; toutefois l'étude approfondie que j'ai faite du texte me porte à classer les planches dans un ordre différent. La planche 82 est la première et précède la planche 79, que suivent régulièrement les n°s 80 et 81. De plus, les pre-

1. Pleyte et Rossi, *Les Papyrus hiératiques de Turin*, Texte, p. 118.

miers fragments verticaux placés à droite des pages 80 et 81 me paraissent appartenir à d'autres parties du texte. Quatre autres petits fragments détachés, que m'a communiqués M. Rossi, sont tout à fait inutilisables.

La portion du texte qui comprend le papyrus ainsi ordonné forme un épisode auquel je donnerai le titre d'*Épisode du Jardin des fleurs*.

Le héros de l'aventure est un grand personnage qui porte entre autres titres, celui de , *haouti*, ou *général d'armée*. J'ai constaté ailleurs l'importance des fonctions du *haouti*[1]; des princes en ont été investis à l'époque des Ramessides, et notre papyrus, qui est d'une très belle écriture, date précisément de cette époque. Notre héros appartenait probablement à la famille royale; car, d'après une mention du texte, il était en relation de parenté avec la régente , *hon-t*.

Ce prince raconte les aventures qui lui sont arrivées dans un jardin magnifique, où il avait été entraîné par une de ces messagères d'amour dont les imitatrices infestent encore aujourd'hui les grandes villes modernes. La description de ce lieu de délices rappelle celle des *Bateaux des fleurs*, lieux consacrés en Chine aux ébats des riches débauchés. De même qu'au Céleste Empire, les courtisanes égyptiennes se donnaient entre elles le nom de sœurs.

L'existence de ce genre de provocation dès les temps pharaoniques pouvait être supposée. Elle est démontrée aujourd'hui, soit par notre petit roman, soit par les recommandations que fait à ce propos le Livre des Maximes du scribe Ani, dont j'ai entrepris la traduction littérale analytique[2]. Les mêmes abus étaient connus chez les Hébreux,

1. *Recherches sur l'histoire de la XIXe dynastie*, p. 8.

2. Journal *L'Égyptologie*, publié chez J. Dejussieu, à Chalon-sur-Saône.

ainsi qu'on le voit dans l'histoire du patriarche Juda. On peut lire au Livre des Proverbes de Salomon un énergique tableau des agissements de la courtisane.

Ces explications préliminaires étaient indispensables pour nous introduire *in medias res*. J'avertis que j'ai dû suppléer quelques mots et même quelques phrases pour lier les parties du texte interrompues par les lacunes.

L'ÉPISODE DU JARDIN DES FLEURS

Elle me conduisit ma main dans sa main. Nous allâmes dans son jardin pour causer. Elle m'y fit goûter du miel, qui était excellent. Ses joncs étaient verdoyants, ses arbrisseaux couverts de fleurs; il y avait des groseilles et des cerises[1] plus rouges que le rubis; ses perséas en maturité ressemblaient à du bronze; son bosquet était de la couleur du métal *nashem*, ses *nenni* comme les noix de coco qu'on apporte dépouillées; son ombrage était frais et aéré; le repos voluptueux y était facile.

Lorsqu'elle me rencontra, la fille du préposé aux vergers l'avait envoyée en messagère. « Viens chez moi, m'avait-elle dit; de-
» meure un jour dans la chambre d'une jeune fille qui est à moi;
» le jardin est en son jour; il y a terrasse et boudoir. »

Ici se termine la première page à laquelle il manque une ligne. L'entremetteuse s'adresse à la plus séduisante des Phrynés de l'endroit :

« Les nobles hommes sont joyeux, ravis à ta vue, laisse-les
» venir à ta demeure portant leurs précieux joyaux. Écoute! ils
» viennent avec leurs richesses; ils apportent la boisson *haq* pour
» toutes tes compagnes, toute espèce de pains pour les repas, des
» gâteaux frais de la veille et du jour, et tous les excellents fruits
» des parties joyeuses. Viens! fais un jour de bonheur. »

1. C'étaient du moins des fruits rouges; l'identification des espèces est difficile à établir dans la majorité des cas.

Du premier au troisième jour, elle se tint assise sous l'ombrage. Son *Khenmès*[1] était à sa droite; il avait amené son domestique pour exécuter tous ses ordres. La cave à la bière fut mise sens dessus dessous pour qu'elle s'enivrât à son gré, ainsi que son frère[2]. La servante était une sœur dans ses rendez-vous. « Moi, dit-elle, j'ai des entrailles cachées pour ne pas dire ce que » je vois. Viens ! »

Ainsi finit la deuxième page; le texte est coupé par une ligne qui manque en tête de la page suivante, de laquelle a disparu en outre le commencement de toutes les autres lignes.

Le noble Égyptien a entendu les protestations de discrétion de la jeune femme.

Alors l'entremetteuse vient mettre à profit les bonnes dispositions qu'elle lui suppose :

« Fais-lui présent d'un collier de lapis avec des lis et des tu- » lipes; apporte les fleurs de l'allégresse, des liqueurs, des par- » fums. Qu'il y en ait pour toutes les compagnes! Fais un jour de » bonheur ! »

Je sortis du feuillage, du lieu réservé. Les femmes m'aperçurent et dirent : « Voyez-le sortir vraiment ! »

Elle avait à la bouche une figue de sycomore. Son jardinier vint lui parler : « Fais attention ! c'est le frère de la Régente; » tu es donc comparable à l'auguste Princesse! S'il n'y a pas de » serviteurs, moi, je serai le domestique qui servira celui que tu » as captivé. »

Elle se fit placer dans son pavillon du bosquet. Elle ne m'offrit pas un fade breuvage à boire, ce ne fut pas de l'eau qu'on puise à la rivière que j'emplis mes entrailles.

On eut l'idée de plaisanter en disant : « Il ne faut pas boire ! » — « Par ma vie! O ma bien-aimée, amène-moi près de toi. La » figue de sycomore... »

1. Ce mot veut dire *maître*, *gérant*.

2. Le mot *frère* semble pris ici dans l'acception que certains poètes latins ont donnée à *frater* et même à *soror*.

Nous voici à la fin de la troisième page qui a toutes ses lignes inférieures; la suivante est complète par le haut, mais il y manque le commencement de toutes les lignes. Toutefois la lacune est peu considérable. Les premiers signes de la quatrième page laissent deviner le groupe signifiant *manger*, ce qui nous suggère la liaison suivante :

« La figue de sycomore que ta bouche a goûtée, laisse-la-moi » manger. »

Tels furent mes plaisirs dans le pavillon du bosquet. J'y restais en tout temps. Elle était avec moi, comme une sœur avec son frère.

D'autres venaient; ils s'enivraient de vin et de moût; ils s'enivraient de vin de palmier et de la liqueur parfumée appelée *Kémi*.

Toute idée de départ s'était éloignée de moi dans ce jardin; j'y passai douze mois.

Mais je m'aperçus qu'on me trompait. Alors je jetai la tulipe, celle que la veille j'avais dans ma chambre[1]. Moi qui suis un grand chef militaire...[2], ils me regardent comme un second. S'ils recommencent à agir ainsi, je ne le leur tairai point.

A l'entrevue suivante, je lui dis : « Le crime est découvert. Je » subis le châtiment de ton amour. Que le dieu Toum... »

Ici s'arrête définitivement notre texte. L'Égyptien mécontent semble charger le dieu Toum du soin de le venger. Nous ne pouvons, du reste, rien prévoir quant à la suite du roman, qui se continuait au moins encore sur une page et peut-être sur plusieurs. Mais, tout mutilé qu'il est, l'*Épisode du Jardin des fleurs* peut avoir sa place parmi les rares débris échappés au naufrage de la littérature de l'antique Égypte.

Le *Conte des Deux Frères*, le *Roman de Setnau* et l'*Épipisode du Jardin des fleurs* nous montrent que les entrai-

1. Cette tulipe a dû être mentionnée dans quelques-unes des parties détruites du texte.

2. La lacune contenait ici une énumération de titres.

nements de l'amour fournissaient aux temps pharaoniques aussi bien que de nos jours le principal élément d'intérêt des œuvres d'imagination. L'un des papyrus hiératiques recueillis par M. Mariette-Bey pour le Musée à Boulaq (le n° 13 de la publication) contenait aussi une histoire d'amour qui, par quelques passages, rappelle l'épisode du Jardin des fleurs. Il y est question d'*un homme pris comme dans un filet, abordé par une femme qui le fait entrer dans une maison, où il vit quelque temps comme un mari avec sa femme.*

Malheureusement ce texte est déplorablement mutilé, il n'en reste que dix-sept fragments dont rien n'indique le classement. On y distingue cependant que l'histoire était fort accidentée: ivresse, bons repas, riches vêtements, trahisons, rixes, vols, aveux, etc. Mais ces mentions isolées ne nous renseignent pas suffisamment pour qu'il soit possible même de proposer un titre pour ces nouveaux débris de la littérature égyptienne.

DÉCOUVERTE D'ARMES EN SILEX

A VOLGU

Près Digoin (Saône-et-Loire)[1]

EXPOSÉ

Le 21 février dernier, les ouvriers terrassiers employés au creusement de la rigole de l'Arroux mirent à découvert un paquet de longues lames de silex taillé. Avisés de cet événement, MM. les ingénieurs du canal du Centre se transportèrent sur les lieux, recueillirent les objets trouvés, et constatèrent les circonstances de la découverte.

Le rapport dressé à cette occasion par M. l'ingénieur en chef doit naturellement servir d'introduction à la présente Notice. En voici la teneur :

« Le point où a été faite la trouvaille de douze fers de » lance en silex taillé (neuf ont été remis aux ingénieurs, » trois ont été brisés ou détournés par les ouvriers) est situé » entre l'Arroux et la route de Digoin à Gueugnon, à » 320 mètres environ de la rivière, à 130 mètres environ

1. Publié sous le titre *Les Silex de Volgu (Saône-et-Loire). Rapport à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, par F. Chabas, 1874, in-4°, Chalon-sur-Saône, imprimerie et lithographie de J. Dejussieu, rue des Tonneliers, n° 5, 24 p. et 4 pl., dont deux en héliogravure.

» de la route, en amont des bâtiments de la ferme de
» Volgu, commune de Rigny.

» C'est en ouvrant une tranchée de 4 à 5 mètres de pro-
» fondeur, au pied d'un faible coteau, que la pioche a mis
» à découvert, à 1 mètre seulement au-dessous de la surface
» du sol, le précieux dépôt qui y avait été laissé ou enfoui
» il y a bien des siècles. En cet endroit, le terrain actuel est
» à environ 11 mètres au-dessus de l'étiage de l'Arroux, et
» par conséquent les silex se trouvaient à environ 10 mètres
» au-dessus de cet étiage. Malgré cette hauteur, la grande
» masse de la tranchée de Volgu ne traverse que des bancs
» de gravier et des bancs de sable, qui sont évidemment
» des terrains diluviens anciens; mais la partie supérieure,
» celle dans laquelle a été faite la trouvaille, est formée de
» sables argileux plus ou moins aquifères, et il se pourrait
» qu'elle appartint à des alluvions plus modernes prove-
» nant des coteaux supérieurs.

» Dans le talus mis à nu par les fouilles, le terrain est tout
» à fait homogène à l'emplacement de la trouvaille, c'est-
» à-dire que rien n'y indique qu'à une époque quelconque
» il y ait eu en ce point une station, un foyer, ou même
» une excavation artificielle ultérieurement comblée.

» Les silex ont été trouvés placés côte à côte sur leur
» tranche et non à plat, mais légèrement inclinés; ils for-
» maient un paquet disposé dans sa longueur selon la
» direction qu'a suivie la tranchée. Ils étaient si serrés les
» uns contre les autres, a déclaré le chef de chantier, qu'il
» n'y avait pas plus d'un millimètre de limon entre deux
» lames contiguës; la terre qui entourait le paquet était
» fort adhérente, et il a fallu, après avoir essayé de la laver,
» l'enlever avec une lame de couteau, comme on enlèverait,
» a dit le surveillant, une couche de rouille sur un mor-
» ceau de fer : sous l'effort de la lame de couteau, la terre
» s'est détachée d'un seul coup comme une pellicule.

» Sur le même talus, à la même profondeur de 1 mètre,

» et à 3 mètres seulement de distance (en aval), on a trouvé
» deux débris d'une meule romaine, en lave de Volvic, se
» raccordant parfaitement entre eux et formant environ la
» moitié de la meule. Ces deux fragments ont été conservés
» pour rester avec les silex.

» Enfin, on a trouvé aussi, exactement dans les mêmes
» conditions, plusieurs débris de poterie faite au tour et
» quelques morceaux de briques qui seront également con-
» servés. On n'a d'ailleurs rencontré dans les mêmes fouilles
» aucune trace de métaux, ni d'os d'animaux.

» Dans la localité on rencontre à la surface du sol une
» grande quantité de silex taillés par éclats, tels que cou-
» teaux, grattoirs, pointes, etc. Toutefois, les lames de
» Volgu ne semblent pas dépendre des mêmes dépôts, et
» il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup de chances d'en trouver
» d'analogues en faisant de nouvelles fouilles. Cependant,
» quand on songe qu'on n'aurait pas rencontré le paquet de
» silex si l'axe de la rigole eût été reporté seulement de
» $0^{m}50$ du côté de la rivière, on peut être tenté de pro-
» longer encore la fouille du côté du coteau. »

A ce rapport se trouvaient joints :

1° Une carte de la localité, comprenant tout le tracé de la rigole de l'Arroux et l'indication des points où des trouvailles archéologiques ont été faites ;

2° Le profil en travers de la tranchée, à l'endroit où était enfoui le paquet de silex (voir pl. I).

A la nouvelle de cette découverte, notre honorable vice-président, M. Jules Chevrier, en sa qualité de directeur du Musée de Chalon, s'est mis en rapport avec MM. les ingénieurs pour obtenir que les objets trouvés fussent conservés dans le Musée de la ville qui est le siège de l'administration supérieure du canal du Centre, et il offrit, tant au nom du Musée qu'en celui de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône :

1° De subvenir à toutes les dépenses nécessaires pour

indemniser les ouvriers et les agents qui ont concouru à la trouvaille ou pourvu à la conservation des silex, et pour couvrir les frais d'emballage, transport, déplacement, etc.

2° De rédiger et de publier un mémoire détaillé sur la découverte, et de faire mouler les silex, tant pour les bureaux du Canal que pour les Sociétés savantes qui pourraient désirer en posséder des fac-similés,

Sous la condition que les silex seraient délivrés au Musée de la ville de Chalon-sur-Saône.

Ces propositions ayant été agréées, la Société d'histoire et d'archéologie les a validées par son vote, et elle a aussitôt chargé une Commission de deux membres d'examiner le lieu de la découverte, en vue de recueillir tous les renseignements possibles et d'étudier la question d'opportunité de nouvelles recherches.

C'est pour remplir cette mission que, M. Henri Batault et moi nous nous sommes transportés, le 7 mars courant, à Volgu. M. l'ingénieur en chef du canal du Centre avait bien voulu nous accompagner. Voici le résumé de nos observations :

DÉTAILS TOPOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIQUES

Le hameau de Volgu est situé au pied du coteau qui limite la plaine formée par les alluvions de l'Arroux, à environ trois cents mètres du bord de cette rivière. Ce coteau, qui s'élève près de La Villeneuve jusqu'à l'altitude de 291 mètres, n'offre dans toute son étendue que des pentes assez douces ; il est coupé au droit de Volgu par un ravin profond, au fond duquel coule encore un mince filet d'eau dont le débit va se perdre dans l'Arroux.

Le terrain consiste en sables argileux, graviers et détritus d'origine granitique, mélangés de cailloux roulés de dimensions variables, qu'on exploite pour l'empierrement des routes. Les gisements principaux de ces galets sont sur les

hauteurs du coteau, où on les trouve en abondance à la surface du sol ; plusieurs carrières sont aussi ouvertes au-dessus de Volgu, près de la route, et même au-dessus du talus d'escarpement. En cet endroit, la couche qui les fournit a plus d'un mètre de puissance. Actuellement les fouilles pour le creusement de la rigole se font encore à Volgu même, et M. l'ingénieur en chef nous a fait remarquer au fond de la tranchée l'existence d'une couche de ces mêmes cailloux, tandis que dans les fouilles du terrain supérieur on n'en a rencontré qu'en très petit nombre et dans des dimensions moindres.

Ce terrain est évidemment de formation clysmienne ; mais depuis le dépôt qui s'en est formé sur la fin de l'époque tertiaire, il a été lavé et raviné de telle sorte que des matériaux meubles sont venus se superposer aux gros galets vers le bas du coteau. Ainsi pourrait s'expliquer la couche de sables argileux, puissante de 4 mètres 50, qui recouvre les galets dans la tranchée de la rigole. Cette couche, quoique composée en grande partie de matériaux tertiaires, est donc très vraisemblablement de formation plus moderne, mais, dans tous les cas, elle se trouve comprise dans le terrain quaternaire. Du reste, les définitions géologiques ont peu d'importance au regard de notre objet spécial ; nous n'en parlons que pour bien établir les conditions du terrain dans lequel ont été trouvés les silex à 1 mètre de profondeur[1].

Nous n'avons remarqué, parmi les silex roulés de la localité, dont des millions de spécimens sont entassés sur la route, brisés en fragments tels qu'on les répand pour l'empierrement, aucun échantillon de nature à être comparé,

1. Au point de vue géologique, la localité est très intéressante ; le terrain que nous avons décrit repose directement sur le grès qui recouvre le terrain houiller. Ni les formations secondaires, ni une partie des couches tertiaires n'y sont représentées. Le savant Ch. Lyell y aurait trouvé une confirmation de ses idées sur la non-universalité des formations.

pour la texture et la transparence, au silex des lames de Volgu. Tous sont opaques, anguleux, remplis de cavités formant parfois géodes et quelquefois remplies de nodules de silex cristallisé en pointes et diversement coloré; tous sans exception sont enveloppés de la croûte grise de texture grossière qui est caractéristique des silex de la craie; souvent un petit silex plus ou moins rond est empâté dans un plus gros; quelques-uns ont des zones rubanées concentriques, de courbes variées, dont les plus centrales indiquent assez exactement les formes générales du galet entier. Cette observation pourra être utilisée pour l'étude de la formation de ces silex, dans lesquels on peut souvent observer la silice à différents états de texture et de nuance agglomérée autour d'un noyau central.

Le point essentiel à noter, c'est que les lames de Volgu n'ont pu être taillées dans le silex de la localité, qui ne fournit pas, du reste, de blocs assez considérables pour permettre l'enlevage de lames longues de 36 à 40 centimètres.

CIRCONSTANCES DE LA TROUVAILLE ET DESCRIPTION DES SILEX

Le lieu où le paquet de silex avait été déposé vers le pied du coteau (en A de la carte) est, comme nous l'avons dit, à dix mètres au-dessus de l'étiage de l'Arroux et à environ six mètres au-dessus du point qu'atteignent aujourd'hui les hautes eaux de cette rivière. On peut en conclure qu'à l'époque de leur enfouissement l'état géologique de la localité n'était pas sensiblement différent de ce qu'il est aujourd'hui. C'est grâce à leur assemblage en faisceau et à leur position presque verticale dans le sol que ces minces et fragiles lames ont dû leur étonnante conservation. Cette circonstance prouve suffisamment qu'il y a eu non pas perte accidentelle, mais enfouissement intentionnel de ces objets, qui devaient être d'un grand prix à l'époque, vu leurs dimen-

sions exceptionnelles et la perfection de leur fabrication. Si les lames eussent été posées à plat, le poids seul du terrain superposé aurait suffi pour les rompre. Elles nous sont parvenues fraîches, sans patine, sans frottement, âpres au toucher comme le silex fraîchement éclaté. La terre qui les enveloppait s'était introduite dans leurs intervalles et les avait préservées de tout contact étranger. La terre même du sol ambiant, qui contient une argile grasse, a pu suffire pour procurer ce résultat. Du moins, le surveillant des travaux, qui a débarrassé les silex de leur gangue, nous a affirmé n'avoir pas constaté dans cette gangue de particularités de nature à la faire présumer d'une autre origine.

L'endroit où ont été trouvés les fragments de meule[1] et les fragments de poterie, dont deux seulement sont figurés sur notre planche IV[2], est à trois mètres au plus du gîte où étaient les silex (le surveillant dit même seulement 2m 50), et à la même profondeur de 1 mètre au-dessous du niveau du sol. Sur ce point et sur une longueur de quatre ou cinq mètres se produisent dans cette berge des suintements abondants, qui, au moment de notre visite, avaient détrempé la surface de la banquette et occasionné quelques éboulis. Pour répondre aux intentions de la Société, nous fîmes abattre sur environ huit mètres de longueur le talus de la banquette, de manière à explorer le terrain au droit des lieux du dépôt des silex et de la meule, et à au moins deux mètres au delà, en amont comme en aval. Cette exploration n'amena sous nos yeux aucune trace archéologique. La pioche n'abattit que le sol naturel, dans lequel se rencontrèrent deux fragments bruts de silex roulé et un petit éclat de silex blond, de taille douteuse, qui avait pu glisser du sol supérieur où se rencontrent quelques rares silex taillés.

1. Ces fragments sont figurés sur la planche I.
2. Fig. 10 et 11.

Rien n'indiquant l'existence d'une station, d'un point quelconque d'intérêt archéologique, nous nous rangeâmes à l'opinion déjà émise par M. l'ingénieur en chef, et nous fîmes cesser une fouille qui ne permettait pas de concevoir la plus minime espérance de résultats utiles. Le hasard qui a fait rencontrer en place les silex de Volgu est de ceux qu'il faut attendre, mais qu'on ne peut pas provoquer.

Revenons maintenant à la découverte des silex.

Le coup de pioche qui les a mis à jour a frappé sur le paquet et brisé plus ou moins complètement les trois premiers. Nous avons vu, en effet, divers fragments appartenant à trois lames différentes de grande taille. Le silex en est absolument semblable à celui des lames restées entières. A la vue des éclats, l'ouvrier qui les avait produits s'est écrié qu'*il avait trouvé de la colle*. Cette comparaison avec la *colle de Flandre*, qui se vend en paquets de lames minces, diaphanes, de couleur blonde, caractérise assez bien l'impression qu'a dû ressentir dans cette circonstance un homme inexpérimenté. Grâce à l'intervention du surveillant, l'œuvre de destruction fut arrêtée et des mesures prises pour la conservation de la trouvaille jusqu'au moment où elle fut remise aux mains de MM. les ingénieurs[1].

Indépendamment des trois pièces brisées, il y avait dix lames entières, et une, la plus grande de toutes, à laquelle il manque seulement une pointe. Le nombre total était donc de quatorze[2].

Voici le tableau des dimensions des onze lames conservées; les largeurs sont mesurées au point le plus large, c'est-à-dire d'un grand angle à l'autre pour celles qui sont en

1. Cette conservation d'objets rares, presque uniques, a paru mériter encouragement. La Société d'Histoire et d'Archéologie a généreusement récompensé tous ceux qui y ont coopéré.

2. Les deux dernières lames sont parvenues à M. l'ingénieur en chef postérieurement à la rédaction de son rapport.

forme de losange ; les épaisseurs sont prises au moyen d'un compas à lames courbes. Les lames ont été marquées d'après les numéros donnés aux moules qui en ont été faits. Elles sont ici classées dans l'ordre de leurs longueurs :

Nos		Longueur	Largeur	Épaisseur
1. — Pl. II.	Morceau manquant, 0m060 Partie conservée, 0 290	0m350	0m088	0m009
2. — *Ibid.*		0 344	0 080	0 007
11. — Pl. III		0 283	0 060	0 007
9. — Non figurée		0 274	0 065	0 006
10. — Pl. III		0 273	0 062	0 007
4. — Non figurée		0 268	0 068	0 008
3. — Pl. III		0 260	0 065	0 006
6. — Non figurée		0 251	0 075	0 008
5. — Pl. III		0 242	0 065	0 008
8. — Non figurée		0 238	0 075	0 008
7. — Pl. II		0 232	0 078	0 008

Le silex avec lequel ces lames ont été fabriquées est de l'espèce appelée pyromaque; quelques lames sont de couleur blonde et entièrement diaphanes, mais la plupart sont parsemées de taches noirâtres, qu'on n'aperçoit qu'à l'aide de la transparence. Si la masse siliceuse formait d'abord une sorte de gelée limpide d'un jaune pâle, elle devait contenir des grumeaux irréguliers de mucosités noirâtres qui ne sont pas mélangées à la masse et se sont solidifiées telles quelles. Ces taches noirâtres interceptent complètement la transparence ; lorsque la matière qui les compose avoisine les surfaces extérieures, le silex prend une teinte foncée : tel est le cas de la lame n° 5, qui n'est transparente que par rares endroits.

Lorsqu'on observe avec le microscope, à un grossissement de cent fois, le silex des lames les plus claires de nuances

et par conséquent les plus diaphanes, on distingue par transparence des multitudes de points noirs et de petites stries qui paraissent être de la même nature que celle des taches; l'instrument n'y fait pas reconnaître la trace de corps organisés quelconques.

Quelques silex présentent aussi dans leur texture des taches blanches et des zones rubanées de même nature : tel est le n° 2 de la planche II, sur lequel elles sont reconnaissables dans la figure. Sur le n° 10 (pl. III), la matière blanche et la matière noire sont en masses distinctes et donnent au silex un aspect particulier. Cette matière blanche fait obstacle à la transparence aussi complètement que la noire.

On a pu voir que les onze silex de Volgu se distinguent par des dimensions exceptionnelles; ils ne sont pas moins remarquables au point de vue du travail. Leur forme commune est celle du losange allongé; sur l'une des lames (le n° 11, pl. III), les angles obtus du losange sont tellement peu accusés, que la forme est presque exactement celle à laquelle on a donné le nom de feuille de saule[1]. Elles sont pointues des deux bouts, et l'une et l'autre de leurs pointes sont taillées avec le même soin, à très petits coups, et tellement aiguës, qu'on peut à juste titre les nommer *acérées*. Chaque extrémité est renforcée d'un renflement arrondi, sensible au toucher, et destiné à donner de la solidité à la pointe de l'arme. A partir de ce point, les lames conservent une épaisseur à peu près égale dans toute leur étendue. On voit qu'elles sont taillées au moyen de coups portés sur les tranches, enlevant des éclats minces qui traversent souvent une grande partie de la largeur : souvent aussi il a été nécessaire d'enlever des éclats au milieu des surfaces plates, ce qui a été fait dans le sens opposé avec une très grande habileté. L'arme étant ainsi amenée à un degré de *minceur*

1. Le losange et la feuille de saule sont les deux types les plus ordinaires de têtes de lance de Solutré.

dont l'acier paraît seul susceptible, on la retaillait finement sur les bords : toutes les pièces sont aussi remarquables sous le rapport des tranchants latéraux que sous celui des pointes. En un mot, les silex de Volgu peuvent être considérés comme autant de chefs-d'œuvre en ce genre d'instruments.

RECHERCHES SUR LE GISEMENT DU SILEX EMPLOYÉ

Nous avons décrit avec soin la nature du silex qui a servi à fabriquer ces armes, parce qu'il est fort intéressant d'en rechercher le gisement géologique. Les silex naturels de la localité, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'offrent pas les mêmes conditions de texture et de dimensions. Mais nous devons expliquer qu'il se rencontre de petits silex taillés de nature précisément semblables aux lames de Volgu dans un dépôt très riche de ces sortes de petits instruments, situé près de Neuzy, à environ un kilomètre de l'endroit de la trouvaille[1]. Les fouilles de la rigole ont coupé le champ qui contient ce dépôt, sur lequel plusieurs collectionneurs ont déjà fait des moissons abondantes. Malgré ces recherches antérieures, et quoique la terre n'ait pas été remuée depuis qu'elles ont été accomplies, nous avons pu nous-mêmes y ramasser encore quelques bons types et des éclats caractéristiques. Les silex taillés se trouvent à la surface du sol, mélangés avec d'assez nombreux tessons de poterie faite au tour, dont la plupart ne remontent pas au delà de l'époque gallo-romaine. C'est sur ce point qu'il serait intéressant de tenter des fouilles régulières, car on n'en a encore exploité que la superficie. Sous toutes réserves, et à en juger par la variété de formes et de nature des silex qu'on y rencontre, il y a lieu de penser que Neuzy était une ancienne taillerie plutôt qu'une station proprement

1. Voir la carte en B.

dite. On y trouve le silex de toutes nuances, souvent richement patiné comme à Chassey. Notre planche IV en reproduit quelques échantillons, qui sont :

N° 2. Une hachette lancéolée, type de la Somme, taillée des deux côtés, belle patine jaunâtre ;

N° 3. Un petit grattoir simple, de taille très fine ;

N° 4. Un couteau avec soie d'emmanchement en silex opaque du pays. Des outils de ce genre abondent à la taillerie de Charbonnières ;

N° 5. Un couteau à double taille ;

N° 6. Une pointe forte, destinée à être emmanchée dans un bois fendu. Le bouton de percussion qui aurait gêné l'insertion a été soigneusement enlevé ;

N° 7. Une pointe presque absolument semblable à la précédente, et présentant le même enlevage du bouton de percussion, trouvée par moi à Charbonnières[1].

Enfin, nous donnons sur la planche III, en B, la photogravure d'un grattoir double, très soigneusement travaillé, provenant de Neuzy. Cette forme n'est pas rare à Solutré.

Le couteau n° 5 présente la même nuance et les mêmes phénomènes de transparence et d'opacité causée par les taches noirâtres que les lames de Volgu. D'autres silex provenant aussi de Neuzy sont dans le même cas.

Mais la pièce la plus remarquable en ce genre est un instrument de silex, long de 26 centimètres, large de $0^{m}047$, ayant 10 millimètres dans sa plus forte épaisseur. Il est formé d'un seul enlevage non retravaillé en dessous, et sensiblement courbe de ce côté ; la partie supérieure est à deux grandes tailles avec retouches. Les arêtes sont retaillées à petits coups et forment plutôt scie que couteau. Des outils de cet ordre ne pouvaient pas être employés à trancher.

1. Il y a eu certainement des rapports intimes entre la population établie aux environs de Digoin et celles des stations du Mâconnais, et probablement aussi du Chalonnais et des foyers de la Saône. Le commerce d'échanges s'étendait même beaucoup plus loin.

Ce silex est de même texture et de même apparence que les lames de Volgu, quoiqu'il ait un commencement de patine qui en a un peu altéré le brillant. Il a été trouvé dans la Saône, à quelques kilomètres de Chalon-sur-Saône[1]. Nous le figurons sur notre planche IV, n° 1.

Un autre instrument remarquable, du même silex que celui des lames de Volgu, vient d'être découvert, près d'Autun, par l'ingénieur en chef des mines de notre circonscription, M. Jutier, qui a bien voulu nous le communiquer. C'est une espèce de hache casse-tête ou d'outil, ayant 0^m 146 dans sa plus grande longueur, 0^m 057 dans sa plus grande largeur sur la surface inférieure qui est le résultat d'un seul éclat, et 0^m 058 dans sa plus grande épaisseur. Il est soigneusement retaillé sur le pourtour de ses faces latérales, et forme d'un côté une pointe très puissante, et de l'autre une lame légèrement concave comme celle d'une gouge ; la pointe comme la lame porte des traces de retouches ; l'outil semble donc avoir été fabriqué pour servir des deux côtés ; le silex en est blond, transparent, aussi frais de taille que les lames de Volgu. On n'y distingue pas de taches noires, ce qui peut tenir à l'extrême épaisseur de l'instrument dont la transparence ne peut être observée que sur les bords[2].

A Charbonnières, importante fabrique découverte par M. de Ferry, on a recueilli aussi des silex ouvrés présentant les mêmes caractères que le silex des lames de Volgu. Cependant la majorité des produits de cette taillerie est de matière plus grossière et moins transparente. Il est évident que les antiques exploitants de la localité savaient se pourvoir des diverses qualités de silex en renom, lors même que le gisement en était éloigné. Des carrières de silex, où se rencontrent de gros blocs, étaient à leur portée à la Grisière, à Saint-Sorlin et à Verzé. Existe-t-il parmi ces silex locaux

1. Il a été publié dans Landa et Guillemin, *Matériaux d'Archéologie,* 1re année, p. 48.

2. Il est figuré en demi-grandeur, pl. IV, n° 9.

des variétés assez limpides et assez homogènes sur de grandes surfaces pour qu'il ait été possible d'y tailler des lames telles que celles de Volgu et les grandes lames de Solutré ? C'est ce qui paraît peu vraisemblable, mais non absolument impossible, la question n'ayant jamais fait l'objet d'une étude attentive.

Le seul gisement bien notoirement connu qui contienne à coup sûr des blocs de dimension suffisante et de qualité convenable, est celui qui a fourni les *nuclei* de Pressigny-le-Grand, dans le département d'Indre-et-Loire. Tout le monde connaît ces magnifiques nodules, tout préparés pour l'enlevage des lames, auxquels on a donné dans le pays le nom vulgaire de *livres de beurre*. M. le docteur Léveillé en a trouvé dont la longueur n'était pas moindre de 59 centimètres. Le silex de Pressigny fournit des variétés de nuances aussi blondes et aussi transparentes que celui des lames de Volgu, et présentant les mêmes taches noires disséminées dans la pâte. Les produits de ce silex se sont d'ailleurs répandus dans un vaste rayon ; on les a signalés à Pontlevoy, à Paris, dans les stations de Saône-et-Loire, et surtout à Chassey.

Le Grand-Pressigny a été considéré depuis longtemps comme un lieu d'exportation de silex taillé et même de blocs de silex préparés pour l'éclatement. Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs l'origine des armes et des outils trouvés à Volgu, à Neuzy, à Charbonnières, sur la Saône, près d'Autun, et dont la matière n'a pu être fournie par des gisements locaux. C'est une question que nous pouvons d'ailleurs laisser sans solution précise ; il nous suffit de savoir qu'il n'a pas été nécessaire de demander cette matière au Danemark, qui est la terre classique des belles et grandes armes de pierre, ni à aucun autre pays étranger.

Voyons maintenant si le travail exceptionnellement beau de nos lames nous oblige à son tour à supposer un apport du dehors.

LES SILEX DE SOLUTRÉ

A ce propos, il y a lieu tout d'abord de faire observer qu'on ne connaît aucun produit de la taille du silex plus semblable de forme et de façon aux lames de Volgu que les pointes de lances de Solutré. La ressemblance serait bien plus frappante encore si cette célèbre station nous avait fourni des pièces ayant conservé leur couleur et leur transparence naturelle, et non pas entièrement transformées en cacholon, c'est-à-dire blanches, opaques, à arêtes et à pointes très adoucies. Mais, en examinant la plupart de ces silex, on reconnaît aisément qu'ils ont été travaillés avec une exquise habileté[1]. M. Arcelin s'explique de la manière suivante la confection d'une lame mince de Solutré : « *La* » *surface à façonner*, dit-il, *devait être placée sur tranche* » *de façon à s'appuyer sur un support résistant et fixe.* » *Les coups étaient portés sur la tranche supérieure et* » *dans le plan même de l'objet, ce qui en détachait de* » *minces éclats traversant toute la surface et la dédoublant* » *en quelque sorte*[2]. »

Cette description s'applique aussi exactement au travail des lames de Volgu qu'à celles de Solutré. Pour faciliter la comparaison, j'ai fait reproduire sur la planche III, en A, la photographie d'une petite tête de lance de Solutré provenant d'une fouille récente[3]. Elle est en forme de losange, de très faible épaisseur, très aiguë des deux bouts, admirablement taillée, et retravaillée tout autour.

1. M. l'abbé Ducrost émet l'opinion qu'à notre époque, et malgré le perfectionnement de l'outillage, on n'arriverait que difficilement *à des résultats aussi prodigieux* (*Études sur la station de Solutré*, p. 20).

2. *Études d'Archéologie préhistorique : La station de l'âge du renne de Solutré*, p. 10, note 2.

3. J'en ai trouvé dans mes propres fouilles à Solutré une absolument semblable, à cela près qu'elle est un peu moins entière.

Sous le rapport de la forme comme sous celui du travail, cette petite arme de Solutré est identique aux lames de Volgu. Il en existe de bien plus grandes à Solutré, mais elles semblent généralement être de travail moins bien fini. En 1868, M. Arcelin déclarait que la plus longue qu'il eût recueillie *mesure 0m145 de longueur, ce qui est beaucoup,* dit ce savant, *vu la mauvaise qualité du silex mâconnais*[1]. Mais on voit dans l'ouvrage collectif du même M. Arcelin et de M. de Ferry, publié en 1870, la figuration de têtes de lance de Solutré ayant 0m185[2]. L'une d'elles, qui est brisée à l'une de ses extrémités, dépassait certainement vingt centimètres lorsqu'elle était entière[3]. Enfin, M. l'abbé Ducrost, dont les fouilles sont postérieures, a recueilli à Solutré une moitié de lance qui, dans son intégrité, devait mesurer 30 centimètres[4]. Nous voici tout près des dimensions des plus longues lames de Volgu.

Mais dans toutes ces lames le silex a perdu son aspect naturel ; elles sont blanches et entièrement opaques ; on trouve cependant quelques éclats de nuances diverses, mais tous ont perdu leur transparence, ce qui est le cas en général de tous les silex qui sont restés pendant un certain temps exposés à l'air. J'ai pu faire nombre de fois des observations sur ce fait, en particulier lors de mes recherches au camp de Chassey. Les silex trouvés à la surface du terrain sont toujours patinés de blanc, rarement nuancés en jaune, en rouge, veinés ou tachetés, et tous ont perdu leur transparence. Lorsque la pioche ou la charrue en ramène au jour des éclats ayant cette apparence, on peut tenir pour certain qu'ils avaient été exhumés antérieurement, puis réenfouis après avoir séjourné à la surface. Ce fait ne pouvait manquer de se produire bien souvent par le seul

1. Arcelin, *Études d'Archéologie,* etc., p. 10.
2. Arcelin et de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, pl. XIX, fig. 6.
3. *Ibid.*, pl. XIX, fig. 4.
4. Ducrost, *La station de Solutré*, p. 21.

effet des travaux de culture. Mais, dans les foyers non remaniés de cette remarquable station de Chassey, tous les silex taillés ou non, qui n'ont pas été soumis à l'action atmosphérique depuis leur enfouissement, ont conservé la couleur blonde et la transparence qui leur sont naturelles[1].

La profonde altération des silex de la station de Solutré, lors même qu'on les recueille à de grandes profondeurs, est un fait qui mérite attention ; elle porte naturellement à supposer des remaniements considérables du sol de cette station postérieurement à l'enfouissement primitif de ces objets. Plusieurs observateurs ont cependant cru trouver des foyers, des habitations, des sépultures non remaniés ; mais l'objection tirée de l'altération des silex s'est imposée à leur esprit, et ils ont admis que cette transformation du silex était due à l'influence du terrain ambiant et non à la lumière, ni aux agents atmosphériques extérieurs. A l'appui de cette explication, ils citent *le fait que, partout où l'on peut détacher les incrustations calcaires qui se sont formées dans le sol sur les silex et les ont garantis, ce cachelon n'existe pas*[2].

J'ai enlevé de ma propre main sur des pièces de ma collection et de celle de M. Landa les incrustations dont parle M. Arcelin, et *toujours* j'ai trouvé par-dessous le silex aussi blanc et aussi opaque que dans les parties libres. Lorsque l'incrustation est étendue et d'une certaine épaisseur, on remarque parfois des taches bleuâtres qui semblent montrer que les points correspondants ont subi une altération moindre ; mais l'altération est encore considérable, et nulle part la transparence n'est préservée.

Ces inscrustations ne sont pas, du reste, de date nécessairement ancienne ; je les ai trouvées sur certains silex des

1. Voyez aussi E. Perrault, *Note sur un foyer de la pierre polie*, p. 2.
2. Arcelin, *Études d'Archéologie préhistorique*, p. 12.

berges de la Saône, qui sont postérieurs à l'époque du renne, et sur des os et des dents de date encore plus récente. Les croûtes du magma caractéristique du fond des stations, comprenant des cendres coagulées, avec esquilles et fragments de silex, sont au contraire contemporaines des silex auxquels elles sont attachées. Or, j'ai fait la même expérience sur ces croûtes, et toujours elles m'ont montré le silex aussi blanchi, aussi opaque qu'ailleurs. Ces observations contradictoires exigent un examen nouveau de la question. S'il est possible d'arriver à la certitude que les belles lames de Solutré sont fabriquées avec le même silex que celles de Volgu, l'absence complète, sur la vaste station dont le Crot du Charnier n'est qu'une dépendance, de lames de silex ayant conservé leur transparence, me semble démontrer que les remaniements subis par le sol de cette station ont été très considérables et très profonds, ce qui, du reste, concorde parfaitement avec d'autres indices qui n'ont point échappé à plusieurs explorateurs du même gîte. Ainsi se trouveraient justifiés les doutes qui, d'après M. Arcelin, se sont élevés à propos de la réalité des sépultures sur foyer[1]. Sans entrer dans la discussion des faits et des opinions contradictoires relativement à cette question, je me bornerai à rappeler qu'à l'extrémité inférieure des tranchées ouvertes à l'occasion de la visite des membres de la Société française pour l'avancement des sciences, le 23 août 1873, les fouilles avaient été pratiquées à une grande profondeur. Pour prévenir des éboulements, le terrain était soigneusement étayé, et laissait voir de chaque côté une haute paroi de terre. Tout au fond de cette tranchée, au-dessous des étais, se trouvaient deux blocs de magma de cheval, d'environ un pied cube, séparés l'un de l'autre par un espace d'à peu près soixante centimètres. Ces blocs, isolés et engagés dans la paroi de

1. Procès-verbal de la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 6 novembre 1873.

la tranchée, provenaient certainement d'un amas de magma que des fouilles anciennes avaient disloqué. Conséquemment, le terrain qui les recouvrait à une profondeur d'au moins un mètre de plus que le point où fut trouvé le squelette, objet de tant de débats, avait été remanié jusqu'à ce niveau inférieur, où j'ai d'ailleurs recueilli le même jour des fragments de silex aussi altérés que ceux de la surface. Si l'on inhumait aujourd'hui un corps humain sur un point quelconque de la station de Solutré, il faudrait un hasard bien peu vraisemblable pour que ce corps ne se trouvât pas dans le proche voisinage de fragments d'os, de bois de rennes et de silex en plus grande abondance que ceux qui avoisinaient le squelette montré à la Société française. On s'imagine aisément dans quelles conditions pouvaient se trouver les corps dont l'inhumation est antérieure aux fouilles de MM. Arcelin et de Ferry, lesquelles ne datent pas encore de vingt ans[1].

La station de Solutré a donné naissance à la théorie des races mongoloïdes qui auraient précédé sur notre territoire les races celtiques; tous les savants désintéressés doivent tenir à une discussion sérieuse d'une hypothèse de ce genre. La sépulture ouverte devant les membres de l'Association française a fourni, a-t-on écrit, une preuve convaincante et dessillé les yeux des incrédules. S'il n'existe pas de meilleures preuves que celle-là, je suis d'avis tout au

1. Les fouilles pratiquées par M. E. Perrault, de Rully, dans le Crot du Charnier, en juillet 1869, ont consisté en deux tranchées de médiocre étendue. Elles ont procuré à ce zélé et regrettable explorateur une énorme quantité d'os d'éléphants, de rennes, etc., et de silex taillés, os entaillés, etc. On y comptait plus de cent pointes de flèches ou de lances, dont seulement un petit nombre étaient entières. M. Perrault en a distribué quelques-unes ; il en restait encore 90 dans sa collection lorsque j'en ai fait le récolement il y a quelques mois. Le 6 juin 1869, dans une fouille de trois heures, qui a remué moins de deux mètres cubes de terrain, j'ai formé en grande partie la collection d'objets de Solutré que je possède aujourd'hui.

contraire que les doutes ne feront que s'accroître, et il me paraît fort regrettable dans tous les cas que *le squelette de l'homme quaternaire de l'âge de la pierre, en son temps chasseur de rennes et de mammouths*[1], ait été de la part des *savants réunis* l'objet d'un dédain si profond que *les assistants l'ont emporté après se l'être partagé*[2]. On aurait dû aussi, selon l'usage, dire quelques mots des formes craniennes qui ont permis aux *savants réunis* de faire en quelque sorte la biographie du personnage. Le crâne avait d'abord été annoncé comme étant celui d'une femme.

Les remarques qui précèdent n'ont nullement pour objet de faire naître des doutes sur la réalité de l'existence de l'homme contemporain du renne et du mammouth. Ce point est pour moi clairement et définitivement établi. Mais qu'on trouve en très grand nombre à Solutré les ossements de cette antique génération, c'est ce qui me paraît très contestable. Les délicates recherches auxquelles on s'est livré sur l'étroitesse du crâne des anciens habitants de cette station, sur l'accroissement progressif de leur cerveau, sur leur goût pour l'anthropophagie et sur leur *mélange avec les Aryens qui s'étaient mis en route vers l'Occident*, reposent sur du sable, ainsi que l'a très bien dit au Congrès de Paris M. C. Vogt, à la vue d'une nombreuse série de crânes sortis du Crot du Charnier[3].

Puisque les nombreuses sépultures rencontrées à tous les niveaux dans la vaste station de Solutré doivent contribuer à reconstituer l'histoire de nos devanciers ou de nos aïeux, il est important que les observations soient complètes, irré-

1. Compte rendu du *Journal de Saône-et-Loire*, reproduit dans le *Journal Officiel* du 16 décembre 1873.

2. *Ibid.* Le rédacteur de l'article auquel j'emprunte ces citations est mal informé. Buland a emporté les os en question, et j'ai pu les manier chez lui à mon aise; ils étaient rassemblés dans une corbeille de boulanger, de l'espèce qu'on nomme vulgairement *boinon*.

3. *Compte rendu de la session de Paris*, en 1867, p. 420.

eusables. Or, le cas est malheureusement tout autre. La plupart des problèmes restent en discussion ; c'est pour ce motif que j'ai cru devoir appeler l'attention des savants sur les considérations que peuvent faire naître les silex de Volgu comparés à ceux de Solutré[1].

TROUVAILLES DIVERSES FAITES PRÈS DE VOLGU

Dans la localité, les silex ouvrés ne se rencontrent pas seulement à Neuzy, où se trouvait, comme nous l'avons dit, une taillerie importante ; on en recueille à peu près dans tout le voisinage, et notamment sur les champs cultivés du coteau de Volgu ; mais là ils sont rares et peuvent n'être que des pièces égarées provenant de Neuzy. J'ai rencontré au-dessus de l'endroit de la trouvaille un couteau blond à deux tailles, qui semble avoir été utilisé comme pierre à briquet. Mais aucune recherche n'a été faite au moyen de fouilles. Ce n'est que d'après leur abondance à la surface du sol, à Neuzy par exemple, qu'on peut conclure qu'ils ne sont pas enfouis profondément.

Mais l'on doit reconnaître que les profondeurs auxquelles on trouve dans cette localité des monuments d'espèces diverses ne fournissent pas d'indications chronologiques.

1. En 1869, j'ai recueilli sur les bords de la Saône, à la station de *Sables rouges*, la moitié d'un couteau tout semblable à celui de M. L. Landa, que j'ai décrit p. 420-421 ci-devant. Mais tandis que ce dernier silex a conservé sa transparence et présente nettement la texture et les taches noires qui caractérisent les lames de Volgu, mon fragment est entièrement patiné de blanc et tout à fait pareil aux silex de Solutré. L'identité de ces deux instruments, sous le rapport de la forme et des dimensions exceptionnelles, jointe à la circonstance qu'ils ont été trouvés l'un et l'autre sur la Saône, tend à faire penser qu'ils étaient de même fabrication et de même matière, et vient à l'appui de l'opinion que les silex de Volgu sont de la fabrique de Solutré. Ce fragment de couteau a été publié dans mes *Études sur l'Antiquité historique,* pl. 5, fig. 8.

Nous avons vu, par exemple, qu'à 2 mètres 50 ou 3 mètres au plus du gîte des silex, à la même profondeur de 1 mètre, on a découvert une meule romaine et de la poterie romaine en fragments nombreux. Dans le même dépôt se trouvait aussi une plaquette de schiste de transition, dressée et polie, dont l'usage ne se devine pas facilement[1]. Les fouilles de la rigole ont amené au jour, au point C de la carte (pl. I), des morceaux de briques et des débris de poterie romaine jaune et rouge, très richement ornée de figures d'animaux dans des rinceaux élégants en fort relief; la moitié inférieure d'un vase en pâte grise très fine et de galbe élégant, et en outre un moyen bronze très fruste et indéterminable. Ces débris étaient enfouis à 3 mètres. Un peu plus loin, sur l'emplacement d'une tuilerie antique, on trouve de larges briques à rebords. Enfin, à un kilomètre en aval de Gueugnon, on a exhumé une belle hache polie, terminée en cône aigu, longue de 21 centimètres; elle était recouverte de 3 mètres 50 de sables et graviers.

CONCLUSIONS

Nous arrêtons ici le compte rendu de nos observations et de nos études, et nous laissons à chacun le soin de tirer de notre exposition des faits les conséquences qui doivent en découler.

Nos conclusions, à nous, sont que :

1° Les lames de Volgu ne proviennent pas d'une station habitée, mais d'un dépôt, d'une cachette faite par le pro-

1. Des bandes plates de la même roche se rencontrent quelquefois dans les ruines des villas romaines de nos localités comme filets d'encadrement. Il a été trouvé aussi près de Volgu un grès allongé, à quatre faces semblables, dont chacune a servi de polissoir ou d'aiguisoir, et un caillou lamellaire qui ressemblerait à un casse-tête, mais qui est plus probablement un simple accident. Ce dernier objet était à 1 mètre de profondeur, et le polissoir à 2 mètres.

priétaire de ces précieuses armes en vue d'assurer leur conservation pendant une absence momentanée ou pour tout autre motif. Celui qui les avait cachées s'est trouvé dans l'impossibilité de les reprendre, et le paquet est parvenu jusqu'à nous dans l'état où il avait été primitivement déposé :

2° Ce dépôt a dû être fait à une faible profondeur ; car, quel que soit le temps qui s'est écoulé, qu'il soit de 3,000 ans, ce qui est un minimum, ou qu'il soit plus ancien encore, le terrain, qui est situé au pied d'une déclivité, a dû être exhaussé par les apports des parties supérieures du coteau ;

3° Le silex employé pour la fabrication des lames de Volgu n'est pas celui de la localité même, mais plus probablement celui du Grand-Pressigny, quoiqu'il y ait réserves à faire relativement au silex des carrières du Mâconnais. Dans tous les cas, il n'y a pas lieu de songer à des silex étrangers au territoire de la Gaule ;

4° Les lames de Volgu ont été taillées par d'habiles ouvriers habitués à la fabrication des lames de Solutré ; elles ne sont nullement l'œuvre d'ouvriers du Danemark, ni de toute autre origine lointaine ;

5° Le lieu de la découverte est rapproché du point de jonction des vallées de la Bourbince, de l'Arroux et de la Loire. C'était un centre très important, même aux plus anciennes époques. On y trouve des témoignages de la présence de l'homme depuis l'époque du renne. Il offre conséquemment à l'archéologue un champ d'exploration des plus intéressants, qui sera désormais célèbre comme ayant fourni la plus belle collection de grandes armes de silex connue jusqu'à ce jour.

Je m'abstiendrai de discuter la question si ardue de l'âge probable des silex de Volgu. La découverte de ces belles lames ne fournit, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, aucune indication chronologique tant soit peu précise. A

en juger d'après leur identité avec celles de Solutré, on est autorisé à conclure que ces magnifiques instruments remontent à l'époque du renne et du mammouth. La hachette lancéolée (pl. IV, n° 2), la pointe (pl. IV, n° 6) et le grattoir double (pl. III, en B) semblent aussi dater de la même époque[1]. Mais les circonstances de la trouvaille ne permettent pas de songer, comme on l'a fait pour Solutré, à des centaines de siècles[2]. Il est toutefois difficile d'admettre qu'à l'époque où les métaux devinrent d'usage commun, on ait encore pris la peine de tailler des armes de silex aussi soignées que celles de Volgu. Les outils de pierre polie et les éclats de silex à peine dégrossis sont restés au contraire d'un emploi vulgaire jusqu'au commencement de notre ère, alors que les métaux étaient connus dans l'Europe méridionale depuis au moins quinze siècles[3]. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on ne heurterait aucune vraisemblance en faisant remonter la fabrication des lames de Volgu dans le deuxième millénaire avant notre ère. L'habitat de l'éléphant était alors fort différent de ce qu'il est aujourd'hui[4]. Le renne devait être exactement dans le même cas.

SUR LES GRANDES ARMES DE SILEX

Je terminerai cette notice par quelques indications sur les plus grandes lames de silex taillé qui ait été signalées jusqu'à présent.

Les lames du Danemark sont généralement plus épaisses que celles de Volgu et de Solutré ; elles offrent presque toutes une arête médiane renforcée, et n'ont ordinairement

1. C'est du moins l'époque du renne et du mammouth qui fournit le plus ordinairement ces types. Toutefois, l'usage n'en a pas disparu subitement ; on les retrouve associés à la pierre polie.
2. H. de Ferry et Arcelin. *L'âge du renne en Mâconnais*, p. 34, 35.
3. Voir mes *Études sur l'Antiquité historique*, 2e édition, 1873.
4. *Études sur l'Antiquité*, etc., p. 573 et suiv.

qu'une seule pointe et un bout arrondi, destiné à être tenu à la main quand il s'agit d'un poignard, ou à être emmanché dans un bois s'il s'agit de piques, de javelots ou de lances.

La belle publication de M. Radsen donne les dimensions suivantes des plus grandes de ces armes[1] :

1°	Longueur	0m 335
	Largeur vers le milieu	0 038
2°	Longueur	0 330
	Largeur	0 055

Parmi les pièces du Danemark possédées par le Musée Saint-Germain, il en est qui ont jusqu'à 0m 306 de longueur, avec une épaisseur de dix à onze millimètres[2]. C'est encore presque le double de l'épaisseur de la lame n° 9 de Volgu. A cause de cette excessive ténuité, les armes de Volgu paraissent très fragiles, et l'on n'en conçoit l'emploi pour la guerre ou pour la chasse que moyennant le système d'emmanchement dont les lacs suisses ont fourni le modèle, et qui était usité pour les lames d'os. Dans ce système, que nous avons figuré sur notre planche IV, fig. 8, d'après le dessin de M. l'instituteur J. Staub[3], la lame était profondément engagée dans un bois fendu qui la comprimait dans la plus grande partie de sa longueur. Elle était assujettie au moyen de ligatures et d'une couche de quelque mastic. Même, malgré cette précaution, les lames minces étaient exposées à se rompre; c'est pour ce motif que celles de

1. *Afbildninger af Danske oldsager*. L'épaisseur des silex n'y est pas indiquée. Il existe aussi en Danemark des lames pointues des deux bouts, mais l'ouvrage de M. Radsen n'en signale pas qui aient plus de 16 centimètres de longueur.

2. Ce sont les nos 222 et 2738 de la collection. M. Vorsae avait exposé à Paris, en 1867, une lame plate, longue de 0m 375, retaillée à petits éclats ; je n'en connais ni la largeur ni l'épaisseur.

3. *Die Pfahlbauten in die schweizer Seen*, Taf. II, 32.

Volgu étaient aussi pointues d'un bout que de l'autre, afin de pouvoir être retournées.

Voisines du Danemark, la Norwège et la Suède ont fourni des instruments de pierre fort analogues à ceux que nous venons de décrire. C'est même de la Norwège que provenait la plus longue lame de silex de l'Exposition universelle de 1867 ; elle consistait en une lame mince, ayant à la base un pédoncule pour l'emmanchement ; elle mesurait en tout 40 centimètres de longueur.

Je ne connais de l'Italie, en fait de très longues armes, que des hachettes polies. M. le professeur Gastaldi en a publié un très grand nombre dans son beau travail intitulé : *Iconografia di alcuni oggetti di remota antichità rinvenuti in Italia, Torino, 1869*. Le seul objet remarquable en silex pyromaque éclaté qui soit figuré dans cet ouvrage[1] est une lame de javelot ayant une soie d'emmanchement longue en tout de 0^m 125. Elle provient de Verceil. Une autre arme, dont le même savant a bien voulu me communiquer le dessin, a 0^m 155 de longueur sur 0^m 090 de largeur ; mais elle est épaisse de 0^m 020, arrondie du côté de l'emmanchement et imparfaitement appointie.

Le Musée de Naples avait exposé à Paris, en 1867, une pointe de lance de silex, longue de 0^m 225, ayant un pédoncule à entailles latérales pour l'emmanchement, et une autre arme de même genre, mais travaillée d'un seul côté, ayant 0^m 180 de longueur.

M. de Rossi en a trouvé une de la même longueur en fouillant la grotte de Cantalupo, dans les Apennins. Cette arme a un appendice d'emmanchement avec encoches latérales. Sa largeur est de 0^m 057 à la base.

Aucune de ces armes de silex n'a la forme de celles de Volgu ou de Solutré. D'après une note que je dois à l'obligeance de M. le professeur Gastaldi, cette forme n'a encore

1. *Tavola* V, fig. 1.

été rencontrée en Italie que sous des dimensions bien plus restreintes. Ce savant me cite notamment une flèche de silex en losange allongé, trouvée à Cumarola près de Modène, où elle gisait à côté d'un squelette parmi d'autres instruments de pierre et de bronze[1].

Les fouilles pratiquées dans les monuments mégalithiques de la Bretagne n'ont pas fourni d'instruments de ce genre. Ceux de pierre polie en tiennent lieu, et, comme les roches employées à la fabrication de ces armes perfectionnées offraient plus de facilités et de ressources, on a trouvé des haches de pierre qui ont jusqu'à 45 centimètres de longueur, très minces et de fini merveilleux[2]. Celles de 30 à 36 centimètres ne sont pas rares. Avec ces magnifiques pièces, on a rencontré souvent le silex taillé en couteaux, avec ou sans retouches sur les côtés et de fabrication généralement peu soignée. L'un des plus longs qui aient été signalés a 24 centimètres et provient du dolmen de Moustoir-en-Carnac ; il ne dépasse que de cinq millimètres la longueur d'un autre couteau trouvé dans le dolmen de Kergonfalls.

Au dolmen du Resto, M. de la Fruglaye a recueilli un couteau en silex pyromaque, de 0m248 de longueur sur 0m033 de largeur et 0m011 d'épaisseur, ayant une face en simple enlevage et l'autre arrondie en dos d'âne ; cette dernière porte seule des retouches latérales[3]. Cette forme, qui est rare dans les dolmens, est précisément celle des couteaux trouvés dans la Saône dont nous avons parlé ci-devant p. 420 et 421, note 1. On en a fabriqué de sem-

1. Voir Gastaldi, *Nuovi Cenni*, etc., Torino, 1862, pl. II, fig. 12.

2. Notamment à Tumiac, en Argon. Voir l'intéressante description des objets de pierre polie contenus dans le Musée de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes, par MM. de Cussé, L. Galles et d'Ault-Dumesnil.

3. N° 313 de la *Description* du Musée de la Société polymathique à Vannes.

blables avec les silex du Grand-Pressigny[1], et tout porte à croire que ceux de la Saône sont de cette matière, aussi bien que celui qu'a publié M. Ponthieux[2].

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette nomenclature des grands silex, qui ne pourrait jamais être rendue complète, car beaucoup de collections particulières sont plus riches en pièces de choix que les musées publics. Faisons remarquer seulement que l'usage de ces armes s'est perpétué pendant toute la durée de l'époque historique, depuis les premiers temps de l'ancien Empire égyptien, 30 à 40 siècles avant notre ère, jusqu'à nos jours. M. le docteur Lepsius a publié les photographies en grandeur naturelle des grands couteaux de silex éclaté trouvés dans les hypogées de l'Égypte[3]. Il est véritablement intéressant et instructif de comparer ces instruments avec les pointes de lance en silex sans retouches de l'Australie du Sud, que les indigènes fixaient au moyen de bitume sur une hampe de bois. Les lames égyptiennes, dont la taille est parfaite et la forme savante, sont de cinquante siècles plus anciennes que le simple éclat de l'Australien. L'âge de pierre doit d'abord remplir ce vaste espace avant de déborder sur les périodes de dizaines et de centaines de mille années.

Nous venons de parler des musées et des collections particulières où s'entassent, trop souvent sans profit pour la science, une foule de précieux monuments. A l'occasion des recherches qu'il nous a été permis de faire pour préparer les éléments du présent rapport, nous avons plusieurs fois rencontré dans certains tiroirs ignorés des pièces d'intérêt capital, et nous avons cru de notre devoir de presser leurs possesseurs d'en hâter la publication. Trop souvent les

1. De Mortillet, *Promenades à l'Exposition de 1867*, p. 35. Expositions de MM. les abbés Bourgeois et Delaunay et de M. de Vibraye.

2. *Le Camp de Catenoy* (Oise), pl. 26-27, fig. 1.

3. *Journal égyptologique de Berlin*, 1870, p. 120. Voir aussi Chabas, *Etudes sur l'Antiquité historique*, etc., p. 334.

collectionneurs se contentent de satisfaire leur goût de curieux; ils ne songent qu'à garnir leurs vitrines. Comme ils possèdent généralement une grande activité et souvent ne reculent pas devant des dépenses considérables, ils interceptent fréquemment l'arrivée aux collections publiques de documents précieux pour la science. Disons enfin que, faute de ressources pécuniaires et parfois aussi d'une direction éclairée, vigilante et active, les collections publiques ne publient pas ou publient trop tardivement les trésors qu'elles recueillent.

Le rôle le plus essentiel que puissent remplir les Sociétés savantes, en province surtout, consiste, selon nous, à réagir énergiquement contre cette séquestration des matériaux de la science et de l'histoire. C'est ce qu'a bien compris la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, lorsque, à propos de la découverte faite à Volgu, elle a pris les mesures que nous avons rappelées plus haut. Non seulement elle s'est préoccupée de la conservation du précieux dépôt confié à ses soins, elle a pris aussi toutes les mesures possibles pour le porter à la connaissance du public en général, et elle a mis déjà à la disposition des curieux et des savants des moulages exacts de toutes les pièces de la trouvaille, que chacun pourra étudier à son aise. Cette Société donne ainsi un excellent exemple à suivre, et se crée un titre nouveau aux distinctions dont elle a été récemment l'objet.

Chalon-sur-Saône, le 31 mars 1874.

EXPLICATIONS DES PLANCHES

Pl. I. — Carte des environs de Digoin, sur laquelle sont indiqués :

Au point A : l'endroit où ont été faites la découverte des lames de silex et celle de poteries au tour, et d'une meule romaine ;

Au point B : la taillerie ou station de Neuzy, où abondent les silex taillés ;

Au point C : le lieu d'où ont été retirés des fragments de tuiles et de vases romains, avec ornements en fort relief. Ces objets étaient à la profondeur de trois mètres.

La coupe en travers des fouilles de la rigole, à l'endroit de la trouvaille du paquet de silex.

Une meule romaine incomplète, trouvée à la même profondeur que les silex, à trois mètres environ de distance.

Pl. II. — Nos 1, 2 et 7. Trois des lames de silex de Volgu.

Pl. III. — Nos 3, 6, 10 et 11. Quatre des lames de silex de Volgu.

En A. Tête de lance de Solutré.

En B. Grattoir double de Neuzy.

Pl. IV. — No 1. Grand outil, de silex de même nature que celui des lames de Volgu, provenant de la Saône.

No 2. Hachette lancéolée, taillée des deux côtés.

No 3. Grattoir simple.

No 4. Couteau avec prolongement pour emmanchement.

No 5. Couteau à plusieurs tailles, transparent, avec taches noires.

No 6. Pointe forte ; le bouton de percussion en a été enlevé pour faciliter l'emmanchement.

Les nos 2 à 6 sont en silex, et proviennent de la taillerie de Neuzy ; ils sont figurés de la grandeur des originaux.

Pl. IV. — No 7. Pointe de forme semblable au no 6, provenant de Charbonnières.

No 8. Lame d'os emmanchée, provenant des palafittes de la Suisse, et montrant le système probable d'emmanchement des lames de silex de Volgu.

No 9. Gros instrument de silex, analogue à celui des lames de Volgu, trouvé près d'Autun.

Nos 10 et 11. Deux fragments de poterie romaine, trouvés avec la meule figurée pl. I.

LES SILEX DE VOLGU

AU

MUSÉE DE CHALON-SUR-SAONE[1]

On vient de placer au Musée de la ville de Chalon, dans une vitrine spéciale, onze lances de silex blond, de dimensions remarquables. C'est tout ce que la direction du Musée a pu se procurer d'un ensemble de quatorze lames, rencontré à Volgu, près Digoin, par la pióche d'un terrassier[2]. L'outil de l'ouvrier paraît avoir frappé du côté où étaient rassemblées les lames les plus longues; il a réduit en fragments les trois premières, dont les éclats sont aujourd'hui dispersés en diverses mains. Des onze qui nous sont restées, la plus grande a été brisée par le même choc, à la longueur de 29 centimètres; elle devait avoir au moins 35 centimètres

1. Imprimé d'abord dans le *Courrier de Saône-et-Loire*, et publié aussitôt après en brochure séparée sous le titre : *Les Silex de Volgu au Musée de Chalon-sur-Saône*, par F. Chabas (Extrait du *Courrier de Saône-et-Loire*), petit in-8°, 1874, Chalon-sur-Saône, imprimerie Sordet-Montalan, 19 p. — G. M.

2. La relation de la trouvaille et la description raisonnée des silex font l'objet d'un mémoire de l'auteur du présent article, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. On peut se procurer ce mémoire au Musée, où des exemplaires en sont déposés. Il contient les héliogravures de sept des silex en grandeur naturelle. [C'est le mémoire publié immédiatement avant celui-ci, t. IV, p. 409-439, de ces *Œuvres diverses*.]

dans son état d'intégrité. Parmi celles qui sont intactes, il en est une de 344 millimètres. La plus courte a 232 millimètres.

On connaissait déjà quelques outils de silex éclaté, de dimensions aussi grandes, mais de formes assez différentes. Les belles lances de la Scandinavie, par exemple, sont moins larges, plus épaisses, plus renflées vers le milieu, et généralement pourvues à l'une de leurs extrémités d'un appendice destiné à l'emmanchement. Celles de Volgu, dont la plus épaisse ne dépasse pas 9 millimètres, tandis que la plus mince n'a que 6 millimètres, sont taillées avec le même soin à leurs deux extrémités. Comme, à raison de leur extrême ténuité, elles étaient exposées à se briser facilement, on avait prévu ce cas, et l'on s'était ménagé la facilité de les retourner. Les pointes sont d'une extrême acuité, et la taille des bords est calculée de manière à former un tranchant acéré, dont la blessure devait être fort dangereuse. On remarque sur la plupart de ces silex des tailles longitudinales faites après coup pour diminuer vers le centre l'épaisseur restée trop forte après les enlevages latéraux. Que d'essais infructueux n'a-t-on pas dû faire, combien de silex n'a-t-on pas dû briser pour réunir un aussi grand nombre d'instruments de cette délicatesse et de cette perfection !

Aussi, les silex de Volgu, qui sont aujourd'hui le trésor le plus précieux de notre Musée, ont-ils excité une attention justement méritée. Les musées des principales villes de France et de l'étranger ont tenu à honneur de posséder la série des beaux moulages que l'intelligente direction de nos musées a fait confectionner par un artiste spécial dans le but de remplacer dignement les originaux et d'en rendre partout l'étude facile[1].

1. Ces moulages sont vendus par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, qui en a fait les frais.

Les quatorze silex de Volgu formaient, lorsqu'on les a découverts, un paquet serré; peut-être avait-il été dans l'origine attaché au moyen de fibres animales ou de liens végétaux, que le temps a détruits; l'adhérence des lames avait été maintenue par les infiltrations argileuses du terrain ambiant. C'était évidemment un approvisionnement d'armes de choix, que son propriétaire avait cachées, pensant les retrouver plus tard. Toutes les lames sont intactes de tranchants et de pointes; elles n'ont jamais fait aucun service.

Le paquet a été trouvé à la profondeur de un mètre au-dessous du sol, sur la déclivité de la colline dans laquelle est creusée la tranchée de Volgu.

Dans la même vitrine du Musée, sont déposés divers objets dont les curieux ne s'expliqueront peut-être pas le genre d'intérêt. En eux-mêmes, ces objets n'ont en effet qu'une valeur très mince; mais ils se rattachent de plus ou moins près à la découverte des silex de Volgu et peuvent servir à la faire apprécier sous divers points de vue archéologiques. Il y a d'abord une moitié de meule romaine en lave de Volvic et quelques fragments de poterie et de tuiles qui sont aussi de l'époque romaine. Ces débris ont été trouvés en même temps que les silex, à la même profondeur, et à une distance d'environ $2^{m}50$; on a encore recueilli, dans les mêmes circonstances, le morceau de schiste ayant un côté poli, qui est placé à côté de la meule. Une fouille, commencée sur ce point par les soins de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon, n'a servi qu'à démontrer qu'il n'a jamais existé là une station, ni même un foyer. On a seulement retiré des terres remuées à cette occasion, un fragment de silex grossier, à pointe de flèche, qui paraît être un simple éclat naturel.

La vallée de l'Arroux, qui suit la rigole entre Digoin et Gueugnon, est riche en restes antiques de presque toutes les époques. La direction des musées a réuni sur les étagères

inférieures de la vitrine de Volgu tous les objets que les fouilles ont mis au jour. En voici l'énumération sommaire :

Une jolie lampe de bronze ;

Un petit vase de terre jaune à couverte d'un rouge assez vif ;

Un vase un peu plus grand en terre jaune grossière ;

Un autre vase de même terre, dont la partie supérieure est brisée ;

Deux fragments de belle poterie, avec ornements riches en fort relief ;

Quinze médailles du haut empire en bronze, très frustes, parmi lesquelles on reconnait facilement un Antonin ;

Une assise de colonne d'hypocauste en terre cuite ;

Un hachon en fer ;

Un instrument recourbé, espèce de pioche ou de croc, aussi en fer.

Ces objets ont tous été trouvés à des profondeurs plus grandes que les lances de Volgu. Cette circonstance démontre que la profondeur à laquelle sont enfouis dans le sol les débris du passé n'est pas une mesure certaine de leur degré d'antiquité.

Sur l'un des rayons de la vitrine est déposée une série de petits silex taillés, parmi lesquels on remarque un joli grattoir et quelques couteaux à plusieurs tailles. Ils proviennent du champ de Neuzy, qui n'est éloigné du point où était le paquet des lances de Volgu que de deux ou trois kilomètres. Il y avait sur ce point une taillerie assez considérable de silex, qui a enrichi plusieurs collections particulières. On y a trouvé une hachette du type de Saint-Acheul, des pointes et couteaux du type de Charbonnières, et de petits silex qu'on est dans l'usage de rapporter à l'époque où dominait l'usage de la pierre polie. Tous ces petits monuments apparaissaient à la surface du sol, où ils sont ramenés annuellement par les travaux de la culture, et où ils se trouvent mêlés à des fragments de poterie romaine très reconnais-

sables. Mais aucun des objets trouvés à Neuzy ne peut faire penser que les belles armes de Volgu proviennent de cette taillerie. La direction des musées a tenu cependant à rapprocher de ces lames exceptionnelles les produits de l'atelier le plus voisin du lieu de la trouvaille. On y remarquera la grande variété de qualités et de nuances des silex qui y étaient employés, depuis le quartz blanc jusqu'au quartz agate. Les deux plus grands couteaux sont en silex de la localité[1]. Deux autres couteaux, marqués A, sont absolument de la même nature de silex que les lances de Volgu. De deux pointes de pique, marquées B, l'une a été recueillie à Charbonnières, l'autre à Neuzy, par l'auteur du présent article. Ces deux petites armes sont absolument semblables de taille et de forme. Sur l'une et l'autre le bouton de percussion a été enlevé pour rendre l'emmanchement plus solide.

Peu d'années se sont écoulées depuis que les silex taillés, qu'on trouve partout en si grande abondance, ont frappé l'attention du public en général. Malgré les observations de quelques savants, qui ne s'y étaient pas trompés dès le siècle dernier, ces petits monuments n'avaient pas même tenté les collectionneurs. Il a fallu toute l'ardeur des discussions soulevées par les découvertes de M. Boucher de Perthes pour mettre à la mode ce genre de recherches. Ce fut, en effet, un événement scientifique très considérable que la constatation du fait que les haches et les autres outils de pierre qu'on trouve dans le diluvium de la Somme sont l'œuvre de l'homme; ce point scientifique acquis démontre incontestablement que l'homme a existé au temps du mammouth, du grand ours et du renne, c'est-à-dire tout au début de la période géologique actuelle. Cette notion a été

1. Pour favoriser les comparaisons, des silex bruts de la localité ont été placés dans la vitrine. On les exploite à Volgu pour l'empierrement des routes.

vivement contestée; on a nié les silex, et on a voulu les considérer comme des débris de tailleries de pierres à fusil. Ces objections, qui n'étaient pas bien sérieuses et dont on ne pourrait pas s'empêcher de rire en examinant les silex de Volgu, sont désormais détruites. Tout observateur de bonne foi est tenu d'accepter les démonstrations convaincantes qui ont été données sur ce point.

D'un autre côté, ces constatations inattendues ont été saisies avec un empressement non moins aveugle par les adeptes du matérialisme; cette école a voulu trouver là des monuments du travail de son homme primitif, à peine dépouillé de sa bestialité originelle. A cette école il faut des millions d'années d'évolutions de la matière pour remplacer l'œuvre du Créateur dont elle nie l'existence. Aussi s'en est-elle donné à cœur joie, et ses théoriciens ont pu revendiquer pour le singe parvenu à l'état de bipède une antiquité qui se compterait par milliers de siècles. Les outils de pierre taillée à éclats seraient l'œuvre de cette époque reculée d'une barbarie qui aurait duré de longs siècles avant de progresser jusqu'au polissage de la pierre, et de bien longs siècles encore avant de connaître le bronze.

Les curieux qui découvrirent des stations ou des grottes et les collectionneurs qui, le plus souvent, fouillent partout sans grand discernement, acceptèrent avec joie ce baptême de prodigieuse antiquité qui décuplait l'intérêt apparent de leurs trouvailles, et la plupart d'entre eux devinrent les disciples ou du moins les soutiens inconscients des idées nouvelles.

Les œuvres de l'homme primitif étaient donc trouvées, grossières, incultes et bien dignes, croyait-on alors, d'un quasi-singe. Il ne s'agissait plus que de découvrir quelques restes de cet animal presque humain, et cette découverte était chose si probable qu'on la promit à courte échéance.

Mais, au lieu de rencontrer ces preuves espérées de notre animalité, on fut obligé de reconnaître que la prétendue

barbarie des œuvres de l'homme quaternaire était de pure imagination. En étudiant et en comparant les armes et les outils de pierre et d'os trouvés dans les stations des plus anciennes époques, on dut se rendre à l'évidence. A côté d'instruments grossiers et à peine dégrossis, tels qu'on en rencontre dans tous les dépôts, on trouve, associés aux restes du renne, du mammouth et de l'ours, des silex taillés avec beaucoup d'art, des ornements, des os polis et appropriés à divers usages et notamment à la couture. Nos premiers ancêtres s'habillaient et se paraient. Il y a mieux : ils étaient artistes et nous ont transmis, gravées sur os avec fidélité, des figures du mammouth et du renne, qui leur fournissaient de la nourriture et des peaux. Du reste le squelette de l'homme quaternaire n'avait pas fait défaut non plus à l'appel de la science; mais, au lieu d'un être bestial, il nous a montré l'organisation d'un homme qui ne s'écarte pas des types vivant actuellement sur la terre.

Une exposition plus détaillée des faits scientifiques relatifs à cette importante question ne saurait trouver place dans les limites de la présente notice. Les faits peuvent du reste être résumés en deux points essentiels et fondamentaux :

1° Les partisans du matérialisme n'ont pu signaler nulle part un ensemble de restes du travail humain dénotant un état de civilisation inférieur à celui des populations actuelles de certaines parties de l'Australie;

2° Ils n'ont trouvé non plus aucun débris du singe de transition, ni d'une race d'hommes inférieure aux races qui existent encore de nos jours.

Nous demandons pardon à nos lecteurs pour cette digression philosophique. Elle n'est point étrangère à notre sujet, car les beaux silex de Volgu sont certainement l'œuvre des artistes de Solutré. Tout le monde a entendu parler des belles lames minces de silex de cette localité célèbre du Mâconnais. Ces lames sont absolument sem-

blables pour la forme et pour le taillage à celles de Volgu. L'identité est certaine; si elle ne frappe pas l'observateur au premier coup d'œil, c'est que les silex de Solutré ont tous perdu leur couleur et leur transparence originelles; ils sont devenus opaques et blancs, ce qui les fait paraître moins finement travaillés. Mais une comparaison attentive montre que la ressemblance est complète. Solutré n'a pas fourni de lances tout à fait aussi longues que celles de Volgu, mais cette station bouleversée n'a pas encore dit son dernier mot. Au surplus on y a trouvé la moitié d'une lame qui avait dans son état d'intégrité trente centimètres de longueur. Volgu ne nous en a fourni que deux de longueur un peu supérieure.

Or, l'homme de Solutré vivait avec le mammouth, le renne et le grand ours, etc.; et il s'agit bien de l'homme qui s'armait pour la chasse des belles lances de silex que nous avons décrites, puisqu'on l'a trouvé une fois dans sa tombe, ayant sous sa main droite deux de ces pointes de lance et un grand nombre de flèches, aussi en silex. Dans la terre, qui lui servait de couche funèbre abondaient les os de rennes. Celui-là était un habile chasseur, il avait entouré sa sépulture des restes d'un grand nombre des victimes de son adresse : rennes, éléphants, ours, loups, renards, hyènes, etc.

Ce Nemrod, s'il n'était point artiste lui-même, était du moins amateur des objets d'art; on avait inhumé avec lui deux figures de renne sculptées sur pierre, qui plaident bien éloquemment contre l'hypothèse de la barbarie contemporaine.

Ainsi donc les silex de Volgu appartiennent à une époque où l'éléphant, le renne et le grand ours vivaient dans nos localités. En considérant les circonstances dans lesquelles se trouvent, à la station de Solutré, les restes archéologiques, on répugne naturellement à l'idée de penser que la population qui les a abandonnés sur le sol remonte à une antiquité

bien considérable. Mais les silex de Volgu, ce chef-d'œuvre de l'art solutréen, apportent dans la question un élément d'appréciation bien plus significatif. Pour les supposer de vingt siècles plus anciens que les débris romains qui les avoisinaient, nous sommes obligés de recourir à des hypothèses hasardeuses, car ils sont à l'état de neuf, et nous sont apparus tels qu'ils étaient avant d'avoir servi. Quel esprit raisonnable admettrait des centaines de mille années ou même seulement dix mille ans ?

Aux hardies théories professées par les diverses sectes de l'athéisme, il faut répondre avec les armes de la science. Peut-être les défenseurs naturels de la morale et de la religion ont-ils eu le tort de laisser le champ trop libre à leurs adversaires. Il ne faut plus compter sur les décrets de la Congrégation de l'Index; ils ne servent qu'à revêtir les mauvais livres de l'attrait du fruit défendu. A la jeunesse ardente qui s'enivre des principes d'une liberté sans limites, et chez laquelle on éteint les mouvements de la conscience et le sentiment de la responsabilité de l'homme, il est grand temps de montrer le vide et l'inconsistance du culte de la matière. Ce n'est point une tâche bien difficile, car on est en droit de demander aux novateurs, non des hypothèses entées sur d'autres hypothèses, mais des preuves claires, précises et concordantes, et, s'il leur arrive d'avouer qu'ils ne comprennent rien aux causes premières, et de mettre leur ignorance sur le compte de la limitation de l'entendement humain, il n'y a pour eux comme pour nous qu'une conclusion à tirer, c'est qu'il existe un Créateur et que ce Créateur n'a donné à personne le droit de l'interroger.

Pour nous, Dieu a créé l'homme ; pour les Darwiniens, l'homme descend en droite ligne d'un grumeau de substance carbonée albuminoïde; cependant ils n'ont pas encore réussi à provoquer la production spontanée de l'organisme le plus simple que l'imagination puisse concevoir. A la vérité, avec des pigeons et en mettant à profit toutes les ressources

de la sélection et de l'adaptation, ils ont réussi à faire... d'autres pigeons ! Franchement ce n'est pas assez pour détrôner Dieu.

Les restes de l'éléphant, du renne et des autres animaux de la faune pléistocène sont abondants en France, et surtout dans Saône-et-Loire. Comment et à quelle époque cette faune s'est-elle modifiée pour faire place à celle de nos jours? Voilà la grosse question au regard de la durée de l'âge quaternaire. Bien des motifs se réunissent pour donner à penser que cette modification est bien moins ancienne qu'on ne l'a prétendu. C'est un point que nous nous abstiendrons de débattre ici.

Mais, puisque nous sommes au Musée de Chalon, nous inviterons nos lecteurs à tourner un moment le dos à la splendide vitrine de Volgu ; ils auront sous les yeux une notable partie du produit des fouilles de la caverne de Germolles, et pourront voir les restes des mammouths, des rhinocéros, des rennes, des ours, des tigres, etc., etc., dont se nourissaient les habitants du trou de la Verpillière. Une belle collection d'armes de silex, de poinçons et de lissoirs d'os donne une idée de l'adresse de cette antique tribu. Un os poli, provenant de l'oreille d'un bœuf, a servi de pendant d'oreilles à une beauté de l'époque.

Adossée à la vitrine de Germolles, se trouve celle de Santenay dans laquelle sont réunis les os et les dents fossiles d'une faune enfuie dans les sablières du haut de la montagne. Qu'on jette ensuite les yeux sur les magnifiques moulages de dents et d'os d'éléphants, de mastodontes, de dinothérium, d'ours, de tigres, etc., etc.[1]. entassés dans le meuble le plus rapproché du vitrage extérieur, et qu'on se rappelle que tous ces monstres vivaient, en se dévorant les

1. On examinera surtout avec intérêt deux têtes restaurées, l'une du *grand félin*, l'autre de l'*ours des cavernes*, animaux de taille bien supérieure à celle de leurs congénères actuels.

uns les autres, sur nos montagnes et dans notre vallée de la Saône ; on se fera alors une idée de l'état ancien de nos localités aujourd'hui si paisibles, et l'on concevra mieux le grand intérêt que présentent les collections réunies dans le Musée de notre ville.

Nous parlerons une autre fois des fossiles et de la collection géologique.

Chalon-sur-Saône, 16 décembre 1874.

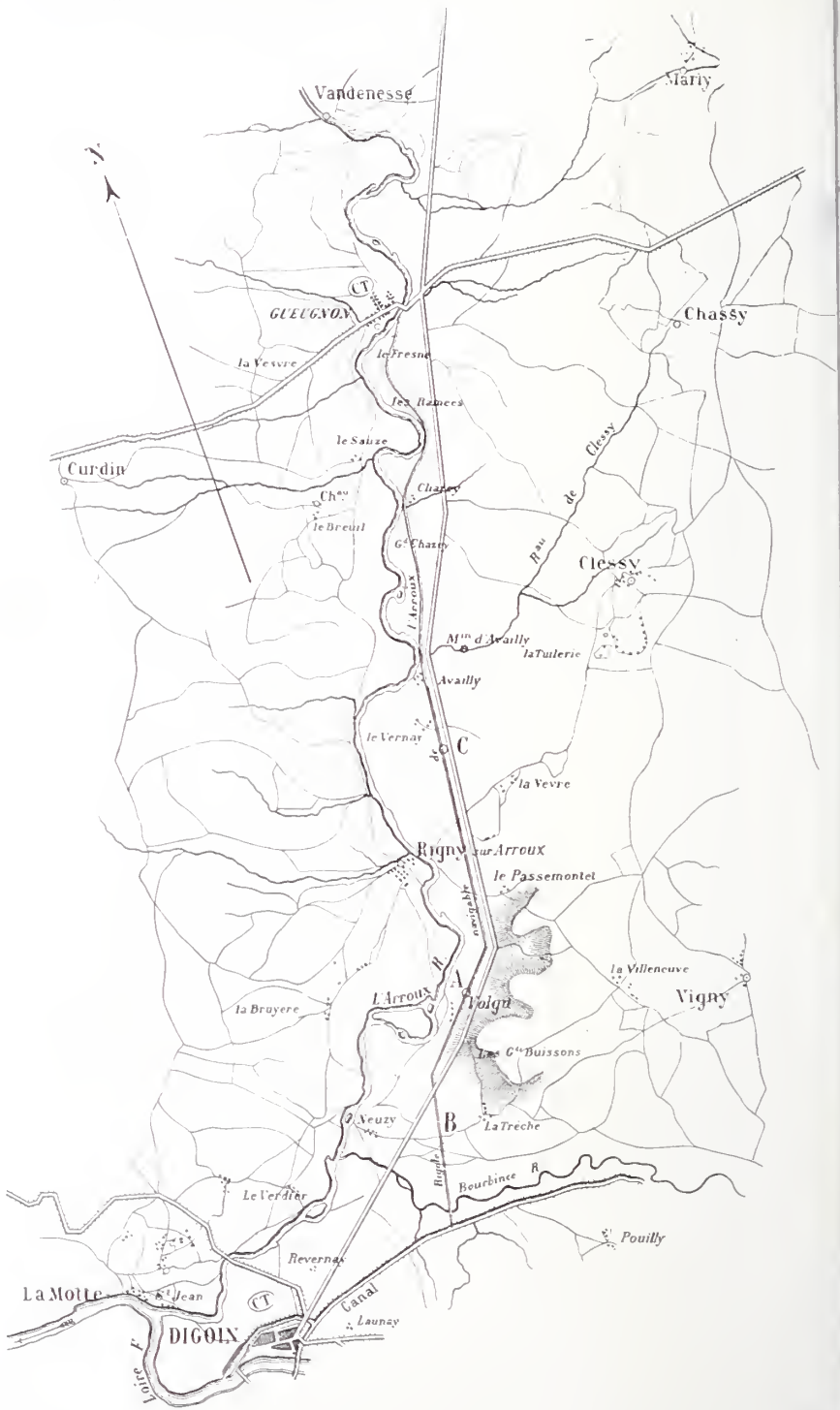

CARTE DES ENV

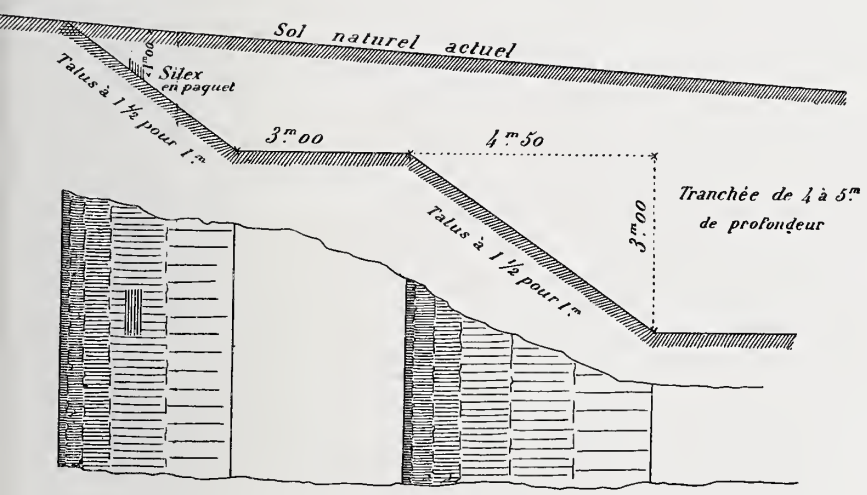

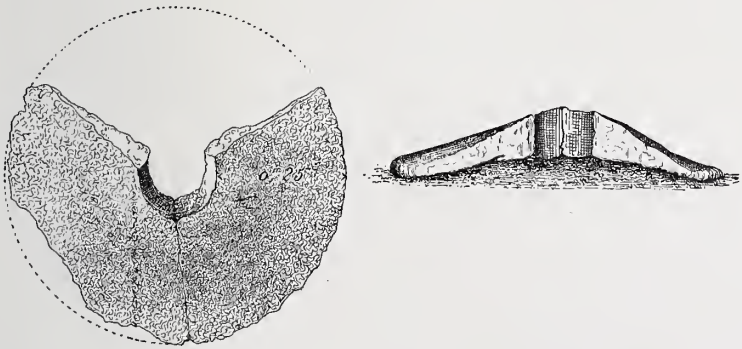

CHALON-SUR-SAONE. — IMP. E. BERTRAND

Phototypie Berthaud

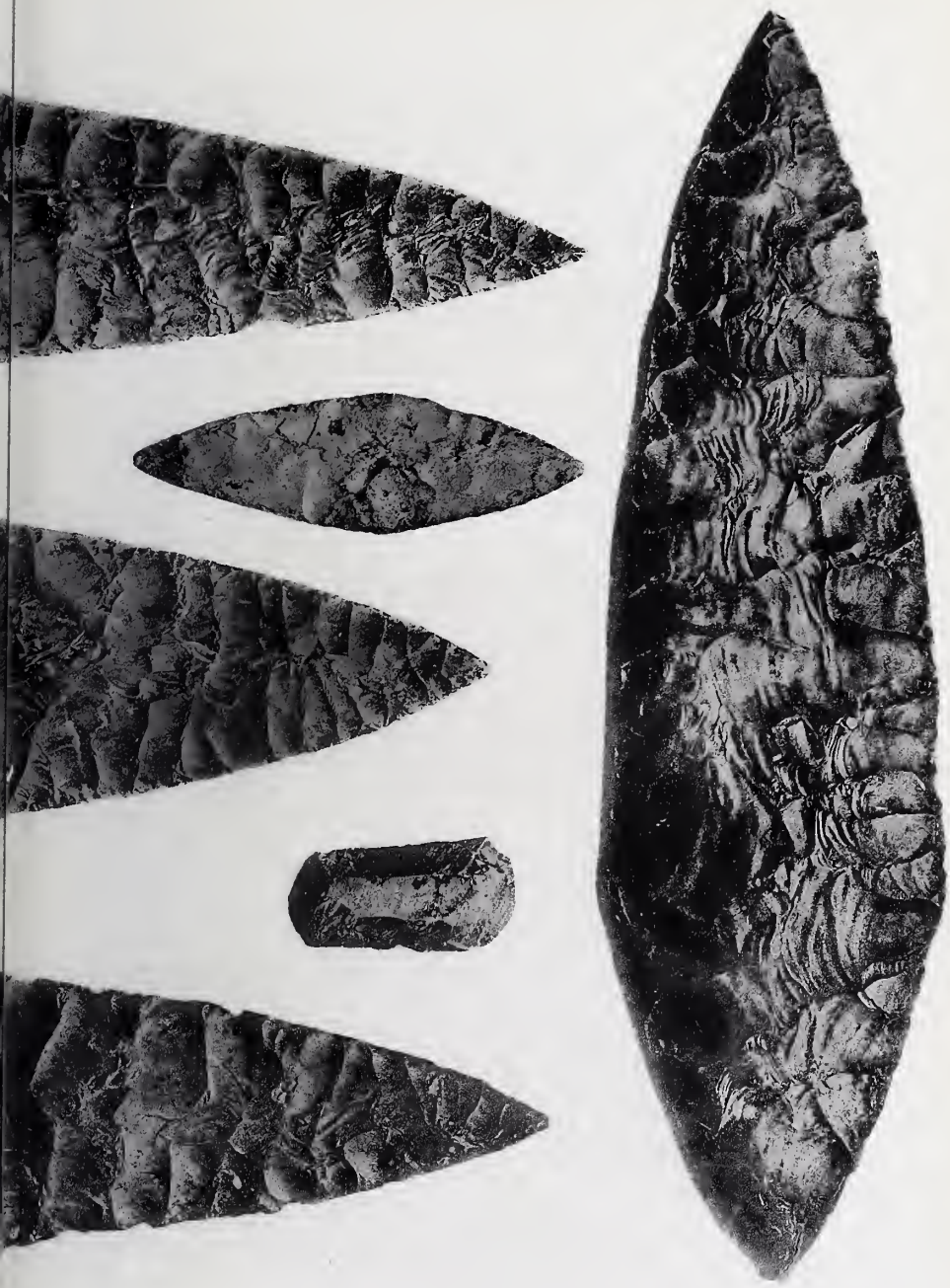

Phototypie Berthaud

DE VOLGU

Phototypie Berthaud

SILEX DE VOLGU

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Lettre à M. le Dr Lepsius sur l'inscription de Takellothis II 1-7
Horus sur les crocodiles 9-22
Sur quelques instruments égyptiens de mesurage 23-35
Sur quelques données des Papyrus Rollin 37-50
Sur la prononciation du groupe 51-53
Sur le groupe 55-57
Quelques remarques sur le rôle des déterminatifs 59-63
Rapport de F. Chabas sur les Monuments égyptiens de la collection de Bologne 65-75
Sur un vase du Musée de Turin 76-81
Sur une stèle du Musée de Turin 83-90
Le Papyrus Prisse. Lettre à M. le Directeur du Journal égyptologique de Berlin, à propos de la difficulté que présente la traduction de ce document 91-107
Sur et , employés dans le sens *classe, ordre* 109-111
Note sur la momie conservée à Saint-Lazare (Venise) 113-125
Le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne 127-235
Note on the Foot Mark in the Hieroglyphic Script 237-238
Note sur le système égyptien de consanguinité 239-241
Hymnes et invocations 243-281
Lettre à M. Cerquant sur la mythologie égyptienne 283-289
Hebræo-ægyptiaca 291-312

Un roman chinois..... 313-328
Sur les campagnes de Thothmès III en Asie, d'après la stèle d'Amenemheb 329-345
La Veuve, conte chinois..... 347-372
Note à l'appui de l'identification des Hébreux avec les Aperou des hiéroglyphes, en réponse à M. Maspero.. 373-377
A propos des textes hiéroglyphiques récemment publiés par Ludwig Stern. Lettre à M. le Directeur de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, de Berlin 379-384
Sur la question des noms égyptiens des métaux. Lettre à M. le Directeur de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, de Berlin..... 385-388
Note sur le nom égyptien du fer..... 389-398
Deux nouveaux contes égyptiens. 399-407
Découverte d'armes en silex à Volgu, près Digoin (Saône-et-Loire)..... 409-439
Les Silex de Volgu au Musée de Chalon-sur-Saône.... 441-451

LIBRARY

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00640 6405